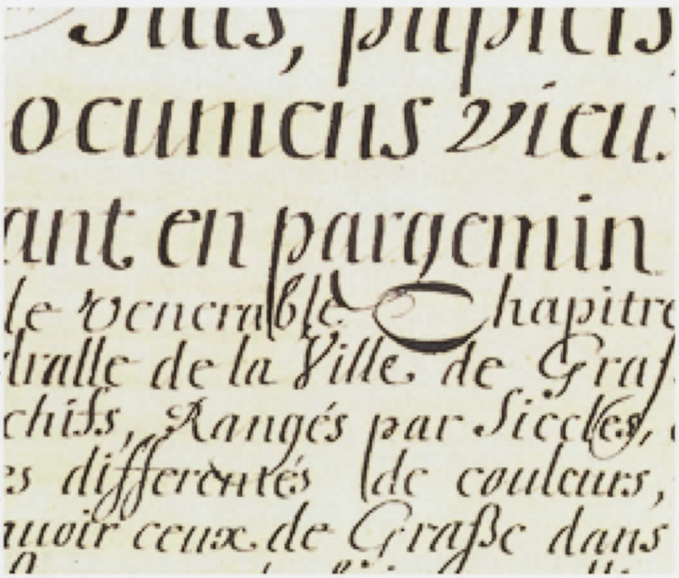

2015 - N°208

RECHERCHES

ALPES-MARITIMES

ET CONTRÉES LIMITROPHES

RÉGIONALES

DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES

SOMMAIRE

Les instructions synodales d'Antoine Godeau (1605-1672) : entre écrits exercitifs et littéraires par Anne-Sophie FOURNIER-PLAMONDON p. 3

Théâtre et musique à Nice, d'après un document de 1757 par Simonetta TOMBACCINI VILLEFRANQUE p. 13

Quelques notes sur la langue d'un notaire aubagnais à l'orée du XIXE siècle. La présence du provençal dans ses écrits, par Roger KLOTZ p. 17

La carrière de la Combe à Saint-Vallier-de-Thiey (Alpes-Maritimes), par Bruno BELOTTI p. 21

Le four à chaux du Petit Saint-Jean à Saint-Vallier-De-Thiey (Alpes-Maritimes), par Bruno BELOTTI p. 33

Le *Livre de raison* tenu par Ernest Michel, originaire de Sigale, entre 1887 et 1890 édité par le général Philippe CHATENOUD p. 41

Le *Livre Journal* d'Ernest Michel (1866-1895). Extraits choisis par le général Philippe CHATENOUD p. 61

Index des noms et lieux

Comptes-rendus bibliographiques p .129

RECHERCHES RÉGIONALES

Alpes-Maritimes

et

Contrées limitrophes

56e année

N° 208

janvier-septembre

2015

ISSN 2105-2891

LES INSTRUCTIONS SYNODALES D'ANTOINE GODEAU (1605-1672) : ENTRE ÉCRITS EXERCITIFS ET LITTÉRAIRES

Anne-Sophie FOURNIER-PLAMONDON
École des hautes études en sciences sociales (Paris) et université de Laval (Québec)

Ordonné prêtre en mai 1636, puis nommé évêque de Grasse en juin de la même année, Antoine Godeau s'est d'abord fait connaître grâce à ses compétences lettrées. Il a débuté sa carrière proche du pouvoir royal à Paris, avec la protection de Richelieu, et il a participé à la sociabilité mondaine[1]. En 1639, il est également nommé évêque de Vence. Pendant plus de dix ans, Godeau est en conflit avec les consuls de cette ville, afin de faire accepter sa nomination. En 1653, malgré ses démarches auprès du roi et du pape, il doit se résigner à choisir un des deux évêchés ; son choix se porte sur Vence, où il demeure jusqu'à sa mort, le 21 avril 1672. Tout au long de son épiscopat, Godeau ne cesse jamais de commercer avec les muses. En tenant compte des rééditions, réimpressions et traductions de son vivant, sa bibliographie s'élève à près de 200 publications.

Dans cette production textuelle, on trouve plusieurs écrits servant à encadrer la vie diocésaine dans son ensemble. L'évêque de Grasse et de Vence produit de nombreux ouvrages à l'intention des ecclésiastiques de ses diocèses, et ce, tout au long de son épiscopat. On retient, notamment, le *Discours fait aux Confreres Penitens de la Ville de Grasse à la publication de leurs nouveaux statuts* (1651) ; les *Ordonnances, Instructions et Prieres pour les Confreres Penitens du Diocese de Grasse et de Vence* (1652) ; les *Discours sur les ordres sacrez* (1653) ; la *Morale chrestienne pour l'instruction des curez et des prestres du diocese de Vence* (manuscrit 1671 ; imprimé 1710)[2]. Surtout, il diffuse ses ordonnances et instructions synodales, à Grasse et à Vence.

Durant la vingt-quatrième session du concile de Trente, il a été rappelé de convoquer régulièrement les conciles provinciaux et diocésains. Entretenant de grands espoirs dans les synodes diocésains pour mettre en application la réforme catholique, les pères conciliaires ont insisté sur leur importance. Avec les mandements, les statuts synodaux constituent le fondement de la législation d'un diocèse[3]. Ils servent à faire passer, dans la pratique, les lois et les préceptes de l'Église. En outre, parce que l'uniformisation des pratiques est un enjeu de pouvoir majeur pour les générations post-tridentines, les ordonnances et les instructions synodales en constituent une première étape. En effet, celles-ci diffusent les réformes dans le culte, dans la vie particulière des ecclésiastiques et harmonisent la célébration des offices[4].

---

[1] Proche de Mme Desloges dans les années 1620, il est par la suite introduit auprès de Mme de Clermont à Mézières, puis dans le salon bleu de la marquise de Rambouillet à Paris. Il fait également partie des milieux lettrés et savants de la capitale, notamment celui des frères Dupuy. Surtout, il est dans un réseau d'hommes de lettres influents, celui de Jean Chapelain, Jean-Louis Guez de Balzac et Valentin Conrart, son cousin. Au sujet de ce petit groupe d'hommes de lettres, voir les travaux de Nicolas Schapira, *Un professionnel des lettres au XVIIe siècle : Valentin Conrart, une histoire sociale*, Paris, Champ Vallon, 2003 et « Le poète évêque, le moine, le financier et l'académicien : les usages de l'épistolarité au XVIIe siècle », dans *Revue de synthèse*, 6e série, n° 1-2 (2007), p. 141-164 ; Christian Jouhaud, *Les pouvoirs de la littérature*, Paris, Gallimard, 2000.

[2] Il est également intéressant de noter que Godeau poursuit le projet d'écrire de nouveaux livres à l'intention de son clergé. En plus de ces deux ouvrages, il souhaite écrire en 1654 un catéchisme : « *Nous leur enjoignons de se servir du catechisme du Cardinal bellarmin pour le faire apprendre aux enfans, jusques a ce que nous en ayons dressé un autre, afin que la conformité de l'instruction en la doctrine chrestienne soit gardée en nostre Diocese* […] », Archives départementales des Alpes-Maritimes, G 1289, f° 12v.

[3] Morgane Belin, « Les statuts synodaux : un outil au cœur de la transmission de la loi de l'Église aux pasteurs et à leurs fidèles (XIIIe-XVIIe siècles) », dans *Revista crítica de Derecho Canónico Pluriconfesional*, n° 1 (avril 2014), p. 33.

[4] Joseph Bergin, *Church, Society and Religious Change in France, 1580-1730*, New Haven, Yale University Press, 2009, p. 173. La célébration de l'office occupe une large place dans les ordonnances du XVIIe siècle. Par exemple, dans le cas du diocèse de Toul, les reproches sur les offices divins sont abondants, car il ne semble pas y avoir d'uniformité. Philippe Martin, « Entre pastorale et politique : le synode diocésain à Toul », dans Marc Aoun et Jeanne-Marie Tuffery-Andrieu (dir.), *Conciles provinciaux et synodes diocésains du concile de Trente à la Révolution française. Défis ecclésiaux et enjeux politique ?*, actes du colloque tenu à Strasbourg les 4 et 5 mai 2009, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2010, p. 130.

Les instructions synodales sont données aux ecclésiastiques lors des synodes ; eux-mêmes les transmettent aux membres du clergé de leur paroisse et aux fidèles, le cas échéant[5]. Elles forment des actions par l'écrit, en ce sens qu'elles ont pour but de faire agir – ou au contraire, d'empêcher d'agir – les membres du clergé d'un diocèse. Il s'agit principalement d'un écrit normatif et prescriptif ; l'évêque précise très clairement ce qu'il attend de son clergé et les peines encourues s'il ne respecte pas ses instructions. À partir de ces documents, on peut interroger l'usage de l'écrit dans la gestion d'un diocèse, avec son action d'instruction et de création de normes. C'est donc le document lui-même, ses desseins et sa constitution, et non son contenu, qui sont étudiés. C'est sous cet angle que ces documents sont analysés dans cet article, à partir du cas d'Antoine Godeau.

Afin d'appréhender ces écrits de l'évêque de Grasse et de Vence, trois documents sont mobilisés. Il s'agit des *Ordonnances et Instructions synodales et Exercices de Pieté pour la direction des Confreres et Confrairies du Tres Saint Sacrement erigées dans le diocese de Grasse*, publiés à Paris en 1644 chez la veuve Jean Camusat et Pierre Le Petit[6] ; des ordonnances manuscrites du diocèse de Vence de 1654 à 1669[7]; du manuscrit *Table des ordonnances de Monseigneur Godeau Evesque de Vence, recueillies et mises en ordre par messire Arnoulx son vicaire official general depuis l'année 1667 jusques en l'année 1672*[8]. Une des différences majeures entre les ordonnances de Grasse, et celles de Vence, concerne la forme. En effet, celles de Grasse ont été écrites et ordonnées de manière cohérente et non chronologique, ce qui rend la lecture plus aisée : une table des matières permet de se repérer et les instructions sont regroupées par thèmes. Les deux documents contenant les ordonnances du diocèse de Vence sont quant à eux plus difficiles à définir.

Le document G 1287 semble avoir été produit du vivant de Godeau ; la main de son greffier spirituel, Deguignes, est facilement reconnaissable, même en l'absence de sa signature. Les instructions sont rédigées en suivant un ordre chronologique, que l'on imagine être leur ordre d'énonciation. Dans le cas du document G 1289, qui reprend le document G 1287 en ajoutant les ordonnances des années 1670-1672, les dates ne sont pas toujours indiquées. De plus, les ordonnances ne sont pas nécessairement présentées en ordre chronologique, même si la page de titre du manuscrit annonce une mise en ordre par Arnoulx. Cet écrit pourrait être une copie établie après la mort de Godeau, car il contient les ordonnances de son successeur, Thomassin, à la toute fin[9]. Les instructions mises en ordre par Arnoulx contiennent également une table des matières ; la première page est soignée et imite la page de titre d'un livre imprimé, avec les armoiries de Godeau au centre. De plus, Arnoulx a constitué un morceau du texte en préface, comme dans un ouvrage voué à une diffusion plus large. En effet, dans le G 1287, la

[5] Le synode est tenu pour créer un esprit de corps, mais surtout pour faire comprendre aux clercs leur rôle et leurs obligations pastorales. C'est aussi un des rares moyens de communiquer. Joseph Bergin, *op. cit.*, p. 173. Dans ses analyses des statuts synodaux du XIIIe au XVIIe de Liège et de Namur, Morgane Belin conclut que la tâche de communiquer aux fidèles les lois de l'Église revient aux curés et aux prêtres paroissiaux, les statuts synodaux promulgués par l'évêque étant l'outil central de cette transmission. Morgane Belin, *loc. cit.*, p. 58.

[6] Publié d'abord en *in-octavo*, il est réédité en 1648 chez les mêmes imprimeurs-libraires en *in-duodecimo*, puis en 1660 chez Pierre Le Petit en *in-duodecimo* également.

[7] Archives départementales des Alpes-Maritimes, G 1287, 27 feuillets. Tout au long de cet article, ce document sera nommé « G 1287 ».

[8] Archives départementales des Alpes-Maritimes, G 1289, 176 feuillets. Tout au long de cet article, ce document sera nommé « G 1289 ».

[9] Il y a d'autres marques du décès de Godeau, notamment ce passage après la table des matières : « *Fin Des ordonnances De Monseigneur Antoine godeau vivant Evesque et seigneur de vence decedé dans son palais Espiscopal le 21 Du mois d'avril un jour de Jeudy sur les quatre heures apres midy 1672 luy ayant moy, son vicaire general, quoyque tres indigne administré le dernier sacrement fait la recomandation De l'âme. Cius anima Requies In Pace amen Arnoulx vicaire et official general* », f° 7r. En marge, d'une autre main, il y a cette note : « *Messire Esprit arnoulx prestre du lieu de Seilhans au diocese de frejus a eu lhonneur de posseder la charge de vicaire general de monseigneur godeau Evesque et seigneur de vence durant cinq années completes et entieres scavoir depuis le 20 avril 1667 jusques aux 21 avril 1672 jour de deces dudit Seigneur Evesque son Bienfaicteur.* »

première ordonnance du 18 février 1654 débute par une courte présentation des intentions de Godeau. Il y explique que les ordonnances sont un outil pour instruire les ecclésiastiques sur les devoirs à rendre aux fidèles. Godeau est responsable de leur âme, mais il ne peut en prendre soin lui-même. Par ses ordonnances, il entend faire en sorte que son clergé s'occupe bien des âmes à sa charge, en les instruisant sur les règles à suivre dans leur vie publique et particulière :

> « Comme nous ne pouvons pas rendre ce service a tous nos diocesains, il faut, que puisque vous estes appellés en part de nostre sollicitude pastoralle, vous vous acquittiés vers vos Parroissiens de ce devoir si important, avec la fidelité a laquelle vostre charge vous oblige.[10] »

Ce passage est repris par Arnoulx et inscrit sous le titre de « Preface de ce livre contenant les ordonances faites par monseigneur antoine godeau Evesque de Vence pour le Reglement de son Diocese ». Le texte en question n'avait pas pour objectif de remplir ce rôle de préface que lui a conféré Arnoulx. Il acquiert ainsi un statut particulier, celui d'introduire l'ensemble des ordonnances, en orientant leur lecture. Ce n'est donc pas seulement un document pour archiver les ordonnances, mais bien un document destiné à être montré[11].

Il serait tentant de considérer le document G 1287 comme la version originale des instructions de l'évêque de Vence entre 1654 et 1669, qui auraient été transcrites, complétées et ordonnées par Arnoulx après la mort de Godeau. Toutefois, certains détails ne permettent pas de définir clairement leur statut. Ainsi, le document G 1289 est écrit de la main d'Arnoulx[12], très nette, sauf dans le folio 58, où on constate qu'un paragraphe est de la main du greffier spirituel Deguignes, avec sa signature. De plus, les ordonnances sont signées, d'une main qui ressemble à s'y méprendre à celle de Godeau. Enfin, tout juste après la table des matières, se trouve une section intitulée « Des danses du Rigaudon », qui est un assemblage d'extraits de registres du parlement de Provence du 3 avril 1664 et du 16 janvier 1670, et d'un extrait des registres du conseil privé du roi du 17 février 1671. Le texte constitué en préface vient à la page suivante. Est-ce qu'Arnoulx aurait copié le manuscrit G 1287 en y imitant, parfois, la signature de Godeau et en y insérant un passage rédigé par Deguignes ? Est-ce que le manuscrit G 1289 a été composé du vivant de Godeau, au fur et à mesure, par le vicaire général, qui aurait mis ses ordonnances en recueil avec celles de son successeur après sa mort ? Le statut de ces documents reste difficile à établir de manière précise et aucun autre écrit ne permet d'éclairer ces zones d'ombre. Ce qui est sûr, c'est que ces deux documents contiennent des ajouts aux ordonnances de 1644, qui sont le point de départ des instructions adressées aux ecclésiastiques de Vence[13].

Les ordonnances synodales sont étroitement liées aux visites pastorales, ce sont leurs compléments. Écrites par les évêques, ces instructions sont le résultat d'une analyse des

---

[10] Archives départementales des Alpes-Maritimes, G 1287, f° 1v et G 1289, f° 10v.

[11] Frédéric Meyer mentionne le cas de Grenoble, où les papiers diocésains, tels que les procès-verbaux des visites pastorales, les pouillés et les ordonnances synodales, ont été conservés à partir du XVIIIe siècle avec les livres de la bibliothèque de l'évêque. *La Maison de l'évêque. Familles et curies épiscopales entre Alpes et Rhône (Savoie – Bugey – Lyonnais – Dauphiné – Comtat Venaissin) de la fin du XVIe à la fin du XVIIIe siècle*, Paris, Honoré Champion, 2008, p. 189.

[12] Il est possible de l'identifier en la comparant avec un autre document des Archives départementales des Alpes-Maritimes, le G 1361, où se trouve un manuscrit intitulé *Estat Du Dioceze De Vence Soubs Monseigneur L'Evesque Godeau*, qui porte la mention « *Par le soin et travail de Messire Arnoulx son vicaire General* ». La main d'écriture est la même que pour le document G 1289.

[13] Archives départementales des Alpes-Maritimes, G 1287, f° 10r : « *Addition aux statuts et ordonnances sinodalles faictes par monde seigneur levesque de vence imprimes a paris lan mil six cens quarante quatre* » ; Archives départementales des Alpes-Maritimes, G 1289, f° 10v-11r : « *Nous avons confirmé, et confirmons /11/ tous les statuts faits par nos predecesseurs en leurs synodes, Et avons ordonné, que ceux que nous avons fait publier, et imprimer en l'année 1644 seront gardés par tous les prieurs, vicaires, curés, secondaires, et clercs de nostre diocese de Vence, selon leur forme, et teneur, Et soubs les peines y contenuës, et nul ne pourra estre admis a aucun benefice, qui ayt charge d'ame, ny a aucune cure, ou secondairie, qu'il n'ayt ledit livre, pour se gouverner tant en ses fonctions publiques, qu'en sa vie particuliere, comme nous l'avons marqué* ».

informations recueillies lors des visites pour résoudre les problèmes du diocèse[14]. Il y a un mouvement entre le constat sur le terrain, qui mène aux ordonnances synodales, dont le respect est contrôlé lors des visites pastorales. Celles-ci sont le lieu d'une enquête sur les besoins des paroisses, mais aussi une manière de s'informer du bon exercice des fonctions curiales. La visite se conclut généralement par des ordonnances et des recommandations pour régler les problèmes particuliers de la paroisse. Ainsi, lors du synode, l'évêque va s'appuyer sur les procès-verbaux des visites effectuées pour construire ses instructions aux ecclésiastiques de son diocèse[15]. Les synodes sont une réunion de l'ensemble des prêtres et curés ayant charge d'âmes dans le diocèse, qui est à la fois un lieu de consultation et d'instruction. Il s'agit d'un instrument traditionnel de réforme du clergé du concile de Trente[16], qui sert à montrer la puissance de l'évêque : par la convocation des ecclésiastiques et par la publication de ses ordonnances, qui servent à encadrer leurs pratiques. Des ordonnances peuvent également être produites à d'autres moments qu'au synode ; elles sont alors publiées et affichées dans les paroisses et parfois répétées lors du synode suivant.

Le gouvernement du diocèse repose en grande partie sur ces ordonnances synodales, qui résultent d'un travail intellectuel et d'un travail d'écriture notables. En effet, Godeau procède à une analyse des besoins et des problèmes particuliers de chacune des paroisses. Il en produit des instructions, qui touchent à l'ensemble de son diocèse ; les discussions lors des synodes portent sur des sujets généraux, mais aussi sur des questions très locales[17]. Ces questions locales sont traitées et débouchent sur des suggestions plus générales, pour ne pas enfermer le propos dans le règlement de litiges particuliers. On assiste ainsi à une production de théorie, qui passe par un travail de généralisation[18]. De l'ordonnance énoncée lors de la visite pastorale, qui répond à un besoin précis, Godeau en fait des ordonnances plus larges, qui ne sont pas exemptes d'effets de style et de démonstration d'érudition. Par exemple, en ce qui concerne le respect dû au lieu de l'église, on retrouve des ordonnances où l'évêque mobilise les conciles, particulièrement ceux de Lyon sous Grégoire X et celui de Trente, les capitulaires de Charlemagne, les synodes de France provinciaux et diocésains, les ordonnances des rois, le tout avec dans un style élégant :

> « Tous les saints peres ne parlent jamais avec tant de vehemence, que contre ceux qui les profanent, ou qui sont si temeraires, que de n'y garder par la modestie exterieure, en leur contenance, en leur gestes, ou en leur paroles […] C'est pourquoy marchant sur leur traces, apres avoir remis nostre Eglise cathedrale en une forme plus seante qu'elle n'estoit au paravant, nous vous conjurons d'y entrer desormais, et y conserver avec une nouvelle reverence //38r// Souvenez vous que c'est le temple du Dieu vivant […] Hommes demeurés y donc avec une convenance sy grande et si devote, gardes y un silence si religieux, femmes

[14] Michael Hayden et Malcolm Greenshields, « Les Réformations catholiques en France : le témoignage des statuts synodaux », dans *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, volume 48, n° 1 (janvier-mars, 2001), p. 8. La visite sert également de point de repère pour le prélat. Elles constituent un lieu de contrôle de l'exécution des ordonnances de l'évêque. Selon leur application, l'évêque renouvelle son ordonnance ou en produit une nouvelle. Joseph Bergin, *op. cit.*, p. 179.

[15] Bernard Hours, « Autorité épiscopale, légitimité des curés : les synodes diocésains à Lyon aux XVIIe et XVIIIe siècles », dans Marc Aoun et Jeanne-Marie Tuffery-Andrieu (dir.), *Conciles provinciaux et synodes diocésains du concile de Trente à la Révolution française. Défis ecclésiaux et enjeux politique ?*, actes du colloque tenu à Strasbourg les 4 et 5 mai 2009, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2010, p. 327.

[16] Michael Hayden et Malcolm Greenshields, *loc. cit.*, p. 8. Les prescriptions épiscopales ne sont pas nouvelles, elles s'appuient sur le concile de Trente, les conciles provinciaux, nationaux où des ouvrages d'autorité des Pères de l'Église. Bernard Dompnier, *loc. cit.*, p. 367.

[17] Philippe Martin, *loc. cit.*, p. 129.

[18] Dinah Ribard, « Le travail intellectuel : travail et philosophie, XVIIe-XIXe siècle », dans *Annales. Histoire, Sciences sociales*, n° 3 (2010), p. 715-742. Les ordonnances demandent en effet un long travail en amont, afin d'être énoncées brièvement et clairement. Jeanne-Marie Tuffery-Andrieu, « Conclusion », dans Marc Aoun et Jeanne-Marie Tuffery-Andrieu (dir.), *Conciles provinciaux et synodes diocésains du concile de Trente à la Révolution française. Défis ecclésiaux et enjeux politique ?*, actes du colloque tenu à Strasbourg les 4 et 5 mai 2009, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2010, p. 408.

entres y si modestement habillées, soyés y couvertes si honnestement pour les respects des Anges de Dieu, comme dit St Paul […] »[19]

Dans les procès-verbaux de visites pastorales, au contraire, Godeau privilégie des ordonnances qui ont une forme très sobre : il interdit d'étendre du blé ou du fumier à proximité, préconise de tenir les portes fermées afin que le bétail n'y entre pas. L'évêque énonce ce qui doit être fait, simplement et sans déployer des marques d'érudition.

Les ordonnances sont généralement diffusées lors des synodes, puis parfois délivrées par écrit, à l'état imprimé ou manuscrit[20]. Leur forme initiale est donc orale, puisqu'elles sont publiées lors d'une assemblée d'ecclésiastiques. Qu'est-ce que le passage des instructions orales à l'écrit manuscrit produit sur le discours ? Si le passage de la voix à l'encre fixe, enregistre et archive la puissance de l'évêque, c'est également une manière de toucher efficacement les ecclésiastiques, qui ne peuvent prétendre à l'ignorance des règles prescrites. De plus, la mise en écriture du discours oral implique une opération de synthèse de la pensée, des discussions entre les participants au synode. On n'enregistre que la voix de l'évêque et on évacue les possibles résistances rencontrées au cours de l'assemblée synodale. En effet, comme il a été mentionné, le synode doit aussi être un lieu de consultation. Or, les cahiers d'ordonnances ne témoignent pas des discussions, qui peuvent avoir été vives, autour de certains sujets. C'est un écrit lisse, qui montre à la fois les problèmes et les moyens concrets pour les résoudre ; il donne accès à l'orientation pastorale de l'évêque, sans que sa mise en application et même sa simple réception soient accessibles. Il produit l'autorité de l'évêque, sans représenter ses possibles remises en cause. Il est intéressant aussi de s'interroger sur les écrits qui sont préparés pour le synode. Est-ce que Godeau écrit un texte qu'il lit devant les ecclésiastiques ? Est-ce que ce texte est ensuite retranscrit dans le cahier ? Est-ce que les ordonnances manuscrites – le document G 1287 – constituent le document qui a servi à Godeau durant le synode ? Cela signifierait ainsi des passages de la forme écrite à la forme orale, puis un retour à la forme écrite. L'absence de documents entourant la tenue des synodes de Godeau empêche de répondre à ces questions. Il n'en demeure pas moins que ces instructions et ordonnances synodales forment un écrit destiné à instruire, et par cette action, à exercer son autorité sur l'ensemble de son clergé, en imposant des règles sur les pratiques curiales et sur la vie particulière des ecclésiastiques.

En ce qui concerne les *Ordonnances synodales* de 1644, leur particularité par rapport aux ordonnances de Vence réside dans leur forme, imprimée. Cette pratique de faire imprimer les ordonnances n'a rien d'exceptionnel, même dans des diocèses plutôt éloignés des centres culturels où sont concentrées les imprimeries et les librairies[21]. À titre d'exemple, Pierre de Camelin, évêque de Fréjus en même temps que Godeau, fait également imprimer à Aix en 1646 un cours de prônes et d'instructions pour les dimanches et jours de fêtes qu'il avait fait « *comme son ami Godeau, imprimer et distribuer aux prêtres, surtout à ceux qui n'étaient pas capables de prêcher*[22] ». En ce qui concerne les statuts synodaux imprimés, ils acquièrent une cohérence,

[19] Archives départementales des Alpes-Maritimes, G 1289, f° 37v-38r. Les exemples sont assez fréquent, on note aussi une référence à saint Paul et à Tertullien en ce qui concerne le sacrement du mariage, f° 27r-28v ; sur l'honneur et le respect aux cimetières, Godeau s'appuie sur les lois romaines et les empereurs Théodose et Valentinien, f° 39r-39v.

[20] Selon l'enquête de Michael Hayden et Malcolm Greenshields, la majorité des statuts synodaux sont imprimés et distribués dès la seconde moitié du XVe siècle. Michael Hayden et Malcolm Greenshields, *loc. cit.*, p.10. Dans le cas des diocèses de Grasse et de Vence, en l'absence de presse, cela devait être des exemplaires manuscrits – dont il n'y a pas de traces aujourd'hui. Certaines ordonnances sont envoyées aux curés et vicaires du diocèse pour être lues au prône, et d'autres pour être affichées sur la porte des églises. Voir le document G 1289, f°28v : « […] et afin que personne ne pretende cause d'ignorance de nostre presente ordonnance, Elle sera publiée aux prosnes de nos parroisses, et affichées aux portes des Eglises. »

[21] Selon Bergin, ce genre de publication se fait surtout jusque dans les années 1630, puis dans les années 1650-1680. Joseph Bergin, *op. cit.*, p. 174.

[22] Hyppolite Espitalier, *Bulletin de la société d'études de Draguignan*, t. XXII, 1898-1899, p. 42. Imprimé chez les David, il ne reste pas de trace de ce recueil de Camelin mais Espitalier l'a trouvé mentionné dans les procès-

une mise en ordre qui les décontextualise partiellement. L'ouvrage en lui-même a pour fonction d'instruire les ecclésiastiques, comme les ordonnances manuscrites du diocèse de Vence. Pour autant, dans le cas de l'ouvrage de 1644, il s'agit d'une littérarisation de ce type d'écrits exercitifs. Publiées en format *in-octavo*, qui est traditionnellement donné aux ouvrages littéraires, les *Ordonnances synodales* s'ouvrent sur un « Discours fait au Synode tenu à Grasse, Sur la publication des Instructions et Ordonnances Synodales ». Ce discours est nécessaire pour appréhender le contenu du livre. La prise de parole s'effectue d'abord à la première personne du pluriel. S'adressant aux membres de son clergé, Godeau semble parler en leur nom, s'unissant à eux :

> « Puis qu'il a pleu au souverain Evesque de nos ames, au Pontife eternel selon l'ordre de Melchisedech, qui est Saint, impollu, innocent, et separé des pecheurs, de nous élever à la participation de son Sacerdoce, et de nous donner pour son Espouse, l'Eglise qu'il a purifiée par une eau salutaire, et sanctifiée par la parole de vie, afin qu'elle fust sans taches, et sans rides devant ses yeux, et digne du mariage indissoluble qu'il a contracté avec elle : Nous dis-je, qui pouvons veritablement dire, qu'entre les pecheurs nous tenons le premier rang […] »[23].

Plus loin, il mentionne « *nôtre Diocese* », ce qui contribue à créer une unité derrière cet espace géographique, à une époque où l'attachement au diocèse n'est pas nécessairement fort[24]. Par la suite, Godeau s'adresse à un vous qui n'est pas identifié, ni dans le texte, ni dans le titre du discours : s'agit-il de son clergé ou du clergé en général ? Il prend également la parole en disant « *je* ». Ainsi, après avoir expliqué le travail et les études effectués pour écrire ce livre – à la première personne du pluriel – il présente le rôle qu'il a joué dans l'élaboration de l'ouvrage, à la première personne du singulier : « *Je ne dis quasi rien de moy-mesme* ». Godeau se cantonne au rôle de medium. Un « *nous* », qui n'est pas identifié, a lu les livres de discipline ecclésiastique, les anciens et les nouveaux conciles, pour produire un corps d'ordonnances ; un « *je* » a ordonné et effectué le travail d'écriture, a produit une œuvre. Il y a un « *nous* » indéterminé qui étudie les écrits savants et érudits et un « *je* » auteur, Godeau.

Le prélat ne présente pas cet ouvrage comme le fruit de son travail sur le terrain, lors de ses visites pastorales. Comme il a été rappelé précédemment, ces visites sont un moment de collecte de renseignements sur les problèmes particuliers des paroisses, qui sont utilisés lors des synodes pour produire des ordonnances pour l'ensemble du diocèse. Dans le cas de l'ouvrage de Godeau de 1644, la pastorale aurait été élaborée à partir de savoirs théoriques – les écrits étudiés – et ne relèverait pas de l'accumulation de savoirs pratiques. Ce qui est mentionné très clairement, c'est l'usage qui doit être fait de ces ordonnances. Godeau les met entre les mains des membres du clergé, afin d'une part, de leur expliquer les principales matières ecclésiastiques, et d'autre part, afin que ces mêmes membres du clergé sachent comment les enseigner au peuple. Il s'agit donc d'un écrit qui transmet à la fois un savoir et la manière de présenter ce savoir. Godeau insiste dans ce discours sur l'importance de l'enseignement au peuple. Il exhorte les ecclésiastiques à le faire : « […] *et si vous enseignez, vôtre thrône sera élevé dans le Ciel au-dessus des autres* […] ». En outre, il offre aux prêtres, curés et vicaires, ceux qui ont charge d'âmes dans les paroisses, un accès à un savoir sacré, la doctrine et les préceptes de l'Église. Ce savoir n'est pas de Godeau, qui n'est que l'auteur, responsable du bien-dire de ce savoir.

---

verbaux de visite pastorale de 1648. *Idem.* Dans le cas de Godeau, ses ordonnances ont été publiées à Paris ; on y voit le signe d'une diffusion plus large que le seul espace du diocèse de Grasse.

[23] *Ordonnances synodales*, 1644, discours non-paginé.

[24] Frédéric Meyer, « Les élites diocésaines en Savoie à la fin du XVIIe siècle », dans *Rives méditerranéennes* [En ligne], 32-33 | 2009, mis en ligne le 15 février 2010, consulté le 26 mars 2014. URL : http://rives.revues.org/2963. Ce « *nous* » va également prendre un autre sens, lorsque Godeau l'utilisera pour parler de ceux à la tête de ceux à qui il s'adresse : « *Puis que nous sommes vostre teste, nous serons bien-aises de vous inspirer le mouvement et la vie* […] ». Dans cet extrait, Godeau semble plutôt employer un nous qui regroupe les évêques.

Ce rapport à l'instruction est fortement présent dans les écrits de l'évêque de Grasse et de Vence, ce dernier ne cherchant pas à produire un savoir sur la doctrine, mais un savoir-dire la doctrine ; il cherche à donner au public un ouvrage où les matières ecclésiastiques sont présentées de façon agréable. L'épître dédicatoire aux Grassois dans la *Paraphrase sur les epistres canoniques* (1640) est également éloquente à ce sujet. Godeau y écrit :

> « Pour moy je ne fais que la fonction d'interprete, je ne mesle point le faux alloy de mes pensées à l'or prétieux de leur doctrine celeste, et si j'adjouste quelques paroles, c'est seulement afin de soûder les matieres. Mon stile est simple, et le principal soin que j'ay pris en ce travail, a esté d'éviter // tous les ornemens qui les eussent corrompuës, au lieu de les embelir »[25].

Ainsi l'évêque de Grasse est producteur d'un discours littéraire sur la doctrine chrétienne, puisqu'il donne au public un ouvrage où les matières ecclésiastiques sont présentées de manière belle et simple.

Afin d'appréhender les pratiques d'écriture dans le cadre du gouvernement d'un diocèse, il s'est agi d'étudier la construction et les desseins des écrits d'un évêque adressés aux ecclésiastiques de ses diocèses. Le cas étudié, Antoine Godeau, évêque de Grasse et de Vence, a révélé deux types d'écrits : exercitifs et littéraires. En effet, les procès-verbaux des visites pastorales contiennent les prémices des ordonnances synodales, qui sont produites pour régler la conduite du clergé. Il importe de saisir ces ordonnances pour ce qu'elles sont, des actes de procédure, des jugements qui sont susceptibles d'appel devant le Parlement[26]. Les instructions et les ordonnances de Godeau sont plus que des écrits pour encadrer, puisqu'ils servent au prélat à affirmer sa puissance en définissant les conduites et les pratiques autorisées dans son diocèse. Pour autant, les ordonnances et instructions synodales sont également des lieux où le prélat démontre ses compétences de plume, dans l'ouvrage imprimé mais également dans les documents manuscrits. En effet, il produit un discours qui transmet un savoir et un savoir-dire. Il ne se fait pas producteur de doctrine, mais il la communique dans une forme agréable et simple aux ecclésiastiques de ses diocèses. Ces écrits participent à l'apostolat par les lettres de l'évêque de Grasse et de Vence, qui utilise ses compétences d'auteur pour gouverner.

Ce que le cas de Godeau révèle, c'est une conception de l'action épiscopale par l'écrit. L'homme de plume, maîtrisant les codes du bien-dire, participe à l'exercice du pouvoir spirituel. Il s'avère possible d'être à la fois évêque et poète, ces deux statuts n'entrant pas en concurrence. L'auteur a ainsi sa place dans le gouvernement spirituel d'un diocèse.

Sources manuscrites

Ordonnances manuscrites du diocèse de Vence de 1654 à 1669, Archives départementales des Alpes-Maritimes, G 1287, 27 feuillets.

Table des ordonnances de Monseigneur Godeau Evesque de Vence, recueillies et mises en ordre par messire Arnoulx son vicaire official general depuis l'année 1667 jusques en l'année 1672, Archives départementales des Alpes-Maritimes, G 1289, 176 feuillets.

[25] Antoine Godeau, « Epistre a Messieurs les Diocesains de Grasse », *Paraphrase sur les epistres canoniques*, a Paris Chez la Veuve J. Camusat, ruë St Jacques a la Toyson d'or, 1640, non-paginée. Le *Discours sur les ordres sacrez* (1653), publié également dans un format littéraire, en *in-duodecimo*, révèle aussi comment l'action pastorale lettrée de Godeau sert à enseigner la matière, tout comme la manière de transmettre et dire cette matière. Dans la préface, rédigée à la première personne, le prélat présente l'importance de l'enseignement des ecclésiastiques, qui sont responsables du salut des âmes des fidèles. C'est ce qui l'a poussé à étudier « *les Livres qui traitent d'un sujet si important [l'instruction des ecclésiastiques], avec beaucoup de soin & de travail, afin de m'instruire le premier, & apres m'estre rempli d'une doctrine si necessaire, de la pouvoir communiquer à ceux qui en ont besoin.* » *Idem.*

[26] Oswald Baudot, « L'oblation de la ville de Grasse à la Vierge, 1638 », dans *Annales de la Société scientifique et littéraire de Cannes et de l'arrondissement de Grasse*, tome XL (1995), p. 100.

Estat Du Dioceze De Vence Soubs Monseigneur L'Evesque Godeau, Archives départementales des Alpes-Maritimes, G 1361.

Sources imprimées

Godeau (Antoine), « Epistre a Messieurs les Diocesains de Grasse », *Paraphrase sur les epistres canoniques*, a Paris Chez la Veuve J. Camusat, ruë St Jacques a la Toyson d'or, 1640, non-paginée.

– *Ordonnances et Instructions synodales et Exercices de Pieté pour la direction des Confreres et Confrairies du Tres Saint Sacrement erigées dans le diocese de Grasse*, Paris, Veuve Jean Camusat et Pierre Le Petit, 1644.

– *Discours fait aux Confreres Penitens de la Ville de Grasse à la publication de leurs nouveaux statuts*, Paris, Pierre Le Petit, 1651.

– *Ordonnances, Instructions et Prieres pour les Confreres Penitens du Diocese de Grasse et de Vence*, Paris, Pierre Le Petit, 1652.

– *Discours sur les ordres sacrez*, Paris, Pierre Le Petit, 1653.

– *Morale chrestienne pour l'instruction des curez et des prestres du diocese de Vence*, Paris, Jacques Estienne, 1710 (manuscrit en 1671).

Bibliographie

Baudot (Oswald), « L'oblation de la ville de Grasse à la Vierge, 1638 », dans *Annales de la Société scientifique et littéraire de Cannes et de l'arrondissement de Grasse*, tome XL (1995), p. 99-114.

Belin (Morgane), « Les statuts synodaux : un outil au cœur de la transmission de la loi de l'Église aux pasteurs et à leurs fidèles (XIIIe-XVIIe siècles) », dans *Revista crítica de Derecho Canónico Pluriconfesional*, n° 1 (avril 2014), p. 27-58.

Bergin (Joseph), *Church, Society and Religious Change in France, 1580-1730*, New Haven, Yale University Press, 2009.

Espitalier (Hyppolite), « Pierre de Camelin (1637-1654) », dans *Bulletin de la société d'études de Draguignan*, tome XXII, 1898-1899, p. 34-54.

Hayden (Michael) et Greenshields (Malcolm) « Les Réformations catholiques en France : le témoignage des statuts synodaux », dans *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, volume 48, n° 1 (janvier-mars, 2001), p. 5-29.

Hours (Bernard) « Autorité épiscopale, légitimité des curés : les synodes diocésains à Lyon aux XVIIe et XVIIIe siècles », dans Marc Aoun et Jeanne-Marie Tuffery-Andrieu (dir.), *Conciles provinciaux et synodes diocésains du concile de Trente à la Révolution française. Défis ecclésiaux et enjeux politique ?*, actes du colloque tenu à Strasbourg les 4 et 5 mai 2009, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2010, p. 317-334.

Jouhaud (Christian), *Les pouvoirs de la littérature*, Paris, Gallimard, 2000.

Martin (Philippe) « Entre pastorale et politique : le synode diocésain à Toul », dans Marc Aoun et Jeanne-Marie Tuffery-Andrieu (dir.), *Conciles provinciaux et synodes diocésains du concile de Trente à la Révolution française. Défis ecclésiaux et enjeux politique ?*, actes du colloque tenu à Strasbourg les 4 et 5 mai 2009, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2010, p. 127-141.

Meyer (Frédéric), « Les élites diocésaines en Savoie à la fin du XVIIe siècle », dans *Rives méditerranéennes* [En ligne], 32-33 | 2009, mis en ligne le 15 février 2010, consulté le 26 mars 2014. URL : http://rives.revues.org/2963.

Meyer (Frédéric), *La Maison de l'évêque. Familles et curies épiscopales entre Alpes et Rhône (Savoie – Bugey – Lyonnais – Dauphiné – Comtat Venaissin) de la fin du XVIe à la fin du XVIIIe siècle*, Paris, Honoré Champion, 2008.

Ribard (Dinah), « Le travail intellectuel : travail et philosophie, XVIIe-XIXe siècle », dans *Annales. Histoire, Sciences sociales*, n° 3 (2010), p. 715-742.

Schapira (Nicolas), « Le poète évêque, le moine, le financier et l'académicien : les usages de l'épistolarité au XVIIe siècle », dans *Revue de synthèse*, 6e série, n° 1-2 (2007), p. 141-164.

– *Un professionnel des lettres au XVIIe siècle : Valentin Conrart, une histoire sociale*, Paris, Champ Vallon, 2003.

Tuffery-Andrieu (Jeanne-Marie), « Conclusion », dans Marc Aoun et Jeanne-Marie Tuffery-Andrieu (dir.), *Conciles provinciaux et synodes diocésains du concile de Trente à la Révolution française. Défis ecclésiaux et enjeux politique ?*, actes du colloque tenu à Strasbourg les 4 et 5 mai 2009, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2010, p. 405-411.

THÉÂTRE ET MUSIQUE À NICE, D'APRÈS UN DOCUMENT DE 1757

Simonetta TOMBACCINI VILLEFRANQUE

Avec les minutes notariales, les documents judiciaires constituent la principale source archivistique pour l'histoire des mentalités, grâce aux informations recueillies, pour les besoins des enquêtes, lors de contentieux civils et criminels. Dans les dossiers de procédure, les procès-verbaux d'audition de témoins, d'expertise et descente sur les lieux, les secrétaires et greffiers ont consigné une multitude d'éléments qui permettent de découvrir des pans de vie quotidienne, des données démographiques, des mœurs locales, voire des pratiques linguistiques, méconnus ou négligés par nombre de reconstructions historiques. Des éléments d'autant plus précieux pour les époques anciennes, quand la dispersion ou l'absence de documentation imprimée s'ajoute à la pénurie d'archives familiales. Le fonds de la préfecture de Nice – juridiction intermédiaire entre le Sénat et les juges inférieurs du comté, reposant sur la figure d'un magistrat unique, le préfet – pallie quelque peu ces lacunes. Et même s'il n'y a pas de comparaison possible avec celui de la cour souveraine, compte tenu de son prestige et de ses compétences exclusives, il recèle néanmoins des renseignements non négligeables, de par son ancienneté par exemple, remontant probablement au XIIIe siècle, du moins si l'on prête foi à un document provenant de l'*Archivio di Stato* de Turin, qui précise les noms des préfets et les dates de leur nomination depuis 1257[27]. Malheureusement les vicissitudes de l'histoire et l'incurie des hommes ont condamné à la disparition la majeure partie de ces archives. Ne restent aujourd'hui que des bribes, échantillon fruit du hasard et par là non-représentatif, où cependant l'historien peut avoir la chance de dénicher des pièces d'une teneur et d'un intérêt insoupçonnables.

C'est le cas d'un inventaire, rédigé le 9 décembre 1757 par le *scrivano giurato* (commis aux écritures assermenté) Jean-François Dettat, conservé dans un cahier intitulé : « Registre des exécutions et autres actes soumis à l'insinuation »[28]. Il contient en fait des saisies effectuées à l'instigation de créanciers, après un procès en bonne et due forme, conclu par une sentence en leur faveur. Ainsi, ce 9 décembre, dans le bureau du scribe se présente le consul de la république de Gênes Honoré Falchi, originaire de La Bollène, qui, fort d'une ordonnance obtenue à l'encontre de son débiteur, Jérôme Cordella, demande de faire procéder à des exécutions pour la valeur de 140 sequins et 985 lires[29]. Les voilà donc, en compagnie du sergent royal François Massone et d'un expert, désigné en la personne du peintre Guillaume Thaone, se transportant dans la maison de Cordella, afin d'estimer et séquestrer ses biens, là où, en dépit d'un « habit vert de diable Maufort » et d'un « gilet de couleur turquoise garni de rouge et de faux argent », les hardes ne suffisent pas à couvrir la somme réclamée. Force est de chercher ailleurs et, comme Cordella exerce le métier d'*impresario*, ce beau monde se retrouve, le lendemain, au théâtre qui, à cette date, est situé « dans la vieille église des Pères de Saint-François-de-Paule », à proximité de l'endroit où sera construite par la suite la chapelle du Gonfalon, un édifice sécularisé depuis que les Pères, en février 1740, en ont sollicité l'aliénation au roi, dans le but de réunir des moyens financiers pour édifier leur nouveau couvent dans le quartier de la *Vila nova*[30]. S'agit-il du même théâtre qui a érigé en 1752[31] ? C'est fort probable ; en tout cas l'information, surprenante, mérite d'être signalée : les Niçois n'ont pas attendu l'arrivée des Anglais, ni l'initiative de la famille Alli Maccarani, reprise à la veille de la Révolution par la

[27] Arch. dép. Alpes-Maritimes, città e contado, Paesi, mazzo 6, document 20.

[28] Arch. dép. Alpes-Maritimes, fonds de la Préfecture de Nice, 2 B 38, mandats exécutifs.

[29] Dans un autre registre de mandats exécutifs, à la date du 27 septembre 1757, on constate que Jérôme Cordella avait un second procès avec un nommé Antoine Cardellari, toujours pour dettes, qui réclamait un mandat « sur les effets et meubles nécessaires audit Cordella pour l'exercice des représentations du théâtre ».

[30] La rue où se trouvaient l'église et le couvent des Pères minimes, appelée jadis « Saint-François-de-Paule », après la construction de la chapelle du Gonfalon prit le nom de « Sainte-Croix », mais, encore en 1788, des Niçois empruntent la vieille dénomination ; voir à ce sujet Arch. dép. Alpes-Maritimes, 2 B 25, procédure opposant Margherita Lubonis à Felice Clerissi.

[31] Un contentieux, paru devant le Consulat de commerce et de mer, atteste que le sieur Emmanuel Ghidiglia avait reçu 129 lires de Pierre Revello pour la fourniture du bois et la rétribution des journées employées en tant que « *mastro di bosco* » (menuisier) dans la construction d'un théâtre ; à ce propos Arch. dép. Alpes-Maritimes, 3 B 45, 3 février 1752.

société des quarante nobles, pour disposer d'un établissement où s'octroyer des instants de délassement.

Les objets confisqués, au moment de la descente sur les lieux, confirment la destination du local. Et pour commencer les costumes, détaillés avec soin par le secrétaire, parmi lesquels « un habit de femme à l'héroïque, garni de faux argent », « un corsage en toile à la turque », « quatre masques avec trois chapeaux attachés ». Suit le mobilier destiné au décor de la scène, dont « un canon en bois blanc peint de noir », un four, un puits et « *una mastra* », à savoir pétrin, « cinquante feuillets de papier doré représentant un trône », également en carton, « tous ces effets servant à l'usage de danseur et de théâtre », sans oublier « un clavecin en bois blanc avec ses pieds ». La musique règne effectivement sur les planches de Jérôme Cordella qui, en brave *impresario* transalpin, posséde un petit trésor de partitions, éditées en majorité à Florence et évaluées par le maître de musique Joseph Battelli, « attendu la notoire incompétence en matière musicale du sieur Guillaume Thaone ». La valeur historique d'un inventaire de ce genre, par ailleurs rarissime dans les archives sardes, impose sa transcription intégrale et traduction, à toutes fins utiles.

« Et d'abord une partition intitulée *La donna capricciosa* (La femme capricieuse) avec ses airs et cavatines, 4 sequins, Florence.

Autre partition *La Damigella* (La demoiselle) avec ses airs et cavatines, 4 sequins, Florence.

Autre partition *Il cicisbeo impertinente* (Le sigisbée impertinent) avec ses airs et cavatines, 4 sequins, Florence.

Autre partition *Le virtuose ridicole* (Les vertueuses ridicules) avec ses airs et cavatines, 4 sequins, Florence.

Autre partition *Il filosofo di campagna* (Le philosophe de campagne) avec ses airs et cavatines, 4 sequins, Florence.

Partition *Il re pastore* (Le roi berger), 3 sequins, Florence.

Partition *Ariano Tessio*, 3 sequins, Florence.

Partition *Ezio*, 3 sequins, Florence.

Partition *La Faostina*, 3 sequins, Florence.

Partition *La Flavia*, 2 sequins, Florence.

Partition *La maestra* (la maîtresse), 3 sequins, Florence.

Partition *Oratorio*, 4 sequins, Florence.

Partition *Il fratte inamorato* (sic) (Le moine amoureux), 4 sequins, Florence.

Partition *Finto turcho* (sic) (Le faux turc), 3 sequins, Florence […].

Un *Te deum*, avec ses parties en musique, 2 sequins, Florence.

Une messe avec ses airs et cavatines, 4 sequins, Florence.

Autre messe, le credo, avec ses cavatines, 6 sequins, Florence.

Un motet, 2 sequins, Florence.

Autre motet, 2 sequins, Florence.

Autre motet, 2 sequins, Florence.

Un hymne, 2 sequins, Florence.

Une cantate avec ses cavatines, 3 sequins, Florence.

Autre cantate, 3 sequins, Florence.

Partitions volantes de musique, 1,5 sequin, Florence.

Les solfèges de Leo, 3 lires, de Piémont.

Un *confiteor*, 1 sequin, Florence.

Un *Dixit de Feo*, 4 lires, Piémont.

Dix airs variés, 10 lires, Piémont.

Un *Magnificat* en musique, 1 sequin, Florence.

Une pastorale, 6 lires, Piémont.
Un livre de sonates pour clavecin, 6 sequins, Florence.
Cinq livres de contrepoints, 25 lires, Piémont ».

Est-il nécessaire de souligner l'importance de cette énumération ? Il y a là les œuvres – parmi lesquels maints opéras bouffes – des musiciens italiens les plus réputés du siècle des Lumières. Giambattista Pergolesi n'a-t-il pas composé le *Frate innamorato* ? Nicolo' Piccinni n'est-il pas l'auteur du *Finto turco* et du *Re pastore*? Et Baldassarre Galuppi, sur des livrets de Carlo Goldoni, n'a-t-il pas à son actif les *Virtuose ridicole* et le *Filosofo di campagna* ? Ne manque pas non plus un représentant de l'école allemande, Georg Friedrich Haendel, dont l'opéra *Ezio* réjouissait les mélomanes d'Europe. Il y a aussi quantité d'oratorios, cantates, motets et autres magnificat, aux sonorités tout autant luxuriantes, sinon sensuelles. Ce sont, certes, les grandes heures de la musique baroque et Nice, malgré ses dimensions modestes et une population d'à peine 16 000 habitants, marche sur les brisées des capitales. Le goût pour le *bel canto*, que d'aucuns reconnaîtront aux autochtones, s'était d'ores et déjà manifesté. Ce document d'archives, de par sa nature administrative, en est un témoignage indéniable.

Et dire que, une décennie ou deux plus tard, des voyageurs – tel Tobias Smollett qui en est l'incarnation la plus caractéristique – épinglent le provincialisme des Niçois, dénoncent leur ignorance, déplorent la rareté des librairies publiques et la carence des bibliothèques privées, croyant pénétrer dans les replis secrets d'une ville, au bout d'un séjour de quelques mois et par le biais de connaissances, glanées au cours de conversations mondaines. En réalité, ces visiteurs, étrangers par leurs origines, langue et culture, ont tendance à extrapoler du particulier au général, à mesurer les institutions et les coutumes des pays traversés avec le mètre de leurs inévitables préjugés. De la sorte, leurs récits valent pour ce qu'ils sont : des instantanées immortalisant le spectacle d'une rue ou un festin campagnard, vus à travers le filtre d'un regard subjectif.

QUELQUES NOTES SUR LA LANGUE D'UN NOTAIRE AUBAGNAIS À L'ORÉE DU XIXE SIÈCLE. LA PRÉSENCE DU PROVENÇAL DANS SES ÉCRITS

Roger KLOTZ

Depuis l'Édit de Villers-Cotterêts, le pouvoir s'est efforcé de réduire les langues régionales, voire de les anéantir. Nous nous sommes donc demandé, dans cette perspective, quelle pouvait être la langue d'un notaire de la région marseillaise au tout début du XIXe siècle. Nous avons pu étudier, aux Archives départementales des Bouches-du-Rhône, le minutier de Maître Colomb, notaire à Aubagne, dont nous avons plus particulièrement étudié les trente premières pages, rédigées en l'An X de la République (1801)[32].

Nous trouvons d'abord des expressions qui correspondent au vocabulaire des actes notariés. Nous avons ainsi relevé l'expression suivante : « *Aux écritures de Martinat, notaire de cette commune…* ». Dans le *Trésor du Félibrige*, Mistral présente cette formule comme la traduction du Provençal. Il donne l'exemple suivant : « *Rèire Mercurin, noutàri… Aux écritures de Mercurin, notaire* »[33]. Une construction proche du provençal se trouve dans l'acte de naissance de Jassuda Bédarride, maire d'Aix-en-Provence en 1848, né à Cavaillon en 1793 ; l'acte de naissance s'appuie sur un document « *qui se trouve* ***rèires*** *le gref de la maison commune* »[34]. C'est peut-être que, au tournant des deux siècles, l'abandon du Provençal a pour conséquence l'éclosion d'un Français régional, de ce qu'on peut appeler une forme de « francitan ».

Nous avons également relevé dans le minutier aubagnais le mot arrentement transposé en provençal en « *arrentamen* ». On trouve encore l'expression : « [*La comparante*] *a vendu et* ***désemparé*** *à Louis Barthélemy … la moitié d'une propriété d'une propriété de terre.* » Le mot « *désemparé* » vient du Provençal « *desempara* », au sens de céder. Nous découvrons ici la notion de vocabulaire calque : le Français reproduit, comme en le décalquant, un mot provençal en se contentant de le franciser.

On trouve enfin dans un testament l'expression « *sain d'esprit, mémoire et entendement, même de corps* ». Mistral donne, dans le *Trésor du Félibrige* : « *San de pensa e d'entendemen* : *formule usitée autrefois dans les testaments provençaux.* »[35]

Les notaires provençaux sont, on le voit, les héritiers d'une longue tradition linguistique.

Nous avons également relevé des noms de métier. Nous trouvons tout d'abord le « *bastien* ». Ce mot semble reproduire le Provençal « *bastié* » que J.T. Avril traduit par « *artisan qui fait des bâts* »[36] . Mistral traduit le mot par « *bâtier* » et « *bourrelier* ». Là aussi, nous avons affaire à un mot calque.

Nous relevons également l'expression « *potier à terre* », qui semble rappeler le « *terraié* » ou le « *terrassié* ». Ces mots permettent de souligner le travail de la terre. Il ne faut pas oublier que l'argile a permis, par son importance à Aubagne, la naissance de l'industrie des santons. Marcel Pagnol le rappelle dans *La Gloire de mon père*. Présentant la ville de sa naissance, il dit : « *C'était une bourgade de dix mille habitants, nichée sur les coteaux de la vallée de l'Huveaune … On y cuisait des briques et des cruches … On y fabriquait aussi des santons coloriés, qui sont les petits personnages de la crèche de la Noël* »[37].

Comparaît également chez le notaire un « *travailleur de cette commune* ». Le terme de « *travailleur* » reprend le mot provençal « *travaiadou* » que Mistral traduit par « *travailleur, qui travaille par besoin, manouvrier, homme de peine* »[38]. Nous retrouvons ici la notion de vocabulaire calque que nous avons déjà rencontrée un peu plus haut.

À la notion de métier se joint parfois une vague idée de lieu d'habitation : dans ce contexte, c'est également un mot calque que rencontrons dans l'expression « *cultivateur du*

---

[32] AD 13, 384 E 647.
[33] Mistral (Frédéric), *Trésor du Félibrige*. Aix-en-Provence, Edisud, 1979, t. II, p. 746.
[34] Cité par Roger Klotz dans *Les maires juifs d'Aix-en-Provence*, Aix-en-Provence, 2000, p. 5
[35] Mistral (Frédéric), *op. cit.*, t. II, p. 840.
[36] J.T. Avril, *Dictionnaire provençal français provençal*, Nîmes, Lacour, 1991 (rééd. d'un ouvrage de 1834), p. 37.
[37] Marcel Pagnol, *La Gloire de mon père*, Paris, Presses pocket, 1976, p. 29.
[38] Frédéric Mistral, *op. cit.*, t. II, p. 1031.

terroir d'Aubagne ». Le mot de « *terroir* » pourrait avoir en français une valeur affective s'il ne pouvait ici en rapport avec le mot « *terraire* », au sens de territoire.

On rencontre également comme nom de lieu « la Grande Bastide » ; il s'agit d'un toponyme très fréquent dont Mistral donne la forme provençale : « *la Grand-Bastido* »[39]. Dans la région marseillaise, le terme de « *bastide* » désigne une maison de campagne. Dans *La Gloire de mon père*, Marcel Pagnol décrit la maison où il va passer ses vacances :

« *La maison s'appelait la Bastide Neuve, mais elle était neuve depuis bien longtemps. C'était une ancienne ferme en ruines restaurée trente ans plus tôt …* »[40]

De la même façon, nous rencontrons, dans le minutier aubagnais le terme de « *bastidon* » ; Mistral donne : « *Bastidoun, bastidouno. Petite bastide, petite habitation rurale, petite ferme* »[41].

Un terrain est vendu « *115 franc nonante centimes* ». Le mot de « nonante » se rencontre essentiellement aujourd'hui en Belgique et au Luxembourg, peut-être parce qu'on peut le rapprocher de l'Allemand « *neunzig* ». Cependant c'est également une forme bien romane puisqu'on la rencontre en Savoie et en Suisse romande, zones linguistiques franco-provençales. Il est donc normal de rencontrer cette forme en Provençal. Mistral donne « *nounento* » et cite Roumanille : « *Sus l'esquino avié nou crous, nounanto an.* »[42]. L'emploi de « *nounanto* » chez Roumanille permet, par la reprise du mot « nou », de mieux souligner le poids de l'âge. La recherche stylistique de Roumanille provient sans doute de ce que le mot « *nounanto* » est d'un emploi courant. Le linguiste Ferdinand de Saussure montre que l'acte stylistique de parole correspond à la manière dont un écrivain utilise personnellement une langue. Le mot « *nounanto* » appartient donc bien au système du Provençal et il est légitime de le rencontrer, sous la forme d'un mot calque chez un notaire aubagnais du début du XIXe siècle. Ailleurs, un bien est ainsi décrit :

« *Une petite propriété de terre à l'arrosage complantée en vignes et arbres.* »

Mistral donne « *coumplanta* », au sens de « *planter, tout un champ, faire des plantations* », le participe passé signifiant « *planté d'arbres, couvert de plantations* ». Il donne l'exemple suivant *:* « *Coumplanta 'no terro en arbre fruchau. Planter un champ en arbres fruitiers* »[43]. Ce terme appartient, on le voit, au vocabulaire de l'agriculture. L'emploi de ce mot dans un acte aubagnais de 1801 fait d'Aubagne, à cette époque, une commune essentiellement agricole. C'est peut-être la fin de cette époque rurale que Pagnol évoque, en rappelant sa naissance à Aubagne en 1895 :

« *Je suis né dans la ville d'Aubagne, sous le Garlaban couronné de chèvres, au temps des derniers chevriers* »[44].

Nous avons aussi relevé dans le minutier aubagnais une obligation donnée à un locataire :

« *Ils encaveront le vin de la ferme dans les tonneaux placés à la Grande Bastide.* »

C'est le verbe « *encaver* » qui retient ici notre attention. Il est calqué sur le verbe provençal *encava*, au sens de « *mettre en cave* ». Le terme « *encaver* » a plus ici le sens de « *mettre en réserve* ». On note qu'en Français le verbe est conjugué sur le modèle de la 1ère conjugaison, tout simplement parce que c'est la conjugaison la plus répandue.

Nous relevons enfin une précision concernant un comparant :

« *Jean-Baptiste Gabriel qui travaille en son particulier soit des produits de son industrie soit des biens propres à Marie Fouque son épouse.* »

---

[39] Frédéric Mistral, *op. cit.*, t.I, p. 242.
[40] Marcel Pagnol, *op. cit.*, p. 131.
[41] *Ibidem*
[42] Sur le dos, il avait neuf croix, quatre-vingt dix ans, Frédéric Mistral, *op. cit.*, t. II , p. 416.
[43] Frédéric Mistral, *op. cit.*, t. I, p. 615.
[44] Marcel Pagnol, *op. cit.*, p. 15.

Une remarque s'impose tout d'abord concernant l'emploi de la préposition *à* dans « *les biens propres à Marie Fouque* ». Ferdinand Brunot et Charles Bruneau notent qu'en ancien Français le *à* marquait la possession et que cela a tendance à devenir incorrect depuis le début du XVIIe siècle[45]. Cette construction se maintient pourtant, on le voit, dans un minutier qui apparaît comme un document concret sur la langue régionale. Auguste Brun dit :

« *A,* [*la préposition*], *marquant l'appartenance, usuel en ancien français, a conservé sa vitalité dans le français régional : le fils à Madame, le gendre à ma sœur …* »[46].

Cette tournure syntaxique, que le « *français de Marseille* » a conservée, donne au minutier aubagnais un caractère populaire.

Nous retrouvons dans cette phrase des termes calqués sur le provençal : « en son particulier » reproduit une expression provençale. Mistral donne : « *viéure en soun particulié, vivre en son particulier* »[47]. Le terme a ici le sens de « *personnellement* ».

Nous avons affaire à un français imprégné de termes calqués sur le provençal.

Les notaires, que l'on a vu apparaître dans les comédies de Molière, ont une culture bourgeoise et sont donc capables de diglossie. Leur fonction est cependant de rédiger des contrats qui tiennent compte d'abord des déclarations. Il faut ensuite que ces actes soient rédigés d'une manière suffisamment claire pour que les clients puissent les signer. Et il arrive parfois, chez Maître Colomb, que l'on signe d'une écriture bâton assez tremblée ; c'est que le signataire est peu allé à l'école et sa langue tient plus du français régional que du français académique. La langue des notaires est donc, en ce tout début du XIXe siècle, celle que parle une société. Les minutiers des notaires sont également un corpus linguistique extraordinaire, permettant d'étudier l'histoire de la langue.

---

[45] Ferdinand Brunot, Charles Bruneau, *Précis de grammaire historique du Français*, Paris, Masson et C°, 1949, p. 423.

[46] Auguste Brun, *op. cit.*, p. 70.

[47] Frédéric Mistral, *op. cit.*, t. II, p. 488.

LA CARRIÈRE DE LA COMBE À SAINT-VALLIER-DE-THIEY (ALPES-MARITIMES)

Bruno BELOTTI

Cette carrière située sur la commune de Saint-Vallier-de-Thiey, également dénommée la marbrière, fait partie des nombreuses carrières exploitées au cours du XIXe siècle sur la commune (fig. 1)[48].

Son exploitation débute en 1877 et se prolonge jusque dans l'Entre-Deux-Guerres. Elle est une des facettes de l'âge industriel qui modifie radicalement les activités et les sociétés à partir du milieu du XVIIIe siècle.

Fig. 1 : vue du front de taille

Depuis longtemps abandonné, le site offre peu de vestiges de l'exploitation en dehors du front de taille : on remarque un petit bâtiment ruiné et, à proximité, un gros réservoir cylindrique couché (fig. 2 et 3).

Fig. 2 et 3 : vestiges du bâtiment et du réservoir

Les Archives départementales nous permettent de reconstituer l'histoire de cette carrière et des hommes qui ont été les pionniers de cette aventure industrielle[49].

[48] Sauf mentions contraires, les photographies sont de l'auteur et libres de droits.
[49] Essentiellement, pour les Archives départementales : E 122 (Saint-Vallier-de-Thiey), 4 N 4.

I – L'histoire de l'exploitation

Les premiers documents mentionnant cette exploitation remontent au troisième quart du XIXe siècle. Une lettre évoque pour la première fois l'ouverture d'une carrière sur le site du quartier de la Combe ; la pierre exploitée est qualifiée de marbre (fig. 4).

« Saint-Vallier, le 11 mai 1877

Monsieur le Maire,

Je vous prie de porter à la connaissance du conseil municipal que j'ai l'intention d'exploiter les carrières de marbre qui se trouvent dans le terrain communal de Saint-Vallier au quartier de la Combe.

Je demande cette exploitation pour une durée de neuf années, et je m'engage à payer à la commune, à titre de bail à ferme, la somme de deux cents francs par an.

Je me réserve aussi pendant cette même période de neuf années l'exploitation de toutes les carrières de marbre sans exception qui peuvent se trouver dans le terrain communal de St-Vallier non soumis au régime forestier, seulement pour toutes les autres carrières situées en dehors du quartier de la Combe et dont je pourrai faire l'ouverture, je m'engage à (ne) verser qu'une nouvelle somme de deux cents francs par an.

Je m'engage aussi à laisser aux bergers qui ont loué le pâturage la libre circulation de leur troupeau dans tous les lieux loués.

Recevez Monsieur le Maire l'assurance de ma considération très distinguée. »

Signé : Comte A. Dillon de Micheroux.

Fig. 4 : les premiers témoignages de l'exploitation (retranscription Arch. dép. Alpes-Maritimes, E 122, 4 N 4)

À compter de cette date, on peut suivre les différents moments de cette carrière dont l'exploitation connaît des moments difficiles, jusqu'à son abandon après 1932. Exploitée conjointement par deux associés, le comte A. Dillon de Micheroux et F. Turrétini de 1877 à 1879, l'extraction revient exclusivement à ce dernier en 1879. Elle le reste après une brève cession à un nommé Tardieu jusqu'en 1904. Cette année-là, une autre branche de la famille de Micheroux, représentée par J. Micheroux de Dillon reprend l'exploitation et fait faillite quelques années plus tard, en 1908. Après une brève période (1909-1911) pendant laquelle les carrières passent aux mains de trois banquiers italiens, les frères Aquasciati, on apprend qu'un autre Italien, M. Sanguinetti, est intéressé. On ne sait si la transaction a été conclue mais, en 1928, on retrouve la mention des carrières de la Combe dans une lettre de M. B. Achard qui en demande la concession. Il cède en 1931 le droit d'exploiter ces carrières à une société lyonnaise. Enfin, en 1943, on apprend que la cadonnée sert de lieu de dépôt d'explosifs (fig. 5).

1877
6 mai 1877
Première demande d'autorisation de l'ouverture de la carrière de la part de M. le comte A. Dillon de Micheroux. Demande d'ouvrir un chemin charretier. Bail de 9 années. Rappel le 11 mai (voir ci-dessus fig. 4).
1879
8 septembre 1879
Demande de résiliation du bail précédent et proposition de le porter à 18 ans.
16 septembre 1879
M. François Turrétini demande la résiliation du contrat précédent entre la commune et M. le comte A. Dillon de Micheroux et demande en tant que co-sociétaire à contracter un nouveau bail de 18 ans.
30 septembre 1879
Lettre de M. le sous-préfet soulignant que le contrat passé n'est pas en accord avec la décision du conseil municipal puisqu'il autorise l'extraction de toute pierre outre le marbre.
14 octobre 1879
Lettre de M. le sous-préfet soulignant le délicat problème du compte-rendu de la délibération du conseil municipal qui laisse à M. le comte le monopole des carrières de la commune.
1883
19 août
Réunion du conseil municipal au sujet de la demande de M. François Turrétini d'exploiter la carrière de marbre de la Combe.
8 novembre
Convention entre la commune et M. Turrétini. Définition du nouveau bail.
29 novembre
M. le comte A. Dillon de Micheroux demande une copie de l'acte passé avec M. Turrétini.
1885
12 mars 1885
M. Turrétini avise le conseil municipal qu'il cède les carrières à un nommé Tardieu aux mêmes conditions.
3 décembre 1885
Lettre de M. Tardieu demandant la jouissance des carrières à la fin du bail Turrétini/Dillon.
1897
18 mai
M. le comte A. Dillon de Micheroux informe la commune qu'il désire exploiter les pierres lithographiques au quartier du Ferrier, l'extraction du marbre étant concédée à M. Turrétini ancien associé. Rappel le 28 mai.
31 mai 1897
M. Turrétini avise la commune qu'il désire chercher d'autres carrières de marbre du même type sur la commune.
15 juillet
Lettre manuscrite de M. le comte A. Dillon demandant à l'adjoint du maire de l'informer à l'avance de l'adjudication des carrières.
1899
26 décembre 1899
Lettre de M. Turrétini avisant le maire qu'il ne pourra verser le règlement en temps et en heure.
1904
16 mars 1904
Lettre de M. Turrétini demandant au maire de ne pas mettre en adjudication le nouveau bail de cette carrière.
23 octobre 1904
Demande d'exploiter le gisement de marbre de la Combe par M. Gino Ersilio pour le compte de M. le comte Jean Micheroux de Dillon.

1905
27 décembre 1905
Lettre de M. le comte Jean Micheroux de Dillon au maire l'informant des difficultés qu'il rencontre dans l'exploitation de la carrière (voir ci-dessous fig.6).
1906
23 janvier 1906
Autorisation de constituer un dépôt de poudre dans la carrière.
18 août 1906
Lettre de M. le comte Jean Micheroux de Dillon qui avise le maire qu'il accepte la concession mais qu'il veut inclure un article par lequel il puisse céder ses droits à une société.
27 août 1906
Nouvelle lettre qui confirme la concession pour une durée de 18 ans.
24 décembre
Lettre du sous-préfet au maire rappelant la demande d'autorisation de M. le comte de Dillon de pouvoir atteler le nombre de chevaux nécessaires afin de transporter les blocs.
1909
29 janvier 1909
Lettre adressée au maire.
Messieurs François, Antoine et Barthélemy Asquasciati banquiers à San Remo se « *sont rendus adjudicataires de la scierie de marbre dépendant de la faillite de M. Micheroux de Dillon* ».
24 juin 1909
Lettre avisant le notaire de Grasse de la faillite de M. le comte Jean Micheroux de Dillon ; il est décidé de donner certaines informations supplémentaires au syndic de faillite.
1910
13 février 1910
Le maire avise le conseil municipal que le comte a été déclaré en faillite le 15 janvier 1908 et qu'il était débiteur à ce moment-là de 300 francs.
1911
25 juin 1911
Extrait du registre des délibérations du conseil municipal.
Le maire avise le conseil municipal que MM. Asquasciati doivent trois annuités à la commune et ne tiennent aucun compte des avis de sommation ; que M. Sanguinettei demeurant à Florence demande la concession de cette carrière ; que MM. Asquasciati sont prêts à céder le bail si on les exonère des 900 francs dus.
1928
7 août
Lettre de M. Benoît Achard demandant 1) l'exploitation des carrières de marbre de la Combe et 2) l'exploitation de pierres lithographiques du Ferrier.
1931
8 mars 1931
M. Benoît Achard informe la commune qu'il a cédé la carrière de marbre à une société de Lyon « Marbres, pierres et granit ».
1932
17 janvier 1932
Cet extrait du registre des délibérations du conseil municipal rappelle la cession de tous les droits de M. B. Achard à la Société des Marbres, Pierres et Granit, 81 rue des Belges à Lyon, autorisé par l'article 13.
1943
15 avril
Lettre de M. Orazion Nobile demandant la location d'un local à la carrière de la Combe pour y entreposer de la poudre
19 avril
Le conseil municipal accepte ; inexploitée, la carrière sert de lieu de dépôt pour les explosifs.

Fig. 5 : historique de l'exploitation (Arch. dép. Alpes-Maritimes, E 122, 4 N 4)

II – La modernisation de l'exploitation

Au début du XXe siècle, la reprise de l'exploitation par M. Jean de Micheroux de Dillon marque le début de la modernisation de l'extraction. En 1905, ce dernier informe le maire que le contrat passé avec la commune l'empêche « *d'exploiter pleinement la carrière de la Combe* ». Il désire abandonner les anciens systèmes pour pouvoir lutter contre la concurrence et veut adopter la technique des scies à fil hélicoïdal[50]. L'énergie nécessaire serait fournie par l'électricité ou par un moteur assez puissant pour entraîner le mécanisme.

27 décembre 1905

Lettre de M. Jean Micheroux de Dillon (entreprise Carrière du Sud-Est Marbre & Pierres lithographiques)

Lettre informant le maire que l'art. 15 ainsi rédigé l'empêche d'exploiter pleinement la carrière de la Combe.

« Dans ces premiers mois de travail, j'ai pu constater que le marbre pourrait avoir un facile écoulement si son prix de revient était tel à pouvoir vaincre la concurrence des produits italiens ou du nord de la France où les carrières sont aménagées par les installations les plus modernes de façon à réduire le prix d'extraction au minimum possible.

Pour aboutir dans mon entreprise il est nécessaire que j'abandonne les anciens systèmes que j'emploie maintenant et qui rendent le prix de revient très élevé pour installer les machines qui sont employées dans les grandes carrières et qui me permettent de vaincre dans la région la concurrence de ces dernières, si cela ne m'était pas possible, je subirais, le même sort de mes prédécesseurs, je serais obligé à me débattre dans les difficultés que peut être je ne réussirais pas à surmonter.

L'extraction du marbre doit être faite par les scies à fil hélicoïdal, il me faut faire monter à la carrière l'eau nécessaire et y installer un grand réservoir. Il me faudra y apporter la force électrique ou y installer une force motrice d'une dizaine de chevaux. Tout cela demande l'emploi d'un capital qui ne peut être amorti que dans un las de temps assez long. Avec tout ça encore dans les premières années les frais de découverte sont très élevés et ce n'est que lorsque on est arrivé au vif du gisement que les bénéfices se produisent de façon à recouvrer l'entrepreneur des dépenses faites.

Si je n'ai la sureté de pouvoir travailler pendant le temps nécessaire pour avoir un raisonnable bénéfice des capitaux que je désire employer, je ne peux pas raisonnablement les risquer. »

Fig. 6 : la modernisation de l'exploitation

[50] Des progrès de la fin du XIXe siècle, le plus important est certainement le fil hélicoïdal. Inventé en 1854 par un ingénieur français, Eugène Chevalier, le principe est le suivant : une cordelette d'acier montée en boucle entraîne dans sa course un produit abrasif, appelé *service* (mélange d'eau et de sable siliceux puis de carbure de silicium ou Carborundum), dont le frottement use la roche (http://www.culture.gouv.fr/culture/inventai/itiinv/marbre39/tec4.htm).

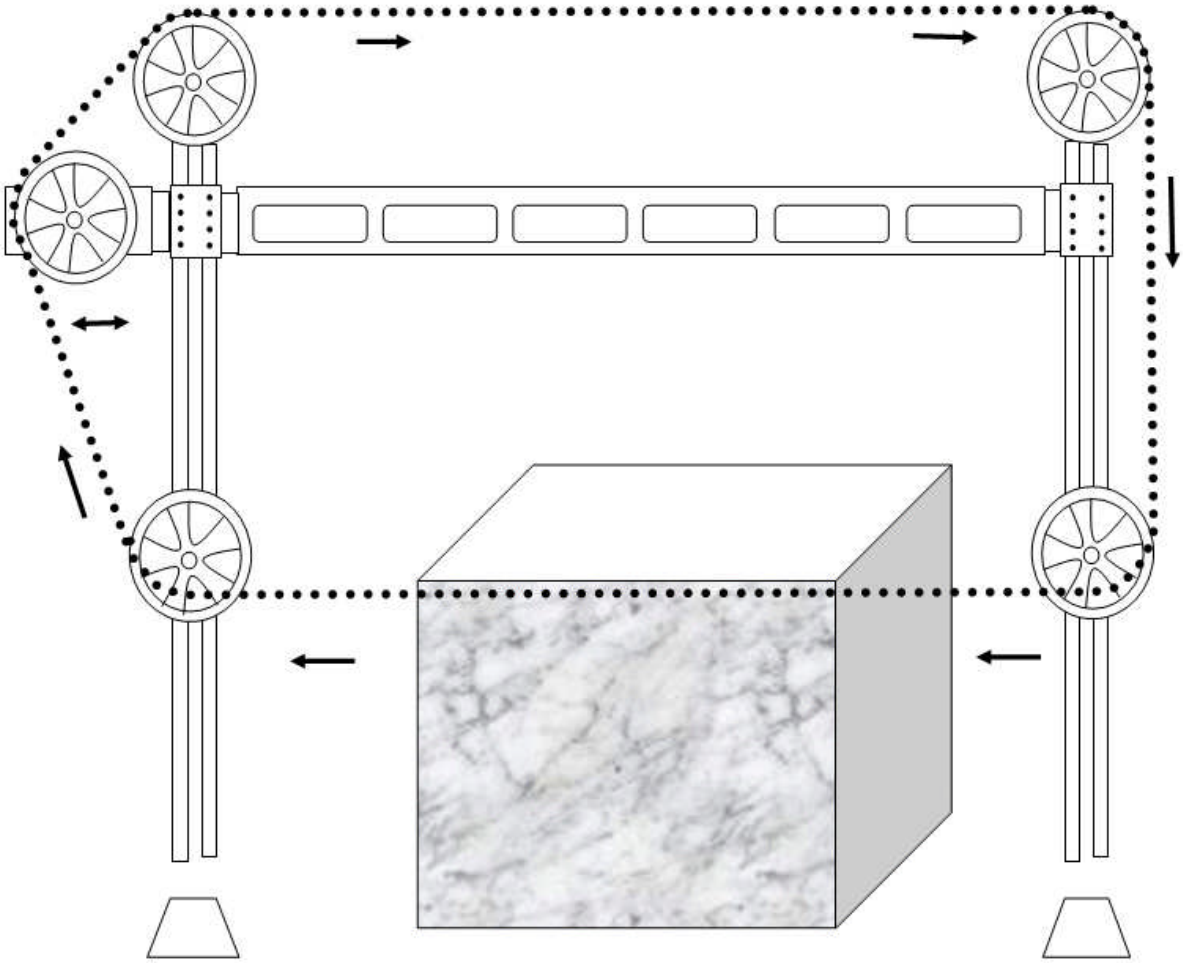

Fig. 7 : principe du fonctionnement de la scie à fil hélicoïdal (DAO B. [2])

Fig. 8 : fil hélicoïdal encore en place (DAO B.)

III – L'extraction de la pierre à Saint-Vallier-de-Thiey au XIXe siècle

La commune de Saint-Vallier-de-Thiey semble avoir été le terrain privilégié d'activités d'extraction. La pierre sous toutes ses formes y a été exploitée, exclusivement dans des carrières à ciel ouvert.

Carrières de pierres et sablières

On trouve au premier rang la pierre à bâtir, brute ou équarrie. Les calcaires qui semblent avoir eu la préférence sont ceux du Mont dit Coulet de Valens ou Collet de Valens dont la texture imitait le marbre. Elle est d'ailleurs exploitée par un maître marbrier résidant à Grasse, François Granelle[51].

D'autres pierres, plus tendres, sont également extraites au lieu-dit Grand Vallon dans le même quartier du Valens. On trouve l'appellation quartier dit du Jo(u)rdany ou de Valens[52].

[51] Archives dép. Alpes-Maritimes, E 122, 4 N 4 : 19 septembre 1847 (demande soumise au conseil municipal par M. François Granelle, maître marbrier, pour exploiter une carrière de pierre imitant le marbre dans le Mont dit Coulet de Valens) ; 7 novembre 1847 (adjudication de la ferme de pierre imitant le marbre dans le Mont dit Coulet de Valens pour neuf ans (du 1er janvier 1848 au 31 décembre 1856). La ferme est fixée à 95 francs par année. Les enchères sont remportées par M. François Granelle, maître marbrier à Grasse, sur la base de 100 francs par an) ; 7 novembre 1901 (lettre demandant l'autorisation de louer le collet de Valens afin d'exploiter toutes les qualités de pierres sauf la pierre lithographique. L'offre est de 300 francs par an pour 18 ans avec droit de renouveler le bail. Signé Sibilla Modest, agent de vente) ; 10 novembre 1901 (cahier des charges relatif à la mise en ferme de la parcelle de terrain connu sous le nom de « Collet de Valens », parcelle n° 239 de la section F, sur une superficie de 29 ha. Terrain concédé pour 18 ans avec une redevance de 300 francs par an).

[52] Archives dép. Alpes-Maritimes, E 122, 4 N 4 : 10 mars 1869 (traité de gré à gré pour l'exploitation de pierres tendres de Valens entre le maire et M. Arnaud Pierre, tailleur de pierres au grand Vallon. Ferme de 2 ans dans le quartier du Valens pour la somme de 60 francs par an) ; 14 mars 1879 (extrait du registre des délibérations du conseil municipal où le maire soumet la demande de M. Arnaud Pierre). 13 mars 1879 (acte notarié entre la commune et M. Pierre Bertrand, tailleur de pierres, sur la concession d'une carrière au quartier du Jordany ou de Valens pour une durée de 6 ans. Elle porte le n° 254 bis sur le cadastre de ladite commune. La somme est de 180 francs à raison de 30 francs par an ; 22 mai 1881 (extrait des délibérations du conseil municipal communiquant la demande d'un tailleur de pierres, Blaise Ricord, pour la concession d'une petite carrière de pierres au vallon de la Combe, au quartier de Jourdany. Le bail est de 6 ans pour une somme de 20 francs par an) ; 28 avril 1885 (prorogation du contrat passé entre la commune et M. Bertrand Pierre pour la carrière du Valens. 180 francs soit 30 francs par an) ; 10 mai 1891 (après expiration du bail de la carrière de Valens, la concession est réclamée par M. Ricord Blaise, pour quatre ans, à raison d'un tarif de 25 francs par an) ; 21 février 1897 (extrait du registre des délibérations du conseil municipal où il ressort que le bail signé avec M. Ricord a expiré depuis le 1er juin 1895. Ce dernier réclame un nouveau bail de 5 ans au tarif de 25 francs par an. Le conseil municipal s'engage pour deux ans) ; 1er décembre 1907 (extrait du registre des délibérations du conseil municipal où on renouvelle la concession de la carrière de Valens attribuée à Blaise Ricord) ; 9 août 1912 (extrait du registre des délibérations du conseil municipal où il est question de l'expiration du bail de Blaise Ricord. Ce dernier souhaite un renouvellement dudit bail pour cinq ans à raison d'une redevance de 25 francs par an. Le bail est renouvelé ; 25 juin 1917 (extrait du registre des délibérations du conseil municipal où le maire soumet la demande de Blaise Ricord de renouveler son bail pour 5 ans. Le renouvellement du bail est accepté) ; 3 décembre 1922 (extrait du registre des délibérations du conseil municipal où il est question du renouvellement du bail de Blaise Ricord. La proposition est acceptée) ; 6 avril 1923 (traité de gré à gré pour la parcelle n° 254 bis de la section F du cadastre entre le maire et M. Ricord) ; 29 avril 1928 (traité de gré à gré entre le maire et M. Ricord. 125 francs à raison de 25 francs par an) ; 18 décembre 1932 (procès-verbal d'adjudication relatif à la location de la carrière de Valens. Adjudication attribuée à Joseph Rébuffel pour la somme de 65 francs (durée du bail de 5 ans)) ; 21 novembre 1937 (extrait du registre des délibérations du conseil municipal où il est dit qu'une nouvelle adjudication sera effectuée le 19 décembre pour la carrière de pierres de Valens (lecture du cahier des charges) ; 12 novembre 1938 (lettre d'Ernest Cavaglieri demandant la location de la carrière de Valens pour deux ans au prix annuel de 85 francs) ; 20 novembre 1938 (extrait du registre des délibérations du conseil municipal où le maire fait lecture de la demande M. Cavaglieri : la parcelle non adjugée le 30 novembre 1937 porte le n° 178 de la section F du cadastre. L'offre est acceptée).

Durant l'Entre-Deux-Guerres, la pierre est prélevée dans d'autres lieux comme le Castela ou Castellas sur l'ancienne RN 85[53]. Une dernière carrière est localisée sur le col du Pilon[54].

La rocaille est en revanche récupérée sur l'ensemble de la commune contre un simple paiement calculé sur le volume[55].

Enfin, les documents d'archives recèlent la mention d'une sablière sur le site de Sainte-Luce[56].

Carrières de marbre[57]

Le vallon de la Combe semble avoir offert les marbres les plus recherchés en termes de texture mais aussi de couleur. Les premières traces d'exploitation remontent à l'année 1877[58]. Deux sociétaires se partagent la direction de l'exploitation : le comte A. de Dillon de Micheroux et François Turrétini. Leur association prend fin en 1879 et semble avoir laissé de sombres rancœurs.

Carrières de pierre lithographique

La pierre lithographique utilisée pour l'impression de dessins ou de gravures nécessite un calcaire au grain très fin. Dès 1897, cette pierre présente sur la commune était extraite au col du Ferrier[59]. On retrouve parmi les dirigeants le comte A. Dillon de Micheroux qui se réserve

---

[53] Arch. dép. Alpes-Maritimes, E 122, 4 N 4 : 28 avril 1930 (lettre ronéotypée extraite du registre des délibérations du conseil municipal. Le président de séance communique une lettre de M. J. Simon Fils entrepreneur à Grasse demandant l'autorisation d'extraire 80 m^3 de pierres à bâtir sur la RN 85 au lieu-dit tournant du Castela pour la construction d'une villa à Saint-Vallier ; 10 mai 1933 (lettre de Joseph Cresp demandant au maire l'autorisation d'exploiter une carrière de pierres sur les terrains communaux situés à droite sur la RN n° 85 à 1 km environ de la sortie de Saint-Vallier dans la côte du Pas-de-la-Faye (1 franc par m^3).

[54] Archives dép. Alpes-Maritimes, E 122, 4 N 4 : 13 novembre 1932 (extrait du registre des délibérations du conseil municipal. Le président de séance informe que l'adjudication relative aux carrières de pierres du Pilon n'a pas eu d'acquéreur. Il propose une nouvelle adjudication (mise à prix 130 francs).

[55] Arch. dép. Alpes-Maritimes, E 122, 4 N 4 : 22 février 1931 (extrait du registre des délibérations du conseil municipal. Autorisation donnée à M. Allionne, camionneur à Mougins de récupérer 50 tonnes de rocaille par an pour une durée de 5 ans (5 francs par m^3) ; 15 avril 1933 (lettre de Jh. Cresp (entreprise générale de bâtiments et de travaux publics) demandant au maire de la commune l'autorisation de prélever de la rocaille (pour 5 ans au prix de 5 francs le m^3).

[56] Arch. dép. Alpes-Maritimes, E 122, 4 N 4 : 13 novembre 1932 (extrait du registre des délibérations du conseil municipal. Le président de séance informe que l'adjudication relative aux carrières de sable de Sainte-Luce n'a pas eu d'acquéreur. Il propose une nouvelle adjudication (mise à prix 130 francs).

[57] Parmi les pierres les plus réputées, on citera la pierre de Roquevignon et le marbre blanc cristallin de Grasse dénommé également « blanc du Var » ; les marbres jaunes et roses d'ornementation de Saint-Vallier-de-Thiey permettaient de compléter la palette (Gonzalez, 2000, p. 35).

[58] Arch. dép. Alpes-Maritimes, E 122, 4 N 4 : 11 mai 1877 (lettre demandant l'exploitation d'une carrière de marbre au quartier de la Combe à Saint-Vallier. Demande d'un bail à ferme de 9 ans contre la somme de 200 francs par an. Le demandeur exige l'exploitation pendant cette période de toutes les carrières de marbre se trouvant sur le territoire de la commune non soumis au régime forestier). Pour l'historique de la carrière voir la fig. 5 dans le texte.

[59] Arch. dép. Alpes-Maritimes, E 122, 4 N 4 : 18 et 28 mai 1897 (lettres manuscrites de M. A. Dillon de Micheroux afin d'obtenir une location des terrains appartenant à cette commune à côté du quartier du Ferrier où existent des gisements de calcaires jurassiques (pierres lithographiques) moyennant un prix de 300 francs par an) ; 4 juillet 1897 (extrait du registre des délibérations du conseil municipal. Le président de séance informe qu'il a reçu plusieurs demandes au sujet de la location de pierres lithographiques au quartier du Ferrier. Proposition de mettre en adjudication ces terres communales) ; 12 septembre 1897 (adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur de la ferme des carrières lithographiques. Adjudication au comte A. Dillon de Micheroux pour 305 francs) ; 26 mai 1900 (lettre expédiée de Liège par la société Pourbaix, Demoulin & Cie. Cette lettre informe le maire de la concession de la ferme des carrières lithographiques par M. le comte à une nouvelle compagnie. Elle demande un prolongement de 18 années à l'expiration du précédent bail. Proposition d'une redevance annuelle fixe de 500 francs et de 400 francs supplémentaires par carrière ouverte) ; 4 mars 1902 (lettre expédiée de Paris. Cette lettre informe le maire que l'entreprise Pourbaix, Demoulin et Cie a renoncé à s'occuper des carrières et que c'est désormais le comte Jean et la vicomtesse Dillon qui prennent le relais) ; 10 juin 1904 (lettre de M. Jean Dillon de Micheroux demandant l'exploitation des carrières de pierres lithographiques au quartier du Ferrier sur les parcelles n° 202, 203, 204, 206

l'extraction de ce matériau, laissant les marbres de la Combe à son ancien associé. Ces deux carrières sont exploitées conjointement en 1904 par un autre membre de la famille, Jean Micheroux de Dillon, jusqu'à sa faillite retentissante en 1908. Ses successeurs n'auront pas plus de succès si l'on en juge par le dépôt de bilan de M. B. Achard en 1936.

Carrières de pierres à chaux

L'inventaire ne serait pas complet sans l'extraction de pierres calcaires réservées à la calcination et à la fabrication de la chaux. On en connaît principalement une associée à un four à chaux au quartier du Petit Saint-Jean, au lieu-dit Léouvières[60]. Cette carrière sera ensuite abandonnée pour être à nouveau exploitée temporairement afin de fournir des matériaux de construction[61].

Conclusion

À partir du milieu du XIXe siècle, l'exploitation des gisements de calcaire connaît un engouement certain. L'affleurement de différents types de roches plus ou moins métamorphisées offre une vaste palette aux entrepreneurs : matériaux de construction, matériaux de terrassement ou matériaux décoratifs. Les matériaux les plus nobles, marbres et pierres lithographiques, sont exploités par une aristocratie dynamique qui ne veut pas laisser à la bourgeoisie le monopole de l'aventure industrielle. Les deux branches de la famille Dillon de Micheroux se lancent ainsi dans l'extraction des marbres de la Combe et des calcaires lithographiques du Ferrier. Cependant, les techniques les plus innovantes comme le fil hélicoïdal ne sont intégrées que tardivement (au début du XXe siècle.) dans la carrière de la Combe. Cette modernisation ne fait que retarder une issue qui semble inéluctable compte tenu de la concurrence des marbres italiens.

Bibliographie

Arch. dép. Alpes-Maritimes, commune de Saint-Vallier E 122, 4 N 4 ; E 122, 1 D 6 :
G. Gonzalez, *Schéma départemental des carrières des Alpes-Maritimes. Notice de présentation*, BRGM, mars 2000.

---

et 215 de la section C) ; 13 février 1908 (lettre du percepteur au maire. Avant de faire commandement au syndic de la faillite de M. le comte Dillon de Micheroux, le percepteur veut savoir s'il existe des biens pouvant être saisis. Demande pour savoir s'il existe des objets ou des matériaux susceptibles d'être saisis) ; 27 avril 1914 (lettre à en-tête de B. de Rollière, ingénieur expert qui demande l'adresse de l'exploitant des carrières de pierre lithographique, le prix et un échantillon. Il précise que si le propriétaire ne voulait pas exploiter, il pourrait s'en charger en versant un droit de carrière) ; 2 mai 1914 (lettre de M. B. de Rollière en réponse d'une lettre du 30 avril 1914 demandant à nouveau un échantillon de pierre lithographique, la prétention de la commune soit pour la location des terrains soit pour une redevance fixe au mètre cube et enfin l'utilisation des terrains communaux. En PS « Pourquoi la première exploitation du comte de Micheroux n'a-t-elle pas marché ? » ; 8 mai 1914 (lettre de M. B. de Rollière à l'adjoint du maire lui demandant de pointer sur un plan l'emplacement des carrières sur la commune) ; 23 août 1928 (traité de gré à gré pour la carrière de pierres lithographiques entre le maire et Benoît Achard. Bail de 18 ans avec une redevance de 500 francs par an, avec 2,50 francs par tonne de pierres extraites et 350 francs par carrière ouverte) ; 19 décembre 1934 (lettre de Benoît Achard demandant une réduction du loyer pour la carrière du col du Ferrier) ; 22 novembre 1936 (extrait du registre des délibérations du conseil municipal qui informe de la faillite de Achard. Redevances admises en non valeur (1 000 francs)).

[60] Arch. dép. Alpes-Maritimes, E 122, 1 D 6 : délibération n° 73 du 2 novembre 1873.

[61] Arch. dép. Alpes-Maritimes, E 122, 4 N 4 : 18 juillet 1938 (lettre à en-tête au nom de l'entreprise provençale de travaux publics. « *Nous avons l'honneur de solliciter de votre bienveillance, la location pour une année, de l'ancienne carrière de pierres abandonnées depuis longtemps, sise sur le territoire de la commune que vous administrez, au Petit Saint-Jean, lieu-dit Léouvières*, parcelle n° 346 de la section C du cadastre »).

Sitographie
http://www.culture.gouv.fr/culture/inventai/itiinv/marbre39/tec4.htm

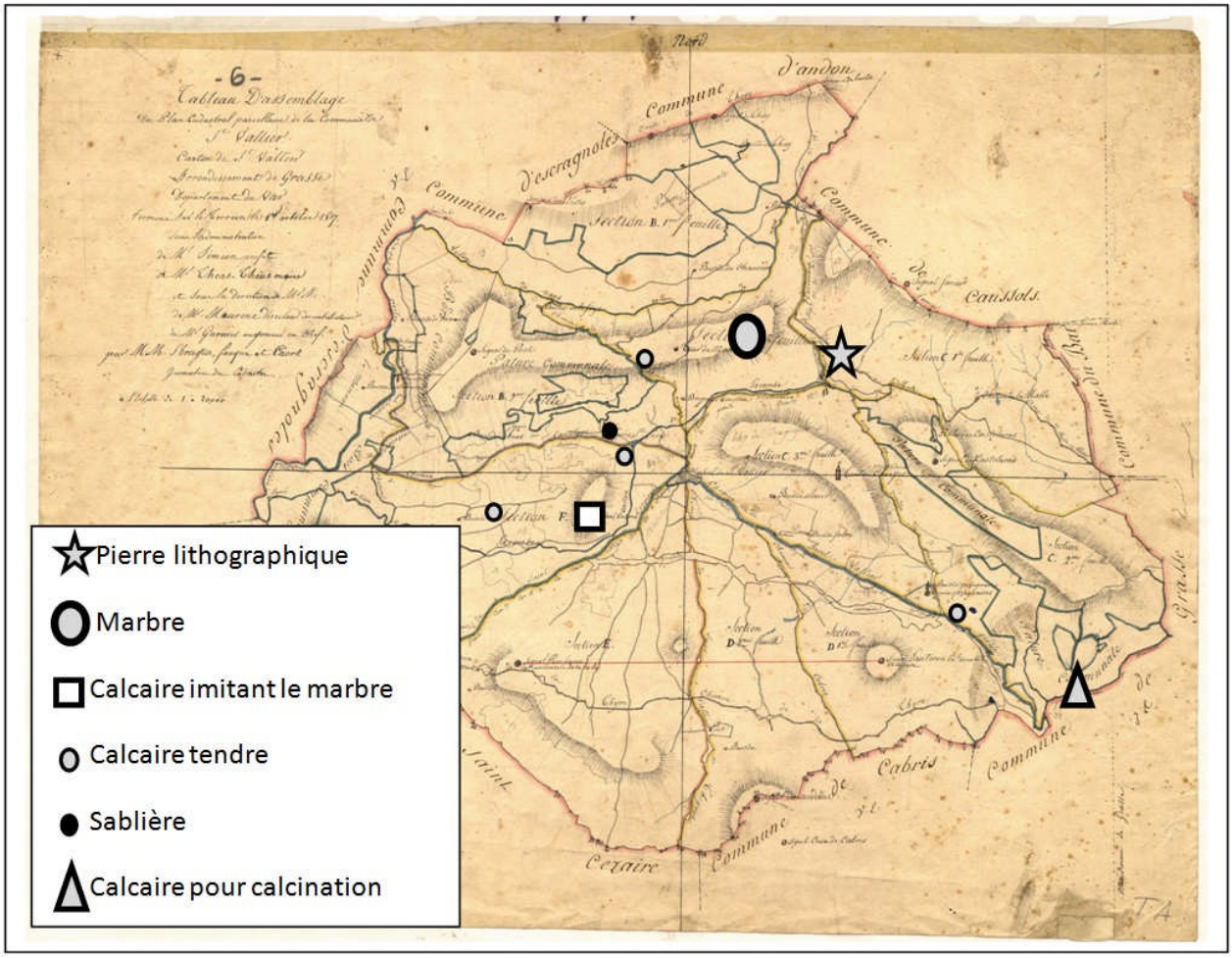

Fig. 9 : carte de localisation des différentes carrières

LE FOUR À CHAUX DU PETIT SAINT-JEAN À SAINT-VALLIER-DE-THIEY (ALPES-MARITIMES)

Bruno BELOTTI

Situé sur un des lacets de l'ancienne route Napoléon, aujourd'hui rebaptisée D 6085, un bâtiment maintenant en ruine surplombe le centre de détention de Grasse à une altitude de 693 mètres. Cet édifice devenu familier pour les nombreux automobilistes empruntant cette voie était connu de tous comme le survivant d'une époque révolue, celle des diligences, et avait hérité de l'appellation de « relais » (fig. 1).[62]

Sur la demande la municipalité de Saint-Vallier-de-Thiey et en l'absence de documents d'archives pouvant préciser la date et la fonction du bâtiment, une visite des lieux a été décidée[63]. Seule une exploration des vestiges encore *in situ* pouvait peut-être nous éclairer sur le rôle exact de ce fameux « relais »[64]. Dès la première visite, la finalité réelle de ces ruines s'impose comme une évidence : il s'agit simplement d'un four à chaux. Reste simplement à en confirmer la datation et à en retracer l'historique.

Fig. 1 : vue des bâtiments en ruine

[62] Sauf mentions contraires, tous les clichés sont de l'auteur et sont libres de droits.

[63] Je remercie la municipalité de Saint-Vallier-de-Thiey pour sa confiance et sa constante disponibilité dans ces recherches. Sur la carte IGN, le site est mentionné, sur le lieu-dit Petit Saint-Jean, sous le simple nom de « ruines ».

[64] Le bâtiment et la parcelle de terrain concernés, appartenant à la Société Cargill, ont été depuis rachetés par la municipalité.

Fig. 2 : vue extérieure de l'entrée du four

En partie envahi par la végétation, le site est aujourd'hui constitué d'une série de bâtiments dont une des extrémités, légèrement détachée de l'ensemble principal, abrite un four. L'ensemble des constructions longeant la route offre une façade discontinue de 37,50 mètres, certains pans de murs s'étant effondrés.

À l'extrémité ouest, le four désolidarisé des autres corps de logis, présente une largeur de 4,80 mètres pour une profondeur d'environ 4 mètres. Construit en briques réfractaires, le four est « enchâssé » dans une structure en pierres quadrangulaires. La construction est fruste : les pierres grossièrement équarries sont englobées dans un mortier de chaux ; les interstices sont comblés avec de petites pierres résultant peut-être du travail préalable d'égalisation des pierres. Une esquisse d'arc constituée de pierres posées de chant se devine au-dessus de l'ouverture du four.

Fig. 3 : vue intérieure du revêtement du four

Ébrasée, l'ouverture, destinée à l'évacuation de la chaux, est revêtue de briques réfractaires soigneusement agencées. Son rôle est d'éviter la dégradation de la structure pierreuse armant la cheminée du four. Afin de résister à l'action prolongée du feu, les murs ont une épaisseur totale (pierre et revêtement de briques) de 2,30 mètres (fig. 2). Comme l'ouverture, l'intérieur du four est entièrement habillé de briques. Les fortes températures ont par endroit entraîné la formation de véritables scories (fig. 3).

Les dimensions de la cheminée de forme tronconique haute de 4 mètres et dont le diamètre maximum est de 2,30 mètres aux deux tiers de sa hauteur permettent d'évaluer sa capacité à 12 mètres cubes[65]. Une rampe permettait de recharger le four par le haut ; l'ouverture du gueulard (bouche d'approvisionnement) est encore visible. La pierre calcaire était acheminée près de l'ouverture et déversée dans la cheminée (fig. 4). On n'a trouvé, par ailleurs, aucune trace de rails ni de wagonnets. Le four à chaux est adossé à une butte afin de permettre un accès aisé au cratère du four lors du remplissage. Il est situé près d'une voie d'accès (pour la commercialisation du produit fini), sur une pente rocailleuse couverte d'arbres et d'arbustes (fournissant le combustible) et d'un gisement calcaire (apportant la matière première nécessaire).

Fig. 4 : aperçu de la rampe permettant l'accès au gueulard

Située derrière le complexe, la carrière porte encore des traces d'extraction qui témoignent d'une longue période d'activité (fig. 5).

Fig. 5 : front de taille de la carrière

[65] Volume approché calculé par M. Éric Aune enseignant au collège de Saint-Vallier-de-Thiey : 12,118 m^3 soit 12,118 litres (environ 4,062 m^3 pour le cône supérieur et 8,056 m^3 pour le cône inférieur).

Les roches qui constituent l'armature du plateau de Saint-Vallier-de-Thiey sont des calcaires ou des dolomies du jurassique ; ces roches constituent encore aujourd'hui des « *pierres de taille remarquables*[66]». Cependant, en fonction de leur dureté, de leur hétérogénéité et de leur propreté, ces calcaires peuvent avoir des utilisations différentes.

Une recherche aux Archives départementales a permis de retrouver les traces de cette installation et d'en préciser l'histoire. Le cadastre napoléonien de 1817 non seulement ne reportait aucune route à cet endroit, à l'exception d'un chemin en partie repris par la voirie contemporaine, mais également ne mentionnait aucun édifice (fig. 6). On pouvait raisonnablement penser que la construction était postérieure à cette date sans pour autant l'affirmer avec certitude. En effet, si les fours à chaux sont mentionnés la plupart du temps sur le cadastre napoléonien, cet usage n'est pas systématique[67]. Par ailleurs, nous savions que c'est au milieu du XIXe siècle que l'usage de la brique réfractaire se généralise dans les fours à chaux.

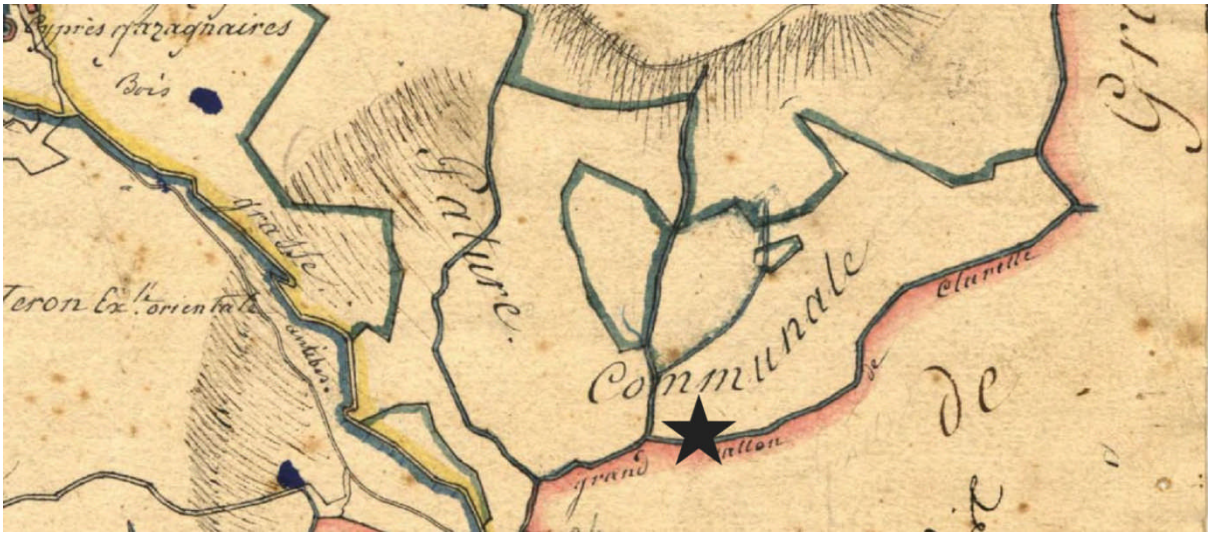

Fig. 6 : extrait du cadastre napoléonien daté de 1817 (le site est indiqué par l'étoile).

Nos recherches aux Archives départementales se sont donc orientées sur la période de la deuxième moitié du XIXe siècle. C'est dans les cahiers retranscrivant les délibérations du conseil municipal que nous avons retrouvé la première mention de cette construction (fig. 7). La consultation des cahiers des délibérations du conseil municipal a révélé la demande émanant du propriétaire de ce complexe en 1873[68]. Il s'agit d'un certain Joseph Mantégués, menuisier demeurant à Grasse, qui propose de construire un four à chaux hydraulique[69] sur un terrain de la commune[70], au quartier de la Louvière, lieu-dit Petit-Saint-Jean. Des plans sont fournis à l'appui de la demande et, pour convaincre le conseil municipal, l'entrepreneur prévoit

[66] G. Gonzalez, schéma départemental des carrières des Alpes-Maritimes. Notice de présentation, BRGM, mars 2000, p. 36.
[67] Information Franck Suméra (Service régional d'Archéologie DRAC-PACA).
[68] Arch. dép. Alpes-Maritimes, E 122, 1 D 6, délibération n° 73 du 2 novembre 1873.
[69] La mention « chaux hydraulique » indique qu'il s'agit de chaux éteinte.
[70] La consultation des relevés hypothécaires nous apprend que Joseph Mantégués s'est porté acquéreur du terrain comportant déjà une bâtisse dès le 21 août 1871 ; ce terrain (parcelle n° 471 de la section C du cadastre napoléonien) a été saisi à un dénommé Pierre Arnaud, aubergiste et tailleur de pierres de son état, pour une dette non honorée (Arch. dép. Alpes-Maritimes, bureau unique des hypothèques de Grasse 1800-1855, vol. 359 n° 93).

de construire un abri pour l'accueil des voyageurs pris par le mauvais temps[71] (fig. 8 et 9). En tant qu'établissement « *dangereux, insalubre ou incommode de 2e classe* », cette installation fait d'ailleurs l'objet d'une enquête préliminaire diligentée par la sous-préfecture de Grasse en 1874 avant que les travaux ne débutent[72]. Les avantages du site, éloigné de toute habitation, impropre aux cultures en raison des affleurements rocheux et riche en combustible, ont sûrement joué en faveur du demandeur.

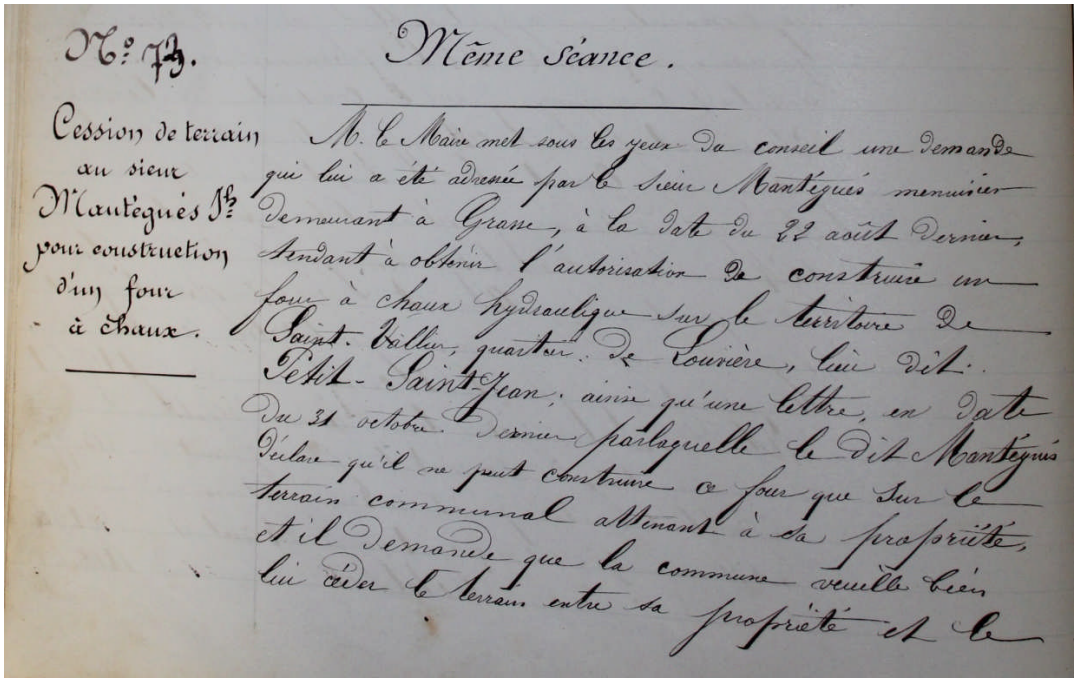
N° 73. Même séance.

Cession de terrain au sieur Mantegués Jh pour construction d'un four à chaux.

M. le Maire met sous les yeux du conseil une demande qui lui a été adressée par le Sieur Mantegués menuisier demeurant à Grasse, à la date du 22 août dernier, tendant à obtenir l'autorisation de construire un four à chaux hydraulique sur le territoire de Saint-Vallier, quartier de Louvière, lieu dit Petit-Saint-Jean, ainsi qu'une lettre, en date du 31 octobre dernier par laquelle le dit Mantegués déclare qu'il ne peut construire ce four que sur le terrain communal attenant à sa propriété, et il demande que la commune veuille bien lui céder le terrain entre sa propriété et le

Fig. 7 : extrait de la délibération n° 73 (Arch. dép. Alpes-Maritimes E 122, (Saint-Vallier-de-Thiey), 1 D 6)

En 1877, le nouveau propriétaire demande l'autorisation de construire un réservoir pour l'utilisation de son four à chaux[73]. La chaux hydraulique ou chaux éteinte est moins dangereuse à manipuler, même si cette opération rend le produit plus lourd à transporter.

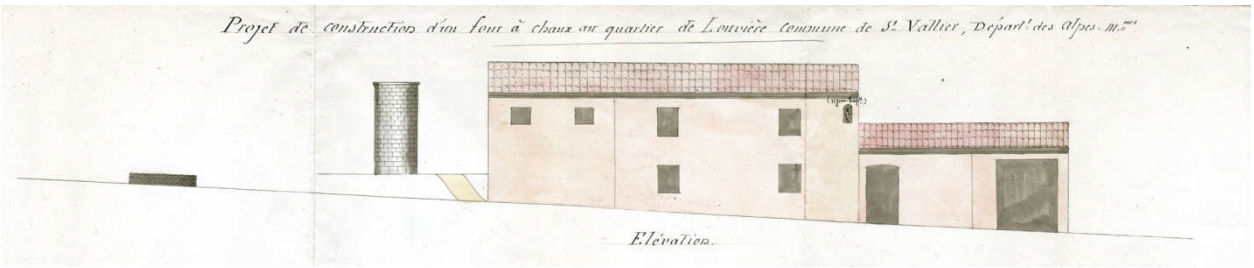

Fig. 8 : extrait du plan de l'élévation fourni à l'occasion de la demande en 1873 (Arch. dép. Alpes-Maritimes, E 122, 5 I 3)

[71] Arch. dép. Alpes-Maritimes, E 122, 5 I 3. C'est cette fonction annexe qui survivra dans la mémoire collective alors que l'activité principale de chaufournier sera bien vite oubliée.

[72] Arch. dép. Alpes-Maritimes, E 122, 5 I 3, lettre du 1er juillet 1874 et autorisation du 26 août 1874. Depuis la loi du 21 avril 1810, l'ouverture des carrières se fait sur simple déclaration au maire de la commune qui transmet au préfet.

[73] Arch. dép. Alpes-Maritimes, E 122, 1 D 6, délibération n° 147 du 5 août 1877. Situé en aval du vallon, au-delà du chemin, ce réservoir a probablement été détruit lors de l'élargissement de la route Napoléon (ancienne N 85).

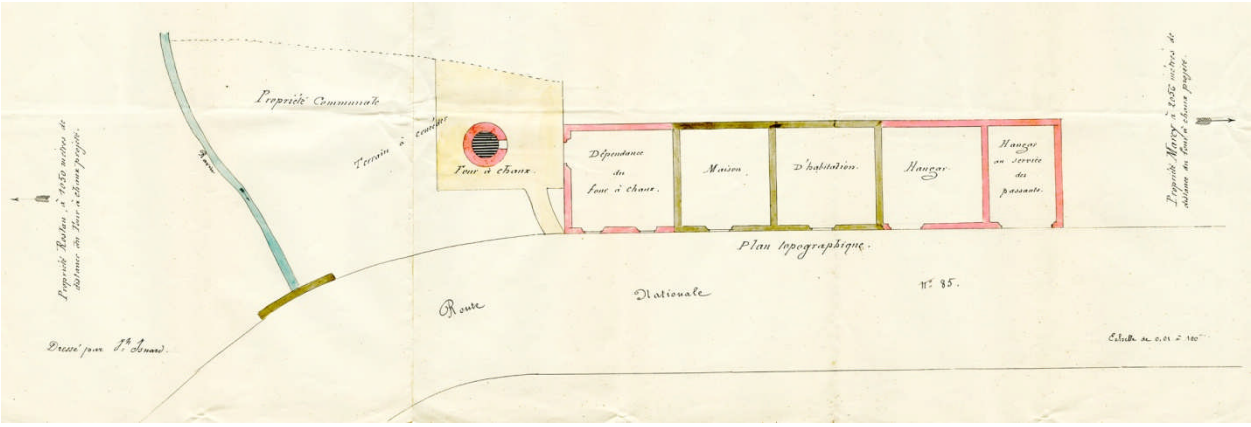

Fig. 9 : extrait du plan de masse fourni à l'occasion de la demande en 1873 (Arch. dép. Alpes-Maritimes, E 122, 5 I 3)

Si des demandes d'autorisations de fours à chaux (la plupart du temps temporaires) sont mentionnées dans le premier quart du XIXe siècle[74], c'est la première grande installation de chaufourniers permanente connue pour la commune dans ce troisième quart du XIXe siècle[75].

Nous ne savons rien du type de financement et de la gestion de cette entreprise comme nous ne savons rien non plus du statut, du salaire et des conditions de vie des ouvriers. Le propriétaire est menuisier à Grasse et cherche vraisemblablement à diversifier son activité en investissant dans un secteur qui lui semble prometteur.

L'ouverture de carrières (de pierres de taille / à bâtir ou de marbres), de mines de charbon ou d'installations destinées à l'extrait d'essence de lavande fleurissent sur le territoire de la commune de Saint-Vallier. Les nombreuses demandes émanant de divers entrepreneurs, parfois étrangers, émaillent les délibérations du conseil municipal sur toute la période couvrant la deuxième moitié du XIXe siècle. Ces activités semblent connaître une véritable expansion au cours du Second Empire jusqu'à la Première Guerre mondiale. Cet essor industriel est sûrement à mettre en rapport avec la croissance démographique et le développement des villes sur la côte[76].

Nous n'avons retrouvé aucune mention sur l'arrêt de cette production ; on peut cependant penser que la Première Guerre mondiale a porté un coup fatal à ce type d'entreprise. En 1938, une délibération du conseil municipal de Saint-Vallier accorde une autorisation d'exploitation pour la carrière située au quartier de Léouvière (parcelle n° 346, section C du cadastre)[77]. Le plan joint à la demande confirme qu'il s'agit de la même parcelle occupée par le four à chaux dont on voit le bâtiment dessiné (fig. 10). La mention dans la lettre faite par le demandeur de «… *l'ancienne carrière de pierre abandonnée depuis longtemps* … »[78] nous confirme que l'exploitation de la carrière et par conséquent l'activité des chaufourniers a cessé depuis un certain temps.

---

[74] En 1831, 1836, 1837, 1840, 1841, 1844, Arch. dép. Alpes-Maritimes, E 122 (5 I 3).

[75] Les utilisations possibles de la chaux, vive ou éteinte, sont extrêmement variées. La chaux hydraulique (chaux éteinte) est utilisée notamment pour la réalisation de murs en pierre ou de soubassements.

[76] Voir le site du Département 06 : https://www.departement06.fr/le-xixe-siecle-de-1860-a-1914/la-population-1862.html

[77] Arch. dép. Alpes-Maritimes, E 122, 4 N 4, délibération du 29 juillet 1938.

[78] Arch. dép. Alpes-Maritimes, E 122, 4 N 4, lettre datée du 18 juillet 1938.

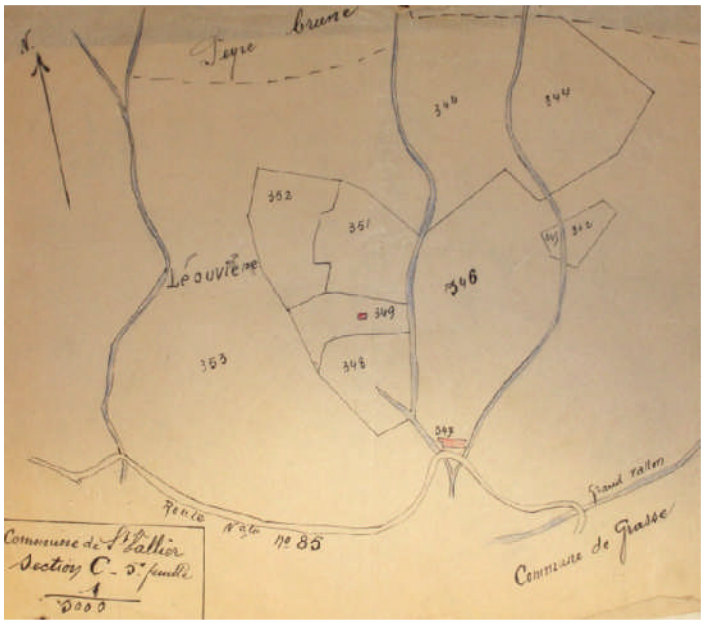

Fig. 10 : Plan joint à la demande d'autorisation d'exploiter la carrière en 1938 (Arch. dép. Alpes-Maritimes, E122, 4 N 4)

Bibliographie

Arch. dép. Alpes-Maritimes, commune de Saint-Vallier E122, 1 D 6 ; E 122, 5 I 3 ;
E 122, 4 N 4 : G. Gonzalez, *Schéma départemental des carrières des Alpes-Maritimes. Notice de présentation*, BRGM, mars 2000.

Sitographie
https://www.departement06.fr/le-xixe-siecle-de-1860-a-1914/la-population-1862.html

LE *LIVRE DE RAISON* TENU PAR ERNEST MICHEL, ORIGINAIRE DE SIGALE, ENTRE 1887 ET 1890

Édité par le général Philippe CHATENOUD

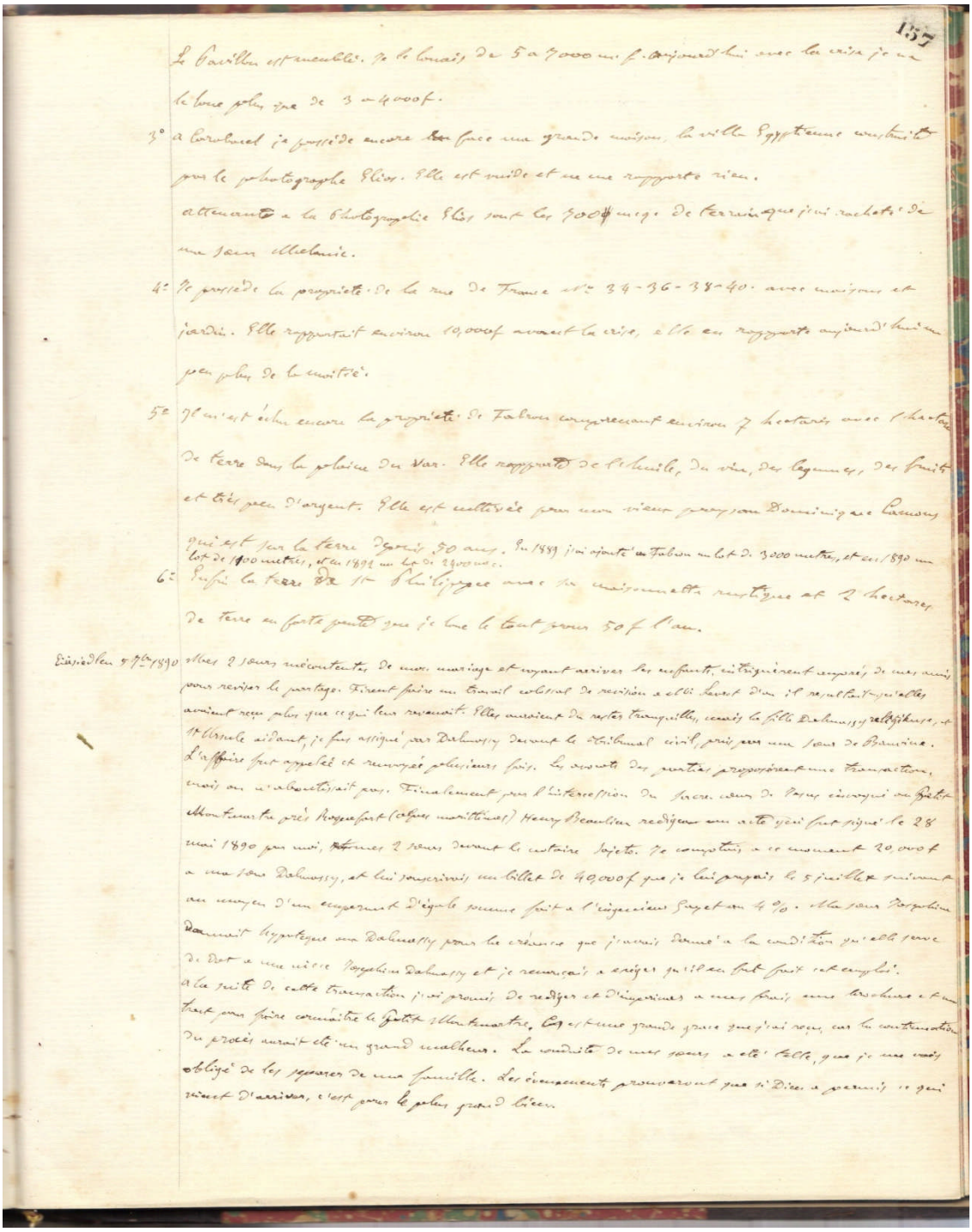

157

Le Pavillon est meublé. Je le loue de 5 à 7000 m. f. aujourd'hui avec la crise je ne le loue plus que de 3 à 4000 f.

3° à Cavalaire je possède encore face une grande maison, la villa Egyptienne construite pour le photographe Elios. Elle est vide et ne me rapporte rien.

attenant à la Photographie Elios sont les 7000 m.q. de terrain que j'ai rachetés de mon beau-frère Allemanic.

4° Je possède la propriété de la rue de France n° 34-36-38-40 avec maisons et jardin. Elle rapportait environ 10,000 f avant la crise, elle ne rapporte aujourd'hui un peu plus de la moitié.

5° Il m'est échu encore la propriété de Tabon comprenant environ 7 hectares avec 1 hectare de terre dans la plaine du Var. Elle rapporte de l'huile, du vin, des légumes, des fruits et très peu d'argent. Elle est cultivée par mon vieux paysan Dominique Ramous qui est sur la terre depuis 50 ans. En 1889 j'ai ajouté à Tabon un lot de 3000 mètres, et en 1890 un lot de 1400 mètres, et en 1892 un lot de 2400 m.c.

6° Puis la terre de St Philippe avec sa maisonnette rustique et 2 hectares de terre en forte pente que je loue le tout pour 50 f l'an.

Einsiedeln 4 7bre 1890 Mes 2 sœurs mécontentes de mon mariage et voyant arriver les enfants, m'intriguèrent auprès de mes amis pour recevoir le partage. Firent faire un travail colossal de recherches et elles furent d'un si mauvais résultat qu'elles avaient reçu plus que ce qui leur revenait. Elles auraient de restes tranquilles, mais la fille Dalmassy, altéphilus, et 1re Ursule aidant, je fus assigné par Dalmassy devant le tribunal civil, puis pour une soeur de Bramine. L'affaire fut appelée et renvoyée plusieurs fois. Les avocats des parties proposèrent une transaction, mais on n'aboutissait pas. Finalement par l'intercession du Sacr. cœur de Paray-le-Monial on fut obligé de transiger. Un Petit Montmartre près Rochefort (Alpes maritimes) Henry Beaulieu rédigeur un acte qui fut signé le 28 mai 1890 par moi, mes 2 sœurs devant le notaire Sajeto. Je comptais à ce moment 20,000 f à ma sœur Dalmassy, et lui souscrivis un billet de 40,000 f que je lui payais le 5 juillet suivant au moyen d'un emprunt d'égale somme fait à l'ingénieur Sajet au 4 %. Ma sœur Virginie donnait hypothèque sur Dalmassy pour la créance que j'avais donné à la condition qu'elle serve de dot à une nièce Virginie Dalmassy et je renonçais à exiger qu'il en fut fait cet emploi.

A la suite de cette transaction j'ai promis de rédiger et d'imprimer à mes frais une brochure et un tract pour faire connaître le Petit Montmartre. Ce est une grande grâce que j'ai reçu car la continuation du procès aurait été un grand malheur. La conduite de mes sœurs a été telle, que je me suis obligé de les séparer de ma famille. Les événements prouveront que si Dieu a permis ce qui vient d'arriver, c'est pour le plus grand bien.

***Livre de raison* d'Ernest Michel, rédigé en septembre 1890 à Einsiedeln (Suisse), p. 157**

Ce document m'a été communiqué en février 2009 par Louis-Xavier Michel, petit-fils d'Ernest. J'en ai effectué la transcription qui suit, avec quelques difficultés, compte tenu de l'écriture en « *pattes de mouche* » de l'ancêtre ! (voir la photo d'une page ci-dessus).

Je me suis efforcé d'en respecter la présentation générale et les quelques sous-titres placés par Ernest, mais je me suis néanmoins permis de rectifier les quelques coquilles ou fautes d'orthographe relevées, car Ernest avait visiblement quelques « libertés » avec les accords du participe et le passé simple !

Les notes de bas de page ont été ajoutées pour préciser certains faits et améliorer la compréhension du récit.

Jean-Baptiste Michel, grand-père d'Ernest Michel, coll. part. (à gauche)

Ernest Michel vers 1866, coll. part. (à droite)

« *Commencé par moi, Ernest Michel, au Sanctuaire de Notre-Dame de La Salette près de Corps (Isère) le 17 septembre 1887.*

Continué à Einsiedeln, le 5 septembre 1890. »

Préambule :

Je commence, aujourd'hui, 17 septembre 1887, premier jour de ma quatrième retraite sur la montagne de la Salette, ce Livre de raison, sous le regard de Dieu dans le désir de laisser à mes enfants mémoires des principaux faits intéressant la famille.

J'ai la confiance qu'ils trouveront dans cet historique la confirmation en tout point de la vérité de la parole divine, qu'ils seront par là portés à s'en nourrir pour la lecture et la méditation quotidienne de l'Écriture sainte. Ils pourront ainsi éviter les malheurs dont Dieu menace les transgresseurs de sa Loi, et mériter les récompenses promises à ceux qui l'accomplissent en simplicité et fidélité.

Ière Partie : Histoire :

Ma famille est originaire de Sigale, petit village du canton de Roquestéron, département des Alpes-Maritimes. La connaissance que j'en ai remonte à mon grand-père, Jean-Baptiste Michel, né à Sigale en 1777, mort à Nice le 10 septembre 1849. C'est lui qui m'a appris à servir la sainte Messe. Il ne me laissait jamais inactif, lorsque j'allais le voir. Il était fils unique et n'avait qu'une sœur, mariée à un certain Lions de Sigale. Ceux-ci, très bons époux, néanmoins, à cause de leur faiblesse, n'eurent de leurs trois garçons et une fille, aucune consolation. La fille mourut, jeune, de la poitrine ; des trois garçons, deux moururent célibataires, un se maria, mais n'eut point d'enfant. Mon grand-père fit pourtant tout son possible pour les faire étudier et les faire aboutir à une position honorable. Il retira près de lui sa sœur et lui laissa une petite pension après sa mort.

Le père de mon grand-père avait trois frères, tous trois propriétaires cultivateurs à Sigale. Il eut aussi une sœur, qui était domestique, à Nice, du baron Pauliani[79]. Il n'y avait pas, alors, les justices de Paix, et le baron Pauliani étant juge à Nice, faisait périodiquement de tournées dans les villages de la montagne, pour y rendre la Justice. Dans une de ces tournées, passant à Sigale, accompagné de sa domestique Françoise Michel[80], il connut le petit Jean-Baptiste Michel ; il fut frappé de sa vivacité et l'emmena à Nice, où il le fit instruire.

Jean-Baptiste, devenu jeune homme, commença par donner des leçons, puis il entra dans la maison de commerce Mandrine**,** pour l'achat et la vente des huiles. Cette maison fit faillite et Jean-Baptiste Michel s'établit marchand pour son compte, après avoir travaillé dix ans pour la maison Nicolas, à laquelle il s'était allié par son mariage…

Sa femme, Constance Nicolas, remarquable pour sa beauté, était la veuve d'un boucher ; elle se fit bénir toute sa vie et encore longtemps après sa mort, pour son esprit aimable et ses abondantes aumônes. Elle eut un fils unique après 10 ans de mariage, Jacques Alexandre Michel, mon père, dont le baron Pauliani fut le parrain et auquel il donna son lit de noces, le jour de son mariage.

Lorsque ma grand'mère se trouva enceinte, elle et son mari, comme je l'ai dit, établirent leur commerce séparément de la maison Nicolas**.** Leurs débuts furent bien modestes : ils vendaient du vin, de l'huile, du chanvre, du comestible dans un petit magasin à Masqinat, dans la vieille ville. Leur esprit d'ordre et d'honnêteté les fit prospérer. Ils achetèrent plus tard une maison rue Centrale ; elle avait 5 étages ; mon grand-père la démolit et la reconstruisit et y fixa un commerce d'huile, de vin et de comestible pour de longues années. Il conserva pendant 50 ans la même domestique, appelée Delphine ; il l'épousa en 2èmes noces, quelques années avant sa mort. Cela eut lieu par mariage secret.

La dépense était limitée à 20 sous par jour, tout compris, durant les premières années. Plus tard, lorsqu'il fut retiré du commerce, et qu'il avait des rentes assez importantes, mon grand-père voulait, pour lui et pour les siens, une bonne cuisine bourgeoise, 3 plats à midi et 2 le soir, à souper, outre la soupe, une bouteille de vin avec de l'eau, et une bouteille de vin pour le dessert. Durant le carême, aucun aliment gras n'entrait dans la maison.

Il fit étudier son fils, qui se distingua dans les études secondaires ; il étudia les mathématiques chez le professeur Arène, avec Joseph Garibaldi, le fameux condottiere italien ; mais, comme il fallait alors se rendre à Turin pour les études universitaires, les époux Michel ne voulurent point se séparer de leur fils unique ; ils le gardèrent près d'eux et le marièrent, à l'âge de 20 ans, le 28 avril 1828, avec Virginie Séranon**,** de Sigale, âgée de 18 ans.

Sous le titre *Un ancêtre et l'écriture sainte***,** j'ai imprimé une petite biographie de mon grand-père, que j'annexe au présent Livre de raison. En la lisant, mes enfants verront que je n'ai pas tort d'attribuer à la sainte vie de mon grand-père toutes les bénédictions qu'il a reçues, qui se sont déversées sur mon père et qui continuent sur ses enfants. Ils sauront ainsi que le meilleur moyen d'atteindre la prospérité et de laisser ses enfants heureux, est d'observer la loi de Dieu, méditée tous les jours dans ses saints livres.

Je désire que mes enfants ne perdent jamais de vue l'humble origine de leur famille : celui qui s'abaisse sera relevé et celui qui se relève sera abaissé. Ce ne sont pas les titres qui honorent, mais la vertu, et la vertu peut se rencontrer dans toutes les situations. Le cireur de soulier, qui sert Dieu, lui est plus agréable que le prince qui cherche ses aises et il doit occuper une plus haute place dans l'estime de celui qui juge sainement.

Mon grand-père eut le malheur d'inspirer l'esprit de vanité à son fils qu'il voulait anoblir, et il porta, toute sa vie, la peine de ce travers, car sa belle-fille, supportant mal volontiers la domestique

---

[79] Ernest Michel entretient ici (volontairement ?) une confusion assez fréquente entre plusieurs membres de la famille Pauliani. Le juge Jacques Alexandre Pauliani (1733-1808) bienfaiteur de la famille Michel et premier maire de Nice durant la période révolutionnaire, n'avait pas le titre de baron. Le titre de « baron de Saint-Charles » avait été concédé à l'un de ses cousins, Pierre-Antoine Pauliani (1736-1803), par lettres patentes du roi Victor-Amédée III, le 24 Août 1754. Ce premier baron Pauliani de Saint-Charles est en outre devenu le beau-frère du juge Jacques Alexandre Pauliani en épousant sa sœur Marie-Dévote ; c'est leur plus jeune fils, Jacques-Appolonius Pauliani, 4e baron de Saint-Charles (1779-1858), qui est à l'origine de la création de l'Hospice des Incurables qui a connu une certaine notoriété à Nice. Voir Philippe Chatenoud, *De l'Hospice des Incurables à la Fondation Pauliani*, Nice, 2014, ch. 1 : La famille Pauliani à Nice.

[80] Tante de Jean-Baptiste, qui a épousé en 1771 Pierre Joseph Clessi et en a eu un fils, Jean. En 1780, tous deux étaient décédés.

ancienne et la tante qu'elle trouva dans la maison du beau-père, poussa son mari à s'établir séparément. Or, celui-ci n'avait pas l'esprit commercial de son père ; il ne voulut pas être marchand et s'établit commerçant ; il fit venir de la Mer Noire un navire de bled ; il en expédia un chargé d'huile et de fruits secs ; mais il se laissa constamment tromper et perdit beaucoup d'argent, que son père dut payer. Il en résulta pour lui la gêne et la misère qui fut cause de la mort prématurée du plus grand nombre de ses enfants.

Il en eut 11, dont 2 garçons et 9 filles ; 4 filles et un garçon moururent en bas-âge[81] ; Antoinette mourut à 21 ans de la poitrine, Nathalie au même âge de la fièvre typhoïde, et Julie mourut à Sainte-Ursule de Nice, postulante ursuline, à l'âge de 23 ans.

Ma mère, connaissant le peu d'aptitude de mon père pour le commerce, avait su patienter et rester avec son beau-père. Celui-ci, esprit éminemment pratique et ordonné, aurait certainement dirigé les choses à faire vivre un beaucoup plus grand nombre de mes frères et sœurs. Lorsque les vieux sont bons, il faut les patienter et retirer tous [*sic*] le bienfait qu'ils peuvent donner pour leur expérience[82].

Voyant le peu d'esprit pratique de son fils dans les choses temporelles, et craignant que, par bonhommie, il ne dissipât le bien qu'il avait lui-même amassé avec tant de peine, il voulait, pour son testament, (désigner) héritiers ses petits enfants ; mais, comme il s'était marié sans contrat de mariage, lorsque Nice appartenait à la France, avant 1815, il était donc sous le régime du code Napoléon ; mon père, héritier de sa mère, lui demanda la moitié des biens, en vertu de la Communauté, et lui intenta un procès, qui n'eut pas de suite, mais déplut probablement à Dieu, et qui fut peut-être la cause que mon père et ma mère sont morts jeunes ; ma mère, en effet, est morte le 20 janvier 1856, à l'âge de 48 ans, et mon père, 10 ans après, à Rome, le 26 janvier 1866, à l'âge de 60 ans. Deux ans avant sa mort, il avait épousé en 2èmes noces, à Rome, Anacletta Leonetti**,** sœur de Monseigneur Leonetti**,** « *caudatère* »[83] du Pape Pie VIII.

Ma marâtre vécut encore quelques années à Rome et mourut dans son pays, à Culli, commune de San Giovanni, sur la frontière de l'ancien royaume de Naples, où elle est enterrée.

Aujourd'hui, des petits enfants de Jean-Baptiste, trois seuls sont vivants :

1- **Ma sœur Mélanie,** l'aînée de toutes, née en 1829 ; mariée en 1849, avec Jean Dalmassy, de Sigale. Elle en a eu 3 garçons et 3 filles[84]. J'ai fait étudier les deux garçons aînés, Paul et Ferdinand, qui, tous deux, ont pris un baccalauréat ; mais aucun des deux n'a fait bonne carrière. Ferdinand**,** qui étudiait la médecine, a fini par entrer dans les postes, d'où il s'est fait chasser, et il reste aujourd'hui à Sigale, près de ses parents. Paul**,** l'aîné, après avoir essayé d'entrer dans l'École de Marine, a été reçu dans les douanes. Envoyé au Tonkin, avec un bel emploi de 700 francs par mois, il est revenu malade et ne sait que devenir. Il est mort à Sigale, en septembre 1891. Comme pour la famille Lyons[85], c'est encore à la faiblesse de parents trop bons, qu'est dûe ici la non réussite des enfants. Le troisième garçon, dont je suis parrain, s'appelle Ernest et étudie au collège d'Annot. Des filles, l'aînée, Julie, a bien réussi ; elle est religieuse à Sainte-Ursule de Nice. La seconde, Joséphine a maintenant 20 ans ; elle a reçu une bonne éducation durant 7 ans à Sainte-Ursule ; elle a bon cœur et se trouve près de ses parents. En avril 1892, elle est partie pour le noviciat, au couvent du Sacré-Cœur à Lyon. La 3ème **Louise** a aussi été plusieurs années à Sainte-Ursule ; elle a mauvais caractère et reste avec ses parents à Sigale.

---

[81] « *Le nom du garçon était Désiré, qui était le second-né et mourut de ce qu'en plein hiver, l'eau froide du baptême lui gela le cerveau. Le nom des 4 filles étaient Apollonie, enterrée au cimetière de St-Pierre, Louise, morte à 7 ans des fièvres, Marie, morte à 4 ans, et Pascaline morte en nourrice à Roquebillière*. » - Note d'Ernest Michel – On doit noter qu'une fois de plus, comme dans son autre manuscrit « *Aperçu de la vie de J.-B. Michel* », Ernest Michel a du mal à s'y retrouver dans le destin de ses jeunes sœurs décédées. Louise est morte à 10 ans (et non 7), et c'est Marie (Clémence) qui est morte à Roquebillière et non Pascaline, et Marie avait 10 mois et non 4 ans.

[82] Ernest n'a vraisemblablement pas relu ce paragraphe, qui manque un peu de sens.

[83] Ernest aurait du écrire « caudataire » ; du latin *cauda* = queue ; se dit de celui (prêtre, évêque), qui porte la « queue » de la robe du pape.

[84] Il conviendrait d'y ajouter deux enfants supplémentaires, morts-jeunes : François (1855) et Eugénie (1854).

[85] Ernest utilise ici pour ce patronyme, une orthographe parfois employée à l'époque, mais à laquelle s'est substituée celle de « Lions ».

2- Ma seconde sœur, Joséphine, s'est mariée, en 1850, à l'âge de 18 ans, avec Raymond de Bauvine-Morel**,** plus jeune qu'elle de trois mois. Elle en a eu deux filles[86], dont l'aînée, Eugénie, est morte du carreau vers l'âge de 10 ans, et la cadette, Raymondine, née quelques mois après la mort de son père, s'est marié, en 1884, avec Pierre de Gailhard**,** fils aîné de Léopold de Gailhard[87], écrivain de mérite et ancien conseiller d'État. De ce mariage sont nées, jusqu'à ce jour ; deux filles ; puis une troisième fille puis un garçon (1891)[88].

L'hiver 1855-1856, la fièvre typhoïde sévissait à Nice ; on venait de construire, contigu notre jardin, le nouvel hôpital ; ma famille fut plus que toute autre éprouvée. Ma mère, ma sœur Nathalie, mon beau-frère Raymond en moururent ; Antoinette et Julie en relevèrent, mais pour en mourir des suites quelques années plus tard. Toutes moururent saintement, comme elles avaient vécu. Antoinette avait fait son noviciat de visitandine et dut en sortir, par défaut de santé. Ma sœur Joséphine, restée veuve à 21 ans, persévéra dans cet état, se dévouant à l'éducation de ses enfants ; elle coopéra plus tard à la fondation de Sainte-Ursule, à Nice, en aidant, pendant 10 ans, sa fondatrice, la Mère Marie de Jésus. Elle fit pourtant de son unique fille trop sa chose ; pour ne pas s'en séparer, elle manqua les bons partis, et finit par la marier à un désœuvré, parce qu'elle ne voulait pas qu'elle quitte Nice.

Ernest Michel **:**

Je suis né le sixième de ma famille, à notre campagne de Fabron, le 6 septembre 1837.

On m'a dit que le même jour, ma mère très active et bonne ménagère, fit le pain, la lessive et l'enfant… À ce moment, mon père était brouillé avec son père, parce qu'il construisait à Fabron un moulin à huile coûteux, que son dit père disait n'être pas adapté à cette colline qui manquait d'eau, et il lui prophétisait que son fils le détruirait, ce que j'ai exécuté, moi-même, plus tard, sans connaître la prophétie.

Mon père fit part à son père de ma naissance, et celui-ci composa aussitôt une poésie, dont le refrain était « *la naissance du beau garçon est l'espoir de notre maison* » ; ils redevinrent amis, en sorte que ma naissance apporta la paix.

Mes premières années se passèrent à Fabron ; ma mère était rude à la correction ; à l'âge de 3 ans, pendant qu'elle me tenait sur ses genoux, je pris un sou dans sa poche. Elle me plaça au milieu de l'aire, à genoux, avec les bras tendus et une pierre dans chaque main ; puis elle appela tous les paysans pour qu'ils se moquent de moi, disant : « *C'est ainsi qu'on punit les voleurs* ».

Elle me recommandait de ne jamais faire de tort à qui que ce soit et encore moins aux ennemis ; elle ajoutait que dans son enfance, elle avait, de sa fenêtre, tiré une pierre sur la chèvre d'un ennemi de sa famille, et elle lui avait ainsi cassé une jambe. Le soir, lorsque son petit troupeau rentrait, une brebis avait la jambe cassée ; et interrogé sur l'heure où le malheur était arrivé, le gardien indiqua l'heure même à laquelle ma mère avait tiré sa pierre.

J'ai été baptisé à la paroisse de Sainte-Hélène le 8 septembre 1837, fête de la Nativité de la Sainte Vierge Marie, par le curé Lavesi, qui 48 ans plus tard, assistait à mon mariage. J'eus pour parrain, M. Trincheri, un employé d'octroi, et pour marraine Mme Rousset, de Toulon, qui avait été l'institutrice de ma mère. De Fabron, mes parents vinrent s'établir à leur maison de la rue de France, et mon père ayant quitté le commerce pour prendre un emploi au Sénat royal, nous vînmes habiter dans la vieille ville, au quartier de la Gabelle, dans la maison du colonel Raiberti, puis dans la maison Perdigon**.**

On m'envoya alors à l'école chez les Frères de la Doctrine Chrétienne. J'avais alors de 4 à 5 ans et on m'apprit à prier ; mais je ne savais pas que la prière n'était pas toujours exaucée, sur l'heure et à la lettre. Un matin, donc, que j'avais bien prié devant une image de Saint Antoine, pour qu'il éloigne de moi tous les malheurs, il arriva qu'en redescendant la rapide montée de la Condamine, au retour de

[86] Joséphine et Raymond ont en réalité eu trois filles : Eugénie, Julie et Raymondine ; Ernest oublie donc Julie, dont on trouve pourtant l'acte de naissance dans les registres de Nice le 24 janvier 1852. En revanche, nous n'avons pas trouvé son acte de décès, probablement avant 1865. Peut-être est-elle décédée à Vence où les Bauvine-Morel avaient une propriété ?

[87] En fait de Gaillard (sans H) de Lavaldène.

[88] Henriette (1886) deviendra Mme Sarton du Jonchay, Antonie (1887) sera Mme de Reboul, Élisabeth (1888) restera célibataire, Edmond (1890) n'aura pas d'enfant. Il convient d'ajouter Suzanne (1894) qui elle sera religieuse ursuline à Nice.

l'école, je tombai et me fis du mal ; j'en conçus une grande colère contre mon Saint Antoine, je le fouettai[89] bien fort.

Vers l'âge de 10 ans, on me plaça à l'école chez un bon prêtre appelé « Don Bosco »**,** dans la rue de La Pairolière, et j'appris plus en trois mois chez ce bon ecclésiastique, homonyme[90] de Don Bosco de Turin, que dans les cinq années que je passai chez les Frères.

Survinrent alors les événements de 1848 ; les Jésuites qui tenaient le Lycée furent chassés avec le gouverneur de Maistre ; on les remplaça par d'autres professeurs et je me rendis au Lycée ; je demandai la classe de 6ème et m'y installai comme si j'en avais été l'élève. Le professeur était Don Fricero ; il n'y avait plus que trois mois pour finir l'année scolaire ; il nous faisait traduire l'*Epithomae historia sacrea*[91]. Je n'avais jamais vu un mot de latin, mais mon père m'aidait à la traduction. Nous venions passer à Fabron le jeudi et le dimanche, et nous y faisions la traduction sur la terrasse. À la fin de l'année, je fus assez fort pour subir les examens avec succès, et depuis, je fis chaque année une classe, occupant toujours les premiers postes.

Toutefois, je faisais aussi un peu l'école buissonnière et manquais parfois la classe, pour aller à la pêche au port, ou jouer aux boules dans la prairie de « *Cognet* » ; mon professeur de 3ème, appelé Ricca, en prévint mes parents et il leur conseilla de me mettre interne. Ils me placèrent alors au Petit Séminaire, où je passai trois ans et j'y fis la Grammaire, l'Humanité et la Rhétorique.

Mes habitudes d'indépendance et de commandement m'attirèrent l'animosité de la plupart de mes condisciples ; mes succès y ajoutèrent la jalousie, en sorte que je fus « pris en butte » (?) et chacun cherchait à me faire le plus de mal qu'il pouvait. Cette persécution fut pour moi une grande bénédiction ; je rentrais en moi-même, j'expiais volontiers les peines que j'avais faites à mes parents et je me rapprochais de Dieu, dans la prière et les sacrements. Je commençai alors à réciter tous les jours le petit office de la Sainte Vierge, que je récite encore aujourd'hui. Au bout des trois ans, mes ennemis les plus acharnés disparurent ; les uns durent quitter le collège, les autres reconnurent leurs torts et revinrent à moi, m'aimant et m'estimant autant qu'ils m'avaient taquiné. Il en sera toujours ainsi pour celui qui accomplit son devoir sans fléchir, et sans se détourner, à droite ou à gauche.

Les études n'étaient pas très fortes au Petit Séminaire ; mon père voulut me faire étudier la Philosophie au Collège National. J'y fis mes deux années avec grand succès et je pris mes deux magistères (baccalauréats) en devançant de beaucoup tous mes condisciples. Je me présentai même au concours pour une place au Collège des Provinces de Turin ; je réussis pour deux fois, mais pour deux fois, on donna la place à un plus pauvre que moi. Ces deux examens servirent néanmoins pour moi à un gros travail de synthèse de tout ce que j'avais appris depuis mon enfance, et à bien graver tout ce savoir dans mon esprit.

Je fis à Nice ma première année de Droit en 1856, l'année de la mort de ma mère, et l'année suivante, je me rendis à Turin, pour suivre l'étude du Droit de l'Université. Je m'y distinguai bientôt avec les plus capables ; j'eus les « *priemi noti* » aux examens, et mon nom fut porté sur la *Gazette Piémontaise*, journal officiel.

Mon père avait toute confiance en moi et il me laissait gérer les affaires de la maison. Durant ma première année de droit, je construisis le pavillon de Carabacel pour nous y loger ; j'allais et venais, pour cela, de Turin, chaque 2 mois. Les revenus étant restreints, je ne m'allouais que 120 francs par mois pour ma pension de Turin, et sur cette somme, j'économisais encore, pour faire, tous les ans, un petit voyage me faisant connaître les diverses parties de l'Italie.

Mon père avait toujours eu le goût des voyages et il semble me l'avoir transmis. Pendant mes études, il me faisait voyager à pied ; c'est ainsi que nous vînmes à Castellane, voir mes sœurs, qui y étaient en pension ; et une autre année, nous vînmes à pied à Draguignan, pour y voir M. Giraud[92], oncle de ma mère. En 1855, ayant grandi tout d'un coup, j'étais resté très faible ; pour me fortifier, mon père me conduisit à l'Exposition Universelle à Paris. Les clefs de notre petite malle avaient été oubliées ; au pont du Var, frontière de la France, il fallut briser la serrure pour la visite de la douane, et la malle n'eut,

---

[89] Ernest écrit « *je le fouetta* ».

[90] et là « *omonime* ».

[91] Si j'ai bien déchiffré et traduit, il s'agirait d'un *Abrégé d'histoire sacrée*.

[92] Marguerite Giraud, la mère de Virginie Séranon était originaire de Cipières, village au sud du Cheiron, en face de Gréolières. Nous ne lui connaissons qu'un seul frère aîné, Jean Joseph, né en 1772, ce qui le ferait octogénaire en 1852, date vers laquelle pourrait se situer cette visite que lui fit Ernest. Nous n'avons, jusqu'à présent trouvé aucune autre information sur cet oncle Giraud.

durant tout le voyage, d'autre fermeture que deux courroies ; or elle contenait un sac d'écus de 1 000 francs, que mon père avait empruntés pour le voyage, et on y puisait tous les jours pour la dépense nécessaire. De Paris, nous passâmes à Londres, puis en Belgique et en Hollande. Ce fut là mon premier grand voyage. Ce qui m'y frappa le plus, ce fut que les hommes et les villes étaient partout la même chose.

À Turin, après la première année, je cédais aux tentations du monde ; je fréquentais le théâtre, le bal, l'escrime, le patinage et la haute société, qui me fit beaucoup de mal. J'avais beaucoup d'entrain, ce qui me faisait rechercher. Je pris néanmoins encore mes examens avec les « *premi noti* ». En 1859, survint la guerre d'Italie ; je me fatiguai beaucoup à danser durant l'hiver. Vers les vacances de Pâques, l'Université fut fermée, je passai et repassai à pied le Mont-Cenis, et rentrai à Nice fort fatigué. Je bénis Dieu de m'avoir retenu sur la pente, par cet état maladif, qui me permit de revenir à lui. Je dus interrompre mes études pour plusieurs mois ; étant à Nice, ma sœur Antoinette**,** très pieuse, me conduisait tous les jours au mois de Marie, à la chapelle de l'Hôpital ; j'étais alors dans un triste état ; l'esprit mondain avait éloigné Dieu de moi ; je gémissais de n'avoir plus la foi que j'avais au Petit Séminaire ; mais le dernier jour du mois de mai, mes yeux s'ouvrirent ; je rentrai dans l'amour de mon Dieu et j'en eus pour preuve, l'amour de Marie qui renaissait en moi. Je me confessais avec beaucoup de larmes, et, depuis, j'ai persévéré dans le bien. J'attribuai ma conversion aux prières de ma sœur Antoinette, et d'Angeline[93]**,** sainte domestique, qui nous a servi quinze ans. Son âme était toujours unie à Dieu par la prière. Elle m'avait déjà une fois sauvé des mains d'un Anglais de mauvaises mœurs au Lazzaret. Elle mourut en tombant d'une fenêtre de laquelle j'avais fait enlever l'appui en bois, pour le remplacer par le fer ; et je la fis placer dans mon tombeau de famille. Ce tombeau a été construit par mon père au cimetière de Cimiez. Il contient ma mère et ma sœur Nathalie décédées en 1856, mes sœurs Antoinette et Julie[94], mon père décédé à Rome en 1866 et transféré à Cimiez selon sa volonté, exprimée dans son testament, et ma domestique, Angélique Pastorelli. Sa sœur Catherine m'avait gardé au bras dans mon enfance, et sa sœur cadette Madeleine, après nous avoir servi de longues années, est maintenant en retraite depuis six ans ; elle occupe deux pièces au sous-sol du Pavillon et vit d'une petite pension de 20 francs par mois que je lui passe, sa vie durant (elle est morte en 1889)[95].

Mon grand père méprisait tout ce qui sentait la grandeur ; il avait prescrit, par son testament, que ses funérailles dussent être modestes, et qu'il fût porté au cimetière commun au château comme un simple Pénitent Blanc, et accompagné par les membres de cette archiconfrérie au bien de laquelle il avait travaillé durant sa vie[96]. Par contre, il voulut que, le jour de sa mort, on fît d'abondantes aumônes, et il légua aux bonnes œuvres, en proportion de sa fortune.

Ce qui m'est arrivé à Turin est une preuve qu'on ne peut lancer dans une grande capitale un jeune homme sans expérience, à moins de le confier à des mains sûres. C'est une preuve, aussi, que la haute société est plus dangereuse que les petites gens ; car ceux-ci se montrent tels qu'ils sont [*sic*] et s'ils sont vicieux, leur vie vous rebute, pendant que les gens dits comme il faut, couvrent leur vie d'un vernis mondain qui vous fait tomber dans le piège.

À Turin, j'étais entré dans la Conférence de Saint-Vincent de Paul, et je suivais celle présidée par le comte Caïs, devenu plus tard prêtre de Don Bosco à l'âge de 70 ans[97].

Après l'annexion de Nice à la France, en 1860, on me donna, en France, mon diplôme de licencié en droit, et on m'autorisa à achever, à Turin, mes études du Doctorat. Je pris ce Doctorat pour le droit civil et canonique la même année, et on me donna, en France, le diplôme équivalent. Mon père me plaça, à Nice, chez l'avocat Bergaudi, pour y faire mon stage. Je travaillais pour lui un certain temps, je plaidai même, avec succès, en cour d'assises ; mais ma mauvaise santé, les affaires de famille et les œuvres charitables me firent renoncer, plus tard, à la carrière d'avocat.

J'eus néanmoins à l'exercer durant trois ans, pour une affaire concernant la succession paternelle de Mère Marie de Jésus**,** fondatrice des Ursulines de Nice.

---

[93] En réalité « *Angélique* », comme il apparaîtra plus loin.

[94] Quatre autres sœurs sont décédées avant 1850 et donc avant l'érection du « tombeau de famille » en 1854.

[95] Mention ajoutée postérieurement, puisque la rédaction de ce *Livre de raison* a été faite à La Salette en 1887.

[96] Rappelons que l'on ne connaît pas de sépulture de Jean-Baptiste Michel, qui aurait été « *mis à la fosse commune* » ?

[97] Voir Simonetta Tombacini Villefranque « Sur les traces des Orsiero et des Cays, comtes de Gilette », dans *Nice historique*, juillet 2008.

Mon père était à Rome avec sa deuxième femme depuis dix mois, lorsqu'il y contracta des fièvres. Je fus appelé, par dépêche, au dernier moment, et j'arrivai lorsqu'il était déjà en bière.

J'eus alors une grande tentation en lisant son testament ; il laissait à ma marâtre, le ¼ de ses biens en usufruit, ou 4 000 francs de pension. C'était au-dessus des forces de la succession, et le démon me dit, incontinent : « *Voilà à quoi te sert de te confier en Dieu et de le servir…* ». Je vins prier à la crypte de Saint-Pierre, comme je l'avais fait, deux ans auparavant, avec ma sœur Julie, au moment du mariage de mon père ; et chassant le mauvais esprit, je sentis la confiance renaître en moi. L'affaire, en effet, s'arrangea moyennant une renonciation, contre une somme de 20 000 francs, que ma marâtre se vit depuis enlever, par le banquier chez lequel elle les avait déposés ; mais Mgr de Falloux, qui lui avait conseillé cet emploi, lui passa une petite pension sa vie durant.

Après avoir ramené à Nice le corps de mon père, je me retirai avec ma sœur Julie, chez ma sœur Joséphine qui était veuve ; nous passâmes l'été de 1866 à Vence, et nous y rencontrâmes la religieuse Marie de Jésus avec sa mère ; ma sœur Joséphine vint avec elle à La Salette, et [elles] passèrent ensemble l'hiver au couvent des Ursulines à Aups [Var]. Sa mère Rocher née de Perrot, étant morte à Aix [Provence], chargeant sa fille de faire une fondation d'Ursulines, celle-ci se décida de fonder un couvent d'Ursulines à Nice, et acheta, pour cela l'ancienne propriété des comtes de Venanson, à Carabacel. Ma sœur Joséphine et ma sœur Julie s'y enfermèrent avec elle, et je restai seul à la maison de ma sœur aux Ponchettes, durant 10 ans, ayant, pour toute compagnie, la vieille Madeleine Pastorelli**,** qui faisait ma cuisine[98].

En 1872, le Père Rocher mourut à Venise, laissant une fortune de 8 000 000 francs, mais il avait convolé en secondes noces, et la marâtre déclara au consulat de France qu'il n'avait laissé que ses vêtements. La Sœur Marie de Jésus fut à Venise, avec ma sœur Joséphine et sa fille Raymondine ; j'y fus appelé aussi et pendant qu'on dressait l'inventaire, on fit une transaction ; la fille renonçait à l'héritage, moyennant 400 000 francs versés par la marâtre. 250 000 francs furent payés comptant ; on devait donner le reste en trois ans, par 50 000 francs l'an. Après notre départ, il y eut repentir et procès à Nice ; je vins à Venise et obtins le séquestre des biens. Le jugement de Nice, favorable à la Mère Marie de Jésus**,** fut porté en appel à Aix. Il y fut confirmé, et l'on eut recours à la cassation à Paris. En attendant, on ne cessait de batailler à Venise ; un président napolitain entra dans les vues des adversaires, il fallut porter son jugement en appel ; il y fut cassé et l'on eut recours à la cassation de Florence. Enfin, battus sur toute la ligne, les héritiers de la marâtre, nommée Cerroni (car elle était morte sur son lit, en prenant le café, lorsqu'elle apprit le rejet de la cassation à Paris) vinrent se jeter aux pieds de la Supérieure et consentirent à la payer, en demandant une prolongation du délai.

Toute cette affaire dura trois ans et me fit courir entre la France et l'Italie, colportant les œuvres d'une nation à l'autre. Ces voyages firent du bien à ma santé, et pour repos, je fis un pèlerinage en Palestine pour Pâques 1876. Mère Marie de Jésus me donna pour cela 2 000 [francs] mais j'en dépensais 4 000, car je visitais aussi l'Égypte, la Syrie, l'Asie Mineure, Constantinople et revins à Rome par la Mer Noire, Varna, le Danube, Pest, Vienne et Venise. Je fus nommé, pour la Palestine, président de la caravane, qui était composée de 25 personnes.

Mère Marie de Jésus me paya les débours de voyage, mais je refusai toujours tout honoraire, à part les 2 000 francs, pour le voyage de Palestine, me considérant trop heureux de mettre au service d'une bonne œuvre les connaissances légales que je devais à Dieu.

Ma santé continuait à être délabrée, et je pouvais avec peine vaquer aux bonnes œuvres.

Le 22 juillet 1872, (le marquis de Châteauneuf étant décédé), je fus nommé en son remplacement, président du Conseil particulier des Conférences – Saint-Vincent de Paul à Nice.

Ce que je ne pouvais faire personnellement, je le faisais faire par d'autres ; je priais et je faisais prier. J'ai déjà rédigé une petite notice sur la Société de Saint-Vincent de Paul à Nice, depuis la fondation. On la trouvera dans les archives de la famille, que je vais préparer, et on verra tout le bien que Dieu a permis de faire à la suite d'une prière confiante et persévérante.

[98] A cette date, hormis sa sœur aînée, Mélanie, qui vit, mariée à Sigale, toutes les autres sœurs d'Ernest sont en effet décédées.

Pour combattre une pharyngite granuleuse, je fus faire une saison d'eau à Royat en 1866, puis six saisons de suite à Berthemont[99], dans nos Alpes et six saisons consécutives à Cauterets, dans les Pyrénées, ce qui me permit de confortants et consolants pèlerinages à Notre-Dame de Lourdes.

J'ai fait aussi huit saisons aux eaux d'Allevard, où j'ai pu fonder une Conférence Saint-Vincent de Paul, mais ce qui m'a le mieux réussi pour me fortifier, ce furent les voyages. En 1878, je parcourus la Bretagne en m'arrêtant à Sainte-Anne d'Auray, la Flandre, l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande. Déjà, en 1876, après le voyage de Palestine, j'avais visité l'Espagne avec ma sœur Joséphine et sa fille. En 1879, je parcourus l'Allemagne, le Danemark, la Norvège, la Suède, la Russie, la Pologne, l'Autriche, la Suisse. Ce voyage a été publié dans « *Le Contemporain* », qu'on retrouve dans les archives de famille.

En 1880, pour me reposer de la grande maison que je venais de construire à Carabacel, je visitais l'Algérie, et en publiais le récit dans une brochure extraite de la « *Gazette de Nice* », comme la « *Semaine de Nice* » avait publié mon premier voyage en Palestine et le récit d'un pèlerinage à travers toute l'Italie, fait en 1877 avec les Pères de l'Assomption.

En 1881, je fis mon premier tour du monde. Je pris passage à Liverpool pour Québec, je visitais le Canada, les États-Unis, le Japon, la Chine et l'Indoustan. Ce voyage a été imprimé en deux volumes in 12, par les enfants de Don Bosco à Nice, et il se vend à leur profit.

En 1882, je visitais La Salette, Lourdes, Paray-le-Monial, pour connaître ma voie ; je fis des conférences à Lyon et à Paris, et en 1883, après avoir laissé Don Bosco à Paris, je pris passage à Bordeaux pour Lisbonne, le Sénégal et le Brésil. Je traversai ce pays jusqu'à Sao Paulo et Sanctos, où je m'embarquai pour Montevideo. Je visitai la République argentine, passai le détroit de Magellan, parcourus l'Araucanie, le Chili, le Pérou, l'Équateur et vins à Panama. De là, je passai à la Jamaïque, Haïti, Saint-Thomas, Gustavia, La Havane et Vera-Cruz, d'où je montai à Mexico et fis un pèlerinage à Notre-Dame de La Guadalupe. Je traversai le Mexique par six jours de diligence et deux jours de chemin de fer pour rejoindre les États-Unis à San Antonio ; de là, j'eus trois jours et trois nuits de chemin de fer, pour atteindre San Francisco de Californie. Là, je pris passage pour Honolulu dans les Sandwich, d'où je vins à Auckland, en Nouvelle-Zélande. Je traversai les deux îles et m'embarquai pour la Tasmanie. Je traversai cette île de Hobbart à Lancaster, où je m'embarquai pour Melbourne, en Australie. Je visitai les quatre colonies de Victoria, Nouvelles Galles du Sud, Queensland et Sud-Australie. Je parcourus la Nouvelle-Calédonie, et revins en Europe en visitant Maurice, La Réunion, les Seychelles, Aden, l'Égypte et la Palestine. Ce voyage dura onze mois ; coûta 15 000 francs. Il en a été imprimé le premier volume in 8° par Palme, 76 rue des Saints-Pères, Paris. Il sera complété par deux autres grands volumes in 8°.

Le second tour du monde ayant beaucoup fortifié ma santé, je résolus de me marier, d'autant plus que ma sœur Joséphine**,** ayant marié sa fille, s'était retrouvée chez elle et je demeurai seul. J'avais beaucoup prié et consulté, et au Saint-Sépulcre, à Jérusalem, j'avais eu l'assurance que Dieu allait pourvoir à toute chose, voulant seulement que je travaille à corriger mes défauts.

[99] Berthemont-les-Bains, près de Roquebillière, station thermale toujours en activité, à 1 heure de Nice, dans la vallée de la Vésubie.

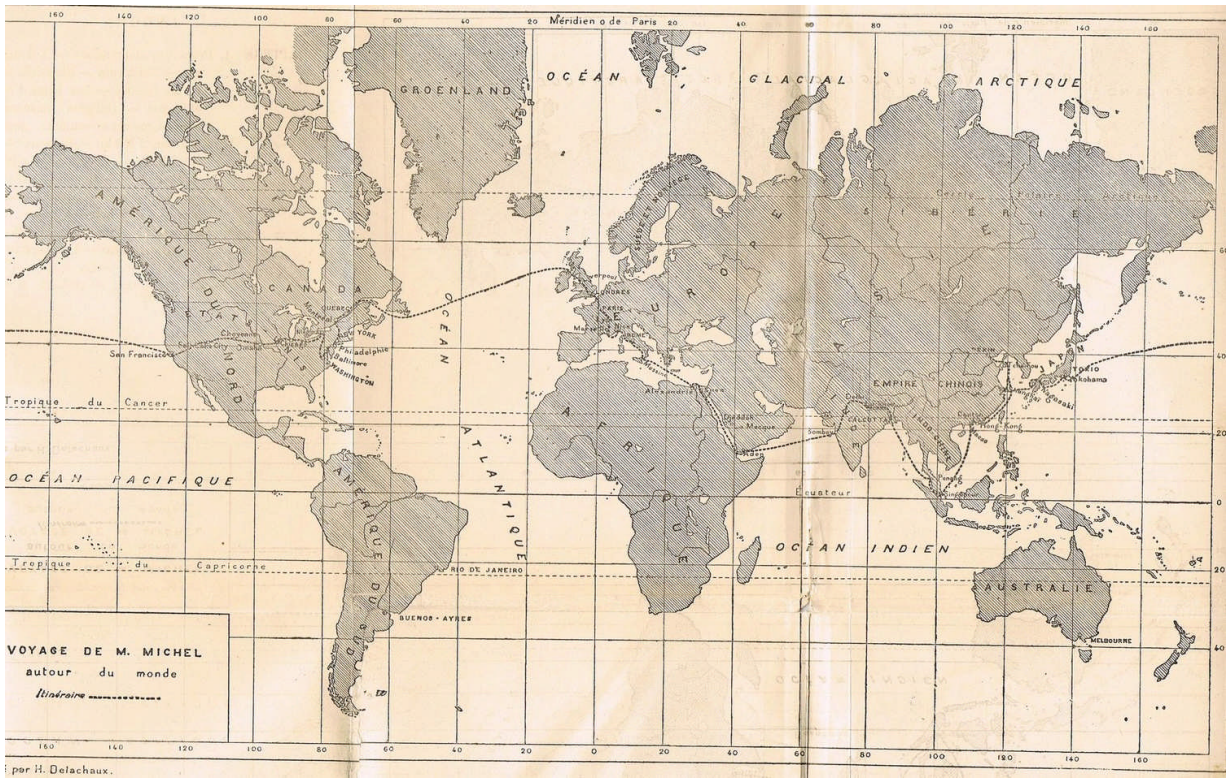

Voyage autour du monde d'Ernest Michel, 1881

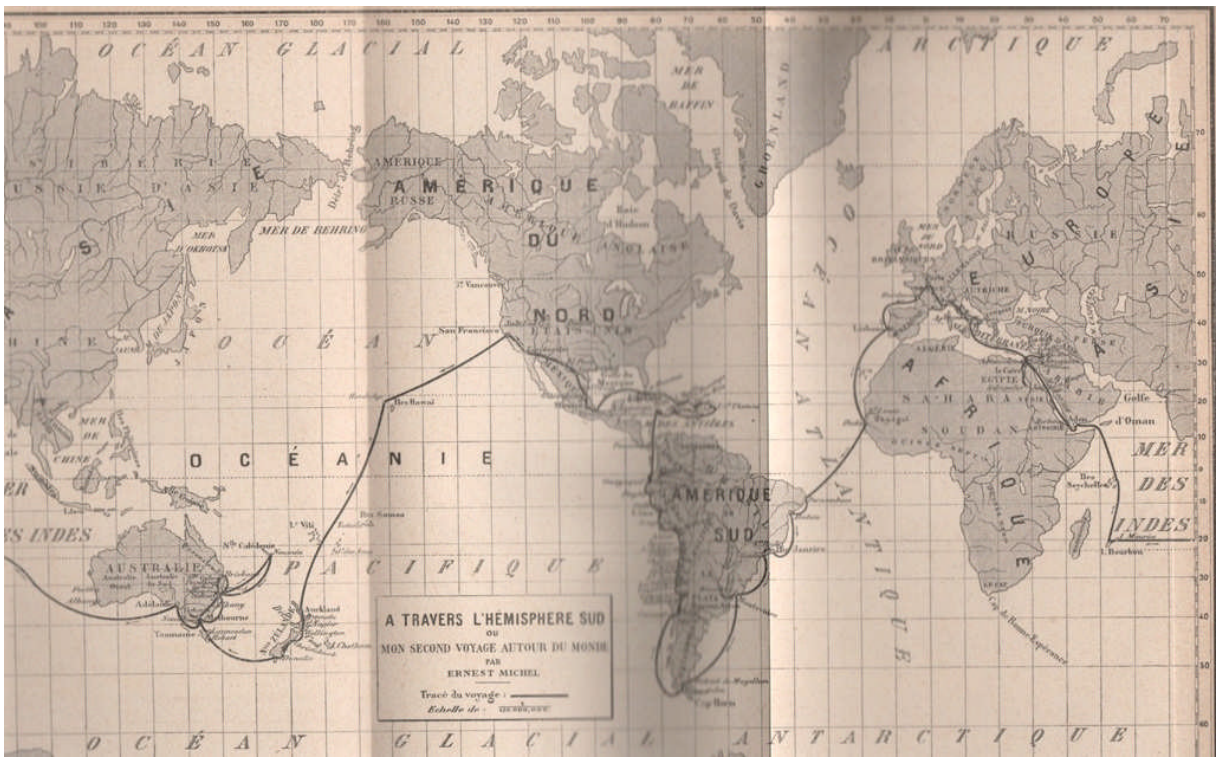

Voyage d'Ernest Michel à travers l'hémisphère sud, 1883-1884

Déjà, en 1879, j'avais fait le partage des biens avec mes deux sœurs survivantes, **Mélanie** et Joséphine ; rien donc plus ne m'arrêtait que le choix. J'avais porté mes regards un peu partout, j'avais cherché en faisant mes conférences, à Paris, Lyon, au Havre et ailleurs.

Une circonstance fera mon choix.

Tous les ans, une vente de charité a lieu à Nice, en faveur des Œuvres du Cercle catholique d'ouvriers, et je suis chargé de l'organiser. Le comptoir des fleurs était habituellement réservé à la comtesse Bronicka et à ses filles. L'hiver 1885, elle ne vint point à Nice, et l'avocat Beaulieu**,** président du comité, qui comme moi, connaissait la famille Depierre, me conseilla de m'adresser à elle. Les deux jeunes filles acceptèrent avec simplicité et remplirent leur mission avec grâce. La plus jeune, appelée Jeanne**,** avait passé trois ans à Sainte-Ursule, avec mes nièces ; elles en avaient toujours fait grande louange ; mais on m'avait dit qu'elle était fiancée à un jeune homme de Voiron. Il en avait, en effet, été question, mais elle l'avait refusé, lorsqu'elle apprit qu'on le croyait franc-maçon. Dieu l'avait donc réservée pour moi ; elle n'avait que 5 ans, lorsqu'en 1866, je faisais à Aups, une neuvaine pour connaître ma vocation, neuvaine à la fin de laquelle une voix intérieure me disait : « *sois-moi fidèle, je te serai fidèle* ».

Je la fis demander à sa mère par la Mère Marie de Jésus ; sa mère préférait marier l'aînée, mais elle finit par m'accorder la cadette, âgée alors de 24 ans. Je revins d'Angleterre, de Hollande et de Belgique ; chemin faisant, je me renseignai en Suisse, sur la famille et arrivé à Nice, je décidais la jeune fille à déposer ses craintes et ses scrupules, pour une décision prise à la suite de trois jours de prières et de communions. Elle le fit, et après les trois jours, son vieux directeur, homme de Dieu, lui dit, après avoir tout pesé, que sa voie était bien marquée, qu'elle n'avait qu'à écouter ses parents et à accepter.

Ma femme, Jeanne Depierre :

Jeanne Depierre, ma femme, est née à Nyon, sur le lac de Genève, le 3 juillet 1861[100]. Son Père est Paul Depierre**,** de famille originaire d'Habère, près des Allinges, en Savoie, et établie à Lausanne. Le père de Paul Depierre[101] avait un commerce d'exportation de dentelles de Saint-Gall, de Suisse ; il avait épousé une sœur du général de Maugny, gouverneur de la Savoie en 1860. Il eut quatre garçons, dont deux conservèrent le commerce de dentelles, un devint médecin et l'autre, qui est mon beau-père, après avoir racheté la maison paternelle, se maria, à Fribourg de Suisse, avec Marie Ducrest**.**

Le Père Ducrest était médecin ; il hérita d'une tante une grosse fortune ; il eut trois garçons et six filles, toutes mariées et avec plusieurs enfants[102].

Ma femme est la troisième fille de sa famille ; elle eut un frère, mort tout jeune. Sa sœur aînée, Madeleine, a aujourd'hui 32 ans et jusqu'à ce jour, elle a préféré le célibat pour se dévouer à ses vieux parents[103]. La deuxième fille, Antonie, nature calme et bienveillante, comme sa mère, a épousé un sien allié[104], Gabriel Blanc**,** honnête garçon, qui a rapporté une petite fortune d'Odessa, en Russie, où il faisait aussi le commerce de dentelles.

La famille est du Puy-en-Velay. De ce mariage est née une petite fille[105], morte à l'âge de trois ans, un garçon, Paul, qui a 6 ans, un autre Marcel, qui a 18 mois (plus une autre fille appelée aussi Anthonie)[106].

---

[100] Rédigeant ce livre de raison à Notre-Dame de La Salette, Ernest avait quelques trous de mémoire. Le jour et le mois ont visiblement été ajoutés *a posteriori*, d'une autre encre. Il en est de même pour le nom du village « *Habère* » et le nom du général, qui a été corrigé.

[101] Jean François Depierre et Marie Madeleine de Maugny ont eu 10 enfants, dont 5 ne semblent pas avoir vécu longtemps. Outre les 4 garçons évoqués ici (Charles le médecin, Clément, Jean François et Paul, les commerçants en dentelle) on en trouve un cinquième Jean Louis (1814-1859), sur lequel nous n'avons pas de précisions.

[102] Ce qui est à l'origine de plusieurs branches de « cousins suisses » : aux branches issues des six filles Ducrest, épouses Glasson, Wuilleret, Esseiva, de Boccard, Ritter (et Depierre), il faut ajouter les deux branches Ducrest, issues de deux fils mariés François et Aloys (ou Louis).

[103] Ernest a écrit « Maddeleine ». Dite « Magda », elle est née en 1855, et est décédée le 9 octobre 1920, toujours célibataire.

[104] Ernest avait initialement écrit « *cousin* », mot qu'il a rayé pour le remplacer par « *allié* ». Cette alliance vient probablement du fait qu'Alphonse Depierre, cousin germain de Paul Depierre, avait épousé Isabelle Blanc, sœur de Gabriel Blanc.

[105] Prénommée Antonie Amélie.

Je me suis marié à Nice, à la paroisse de Cimiez, le 26 octobre 1885. Les 6, 7, 8 septembre, j'étais venu au sanctuaire de La Salette faire une retraite préparatoire. Monsieur l'abbé Gignoux, vicaire général de Monseigneur Mermillod, qui avait baptisé Jeanne lorsqu'il était curé de Nyon, est venu à Nice, bénir le mariage auquel assistait aussi, comme je l'ai dit, l'abbé Lavesi, qui m'avait baptisé à Sainte-Hélène. Les noces furent chrétiennes, M. Mignard fit une belle poésie de circonstance, que je place dans les archives. Ma sœur Mélanie était présente avec sa fille Joséphine**,** mais ma sœur Joséphine a été peu contente de me voir marié, et elle s'est tenue à l'écart. C'est là un bienfait de Dieu, car avec l'autorité qu'elle avait prise dans la maison, notre jeune ménage aurait pu être troublé.

Le jour du mariage, nous sommes partis pour Rome, communiant à Vintimille, à Florence et à Rome. Le pape Léon XIII nous a accueillis avec une paternelle tendresse ; il nous a bénis ; il a dit à Jeanne qu'elle aurait des enfants, et à moi que je devais mettre fin à mes grands voyages, pour rester avec ma femme. Il m'avait déjà fait chevalier de Saint-Sylvestre. Il m'établit alors son camérier secret, et il donna à Jeanne et à moi une médaille d'argent avec son portrait.

Nous avons prié aux sanctuaires de Rome, de Naples, à Loreto, à Assise, à Perugia, à Florence, à Bologne, à Milan, à Venise, à Turin, à Gênes.

Le printemps suivant, nous sommes allés à Paris, prier au Sacré-Cœur à Montmartre, à Notre-Dame des Victoires, à Saint-Vincent de Paul ; et après plusieurs jours de séjour, à Chevilly, près Orléans, dans la famille Darblay[107] ; à notre retour à Nice, ma femme s'est trouvée enceinte. Dans nos pèlerinages, nous avions promis à Dieu de faire instruire un orphelin, pour chaque enfant qu'il lui plairait de nous donner. Durant tout le temps de la grossesse, nous avons, tous les jours, fait une prière à Saint-Vincent de Paul et à Saint-François de Sales, pour que notre enfant ait l'esprit de ces deux saints.

Naissance de Marie :

Elle est née à Nice, chez mes beaux-parents, « *villa l'Éden* », vallon des Fleurs, le 16 avril 1887, à 5 heures du soir, après 23 heures de souffrances de la mère.

Le 23 février de la même année, un terrible tremblement de terre ébranlait toute la Riviera de Gênes, et fissurait toutes les maisons de Nice ; je laissais ma femme, effrayée, chez ses parents, villa l'Éden, et je bénis Dieu de ce que, malgré la frayeur qui a produit tant de désastres chez les femmes enceintes, mon enfant soit venu au monde dans de bonnes conditions, et que la mère ait conservé la santé, malgré qu'elle ait pris la rougeole le jour de ses couches.

Le lendemain, 17 avril, à midi, ma fille a été baptisée à la paroisse de Cimiez. Le parrain était son grand-père, Paul Depierre, la marraine sa grand'mère Marie Ducrest, c'est pourquoi elle a reçue les prénoms de Paul et Marie, plus celui de Joseph, pour lui donner un grand protecteur, et de celui de Françoise, pour le Saint François de Sales, qui doit lui donner son esprit.

Quinze jours après sa naissance, sa tante Madeleine l'empoisonna involontairement, en lui donnant une petite cuillérée de Laudanum[108], pour du sirop de chicorée ; elle rejeta le poison en fermant la bouche, mais il lui en resta assez pour tomber durant 15 heures en léthargie. On la fouetta tout le temps ; on lui mit à la bouche un ballon d'oxygène, on tint ses bras en mouvement, pour empêcher l'arrêt de la respiration ; elle est aujourd'hui en bonne santé et nous irons bientôt en remercier la Sainte Vierge à son sanctuaire de Laghet.

Sa mère l'a nourrie durant deux mois, avec l'aide d'un biberon, parce qu'elle n'avait pas assez de lait. L'enfant dépérissant, on lui a pris une bonne nourrice, Marguerite Cottalordad'Apricole, près Vintimille et nous l'avons portée, durant les chaleurs, à Berthemont.

La rédaction entreprise à Notre-Dame de La Salette s'arrête ici. Ernest reprendra la rédaction de son *Livre de raison*, le 5 septembre 1890 à Einsiedeln.

---

[106] Cette phrase, placée ici entre parenthèses, a été ajoutée ultérieurement, puisque « Marito » est née en 1889 ; elle est l'origine de la branche de cousins Merceron-Vicat. Il est amusant de noter qu'après avoir écrit Antonie pour la mère il nomme la dernière née « Anthonie » avec un « h », alors qu'elle aussi a été déclarée « Antonie », forme traditionnelle. En fait, Ernest a lui-même eu une fille en 1889, et celle-là a bien été déclarée « Anthonie ».

[107] La famille Darblay, qui a fait fortune dans la minoterie et la papeterie, faisait partie des « 200 familles ». Nous ignorons sa position à Chevilly et ses liens avec Ernest Michel.

[108] Calmant à base de suc d'opium, dont le Larousse universel disait que « *son emploi est très dangereux chez les enfants* ».

À Einsiedeln (Suisse), le 5 septembre 1890.

Naissance de Louis :

Durant l'année 1887, je fus reçu à San Remo par le comte de Paris, et en janvier 1888, je pris part, à Rome, au pèlerinage des 1 400 membres de la Société de Saint-Vincent de Paul.

Le 6 juillet 1888, ma chère Jeanne accouchait de son second fils. La veille au soir, à 6 heures, elle achetait, au marché les anchois pour saler ; à 7 heures, elle visitait ses parents à l'Éden ; à 10 heures, je retournais à l'Éden appeler sa mère. À 4 heures du matin, le Docteur Baudon lui administrait 1 gramme de seigle ergoté, et comme l'enfant ne pouvait venir, à 9 heures du matin, le docteur le prenait avec le forceps. Il était baptisé le même jour, à 6 heures ½ du soir, par le curé de Saint-Jean Baptiste ; son parrain était son oncle Louis Ducrest, représenté par Vincent Levrot[109], la marraine, sa tante Marie Madeleine Depierre. Depuis le jour de sa conception, à Fabron, nous l'avions consacré, sa mère et moi, à Saint-Louis de Gonzague, pour qu'il ait son esprit de ferveur son amour de Dieu et du prochain. Il a reçu les noms de Louis, Marie (nom de la marraine) et François, parce que le Père Marie Antoine, capucin, lui avait donné la bénédiction de Saint-François. Comme pour Marie, nous avons promis de payer la pension d'un élève ecclésiastique pauvre, jusqu'à son arrivée au sacerdoce et j'ai envoyé 300 francs au Père Vincent à Miribel.

Nous avons conduit les deux enfants à Allevard, où durant le mois d'août, nous avons, Jeanne et moi pu faire la cure. Au retour, j'ai fait une retraite à Notre-Dame de La Salette, et, visitant à Marseille, Notre-Dame de La Garde, nous sommes rentrés à Nice. Louis a été nourri par Marianne Pacce, de Bubbio, et a été sevré à l'âge de 15 mois.

Année 1889 :

Le 10 mai et les deux jours suivants, j'ai pris part, à Aix-en-Provence, aux États généraux convoqués par l'œuvre des cercles, et j'y ai présidé la section des mœurs et de la famille.

Naissance d'Anthonie :

Le 26 juin 1889, à 4 heures ½ du matin, Jeanne, mon épouse bien aimée, m'a donné son troisième enfant, Anthonie Marie Alphonse Julia, du poids net de 3 kilo 220 grammes. Le nom de Julia est pour rappeler ma chère sœur, morte postulante à Sainte-Ursule. Dès sa conception, elle avait été vouée à Saint-Michel archange. Jeanne n'a souffert que six heures, et l'enfant est venue au monde, naturellement, sans seigle ergoté et sans forceps : accoucheur Docteur Baudon. Le baptême a eu lieu le même jour, par le curé de Saint-Jean Baptiste.

Ont été parrains : Marie Alphonse Depierre[110], des Allinges, représenté par Gabriel Blanc ; marraine : ma belle-sœur, Anthonie Depierre[111], épouse Blanc**.** Ce troisième enfant est nourri avec succès par sa mère. L'enfant, qui étudie à ses frais, est au Petit Séminaire de Nice…

Mort de mon beau-père, Paul Depierre :

Le 13 juillet 1889, à 3 heures ½ du matin, mon beau-père Paul Depierre est mort en sa villa l'Éden, quartier de Saint-Maurice à Nice, à l'âge de 73 ans. Le 11 à midi, il était pris d'un fort mal de tête et, peu après, il s'affaissait. C'était un épanchement au cerveau, ou apoplexie cérébrale[112]. Il perdait connaissance, pour ne plus la reprendre. Le 12 au matin, il recevait l'extrême-onction.

Le soir, Jeanne sortait de son lit de couches, pour aller l'embrasser une dernière fois. L'enterrement a eu lieu le 15 juillet, à 8 heures du matin, au cimetière de Cimiez. On a placé dans son tombeau la petite Amélie Blanc**,** qu'on a exhumée pour cela de son tombeau. Paul Depierre était un homme juste et craignant Dieu.

Que du haut du ciel, il protège ses enfants et petits-enfants !

---

[109] Louis ou « Aloïs » Ducrest, l'un des deux frères de Marie Ducrest et donc « grand-oncle » du nouveau né. Vincent Levrot était architecte et devait donc faire partie des intimes d'Ernest ; il sera évoqué plus loin, lors des opérations de « partage des biens » entre Ernest et ses sœurs, en 1879. Voir *infra*.

[110] Cousin germain de Paul Depierre, il avait épousé Isabelle Blanc, sœur de Gabriel Blanc

[111] Voir *supra* en note pour l'orthographe du prénom Antonie.

[112] Ernest écrit « *appoplexie* ».

L'été de 1889 a été passé à Saint-Dalmas de Tende et à Moulinet, dans les montagnes des Alpes Maritimes[113], avec Jeanne et les trois enfants. C'est là que j'ai reçu le diplôme et les insignes d'officier de l'ordre de la Rose, par Don **Pedro,** empereur du Brésil. En octobre, j'ai pris part à Rome, au pèlerinage du monde du travail qui y amenait 6 000 ouvriers, et, au retour, le 24 octobre, à Voltri, le train qui me ramenait tamponnait un train de marchandises ; on tirait le serre-frein et on laissait six wagons.

Mort de Madeleine Pastorelli :

En novembre, au sous-sol de mon pavillon, mourrait Madeleine Pastorelli**,** qui, avec ses deux sœurs prédécédées, avait servi ma famille durant 50 ans. J'avais voulu la faire soigner aux Petites Sœurs des Pauvres, mais elle préféra mourir à la maison. Le vicaire de la paroisse arriva pour lui donner la dernière bénédiction ; elle eut la messe de mort à Saint-Jean Baptiste et elle fut inhumée au cimetière de Caucade, comme sa sœur Catherine[114].

Peu après, je fus à Moissac, examiner les affaires de la tante Achon[115], qui avait légué 20 000 francs à ma femme. De là, je passais à Paris, par Bordeaux, puis à Neuchâtel, Genève, Les Allinges, Voiron. À Lyon, à Paray-le-Monial, à Moulins, donnant partout des conférences. Je revins à Lourdes, à Moissac, au château de Gudannes, dans l'Ariège, visiter Mme Baudon**,** puis à Barcelone et à Saragosse.

Année 1890, au sanctuaire d'Einsiedeln (Suisse) :

Le fait le plus saillant de cet [*sic*] année est le dénouement pacifique du procès avec mes deux sœurs, dont je parle page 157[116].

L'été de 1890 a été passé en Suisse : à Neuchâtel, chez mon oncle Ritter[117], à Chaumont sur le Jura, à Fribourg, à Schoënfels sur la montagne de Zug, et ici, au sanctuaire d'Einsiedeln, rentrant à Nice, fin septembre, par les lacs italiens. J'ai fait une excursion dans le pays d'en haut et en Bavière, à Oberamergau, passant par le Vorarlberg, Innsbrück et traversant le Tyrol par Partenkirchen[118] et Füssen. Le mystère de la Passion, que j'ai été voir a été donné de manière admirable par ces villageois qui le représentent depuis 1632, chaque 10 ans, durant tout un été. Le théâtre était trop petit pour tenir la foule des spectateurs de toutes les nations, malgré ses 5 000 places. Au retour, le « *railway* » était brisé par les inondations au delà de Lindau, et nous eûmes 8 heures de retard. Jeanne a visité, à Schaffhouse la chute du Rhin et est montée en chemin de fer au sommet du Pilatus, par un jour bien clair.

En ce moment, elle fait ici, avec moi, sa retraite, pour prendre force et courage, afin de continuer à bien remplir notre mission de famille chrétienne à Nice et à travers le monde.

Nice – 27 juillet 1891, en ma villa de Carabacel – Naissance de Gabriel Ernest Paul Marie, mon 4ème enfant :

Ce matin lundi, à 3 heures 34, après deux heures de souffrances, ma chère Jeanne m'a donné son quatrième enfant et second garçon en bonne santé. Accoucheur : M. Baudon.

Il a été baptisé le soir du même jour, à 5 heures ½ et a reçu les noms de Gabriel Marie Ernest Paul, ce dernier nom en souvenir de son grand-père, Paul Depierre. Son parrain a été Gabriel Blanc, son oncle, sa marraine Mlle Marie Beaulieu[119], représentée par ma belle-sœur Anthonie. À peine né, je le pris

---

[113] Ernest écrit « *Maritimes* », avec deux T, à la façon italienne.

[114] C'est leur sœur, Angélique, dont il a été question plus précisément *supra*, qui a été inhumée dans le caveau familial à Cimiez.

[115] Parente éloignée de Jeanne Depierre, au cœur de complexes « secrets de famille » au sein de la parentèle Ducrest, dont Ernest Michel ne parviendra pas à tirer tous les profits escomptés...

[116] Ce *Livre de raison* est rédigé sur un registre pré-imprimé et aux pages numérotées de 1 à 200, dont seules les pages 1 à 22 et les pages 150 à 159 ont été remplies par Ernest. Voir *infra*.

[117] Joséphine, la plus jeune des 5 filles Ducrest et sœur cadette de Marie, avait épousé Guillaume Ritter, d'où une nombreuse descendance.

[118] Ernest écrit « *Auberamergau* » et « *Partenkirke* ».

[119] Louis Beaulieu, avocat et ami d'Ernest, a déjà été évoqué précédemment. Le couple Louis Beaulieu et Marie Johannet avait deux filles, qui épouseront, en 1902 les frères Bernard et Pierre d'Imbert de Corneillan, fils d'un ancien subordonné et ami du colonel de Bourdes à Toulouse. L'amitié entre ces filles Beaulieu et celles d'Ernest

dans mes bras, il ouvrit les yeux et je fus émerveillé du regard doux et profond qui reflétait une âme peu ordinaire.

L'abbé Cartier**,** Supérieur de la maison de Don Bosco a célébré la messe d'actions de grâce. À la messe, ouvrant l'Évangile, je suis tombé sur le verset 34, du chapitre XIX de Saint Luc, où il est dit : « *Puisse cet enfant être le très docile serviteur de Dieu, pour accomplir son œuvre en l'état qu'il voudra lui choisir. Amen* ».

Cet aujourd'hui [*sic*] Sainte Nathalie ; que ma chère sœur Nathalie, du haut du ciel prenne sous sa protection son cher neveu !

Septembre 1891 :

J'ai passé tout ce mois à Fabron, pour achever la maison commencée le jour des Cendres de la même année. L'angle sud-ouest a été démoli et reconstruit sur de meilleures fondations. Un étage a été relevé, avec mansardes, sur toute l'étendue de la maison (200 mètres carrés). Il en est résulté un vaste appartement, avec dépendances nombreuses et plus, deux logements de paysans. J'ai dû construire plus loin les annexes de l'exploitation.

J'ai dû renvoyer l'ancien paysan, Dominique Camous, depuis 50 ans sur la terre, parce que sa femme et son beau-fils gardaient tout le produit. J'ai fait venir de Piémont, une famille qui en fait autant et que je renvoye [*sic*]. Je prends pour paysans les deux frères Bertagnou**.**

La restauration et agrandissement de ma maison de Fabron m'a coûté environ 20 000 francs, y compris 2 000 francs d'amélioration à la terre.

J'ai continué mon procès à la Compagnie générale des Eaux, pour assurer à la propriété de Fabron l'irrigation par l'eau périodique du canal de la Vésubie. J'ai du soutenir pour cela une grande campagne dans la presse et dans la Société d'Agriculture, contre la municipalité, qui voulait confisquer l'irrigation au profit de la force motrice à donner à la Compagnie du Gaz, pour faire l'illumination électrique.

Mort de Paul Dalmassy – vocation de sa sœur Joséphine :

Le même mois de septembre 1891, mourrait à Sigale, Paul Dalmassy, dont j'ai parlé ailleurs, et quelques mois après, sa sœur Joséphine partait pour Lyon, au pensionnat du Sacré-Cœur.

1892 :

J'ai passé l'été de cet [*sic*] année à Lourdes, où ma femme a reçu des grâces signalées. À Cauterets, ma fille Marie a été prise de la fièvre muqueuse, ce qui nous y a retenus quatre semaines. Nous avons pu la ramener à Nice, où elle se rétablit.

1893 :

Après avoir assisté à la fête du Jubilé épiscopal de Léon XIII à Rome, je suis rentré en retraite à Saint-Pons, le 22 février. Vingt membres de Nice, Cannes, Draguignan, Toulon, étaient présents. Elle a été prêchée, avec succès, par le Père du Luc, ancien Supérieur de la rue des Postes à Paris, et du Collège de Canterbury.

Comme déjà indiqué, la rédaction du *Livre de raison* établie en 1887, reprend à la page 150 du registre. Cette partie qui commence par « l'État des biens », a été rédigée en septembre 1887 à Notre-Dame de la Salette, avec un complément rédigé en septembre 1890 au sanctuaire d'Einsiedeln.

IIème Partie : Les Biens

« *Notre-Dame de La Salette – 17 septembre 1887* ».

État des biens :

Les biens de ce monde sont les moyens que Dieu donne pour accomplir la mission qu'il confie à un chacun. Ils ne sont pas nécessaires pour atteindre le salut. Ils sont même un obstacle dans ce sens que

sera ainsi à l'origine du mariage, en 1909, d'Anthonie Michel avec Charles de Bourdes, qui était lui-même ami des frères d'Imbert.

l'homme qui peut contenter ses caprices rarement il s'en prive [*sic*]. C'est pourquoi Dieu, qui dans sa bonté paternelle veut sauver tous les hommes, il les laisse tous dans la pauvreté [*sic*].

La terre et tout ce qu'elle contient lui appartenant, il lui serait aisé de rendre tout le monde riche, mais à peine il confie ses biens à quelqu'un, il est obligé de faire un miracle pour le sauver. Et pourtant Dieu a besoin du riche, parce qu'il a besoin d'économes pour distribuer aux pauvres, ses enfants, le pain quotidien. Aussi, le riche, qui se considère comme un employé et un économe de Dieu et qui en remplit la mission, en prenant pour lui le large nécessaire, et en déversant le superflu sur ceux qui lui sont confiés, ou sur les pauvres, voit son bien augmenter sans cesse, pendant que le riche qui jouit égoïstement, voit son bien se dissiper entre ses mains ou entre celles de ses enfants.

Nous avons, de cela, à Nice, plusieurs exemples frappants, que Dieu a permis pour l'instruction de tout le monde. La famille Gastaud, devenue fort riche, par des biens mal acquis, a vu, à la troisième génération, le dernier des Gastaud resté célibataire, mourir comme un misérable à l'hôpital de Turin.

Michel Gauthier, un accapareur de farine, qui avait fait crier le peuple, mourut en tombant de voiture, et tout le monde applaudit. Son fils, Paul Gauthier prit une voie meilleure ; il fonda un orphelinat de jeunes filles entretenues à ses frais et ouvrit en même temps la banque « *La Caisse de Crédit de Nice* », qui prospère d'une manière inouïe. Lui mort, sa femme ferma l'orphelinat, en vendit la maison, retira les sommes versées pour en assurer l'avenir ; et ce qu'elle retira fut gaspillé par ses fils, au jeu de Monaco.

M. Sicard, beau-frère de Paul Gauthier**,** lui succéda à la direction de la Caisse de Crédit ; il gagna des millions, mais il refusa toute aumône ; il n'eut qu'un fils, estropié ; il se grisa, au point de spéculer sur les terrains sans mesure, et aujourd'hui, il ne peut payer les intérêts de ses achats ; il a été renvoyé de direction de la Caisse de Crédit et il n'y aurait rien d'étonnant que, comme Gastaud, il mourût à l'hôpital.

Il a eu une fin plus misérable, puisqu'il s'est asphyxié, en 1890, à sa propriété de Saint-Jean, et son unique fils, deux jours après, s'est brûlé la cervelle[120].

Le docteur Thaon**,** son neveu, excellent médecin, gagnait 60 000 francs l'an, dans l'exercice de sa profession ; sa femme, née Gauthier**,** qui fréquentait la famille de Chambrun**,** riche à millions, voulait en imiter le luxe et déclara à son mari qu'elle ne pouvait vivre à moins de 100 000 francs l'an. Thaon quitta donc la médecine, pour devenir directeur suppléant de son oncle Sicard à la Caisse de Crédit. Il joua à la Bourse ; il eut le malheur de gagner 700 000 francs la première année, et ensuite, il se ruina et ruina la Caisse de Crédit. Ayant pris 100 000, il s'en alla en Australie, d'où il revint, pour faire le médecin, et mourut l'an dernier de la poitrine.

Les Tyranti sont riches de terrains acquis par un de leurs ancêtres, qui les avait achetés comme biens d'émigrés, et les uns sont ruinés, les autres en train de se ruiner.

Durandy avait fait une grande fortune dans le commerce des bois, sa veuve avait des centaines de mille francs de rente, et ne donnait jamais un centime en aumônes. Après sa mort, ses enfants se mettent en procès, ses petits-enfants mènent joyeuse vie, et, peu d'années après, ils sont au-dessous de leurs affaires, on les déclare en faillite, et ils sont aujourd'hui dépouillés.

Le notaire Bres était celui qui faisait, à Nice, le plus d'affaires ; il était appuyé par son beau-père Abbo, président de la chambre de commerce, par la Caisse de Crédit, par son beau-frère Durandy, président du conseil général, actionnaire de la Société des jeux de Monaco. Il était peu scrupuleux et peu consciencieux ; il a dû vendre sa charge et se retirer sans rien, bienheureux si la Justice ne le poursuit pas pour ses méfaits, car il a ruiné tous ceux qui lui avaient confié leurs affaires. Je pourrais multiplier les exemples, pour prouver : 1°/ que bien mal acquis ne profite pas ; 2°/ que les biens ne se maintiennent et ne s'accroissent que dans les familles qui en font bon usage, prenant pour elles le nécessaire, et déversant le superflu sur les pauvres.

Telle était la ferme croyance de mon grand-père Jean-Baptiste Michel et il la mettait en pratique.

Sa première acquisition fut une terre au quartier de Pessicart, et il y appela son père, devenu vieux ; il le nourrit convenablement dans sa vieillesse, et il mourut fort âgé, d'une « loupia », tumeur au bras. Il revendit plus tard cette terre.

Il acheta, en 1810, la terre de l'Empeirat, ou Carabacel, pour 10 000 francs et y construisit la première maison qui fut louée dans ce quartier aux étrangers. Il acheta, peu après, une terre attenante, qu'il légua à son petit-fils Ernest. Il eut, sur ce point, grand scrupule, car les vendeurs l'avaient acheté comme bien d'émigrés ; il ne se décida à l'achat qu'après bien des consultations tranquillisantes des

[120] Phrase ajoutée, ultérieurement, d'une autre encre.

théologiens, vu qu'était déjà parvenue la décision du Souverain Pontife, que les possesseurs des biens d'émigrés ne devaient pas être inquiétés après l'indemnité d'un million payé aux victimes.

Cette seconde acquisition avait coûté 5 000 francs à mon grand-père et elle a rapporté à moi au moins 300 000 francs. Or, il est à noter que ma mère fit tout son possible pour vendre cette terre 30 000 francs, croyant faire une bonne affaire ; mais Dieu ne le permit pas.

Le premier achat de mon grand-père à Carabacel lui mettait le terrain, à peu près, à 50 centimes le mètre carré, or mon père en vendit une parcelle à 8 francs, et moi j'ai vendu le reste à 80 et à 70 francs le m.q. [*sic*]

Mon grand-père acheta encore, en 1814, une terre à la « Croix de Marbre » ; c'était un jardin de 4 000 m.q., avec une maisonnette, qu'il louait aux étrangers. Il accumula les loyers de cette maison et il en bâtit, sur la rue de France, une maison avec magasins et deux étages de 42 mètres de façade ; maison qui fut la première bâtie sur le nouvel alignement de la rue de France.

Il avait acheté, dans la vieille ville, la maison rue Centrale, occupée par le tanneur Curti **;** mon père la revendit à ce dernier, avec un bon bénéfice.

Mon grand-père avait encore acheté, rue Saint-Vincent, près de la Préfecture, une maison louée au charcutier Cucurin ; mon père la revendit à ce dernier, pour 14 000 francs.

J'ai déjà parlé de la maison que mon grand-père avait achetée et reconstruite, rue Centrale, en face de la cathédrale, où il tenait son commerce ; le tout lui avait coûté 12 000 francs et mon père la vendit au vieux juif Muscat, pour 25 000 francs.

Mon grand-père avait encore acheté une terre au quartier de Fabron ; il en tripla la maison et il dépensa beaucoup d'argent pour la mettre en ordre. On lui observait que cet argent n'était pas productif, les terrasses rapportant presque rien ; à quoi il répondait qu'il ne fallait pas avoir tous les œufs dans un même panier ; qu'il fallait placer son argent partie en maisons, partie en terres, partie en capital et partie dans le commerce ; qu'il était difficile que tout allât mal à la fois, et qu'avec cette précaution, lorsque les choses allaient mal sur un point, on se rattrapait sur les autres.

Quant à la terre de Fabron, il est vrai qu'elle rendait peu, mais pour ces temps de guerre et de troubles, elle donnait des légumes pour se nourrir, des vins pour boire, de l'huile pour vendre, du chanvre pour se vêtir et on pouvait s'y loger et économiser un loyer.

Cette terre de Fabron, mon grand-père la donna à son fils en 1828, à l'occasion de son mariage. Mon père l'a considérablement agrandie, par des achats successifs. J'y suis né, et elle m'est revenue dans le partage.

Mon père n'a pas augmenté ses biens, mais il ne les a pas amoindris. Il disait volontiers qu'il était plus difficile de conserver que d'acquérir. Il est vrai qu'il a vendu trois maisons dans la vieille ville ; mais il a allongé, à Carabacel, la vieille maison vendue plus tard à Tari et à l'hôtel de Nice, il a construit le Pavillon rue Desambrois et des remises rue de France, ce qui représente à peu près la valeur des trois maisons et donne un revenu bien supérieur, en sorte que l'opération a été bonne.

Il est vrai que ma mère, très active, et qui se croyait très habile en affaires, a essayé, plusieurs fois, de vendre, pour peu, du terrain à Carabacel, et pour 30 000 francs, le jardin de la rue de France, mais Dieu ne l'a pas permis, parce qu'il revenait aux petits-enfants de tirer bon parti de ces propriétés qu'il avait données au grand-père. Celui-ci, en effet, avait bien fait tous ses choix. Il disait souvent, en patois : « *près d'un vallon ou d'un signor, non fau mettre son amour* » *:* près d'un vallon ou d'un puissant, ne place pas ton bien, le vallon peut te l'emporter, et le puissant le convoitera.

Mon père avait aussi acheté pour 3 000 francs, une terre à la naissance du vallon Saint-Philippe et je la possède encore aujourd'hui.

Une mauvaise opération de mon père fut l'achat du Champou, terre au village de Roquestéron, après l'avoir gardé plusieurs années avec beaucoup de souci ; il fallut la revendre à perte. Cause de cet achat avait été les époux Dalmassy[121] [...]

[121] Il s'agit de Mélanie Michel, sœur aînée d'Ernest et de son mari Jean Dalmassy, dit « *Janin* », maire de Sigale de 1884 à 1891.

J'ai écrit ce livre de raison à Notre-Dame de La Salette durant les trois jours que je viens d'y passer et je prie cette bonne Reine du Ciel d'utiliser cet écrit pour le bien de ma famille et de me permettre de le continuer pour de longues années, y enregistrant toujours toutes les faveurs de Dieu, pour nous porter à le servir en toute fidélité et reconnaissance. Amen.

Einsiedeln – 5 septembre 1890.

Rien n'a été changé dans cet état des dettes, depuis la dernière constatation… l'emprunt de 5 000 francs à ma belle-sœur Madeleine, pour parfaire les 20 000 francs donnés aux Dalmassy. Le surplus avait été fourni par des économies et par 8 000 francs environ que ma femme avait retirés du legs à elle fait par sa tante, la veuve Achon.

Retraite de Cannes – 18, 19, 20, 21, 22 avril 1892.

Cette année, j'ai payé 2 200 francs au fils Maistre, mais je dois en plus, autres 4 000 francs à ma belle-mère. Toutefois, j'ai à peu près soldé les 20 000 francs que m'a coûtés la restauration et agrandissement de la maison de Fabron, et replantation d'une grande partie de la terre. Cette somme a été fournie en grande partie, par les économies réalisées en 1891 1892.

Ernest Michel est décédé à Nice, le 24 janvier 1896

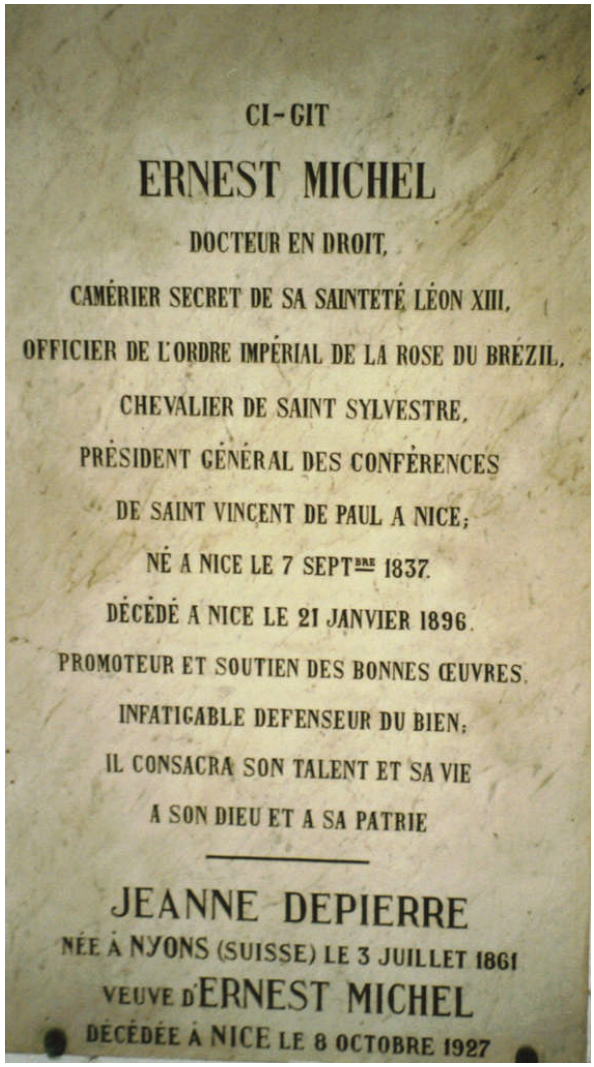

Plaque d'Ernest Michel à Cimiez

LE *LIVRE JOURNAL* D'ERNEST MICHEL (1866-1895). EXTRAITS CHOISIS

Par le général Philippe CHATENOUD

Ce *Livre Journal* conservé par la famille Michel (qui a récemment déposé ses documents familiaux aux Archives départementales des Alpes-Maritimes) a été tenu par Ernest Michel du 9 octobre 1866, c'est-à-dire quelques mois après le décès de son père Jacques Alexandre, jusqu'à fin août 1895 (soit quelques mois avant son propre décès, survenu le 24 janvier 1896). Il comporte plus de 200 pages rédigées par Ernest Michel au fil des années…

Le rythme de rédaction d'Ernest est assez aléatoire : parfois plusieurs jours de suite, mais avec des interruptions de plusieurs semaines, voire plusieurs mois. Il se confie davantage à son *Journal* après son mariage… La première partie de ce *Livre Journal* (147 feuillets recto-verso) est consacrée à des réflexions spirituelles, avec quelques développements biographiques ou annotations marginales apportant des informations d'un certain intérêt. Ce sont surtout ces éléments « complémentaires » qui ont été relevés ci-après. Une seconde partie du *Livre Journal* (67 feuillets recto-verso) est consacrée aux notes prises au cours de nombreuses « retraites » effectuées par Ernest, à Saint-Pons à Nice, Clamart, La Salette, Einsiedeln, etc…, seul ou accompagné, de sa sœur Joséphine, de sa nièce Raymondine, d'amis, de son épouse Jeanne…

Pour faciliter l'exploitation des informations relevées, celles provenant de la seconde partie du *Journal* ont été réintégrées dans la chronologie générale, mais sont rédigées « en bleu (grisé à l'impression) ». Comme pour les autres documents rédigés par Ernest Michel et que nous avons retranscrits, l'orthographe et la ponctuation ont été généralement rétablies[122]…

9 octobre 1866	Veille d'un pèlerinage à Notre-Dame de Laghet ;
8 décembre 1866	Résolution faite à l'Immaculée Conception ;
	renouvelée « *avec beaucoup de ferveur* », le 8 déc. 1870 ;
	renouvelée au sanctuaire de Notre-Dame d'Orgon, le 23 juillet 1874 ;
	renouvelée à la Santa Casa de Notre-Dame de Lorette, le 2 mai 1877 ;
	renouvelée « *en mer, entre la Nouvelle-Zélande et la Tasmanie* », le 8 septembre 1883.
19 décembre 1866	(exemple de réflexion) « *Ô mon Dieu, voici vous m'avez reconduit dans mon pays natal, après m'avoir fortifié dans la solitude. Me voici encore au milieu des ennuis et des embarras que procurent les affaires de la terre ; me voici encore en grand danger de vous oublier et de vous perdre. Assistez-moi mon Dieu et fortifiez-moi. Qu'il soit bien vrai pour moi qu'il n'y ait qu'un office, celui de vous aimer et de vous servir ; que tous les autres n'en soient pas et qu'ils n'occupent nullement mon cœur et mon esprit, qui veut être tout absorbé en vous. Ô mon Dieu, toutes ces petites affaires de la terre sont vos affaires, que je les fasse en votre nom, pour votre amour, et d'après les prescriptions de votre sainte loi. Conservez mon cœur pur, ô mon Dieu, conservez mon cœur libre, et si, par malheur, il s'abandonne encore tant soit peu aux choses de la terre, rappelez-le aussitôt à vous, et châtiez-le s'il n'est pas docile, car je suis bien votre enfant, que vous aimez beaucoup, c'est pourquoi vous le châtierez. Et puis, lorsqu'il vous plaira m'enlever à tous ces soucis, pour me conduire de nouveau dans la solitude, alors, je vous rendrai mille actions de grâce, je volerai au lieu de mon repos pour écouter votre douce voix, pour apprendre vos saints enseignements, pour me fortifier dans le bien, pour me détacher de tout ce qui est périssable, pour m'unir plus fortement à vous, qui êtes mon unique bien. Ô ma bonne Mère, oyez ma prière, recevez-là dans vos mains, et présentez-la à votre divin Fils ; il la recevra et je serai tout sien et les choses de la terre ne me*

[122] On constate une nouvelle fois qu'Ernest est irrémédiablement fâché avec l'accord des participes passés, et les consonnes doubles. Il a aussi de sérieuses difficultés avec le subjonctif. Par ailleurs, il orthographie certains mots d'une façon surprenante, écrivant ainsi systématiquement « gairison » pour guérison… ou « ipothèque ».

souilleront point, et je serai pur à vos yeux. Ô ma bonne Mère ; à la vie à la mort ! ».

« *Je veux être tout à vous, gardez-moi, sauvez-moi ! ô saint Raphaël, conduisez-moi ; ô mon bon ange défendez-moi ; ô mes saints protecteurs, intercédez pour moi. Amen* ».

8 mars 1868 — Veille d'un pèlerinage à Notre-Dame de Laghet ;

31 mai 1868 — Veille d'un pèlerinage à Notre-Dame de Laghet. « *Ma bonne mère* [...] *L'année dernière, dans le moi qui vous est consacré, je visitais (votre sanctuaire) pour obtenir de vous la grâce de terminer mon différend avec ma belle-mère, selon le bon plaisir de Dieu, en sorte que je n'eusse pas à l'offenser en cela et avoir du regret à l'heure de ma mort ; voici que vous m'avez exaucé* [...] ».

« [...] *Bénissez toutes les bonnes œuvres de notre ville ; soutenez-les ; encouragez-les ; ranimez-les. Voici que je vous ai conduit mes deux sœurs, Julia et Joséphine, pour vous remercier et vous prier avec moi ; vous les avez comblées de vos bienfaits, vous en avez fait vos enfants chéris* [...] *je vous recommande encore mon autre sœur, son mari, ses enfants et le pays qu'elle habite* [...] ».

6 septembre 1868 — À Berthemont, le jour anniversaire de ma naissance.

« *C'est aujourd'hui, mon Dieu, le trente et unième anniversaire de ma naissance ; souffrez qu'en ce jour, votre pauvre créature s'adresse à vous et repasse en votre présence, toutes les grâces et les bienfaits que vous avez répandus sur elle, pendant cet espace de temps. Vous m'avez créé, ô mon Dieu, vous m'avez donné l'existence pour me rendre éternellement heureux* [...] »

« [...] *Oh pardonnez-moi, mon Dieu, de ce que je n'ai pas correspondu à votre amour comme je le devais ; je vous avais quitté ; je m'étais tourné contre vous, pour suivre l'attrait des créatures et obéir à ma nature dépravée ; au lieu de me foudroyer comme je l'avais mérité, vous avez eu pitié de moi, et, par un effet de votre miséricorde infinie, à l'intercession de la T.S. Vierge, vous m'avez rappelé à vous, faites donc, je vous en supplie, que désormais je sois à vous tout de bon, et que je ne vous quitte jamais plus ; faites que je rachète, par une sainte vie, tous les égarements passés, et que je contribue à votre gloire en accomplissant la mission pour laquelle vous m'avez créé.* [...] »

17 mai 1870 — Mardi,…de retour d'un pèlerinage à Laghet, avec Joséphine, Mélanie, son mari et sa fille Julie**.** « *Bonne mère* [...] *je vous ai remercié pour avoir conservé à la vie ma sœur aînée, je vous ai remercié pour m'avoir fait vivre, pendant l'année, dans l'amour du Seigneur ; je vous ai demandé de bénir ma sœur Julia dans sa maladie ; de lui obtenir la santé, si cela doit être, pour la gloire de Dieu et pour le salut de son âme ; que s'il doit en être autrement, de lui accorder toutes les grâces nécessaires pour une bonne et sainte mort* [...] *Je vous ai recommandé D. Rey et toutes ses intentions ; je vous ai prié de bénir l'œuvre de Sainte-Ursule, qui est votre œuvre de prédilection ; je vous ai supplié aussi, de bénir l'œuvre de la bibliothèque et toutes les autres bonnes œuvres de Nice, et de nous accorder de pouvoir établir un patronage pour les enfants, qui soit à la Gloire de Dieu.* [...] »

16 mai 1871 — De retour d'un pèlerinage à Laghet, avec Joséphine, Raymondine et Marie-Thérèse Portalis. « [...] *Je vous recommande tous mes parents, compris ma sœur de Sigale, et toute la famille ; merci pour la belle vocation que vous venez de*

donner à sa fille aînée[123]*, faites qu'elle y persévère, et que par ses prières et ses mérites, elle obtienne le salut de sa famille et de son pays* [...] »

16 mai 1871 — À Nice. « [...] *Dans mes premières années, je n'ai jamais été qu'un gamin des rues, livré à moi-même, sans éducation autre que celle des polissons. Dieu, il est vrai, dans sa bonté, me rappela à lui, dans les trois années que j'ai passées au Petit-Séminaire à Nice ; mais, livré à moi-même à l'Université de Turin, je l'abandonnai encore, pour me livrer au monde en suivant ses maximes* [...] »

« [...] *Dieu eut pitié de moi en me retirant des lacets du monde et du démon, par un état maladif où il me mit, conséquence de mes folies mondaines. J'ai attribué, toujours, cette grâce aux prières d'Angelique*[124]*, cette sainte fille que Dieu avait mis dans notre maison, pour nous servir, et aussi aux prières de ma sœur Antoinette*[125]**,** *qui ne cessait de demander à Dieu.* »

« *Ce fut à l'occasion d'un mois de Marie qu'Antoinette me fit suivre à la chapelle de l'Hôpital, que je retournais à Dieu ; je suivis tous les jours les exercices du mois, machinalement, et sans goût ; mais, le dernier jour, la Sainte-Vierge m'obtint grâce, mes yeux s'ouvrirent encore à la lumière, je me confessais avec beaucoup de contrition, et fus délivré de mes chaînes.* [...] »

« [...] *mais mes défauts demeuraient et demeurent. Voici maintenant ce que je suis :*

une grande rusticité et impolitesse, un esprit grognon et inquiet, beaucoup d'avarice, peu de confiance en Dieu pour les choses temporelles ; un grand esprit de défiance, un orgueil raffiné, promptitude pour la vengeance, grande propension à la médisance, beaucoup d'égoïsme et de duplicité… voilà ce que je trouve encore aujourd'hui, dans mon âme. Quant à mon corps, il ne vaut rien ; il vient de passer 5 ans dans la plus complète impuissance, par un état maladif, presque inexplicable [...] »

« [...] *comme je suis maintenant à la tête des « Œuvres de Saint-Vincent de Paul » à Nice, je conjure ce saint de m'obtenir son esprit de prière, son esprit de pauvreté, son esprit de dévouement, son esprit de charité et de sacrifice, son esprit de fidélité et d'obéissance à la volonté de Dieu, son esprit d'oraison, son esprit de mansuétude et de persuasion, son esprit de travail et surtout son esprit de d'humilité et de persévérance, pour que je puisse devenir tel que Dieu me désire* [...] »

23 août 1871 — Premier pèlerinage à Notre-Dame de La Salette et première retraite.

« *Le 5 août 1871, en compagnie de Joséphine et Raymondine*[126]**,** *je suis parti de Nice, passant par Avignon et Grenoble ; j'ai visité la Grande Chartreuse, et me suis rendu à la sainte montagne de La Salette, où j'ai passé 9 jours en exercices de dévotion* [...] »

« [...] *De retour de La Salette, nous sommes venus au sanctuaire de Notre-Dame du Laus, près de Gap, où il m'a semblé, encore, que la Bonne Mère me donnait et confirmait toutes ses bénédictions. Ensuite, par Digne, Castellane et Grasse,*

[123] Julie, fille aînée de Janin Dalmassy et Mélanie Michel (sœur aînée d'Ernest), entrée en noviciat au couvent des Ursulines de Nice.

[124] Une des trois sœurs Pastorelli qui ont été au service de la famille Michel. Elle est décédée le 30 mai 1861. En remerciement des services quelle a rendus à la famille, elle a été inhumée dans le « caveau Michel » au cimetière de Cimiez, où elle est toujours.

[125] Antoinette (1841-1861) huitième enfant du couple Jacques Alexandre Michel et Virginie Séranon– Elle fut postulante visitandine ; elle est décédée quelques jours avant Angélique Pastorelli, le 25 mai 1861.

[126] Raymondine (1856-1921) troisième et seule survivante, à cette date, des filles du couple Joséphine Michel et Henri de Bauvine-Morel.

nous sommes rentrés heureusement à Nice, hier soir, en chantant un Te Deum *d'actions de grâce pour tant de bienfaits.* »

8 septembre 1871 — À Gerbières[127] – Anniversaire de mon baptême.

« *Aujourd'hui, anniversaire de mon baptême, comme aux années précédentes, de tout mon cœur, j'ai renouvelé ma renonciation à Satan, au monde et à la chair, et me suis donné, de tout mon cœur, à Dieu et à sa Sainte Mère* [...] *je lui ai répété les belles choses que j'avais écrites les années précédentes* [...] »

30 janvier 1872 — Veille d'un pèlerinage à Laghet : « *Bonne mère* [...] *vous connaissez encore le chemin qui me reste à faire dans la vie ; vous savez si je dois le faire tout seul ou en compagnie d'une autre âme ; je vous* ***e****n conjure, faites-moi savoir, à cet égard, la sainte volonté de votre divin Fils* [...] *néanmoins, s'il m'est permis de vous exprimer un désir, dans le cas où Dieu voudrait m'unir une compagne, je souhaite qu'elle ne me soit choisie que par vous, ma Mère, et qu'elle soit de telle sorte, que son cœur soit entièrement conforme au cœur de Dieu, pour qu'elle m'aide à devenir saint en le devenant elle-même* [...] »

« [...] *Merci pour toutes les bénédictions que vous avez accordées à* (notre) *famille ;* [...] *Voyez mon beau-frère, je mets entre vos mains son projet de nomination à la Justice de paix*[128] *; faites ce qui sera pour le bien de son âme. Bénissez encore ses enfants et faites qu'ils deviennent de parfaits chrétiens ; bénissez toutes mes sœurs ; bénissez encore le petit village de Sigale d'où vous m'avez tiré et permettez que je puisse lui faire un peu de bien* [...] »

14 juillet 1872 — Madone des Fenestres : « *Le Samedi 13 juillet 1872, partant de Berthemont, suis venu coucher au sanctuaire de Notre-Dame des Fenestres, où le lendemain 14, j'ai pu vénérer la Madone chère aux habitants des Alpes.* »

16 août 1872 — Pèlerinage à Notre-Dame des Fenestres, avec Joséphine et Raymondine :

« *Le 14 août 1872, en compagnie de Joséphine et Raymondine, je suis parti de Berthemont et, passant par Saint-Martin-Lantosque*[129]*, je suis arrivé au sanctuaire de Notre-Dame des Fenestres. Le lendemain, 3 ou 4 mille personnes étaient réunies au pied de la Sainte Vierge. J'ai ressenti, à ce sanctuaire, cette attraction et cette consolation intérieure que j'avais éprouvées à tous les autres sanctuaires de la Sainte-Vierge, à Orgon, Einsielden, Notre-Dame de La Salette, Notre-Dame de La Garde, Notre-Dame de Laghet, ou Fourvières.* »

6 septembre 1872 — À Gerbières. « [...] *Il me semble que Dieu m'appelle à la sainteté* [...] *il a mis sous mes yeux, la vie juste et sainte de mon grand-père ; il a placé dans ma maison, Angelina, sainte fille qui a prié pour moi et m'a délivré de plusieurs dangers ; il a mis sous mes yeux, le spectacle de la sainte mort d'Antoinette* ***;*** *il a pourvu, d'une manière admirable à tous les besoins de mes parents, il a accordé à ma sœur Julia*[130] *une sainte mort.* [...] »

8 septembre 1872 — À Sigale – Anniversaire de mon baptême.

« [...] *Il y a 35 ans à ce jour, que grâce à la divine bonté, j'étais reçu au sein de l'Église par le baptême. Ainsi, je prenais naissance à la grâce, au même jour auquel 18 siècles auparavant, venait au monde la Vierge d'Israël* [...] *Merci, mon Dieu, pour cette heureuse coïncidence* [...] »

---

[127] Propriété des Dalmassy, sur les pentes Nord de la montagne du Cheiron, à Sigale, où est installée la famille de sa sœur Mélanie.

[128] Janin Dalmassy, maire de Sigale depuis 1865, postule au poste de juge de paix du canton de Roquesteron qu'il n'obtiendra pas.

[129] Aujourd'hui Saint-Martin-Vésubie.

[130] Antoinette est décédée le 26 décembre 1861, âgée de 20 ans, et Julia le 15 juin 1870, à 25 ans.

13 octobre 1872 — À Venise. « *Parti de Nice le 23 septembre, Dimanche, pour Venise, pour arranger les affaires de la succession de M. Jean Brocher, père de Mère Marie de Jésus*[131] *; je les trouvais tellement embrouillées qu'il était à désespérer de les arranger à l'amiable, d'autant plus qu'on avait à faire avec une quantité de personnes détestant la religion et les religieuses. Après plusieurs jours de travail et de prières, hier soir 12 octobre, j'ai eu la satisfaction de voir un arrangement conclu et signé* [...] *la Mère Marie de Jésus a été admirable ; on avait invoqué la Sainte Vierge de la Salette, saint Joseph, tous les saints et tous les anges, qui ont mis en fuite tous les démons qui poussaient à la guerre.* »

24 octobre 1872 — À Venise. « *Aujourd'hui, fête dans notre diocèse de Saint-Raphaël ; en compagnie de Mère Marie de Jésus, Joséphine et Mme Moittissier* (?)*, je suis allé au couvent des Visitandines à Venise, et là, après avoir reçu le T.S. Sacrement et entendu la sainte messe, il m'a été donné de pouvoir vénérer, dans un reliquaire en verre encadré d'argent, le cœur de Saint-François de Sales, et il me semblait que ce saint me bénissait* [...] »

8 novembre 1872 — À Grenoble, et deuxième pèlerinage à Notre-Dame de La Salette :

« *Le 4 novembre, fête de Saint-Charles ; parti de Turin, après avoir quitté Venise le 30 octobre et visité en route Saint-Antoine de Padoue, Sainte-Angèle à Desenzano* (?) *et à Brescia, Saint-Charles et Saint-Ambroise à Milan,* [...] *toujours en compagnie de Mère Marie de Jésus, de Joséphine et de Raymondine, j'arrivais à Grenoble le 4 soir, pour repartir le lendemain matin pour Corps, où j'arrivais à 5 heures du soir, et la pluie tombant. Malgré ce temps, on poursuit la route jusqu'à la sainte montagne, où on arrive, exténués, à 10 heures du soir, après 5 heures de marche dans la boue.*

« [...] *Nous fîmes de longues actions de grâce pour la faveur obtenue à Venise de terminer sans procès la difficile affaire de la succession du père de Marie de Jésus, et lui demandâmes de bien employer à la gloire de son divin Fils, la fortune qu'elle venait de donner à Sainte-Ursule de Nice. Nous fîmes ensuite le chemin de la Croix* [...] *et l'après-midi à 3 heures, nous reprenions la route de Corps, moi et Raymondine à cheval, et Joséphine et Marie de Jésus à pied.* »

5 février 1873 — À Saint-Pons, près Nice. -Notes sur la retraite suivie sous la direction du Père Delphino– Exercices de Saint-Ignace.

*

* *

Suivent 9 pages de méditations, de résolutions, et de règles de conduite, rédigées du au 13 février 1873, suivies du « *Règlement de vie* » ci-après :

« *Règlement de vie, fait à l'issue de la première retraite à Saint-Pons :*

« *Réveil à 7 heures du matin ;*

De 7 à 8, méditation ;

De 8 à 8 1/2, café, office, prières ;

À 8 ½, lever ;

À 9 heures, messe ;

De 9 ½ à 11 ½, affaires intérieures ou extérieures, conférences, visites des pauvres, etc…

À 11 ½, lecture et examen ;

[131] Supérieure du couvent de Sainte-Ursule à Nice.

Midi : dîner ;

De 1 à 2 heures, repos ;

De 2 à 2 1/2, rosaire, office, lecture de l'Ancien Testament ;

De 2 ½ à 6 heures, affaires extérieures ou intérieures, conférences, visites des pauvres, des confrères, correspondance, visite au Saint-Sacrement, autant que possible. Si je suis sorti le matin, rester à la maison, ou au moins une bonne partie, pour les affaires et études intérieures, et vice versa.

De 6 à 7, lecture de l'histoire ecclésiastique ;

À 7 heures, souper ;

De 8 à 9, récréation en famille ;

À 9 heures, lecture pieuse en famille, lecture du point de méditation ;

De 9 ½ à 10 heures, encore quelque bonne lecture, examen ;

À 10 heures, coucher. »

Semaine : « *Chaque Samedi, confession. Chaque Dimanche, communion. Communion aux autres fêtes principales, toutes les fois qu'il y aura trouble dans l'âme ou quelque affaire importante à traiter, et aussi toutes les fois que la dévotion l'indiquera.* »

Mois : « *Le dernier jour de chaque mois, un jour ou, tout au moins, demi-journée de retraite, dans laquelle je ferai la Sainte-Communion et je lirai les résolutions prises dans les diverses retraites faites auparavant, pour voir si j'ai été fidèle à mes résolutions, et y repenser, le cas échéant.* »

Année : » *À la fin de chaque année, ou vers l'automne, 8 jours d'exercices spirituels, selon la méthode de Saint-Ignace à Saint-Pons, pour remettre toutes les parties de mon âme en bon état, et me préparer avec plus d'ardeur à travailler pour Jésus-Christ et me disposer à comparaître à son jugement à l'heure de la mort.* »

« *Mon bon Jésus, ma Bonne Mère Marie, mon bon ange, Saint-Joseph, mes saints protecteurs et parents, obtenez-moi d'être fidèle à ce règlement et à ces résolutions, jusqu'au dernier jour de ma vie. Amen.* »

13 février 1873 À Laghet – Pèlerinage avec Joséphine, Raymondine et Dalmassy.

« *À l'issue de cette retraite, j'ai voulu aller à Notre-Dame de Laghet, mettre entre les mains de dette Bonne Mère, toutes mes résolutions* [...] *Daignez, Bonne Mère, faire que je puisse me dépouiller du vieil homme, rude, impatient, grossier et orgueilleux, pour devenir l'homme doux, humble, patient, persévérant, zélé, mais prudent, poli et persuasif, pour opérer tout le bien que vous attendez de moi.* [...]

« *Vous ai aussi amené ma bonne Joséphine, pour que vous la preniez sous votre garde maternelle et que vous puissiez opérer en elle l'heureux changement que vous avez opéré en moi, et encore plus. Je vous ai amené sa fille Raymondine, pour qu'elle vous soit consacrée à jamais et enfin mon beau-frère Dalmassy, pour que vous le transformiez de manière à le rendre l'apôtre de son pays* [...]

« *Antoinette, Angeline, Nathalie, Julia, Papa, Maman, saint Joseph, mon bon ange, priez pour nous.* »

28 février 1873 À Nice. « *Aujourd'hui, dernier jour du mois de février, j'ai fait ma demi-journée de retraite du mois. Après avoir entendu la messe et reçu la sainte communion, j'ai relu les résolutions prises à Corps, le 8 décembre 1866, celles prises à Berthemont le 26 août 1868, celles prises à Nice, le 23 juillet 1871, celles prises*

à Notre-Dame de La Salette, le 17 août 1871, celles prises à Venise le 24 octobre 1872 et celles prises dans la retraite annuelle de Saint-Pons du 5 au 13 février 1873, et devant Dieu, j'ai résolu de persévérer dans toutes ces bonnes et saintes résolutions [...] »

23 mars 1873 — Pèlerinage à Notre-Dame de Laghet, avec 45 confrères de Saint-Vincent de Paul.

« [...] *24 étaient venus par la Trinité, 20 par la corniche ; réunis au rond-point on est venu au sanctuaire en procession, précédés d'une croix, au chant des litanies ; au dîner, on était réunis à la même table, on se sentait bien frères ; on a porté des toasts à Pie IX, aux Conférences étrangères, à l'Église, à la France, à la Société de Saint-Vincent de Paul. On a fait une quête pour le denier de Saint-Pierre qui a rapporté 62 francs, une quête pour le sanctuaire, et ensuite, après un eu de repos, on a récité le chapelet en faisant en procession le tour des portiques, on a chanté les vêpres de la Sainte Vierge, et après le Salut, on a repris le chemin de Nice, le cœur content, l'âme joyeuse et pleine de reconnaissance envers la Sainte-Vierge, qui nous avait gratifié d'un si beau jour, qui comptera parmi les heureux de la vie. Le temps était admirablement beau* [...] »

30 mars 1873 — À Fabron. « *Aujourd'hui, à Fabron, j'ai fait mon jour de retraite pour le mois de mars. Après avoir entendu la sainte Messe à Sainte-Marguerite et avoir lu et médité les engagements et résolutions pris à diverses époques et enregistrés dans mes cahiers, je me suis offert de tout mon cœur au Seigneur* [...] »

31 mai 1873 — À Venise. « *Aujourd'hui, dernier jour du mois de Marie et anniversaire de la mort d'Angelina, j'ai fait célébrer, ici, pour le repos de l'âme de celle-ci* [...] »

15 août 1873 — À Saint-Martin-Lantosque. « *Aujourd'hui, fête de l'Assomption, comme l'an dernier, je me suis rendu au sanctuaire de Notre-Dame des Fenestres, partant de Saint-Martin à 4 heures du matin.* [...] *je lui ai demandé sa maternelle bénédiction sur mes deux sœurs et sur leurs familles, sur Sainte-Ursule et sur ses habitants ; je lui ai demandé son assistance dans le grave procès de Venise et Nice concernant Sainte-Ursule.* [...] »

8 septembre 1873 — À Notre-Dame de Lourdes.

« *Aujourd'hui, aux pieds de Notre-Dame de Lourdes, j'ai renouvelé, de tout mon cœur, les vœux de mon baptême* [...] *espérant dans l'intercession de la Bonne Mère Immaculée, pour tenir ma promesse jusqu'au dernier instant de ma vie.* [...] »

22 novembre 1873 — À Saint-Pons, près Nice. – Notes sur la retraite ou exercices de Saint-Ignace sous la direction du Père Delphino–.

« [...] *Que suis-je venu faire ici ? Écouter la voix du Seigneur, pour connaître sa volonté et l'exécuter fidèlement* [...] »

Lundi 24 nov. au soir — « *Il faut prendre garde de ne pas nous laisser aller au désir des richesses, des honneurs, des plaisirs, car ils portent au péché, et le péché à l'enfer ; on peut se sauver sans les richesses* [...] »

27 novembre – matin « *Mon grand obstacle à la vie chrétienne est l'amour de moi, ou amour propre, soit, en toute chose, la continuelle recherche de moi-même ; vouloir briller, vouloir paraître, vouloir être considéré, etc…Ô mon Dieu, venez à mon aide et débarrassez moi de cet amour de moi-même, afin que je puisse être possédé uniquement de l'amour de vous, et que celui-ci soit le modèle de toutes mes actions* [...]

28 novembre – matin — « *Je dois accomplir tous les jours mes devoirs de famille, de propriétaire et de président des Conférences ; et prier Dieu que, s'il veut que je change d'état, il*

daigne me le faire connaître bien clairement, et alors, si par la suite, il se produit quelque inspiration qui semble venir de lui, alors, examiner bien, dans la prière, et par le secours d'une retraite, et de pèlerinages, si l'inspiration reçue est bien la voix de Dieu, pour éviter d'être trompé. [...] »

« *Je dois surtout et avant tout, me persuader de mon néant, et m'efforcer de m'oublier moi-même, pour ne rechercher que la gloire de Dieu ; être donc content de n'être rien et moins que rien, pauvre plutôt que riche, oublié plutôt que recherché, méprisé plutôt que loué ; tout ce que je demanderai en moins aux hommes, je l'aurai en Dieu, avec plus de vérité et de sécurité, Amen* »

« *Jusqu'à ce qu'il ait plu à Dieu de me donner la santé, je ne dois pas me préoccuper d'autre chose que de remplir mes devoirs actuels* [...] *en laissant à Dieu de m'indiquer clairement s'il désire de moi un changement d'état*. »

11 février 1874 — À Venise[132]. « *Aujourd'hui, 18ème jour anniversaire de la mort de Nathalie, je me suis rendu à Notre-Dame de la Salette, faire la sainte communion pour le repos de son âme* […] »

21 avril 1874 — Pèlerinage à Laghet, en compagnie de Mélanie, Joséphine, Raymondine**.** « [...] *Accordez-nous, Bonne Mère, de pouvoir établir un patronage d'enfants et l'œuvre des soldats* [...] »

29 avril 1874 — À Aix. « *Aujourd'hui, jour où la cour d'Aix a rendu un arrêt favorable, dans la cause intentée à la Mère Marie de Jésus par sa marâtre ; j'ai considéré cet événement comme un nouveau bienfait accordé par le Seigneur à l'œuvre Sainte-Ursule de Nice…* »

1er juillet 1874 — À Courmayeur. « *Aujourd'hui, je me suis rendu de Courmayeur à Notre-Dame des Guérisons, sanctuaire au pied du Mont-Blanc* [...]

Le 15 juillet, j'y ai fait célébrer une messe pour le repos de l'âme de ma vieille bonne COTTIN, ou soit Catherine Pastorelli[133]*, décédée à Nice le 8 juillet 1874* [...] »

9 août 1874 — À Lourdes – Pèlerinage avec Joséphine et Raymondine**.**

3 septembre 1874 — À Cauterets. « *Aujourd'hui, j'ai fait mon jour de retraite pour le mois d'Août écoulé. Après avoir reçu la Sainte Communion, j'ai relu toutes mes bonnes résolutions d'autrefois, renouvelant mon désir de m'y tenir fidèle ; et pour ne plus manquer à la pratique de la retraite du dernier jour du mois, j'ai résolu d'en écrire, ici, en quelques mots, à la fin de chaque mois, les principales pensées* [...] »

8 septembre 1874 — À Lourdes. « *Aujourd'hui, 38ème anniversaire de mon baptême*[134] [...] *Bonne Mère, toutes les grâces que je vous demande pour moi, je vous les demande pour tous ceux que vous m'avez confiés, mes sœurs et leur famille, mes locataires, mes paysans, l'œuvre de Sainte-Ursule, mes confrères de Saint-Vincent de Paul* [...] *à côté de votre divin fils crucifié, il m'a été donné de recevoir ce divin Sauveur, mort pour moi* [...] »

12 avril 1876 — À Jérusalem – Jeudi Saint. « *Aujourd'hui, Dieu m'a fait la grâce de recevoir la Sainte-Communion devant le Saint Sépulcre, de la main de Mgr Bracco, patriarche de Jérusalem* [...] *Le soir du Jeudi Saint, j'ai été enfermé dans la Basilique du Saint Sépulcre où j'ai passé la nuit, adorant le Saint Sacrement, déposé dans le Saint tombeau* [...] *Aujourd'hui, Vendredi Saint, après*

[132] Ernest s'est probablement rendu à Venise, pour le fameux procès de Sainte-Ursule, en passant par Notre-Dame de La Salette.
[133] Jeune sœur d'Angélique, évoquée le 16 mai 1871 (voir *supra*).
[134] Petite erreur d'Ernest, ce n'est que le 37e.

l'adoration de la Croix sur le Calvaire, j'ai fait, avec les diverses caravanes, le chemin de la Croix sur la voie douloureuse parcourue par N. Seigneur conduit au supplice. Veuille le bon Jésus me faire comprendre le prix de la souffrance, de la douleur, du sacrifice, pour que je puisse accepter, pour son amour, tous ceux qu'il m'enverra [...] »

21 avril 1876 — À Bethléem. « *Le 21 après-midi, avec l'abbé Belloni, directeur de l'Orphelinat à Bethléem* [...] *je me suis rendu chez les Carmélites de Bethléem, où j'ai pu causer avec cette pieuse fille, que N.S. a favorisé de ses stigmates* [...] »

28 avril 1876 — À Jérusalem. « *Dieu de mon cœur, Dieu de mon âme ; c'est demain que je vais quitter votre ville sainte ; merci pour les saintes impressions, que vous avez données à mon âme ; faites qu'elle ne les oublie jamais* [...] »

4 mai 1876 — À Nazareth. « *Délicieuse journée, que m'accordée, aujourd'hui, Notre Seigneur, dans l'endroit où il a vécu, et leçon admirable de patience, d'humilité, de résignation* [...] »

1er juin 1876 — Sur le Danube : « *Aujourd'hui, parcourant le Danube, dirigé sur Pest et Vienne, et venant de Constantinople par Varna, j'ai commencé le mois du Sacré-Cœur et j'espère obtenir du Seigneur la grâce de pouvoir le continuer avec persévérance et ferveur. Amen. Ce mois du Sacré-Cœur a été continué à Rome, où j'ai passé 15 jours, de retour de Vienne Frosdorff et Venise. J'ai pu voir 3 fois le Saint-Père et recevoir sa sainte bénédiction, après quoi, passant par Naples, je me suis rendu à Marseille remercier Notre-Dame de la Garde, qui m'avait si bien gardé.* »

« *Parti de Nice le 22 mars, j'étais de retour le 28 juin.* »

15 juin 1876 — À Rome. « *Heureux l'homme qui souffre la tentation, parce que, après avoir été éprouvé, il sera couronné* [...] *Mon bon ange, ma bonne Mère, faites que je n'oublie jamais cette belle leçon.* »

25 août 1876 — À Bordeaux. « *Le Seigneur m'a fait la grâce d'assister cette année au Congrès de l'Union des Œuvres ouvrières, tenu à Bordeaux du 21 au 25 août. 300 congressistes, prêtres et laïcs, y étaient venus de tous les points de la France* [...] *l'Italie, l'Espagne, l'Angleterre, la Belgique avaient leurs représentants. L'Union la plus intime, la fraternité la plus grande régnaient entre tous les congressistes, logés et nourris, presque tous, au Grand-Séminaire.* [...] »

« *Le travail était divisé en 7 commissions et occupait presque toutes les heures de la journée. Le résultat qui ma le plus frappé dans ce travail, c'est la conviction intime que, si le monde est si mauvais, si les méchants font des progrès,, c'est que les bons n'utilisent pas assez, pour Dieu et pour sa cause, les dons qu'ils ont reçus* [...] »

6 septembre 1876 — À Cauterets. « *Voici le 39ème anniversaire de ma naissance. Comment ai-je employé ma vie, Ô mon Dieu ? Toujours et partout, vous m'avez conduit, et lorsque je m'éloignais de vous, vous avez eu soin de me ramener au bercail* [...] . »

1er octobre 1876 — À Barcelone. « *Parti le 17 septembre de Cauterets, après avoir reçu le 18 la Sainte-Communion à Notre-Dame de Lourdes, et visité Bayonne et le Montserrat, je suis arrivé hier ici, avec Joséphine, Raymondine et Mme de …?..., décidé à rentrer demain en France par Perpignan. À Notre-Dame d'Atocha à Madrid, à Notre-Dame du Pilar à Saragoza, à Notre-Dame de Montserrat dans le Mont Serrat, j'ai gardé cette joie vive et intime que j'avais goûtée à tous les sanctuaires de la Saint -Vierge, mais à Madrid, j'ai été tristement impressionné de ce qu'on appelle la « course des toros » ; plusieurs y sont tués annuellement, à petit feu, en présence d'un peuple nombreux qui applaudit frénétiquement et*

assiste, impassible, à l'éventrement d'une vingtaine de chevaux et parfois à la blessure ou mort de plusieurs hommes. Et c'est par ces sortes de jeux qu'on célèbre, dans ce pays, les fastes religieux et divins ! [...] *égarement de l'homme, dans un pays qui a l'apparence d'être religieux !* »

26 octobre 1876 — À Marseille : « *Aujourd'hui, de retour du Congrès des Comités Catholiques tenu à Aix, j'ai gravi la sainte colline de Notre-Dame de La Garde, où j'ai fait la sainte Communion, en priant la Sainte Vierge de continuer à me garder comme un enfant bien-aimé.* »

28 novembre 1876 — À Nice

« *Aujourd'hui, anniversaire de la fondation des Patronages Saint-Pierre, j'ai fait un demi-journée de retraite ; j'ai reçu N.-Seigneur et lu mes résolutions.* »

17 décembre 1876 — À Saint-Pons. 5e retraite – sous la direction du Père Vincent Berchialla[135].

« *Voici que pour la 5ème fois, vous m'accordez, Seigneur, de venir faire ici, les Saints exercices spirituels* [...] *Bonne Mère Marie, saint Joseph, mon bon Ange gardien et mes Saints protecteurs, obtenez-moi de connaître mes défauts et de travailler sérieusement à m'en débarrasser. Amen !* »

20 décembre 1876 — « ***Règles de conduite*** *:* [...] ***7°/*** *Si Dieu demande de nous des voyages qui puissent être utiles à sa gloire, il nous le fera connaître et nous en donnera les moyens. -* ***8°/*** *Pour mon neveu[136], il est bien de le conduire avec moi à la Confession, sans pourtant trop insister pour la Communion. -* ***9°/*** *Je peux entrer dans la Société littéraire, malgré les francs-maçons qu'elle contient ; il n'y a pas danger prochain, et, par la présence et par la conversation, il peut se présenter un peu de bien à faire* [...] »

22 décembre 1876 — « *Il est bon d'avoir toujours de l'eau bénite, qui a vertu de chasser les démons ; et surtout, il convient de s'en servir au lit des mourants* [...] »

23 décembre 1876 — « *Anniversaire de la mort de* ***Raymond[137]****. Fait célébrer pour lui une messe et récité l'office des morts* [...] »

« ***Règles de conduite*** *:* [...] ***2°/*** *Pour le maigre et le jeûne, il faut suivre l'avis du médecin, mais il faut aussi mortifier le corps par de petites privations dans le manger et dans le sommeil ; il est défendu de s'ôter la vie, il n'est pas défendu de l'abréger. –*

3°/ [...] *je puis, dans un cas extraordinaire, conduire un théâtre s'il ne s'agit que d'y entendre de la bonne musique, et qu'il n'y ait ni mauvaise représentation, ni ballet. Il est bon de ne pas conduire les Conférences à Laghet jusqu'à ce qu'on ait obéi au Pape[138], ou fait un arrangement approuvé par le Saint-Siège ; il est bon, dans les circonstances qui se présentent, d'engager doucement à l'obéissance au Saint-Siège* [...] »

24 décembre 1876 — « *Jusqu'à ce qu'il plaise à Dieu de me montrer autre chose, je dois continuer, avec simplicité et fidélité, à remplir mes devoirs de propriétaire, de famille de président des Conférences, sans m'inquiéter de l'avenir* [...] »

---

[135] Ernest a l'habitude de rédiger quelques unes de ses « réflexions spirituelles » en latin. Au cours de cette retraite de 1876, il rédige plusieurs passages en italien ; ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent.

[136] Il s'agit certainement de Paul Dalmassy, fils de sa sœur Mélanie, dont Ernest s'occupe personnellement (voir *supra* au 8 nov. 1875).

[137] Raymond de Bauvine-Morel, mari de Joséphine et père de Raymondine, décédé le 23 décembre 1855.

[138] Le Pape Pie IX, dont es décisions et orientations suscitent des contestations de tous bords (Syllabus, Infaillibilité pontificale en 1869).

1er janvier 1877	À Laghet, avec Dalmassy et Ferdinand[139].
	« *Bonne Mère,* [...] *que de Mercis ai-je à vous dire ; vous avez établi notre patronage solidement par D. Bosco ; vous avez terminé le procès de Venise à la confusion des méchants, vous avez terminé paisiblement la vaste construction de Sainte-Ursule ; vous m'avez amené à Jérusalem, et à votre sanctuaire de Montserrat en Espagne.* »
27 janvier 1877	« *Aujourd'hui, anniversaire de la mort de mon père*[140]*, j'ai fait célébrer une messe pour le repos de son âme. J'ai fait la Sainte Communion et ma demi-journée de retraite pour le mois de janvier* [...] »
31 mars 1877	« *Samedi Saint – Aujourd'hui, fait ma demi-journée de retraite pour le mois de mars et renouvelé mes résolutions. Le 27 mars, j'avais communié à une messe célébrée pour le repos de l'âme d'Anacleta Leonetti, veuve Michel, ma marâtre, décédée à Colli, son pays (États pontificaux) le 4 mars 1877* [...] »
30 avril 1877	« *Accompli, au mois d'Avril, un pèlerinage à Assise* ».
2 mai 1877	À Notre-Dame de Lorette.
	« *Parti de Nice le 23 avril, avec B. Bouvier et le Père Ricard ; le 24, messe à Gênes ; le 25, à Marie Auxiliatrice de Turin ; le 26 au Dôme et crypte Saint-Charles Borromée à Milan, après vénération des reliques de saint Ambroise ; le 27 à Sainte-Marie de Venise et vénéré le cœur de saint François de Sales ; le 28 à Saint-Antoine de Padoue ; le 29 à Santa Maria Maddalena dei Pazzi de Florence ; le 30 à Saint-François d'Assisi ; le 1er mai est commencé le mois de Marie à Notre-Dame des Anges d'Assisi, et à la Santa Casa à Loretto* [...] »
22 mai 1877	À Rome : « *Après avoir fait chaque jour la Sainte Communion à un sanctuaire différent à Rome avec le pèlerinage national, après avoir assisté, à Naples de Saint-Janvier, et passé au Monte-Cassino une délicieuse journée, après avoir reçu plusieurs fois la bénédiction du Saint-Père, j'ai la confiance que Dieu sera avec moi, qu'il me guidera, qu'il me conduira dans ses voies* [...] »
	« *À cette occasion, le 14 mai, je me suis rendu à Colli, commune de Monte San Giovanni, pour réciter, sur la terre qui recouvre le corps d'Anaclète Leonetti, veuve Michel, ma marâtre, 5 Pater et une pensée pour le repos de son âme.*
6 août 1877	À La Louvesq (Ardèche) : « *Hier, j'ai assisté à la fonction de la consécration de l'église de Saint-François Régis, faite par les cardinaux Guibert, archevêque de Paris et le cardinal archevêque de Bordeaux et six évêques* [...] »
12 août 1877	Au Puy. « *Le 6 août, je suis arrivé au Puy, pour le Congrès des Œuvres ouvrières, qui a duré jusqu'au 10. Comme au Congrès de Bordeaux, j'ai été instruit, fortifié, encouragé…* »
8 septembre 1877	À Lourdes : « *Aujourd'hui, 40ème anniversaire de mon baptême, à la Sainte Communion à la Basilique, j'ai renouvelé de tout mon cœur mon renoncement au Démon, au monde et à la chair* [...] »
24 septembre 1877	À Sigale. « *Aujourd'hui, veille du 8ème anniversaire de la mort de mon grand-père*[141]*, j'ai fait célébrer une messe pour le repos de son âme, à laquelle j'ai assisté avec toute la famille Dalmassy*[142] *; j'y ai communié et ensuite, j'ai fait une demi-journée de retraite, pour le mois de septembre, lisant les résolutions*

[139] Janin Dalmassy (1831-1895), maire de Sigale, beau-frère d'Ernest, avec son quatrième enfant, Ferdinand (né le 24 mai 1860).
[140] Jacques Alexandre Michel est décédé le 27 janvier 1866, à Rome.
[141] Jean-Baptiste Michel est décédé le 24 septembre 1849, à Nice.
[142] « Janin » Dalmassy, marié à Mélanie Michel, la sœur aînée d'Ernest, est maire de Sigale et toute sa famille vit à Sigale.

habituelles, et j'ai récité l'office des morts pour mon grand-père, sorti de ce village, et auquel Dieu a donné tout ce que je possède. »

25 décembre 1877 — À Saint-Pons. 6e année – exercices sous la direction du Père Vincent Berchialla.

« *C'est pour la 6ème fois, Seigneur, que vous m'accordez de me retirer un peu du monde, pour entendre votre voix.* »

26 décembre 1877 — « *Il faut s'appliquer à acquérir l'humilité, qui est le fondement de toute vertu. Il faut être attentif à fuir les péchés véniels, puisqu'ils sont toujours la préparation aux péchés graves. Il faut être bon et compatissant envers les faibles, puisqu'ils ont moins reçu que nous* [...] »

« *Aujourd'hui, 16ème anniversaire de la mort d'Antoinette*[143]*, j'ai fait célébrer une messe pour le repos de son âme, et j'ai bien prié cette sainte sœur de m'obtenir de Dieu la grâce de connaître clairement sa sainte volonté et la suivre fidèlement.* »

« *J'ai bien compris aujourd'hui qu'il faut bien suivre les devoirs de son état ; et qu'il ne faut pas les négliger pour les œuvres. Les œuvres seront mieux servies, si on voit que ceux qui s'y dévouent sont bien exacts à remplir fidèlement tous leurs devoirs.* »

29 décembre 1877 — « *Confession :* [...] *quant à un changement d'état, il faut y penser sérieusement, devant Dieu, en tout cas jusqu'à guérison*[144]*, il faut en chasser la pensée et éviter soigneusement tout e qui pourrait donner la moindre idée à qui que ce soit.* »

« *Mon Dieu* [...] *faites que je me détourne des flatteurs, et que je souffre patiemment ceux qui me contrarient ; car c'est une grande sagesse de ne pas se laisser ébranler à toutes sortes de vains discours et de ne point prêter l'oreille aux caresses trompeuses des sirènes* [...] »

31 décembre 1877 — « *Confession :* [...] *Je peux envoyer P*[145] *à Paris, en prenant toutes les précautions, pour qu'il soit dans une pension et dans une famille chrétienne : on n'est pas tenu d'un mauvais résultat, après qu'on a fait tout ce qui est raisonnable pour l'éviter* [...]

« *Pour l'association intime, elle est un acte d'héroïsme ; il faut attendre, pour y rentrer, que Dieu nous ait inspiré l'amour des croix et des souffrances* [...]

« *Jusqu'à ce qu'il plaise à Dieu de me donner la santé, je dois continuer à faire ce que je fais, remplir bien mes devoirs de chef de famille, de président des Conférences Saint-V. de Paul, et m'efforcer d'avancer, tous les jours, dans la perfection, et si, un jour, le Seigneur demande autre chose, il aura soin de me le faire connaître* [...] »

16 janvier 1878 — À Laghet – Pèlerinage avec Jean Dalmassy, Paul Dalmassy, Joséphine, Raymondine et l'abbé Ronchail.

« *Bonne Mère,* [...] *bénissez notre Saint-Père le Pape*[146] *; donnez-lui force et courage dans l'épreuve. Bénissez notre nouvel évêque*[147] *et faites qu'il soit bien selon le cœur de Dieu et qu'il puisse finir les luttes pénibles relatives à ce*

---

[143] Antoinette Michel est décédée le 26 décembre 1861. Selon Ernest, sa jeune sœur est grandement à l'origine de sa « conversion ».

[144] Comme il en a l'habitude, Ernest écrit « *guairison* ».

[145] Paul Dalmassy, son neveu plusieurs fois évoqué précédemment, dont Ernest s'occupe avec attention depuis quelques années.

[146] Le Pape Pie IX va mourir, au Vatican, le 7 février 1878, à l'âge de 85 ans. Son successeur, Léon XIII sera élu 257e pape de l'Église catholique le 28 février 1878.

[147] L'évêque du « rattachement », Jean Pierre Sola, avec lequel a fait venir Don Bosco à Nice, a été remplacé, en 1877, par Mathieu-Victor Balaïn.

	sanctuaire et effacer les autres maux du diocèse [...] *que je sois fidèle à tous mes devoirs, et si vous voulez de moi autre chose, daignez me le faire connaître clairement et me le faire exécuter fidèlement* [...] »
26 février 1878	À Sigale. « *Fait aujourd'hui ma demi-journée de retraite pour le mois de février, par la Sainte-Communion et la lecture des résolutions habituelles.* »
25 mars 1878	À Sigale. « *Fait aujourd'hui comme ci-dessus pour le mois de mars* ».
9 mai 1878	À Antibes : « *Aujourd'hui, 100 membres des conférences de Nice, Menton, Monaco, Antibes, Cannes, Cagnes étaient réunis à ce sanctuaire, plus 60 membres du petit Séminaire de Nice* [...] *Délicieuse journée ; dépêche au Saint-Père ; réponse et bénédiction de Léon XIII* [...] »
13 mai 1878	À Marseille – Notre-Dame de La Garde.
14 mai 1878	Près Tarascon – à Saint-Michel des Prémontrés[148] – Graveson. « *Hier soir, j'ai gravi cette colline, et ce matin j'ai reçu N.-Seigneur dans cette magnifique église, suppliant Saint-Michel de me défendre contre Satan et ses suppôts.*
15 mai 1878	À Lourdes : « *Bonne Mère,* [...] *je vous ai prié pour ma famille entière, pour les œuvres que vous m'avez confiées, pour la première communion de ma filleule, Joséphine Dalmassy*[149]… »
21 mai 1878	À Cauterets. « *Fait aujourd'hui comme ci-dessus pour le mois d'Avril* ».
25 mai 1878	À Cauterets. « *Aujourd'hui, j'ai fait célébrer une messe pour le repos de l'âme d'Angéline*[150]*, et j'ai bien prié pour cette sainte fille de m'assister du haut du ciel, comme elle m'a assisté sur la terre* [...] *j'ai lu aussi mes résolutions habituelles du mois et fait une demi-journée de retraite pour le mois de mai.* »
29 mai 1878	À Lourdes – jour de l'Ascension, au retour d'une cure à Cauterets.
	« *Bonne Mère,* [...] *Je suis venu comme chef de famille et comme représentant de toutes les personnes que vous m'avez confiées* [...] *que ma nièce Julie*[151] *puisse persévérer et croître en vertu dans sa sainte vocation ; que Raymondine puisse connaître et pratiquer la volonté du Seigneur ; que Joséphine, ma nièce puisse faire le 11 juin une bonne et sainte première communion ; que Louise*[152] *puisse croître en sagesse et en vertu ; que Paul*[153] *puisse connaître et goûter les douceurs de la vertu et de la confiance en Dieu ; que Ferdinand*[154] *puisse sortir victorieux des luttes avec Satan ; que le petit Ernest*[155] *puisse devenir un bon Ministre du Seigneur ; que leurs père et mère puissent se sanctifier, et par leur bon exemple, sanctifier leur pays ; que ma sœur Joséphine puisse comprendre la douceur du sacrifice* (?) [...] »
31 mai 1878	À Sainte-Anne-d'Auray. « [...] *Bonne Sainte Anne, que je puisse aussi vous conduire tous ceux que Dieu m'a confiés, afin que le rôle qu'il m'a assigné sur la terre soit par moi fidèlement accompli.* [...] »

[148] Il s'agit probablement de l'abbaye de Saint-Michel de Frigolet.
[149] Joséphine Dalmassy (née le 18 novembre 1866) est la sixième enfant de Mélanie Michel et Janin Dalmassy; sera religieuse du Sacré-Cœur à Naples. Ernest était déjà parrain de la précédente fille du couple, Eugénie, née en août 1864 et morte en août 1865.
[150] L'une des trois sœurs Pastorelli au service de la famille Michel ; Angéline est également à l'origine de la « conversion » d'Ernest.
[151] L'aînée des enfants du couple Dalmassy est entrée comme novice à Sainte-Ursule à Nice en 1871.
[152] Angèle Marie "Louise", née en 1870, est la septième enfant du couple Dalmassy.
[153] Jean Germain "Paul" Scipion, né en 1857, est leur troisième enfant ; futur commis des douanes.
[154] "Ferdinand" Marie" né en 1860, est leur quatrième enfant ; futur employé des postes.
[155] Marie Joseph "Ernest", né en 1875, est leur huitième enfant ; son oncle et parrain « rêve » donc d'en faire un prêtre.

9 juin 1878	À Athis-Mons. « *Commencé ce soir la retraite avec les membres des Cercles catholiques d'ouvriers, au nombre de 80, sous la direction du Père Aubin. Mon Dieu, faites qu'elle me soit profitable.* »
11 juin 1878	« *Confession* **:** *Je dois régler mes pratiques de piété, purifier mon intention et, tout en me soignant, accepter mon état maladif, avec action de grâces ; quand on est malade, on est plus près de la Croix, c'est à dire de Dieu* [...] »
14 juin 1878	À Paris. « *Aujourd'hui, à la chapelle du Sacré-Cœur à Montmartre, avec le pèlerinage des Comités catholiques* [...] »
17 juin 1878	« *Aujourd'hui, à Notre-Dame des Victoires, j'ai entendu la messe de Mgr Dupanloup.*
19 juin 1878	« *Aujourd'hui, au tombeau de saint Vincent de Paul, rue de Sèvres, j'ai fait célébrer une messe pour le repos de l'âme de Julia***,** *et j'ai supplié le bon saint Vincent de Paul, de m'obtenir toutes les grâces qui me sont nécessaires pour bien remplir tous mes devoirs de famille et de président des Conférences de Nice ; grâces demandées à l'occasion de mon élection à cette charge, et j'espère qu'il me les obtiendra.* »
22 juin 1878	À Val des Bois, près Reims. « *J'ai visité aujourd'hui l'usine des frères Harmel ; j'ai admiré l'esprit d'apostolat de cette famille envers leurs ouvriers, et j'ai admiré les grâces qu'en retour Dieu accorde à la famille* [...] »
28 juin 1878	À Lille « *Aujourd'hui, j'ai fait un pèlerinage à Notre-Dame de la Treille ; j'ai entendu deux messes et j'ai communié* [...] *j'ai supplié (Jésus) d'accorder la conversion de Ferdinand***,** *de son frère, et le salut de toute ma famille et de tous ceux que Dieu m'a confiés* [...] »
28 juillet 1878	À Londres. « *Aujourd'hui, après avoir reçu la Sainte Communion, j'ai fait une demi-journée de retraite pour le mois de juillet.* »
31 août 1878	À Enghien. « *Aujourd'hui, fête de Saint-Raymond, après avoir fait ici la Sainte Communion, en compagnie de Joséphine et Raymondine, j'ai fait une demi-journée de retraite pour le mois d'Août, lisant mes résolutions habituelles.* »
6 septembre 1878	À Enghien. « *Aujourd'hui, 41ème anniversaire de ma naissance, je me suis rendu, avec Joséphine et Raymondine sur la colline de Montmartre, et là, dans la chapelle provisoire du vœu national au Sacré-Cœur, après confession et communion, j'ai remercié Dieu de toutes les grâces qu'il m'a accordées jusqu'à ce jour et l'ai supplié de conduire le reste de ma vie comme il a conduit le passé, pour que je puisse observer sa loi et lui plaire. Je l'ai beaucoup prié pour la France, coupable, afin qu'elle retourne à son divin cœur.* »
8 septembre 1878	« *Aujourd'hui, 41ème anniversaire de mon baptême, j'ai renouvelé mes vœux de baptême et ensuite, je me suis rendu à Notre-Dame des Victoires à Paris, pour implorer cette Bonne Mère et obtenir, de son cœur maternel la force nécessaire de garder mes promesses. J'étais content, tranquille et consolé, en présence de ma bien-aimée, et j'avais la confiance que sa protection me suivra jusqu'à la fin. Je lui ai présenté Joséphine et Raymondine, demandant pour elles les mêmes grâces que pour moi* [...] ».
13 septembre 1878	À Chartres. « *Bonne Mère, aujourd'hui, à votre très vénérable sanctuaire de Chartres, à la clôture du congrès de l'Union des Œuvres ouvrières, je me suis bien mis sous votre protection, et j'ai imploré votre bénédiction maternelle* [...] ».
15 septembre 1878	À Paray-le-Monial. « *Aujourd'hui, dans l'église de la Visitation où N. Seigneur a dévoilé à la B. Marguerite Marie les trésors de son cœur j'ai bien supplié ce divin cœur de vouloir fortifier ma faiblesse, guérir ma lâcheté, et me rendre tel*

qu'il me désire [...] *J'ai aussi bien prié ce divin cœur pour mes sœurs, pour leurs familles, pour ceux qui nous sont confiés, pour les œuvres dont nous sommes chargés, pour l'Église, pour la France….* »

20 septembre 1878 — À Marseille – Notre-Dame de La Garde. « *Aujourd'hui, il m'a été donné de venir encore en votre sanctuaire, vous remercier des grâces reçues dans mon long voyage* [...] . »

26 décembre 1878 — À Saint-Pons. 7e exercices spirituels sous la direction du Père Berchialla.

« *Me voici, ô mon Dieu, pour la 7ème fois, sous votre regard protecteur, pour vous chercher, vous trouver, vous goûter, et m'orienter en tout ce que j'aurai à faire pour vous plaire et pour mon salut.* »

« *Ce matin, j'ai fait célébrer une messe pour le repos de l'âme de ma sœur Antoinette et me suis bien recommandé à ses prières, afin que la retraite me soit profitable* [...]

« *Il y a deux manières de connaître la volonté de Dieu ; par les événements qui sont conduits par sa main et par les avis et conseils des directeurs et supérieurs.* »

31 décembre 1878 — « *Aujourd'hui, j'ai terminé ma retraite à Saint-Pons ; durant la semaine, le soleil n'a jamais paru et le froid m'a rendu un peu malade* [...] *Les bonnes pensées que j'ai eues durant la retraite, je les ai enregistrées dans les pages ci-devant ; je les lirai tous les mois à ma demi-journée de retraite, et j'espère que Dieu m'accordera de les mettre en pratique* [...] »

13 janvier 1879 — À Laghet, avec Mélanie, Raymondine, Paul et Ferdinand.

« *Aujourd'hui, je me suis rendu en ce saint sanctuaire, pour clôturer la retraite que j'ai faite à Saint-Pons. J'ai remercié la Bonne Mère de toutes les grâces reçues jusqu'à ce jour, et me rappelant qu'elle avait réglé les affaires les plus inquiétantes de ma famille* (?), *je l'ai suppliée de régler encore celle du partage de notre succession paternelle. Je l'ai priée pour Sainte-Ursule, pour qu'elle remette à flots les finances de ce couvent et son personnel. Je lui ai offert Paul et Ferdinand, la suppliant de les rendre enfants de N.S… Je l'ai priée pour* <u>*Raymondine, lui demandant de l'établir dans sa vocation*</u> [...] »

27 mars 1879 — À Laghet : « *De retour du pèlerinage à Notre-Dame de Laghet, avec 44 confrères, dont 14 de Menton, 7 de Monaco et 2 de Vintimille* [...] *on y a prié avec confiance pour l'Église, pour la France, pour les Œuvres, pour la liberté de l'enseignement religieux ; on*

1er au 4 mai 1879 — À Paris

5 mai 1879 — À Athis-Mons. Retraite avec les délégués des cercles catholiques d'ouvriers.

« *Le malheur est l'un des instruments que la Providence emploie le plus souvent, et peut-être est-il nécessaire que Rome passe par une de ces grandes tribulations qui l'ont tant de fois purifiée et renouvelée (LACORDAIRE – Lettres inédites)* ».

7 mai 1879 — « *Pour éviter les distractions dans la prière, après s'être mis à genoux, attendre un moment avant de faire le signe de la croix. Dire toujours ses prières à genoux ; en entrant dans l'église, se mettre à genoux* [...] »

25 mai 1879 — À Ems (Nassau)

31 mai 1879 — À Hambourg. « *Fait la demi-journée de retraite pour* [...] *le mois de Marie.* »

21 juin 1879 — À Moscou. « *Célébré ici aujourd'hui, avec beaucoup de dévotion, la fête de Saint-Louis de Gonzague, après avoir reçu la Sainte Communion à l'église*

Saint-Louis des Français ; en venant du Danemark, Norvège, Suède et Saint-Pétersbourg. »

4 juillet 1879 — À Prague. « *Aujourd'hui, premier Vendredi du mois, de retour de Varsovie, Berlin et Treplitz, j'ai communié et lu mes résolutions habituelles pour le mois de juin* ».

24 juillet 1879 — À Einsiedeln. 2ème pèlerinage

« *Fait aujourd'hui une demi-journée de retraite pour le mois de juillet,* [...] *Prié pour le repos des âmes de Julie et de Papa et fait célébrer une messe pour eux.* »

« *Bonne Mère,* [...] *il y a 15 ans, j'étais ici, à vos pieds, avec Papa et Julia ; ils ne sont plus ici-bas ; vous leur avez obtenu une mort chrétienne, ils sont allés vous rejoindre. Aujourd'hui, je suis encore à vos pieds avec Joséphine et Raymondine* [...] *Il y a 15 ans, je vous avais priée pour la famille Dalmassy, et vous l'aviez bénite ; aujourd'hui, ses enfants menacent de tourner mal ; bénissez-les, Bonne Mère, et ramenez-les* [...] »

25 août 1879 — À Notre-Dame de La Salette. 3ème pèlerinage.

« *Je suis arrivé ici, avec Joséphine et Raymondine, le 19 août, pour la consécration de la basilique et les fêtes du Couronnement. C'est S.E. le cardinal Guibert, qui, entouré de 10 évêques, a couronné la nouvelle statue. 1 000 prêtres et 10 000 pèlerins ont acclamé la Reine des cieux, apparue ici il y a 33 ans* […] »

« [...] *bénédiction sur tout ce que je vous ai demandé, et surtout sur ma famille, dont une partie, les Dalmassy sont si éprouvés ; bénédiction sur Joséphine et sur sa fille ; sur Sainte-Ursule, sur toutes nos œuvres* [...] *J'ai aussi prié pour Girolin Leonetti*[156]*, gravement malade à Colli* [...] »

« *Fait aujourd'hui une demi-journée de retraite pour le mois d'Août. Fait célébrer trois messes, une pour ma famille, une pour les œuvres, une pour Sainte-Ursule* [...] »

31 décembre 1879 — « *Les demi-journées de retraite pour les autres mois ont été faites soit à Nice, soit à Fabron* [...] »

23 mars 1880 — À Saint-Pons. 8e exercices spirituels sous la direction du Père Berchialla.

« *Je vous remercie, mon Dieu, qui avez, pour la 8ème fois conduit votre serviteur dans cette retraite. Éclairez son esprit, pour qu'il voie ses défauts et fortifiez sa volonté pour qu'il arrive à s'en délivrer. Montrez lui clairement votre volonté et donnez-lui la grâce de l'accomplir fidèlement* […] » « *Ce matin, Samedi Saint, j'ai terminé ici mes exercices spirituels pour l'année 1879* [...] *Il m'a semblé que, pour le moment, je n'ai qu'à continuer, comme par le passé, à remplir mes devoirs de propriétaire, de chef de famille, de président de Saint-Vincent. de Paul, et lorsqu'il plaira au Seigneur d'ordonner autre chose, il me le fera connaître* [...] »

1er avril 1880 — À Nice, de retour de Notre-Dame de Laghet.

« *Cette retraite s'est terminée par un pèlerinage à Notre-Dame de Laghet, fait aujourd'hui en compagnie de Joséphine, Raymondine et l'abbé Ronchail.* [...] *Nous avons prié pour toutes les bonnes œuvres que Dieu nous a confiées, pour la famille Dalmassy éprouvée, pour le Saint-Père et l'Église, et nous espérons que la Bonne Mère aura reçu nos prières et qu'elle nous en obtiendra les effets. Amen.* »

[156] L'un des frères d'Anaclète Leonetti, que Jacques Alexandre Michel avait épousée en secondes noces à Rome en 1864.

26 au 29 avril 1880	À Athis-Mons. 3ème retraite d'Athis. « [...] *L'homme a été créé pour une fin. Je suis de Dieu, je suis à Dieu, donc, je suis pour Dieu ; et toute ma vie doit se passer à l'aimer, l'adorer, le servir, pour le posséder dans l'éternité* [...] » « [...] *La vie est courte, il faut bien l'utiliser ; le péché est le plus grand malheur, il sépare de Dieu : entre Satan et Michel, il n'y a qu'un seul péché mortel* [...] » « *Il n'y a pas de vie chrétienne dans les hautes classes, c'est pourquoi Dieu laisse la France patauger, chacun cherche à jouir et à se reposer ; il nous faut réagir, travailler, souffrir et nous sanctifier* [...] » « *Il faut travailler à la sanctification de la vie spirituelle, par l'étude des sciences, de l'histoire, de la littérature, et surtout des questions ouvrières. Nos ennemis ont travaillé et travaillent ; c'est pourquoi ils occupent toutes les chaires ; il faut que cela cesse, et les catholiques doivent le faire cesser par le travail* [...] » « *Voici les 5 résolutions prises ou renouvelées dans la retraite :* *1°/ Porter le scapulaire de l'Immaculée Conception – 2°/ entendre la messe tous les jours, ou, si on ne le peut, faire une visite au Saint-Sacrement – 3°/ faire une retraite annuelle, et y amener le plus de monde qu'on pourra ;- 4°/ une communion mensuelle, autant que possible, le 1er Vendredi de chaque mois ; 5°/ - Saluer ostensiblement les croix et les églises, et si on le veut les prêtres et les religieux* [...] »
1er mai 1880	À Paris. « *Aujourd'hui, j'ai commencé le mois de Marie en recevant la Sainte Communion des mains de Mgr de Ségur, dans sa chapelle de Notre-Dame des Victoires* [...] *j'ai bien prié la Bonne Mère* [...] *je lui ai présenté Ferdinand, pour qu'elle le préserve et le bénisse* [...] *Je revenais de la retraite d'Athis* ».
21 juin 1880	À la Sainte-Baume. « *Hier 300 membres des Cercles catholiques d'ouvriers de Provence se rendaient ici en pèlerinage. Aujourd'hui, une vingtaine de membres des comités, sommes restés ici en retraite, méditant et priant pour obtenir la grâce de bien connaître nos devoirs et fidèlement les remplir* [...] *Le 22, après avoir vénéré, à Saint-Maximin, les reliques de sainte Madeleine, nous sommes rentrés à Nice par Brignoles.* »
24 septembre 1880	À Allevard. « *Aujourd'hui, anniversaire de la mort de mon grand-père, Jean-Baptiste Michel, j'ai fait célébrer une messe pour le repos de son âme, et après la Sainte-Communion, j'ai fait une demi-journée de retraite, lisant mes résolutions habituelles. Dans les mois précédents, j'ai fait aussi mes demi-journées de retraite avec assez de régularité.* »
17 octobre 1880	À Nice : « *Aujourd'hui, Monseigneur Postel, assisté du R. Père Berchialla*[157]*, oblat, et de l'abbé Ronchail, directeur du patronage Don Bosco, a béni la nouvelle maison, boulevard Carabacel*[158]*, en présence du baron de Saint-Maclou* (?), *de V. Levrot, Joséphine, Raymondine, Bonneville Père et Fils et ses employés… Avant le dîner, le Père Berchialla a lu et m'a remis un Bref daté du 1er octobre 1880, par lequel Notre Saint-Père le Pape Léon XIII me nomme* « *chevalier de Saint-Sylvestre* ». *Je comprends que cette distinction s'adresse aux œuvres que je dirige, et non à moi.* »« […] *ô mon Dieu, bénissez toujours la nouvelle maison que vous m'avez accordé de construire sur le Boulevard Carabacel et faites qu'elle soit toujours une maison de sanctification* [...] »

[157] Le Père Berchialla est le directeur de conscience d'Ernest lors des retraites effectuées à l'abbaye de Saint-Pons.. Voir *supra*.

[158] Il s'agit de la « villa Michel » qu'Ernest a fait construire au 43 du Boulevard Carabacel, à Nice, sur la propriété de l'Empeirat, dont il a hérité ; l'architecte en est Vincent Levrot.

21 novembre 1880 — À la Trappe de Staouëli[159] – Algérie. « *Combien j'ai été heureux de passer ici une journée et une nuit. Les pères m'ont accueilli avec amour et charité et j'ai pu admirer leur travail et leurs aumônes* [...] »

29 novembre 1880 — À Constantine (Algérie). « *Aujourd'hui, de retour d'Oran, d'Alger, Sétif etc…, après avoir reçu la Sainte-Communion, j'ai fait ma demi-journée de retraite, lisant mes résolutions habituelles.* »

5 avril 1881 — À Saint-Pons. 9e exercices spirituels sous la direction du Père Berchialla**.**

« *C'est la 9ème fois, ô mon Dieu, que vous me conduisez dans cette solitude ; éclairez-moi, fortifiez-moi, donnez-moi la grâce de bien connaître votre volonté et de la suivre fidèlement* [...] »

8 avril 1881 — « *Bonne Mère, le 7 avril 1876, jour de Vendredi de la semaine de Passion, fête des 7 douleurs, je recevais N.-S. au Calvaire, à Jérusalem, là où vous restiez debout, au pied de la croix. Aujourd'hui, Vendredi de la semaine de Passion, et votre fête des 7 douleurs, je termine, ici, ma retraite annuelle à Saint-Pons. Bonne Mère, je suis toujours votre enfant chéri, toujours, toujours. Mettez-moi où vous voudrez, donnez-moi ce que vous voulez, mais que je sois toujours bien votre enfant chéri, que l'amour de votre divin fils croisse en moi, que je puisse le contenter toujours, et le faire aimer et suivre par un grand nombre d'âmes* [...] *Vous avez béni mon grand-père, vous avez béni mon père, bénissez-moi aussi et bénissez tous mes parents, pour que tous, nous allions vous remercier, vous louer dans l'éternité, où nous jouiront de la gloire de votre divin fils. Amen* »

9 avril 1881 — À Laghet, avec Joséphine et Raymondine **(**à la suite d'une retraite à Saint-Pons) :

« *Bonne Mère, je vous ai souvent visité et prié et j'ai toujours tout obtenu de votre bonté maternelle ; qu'il vous plaise maintenant m'accorder de régler en paix et justice tous les comptes avec mes ouvriers et qu'il vous plaise me choisir la compagne de mon pèlerinage sur la terre comme Dieu l'a fait pour Isaac, pour Jacob, pour Tobie, pour vous-même, o ma bonne Mère. Je suis votre enfant, montrez-moi que vous êtes ma mère dans cette grande occasion de la vie* [...] *donnez-moi la famille qu'il vous plaira ; accordez-moi de l'élever en Dieu et pour Dieu* [...] *Vous avez réglé le mariage de mon père et sa succession, terminé le procès de Venise, béni les œuvres auxquelles vous m'avez employé* [...] *continuez le développement de vos grâces, et bénissez-moi maintenant dans ma famille nouvelle, vous qui avez béni mon grand-père et mon père dans ses nombreux enfants. Bénissez, Bonne Mère, la famille de ma sœur aînée, elle en a grand besoin, bénissez vos Conférences et le pèlerinage de Saint-Vincent de Paul, le 21 de ce mois,* [...] *bénissez ma sœur Joséphine et sa fille* [...] »

21 avril 1881 — À Laghet – Pèlerinage des Conférences :

« *Aujourd'hui, en compagnie de 15 confrères de Menton et 10 pèlerins d'au-delà du Var, et 15 confrères de Nice* [...] »

9 au 11 mai 1881 — À Athis-Mons. 4ème retraite d'Athis.

« *Mon Dieu, faites que je voie, et donnez-moi la force de vous suivre partout où vous voudrez me conduire. Jésus-Christ a choisi ses Apôtres parmi les hommes de cœur, il leur a ordonné de le suivre, sans leur dire où il les mènerait ; ils ont obéi, et, de la plus infime position, il les a conduits au sommet de l'héroïsme ; ils ont donné leur sang pour lui, comme il avait donné le sien pour les hommes.* »

12 mai 1881 — « *D'après le P. Ubin, qui a lu mes raisons, pour et contre dans la question de l'élection,* ***il est visible que je ne suis pas fait pour la vie religieuse ; que je dois***

[159] Cette Trappe de Staouëli a été fondée en 1848 par 32 moines trappistes venus de l'Abbaye de La Meilleraye en Bretagne (située dans le triangle Nantes, Angers, Châteaubriant).

	me marier quand je pourrai, et faire mon salut dans cet état. *Que Dieu veuille m'assister et me conduire, comme il l'a fait jusqu'à ce jour, afin qu'après l'avoir servi ici-bas, je puisse le posséder dans l'éternité. Amen* »
31 mai 1881	À Paris. « *Hier, j'ai clôturé mon mois de Marie à Notre-Dame des Victoires. Aujourd'hui, j'ai communié à Notre-Dame du Salut et fait ma demi-journée de retraite pour le mois de mai.* »
1er juillet 1881	À Philadelphie[160]. « *Aujourd'hui, premier Vendredi du mois, j'ai reçu la Sainte Communion à l'église de Saint-Jean, clôturé le mois du Sacré-Cœur, et fait la demi-journée de retraite pour le mois de juin.* »
25 août 1881	Sur le Pacifique. « *Aujourd'hui, sur le Pacifique, en vue des côtes du Japon, j'ai remercié le Seigneur pour l'heureuse traversée qu'il nous a accordée, de San-Francisco à Yokohama, en 15 jours ; et, relisant quelques unes des pages de ce cahier, j'ai repassé, en ma mémoire, le grand nombre de bienfaits dont Dieu m'a comblé, depuis ma naissance jusqu'à ce jour. Merci mon Dieu.* »
15 septembre 1881	À Tokyo – Japon. « *Aujourd'hui, dernier jour de l'octave de la Nativité de la Vierge* [...] *le 6 septembre, anniversaire de ma naissance, je me trouvais en route pour Nikko, et le 8 septembre, anniversaire de mon baptême, je me trouvais au lac de Chiuzenji*[161]*, dans les montagnes du Japon, à 40 lieues de Tokyo* [...] »
31 octobre 1881	Mer jaune, de retour de Pékin et de la Grande muraille. « *Aujourd'hui, lisant quelques pages de ce cahier, j'ai remercié Dieu des grâces reçues et demandé de pouvoir rentrer meilleur dans mon pays, après ce grand voyage autour du monde.* [...] »
1er novembre 1881	À Shanghaï, Chine. « *Aujourd'hui, fête de tous les Saints, après la Sainte Communion, à l'église Saint-Joseph des Pères Jésuites, j'ai lu mes résolutions et ranimé ma confiance en Dieu. Demain, je prierai pour les âmes du Purgatoire* [...] »
4 novembre 1881	À Shanghaï. « *Les nouveaux convertis (Chine) ont à peine ouvert les yeux à la lumière de la Foi, qu'ils accourent auprès du missionnaire, pour lui demander si leur père, leur mère, qui ont vécu sans reproche, si Confucius, qui pratiqua de réelles vertus, ont trouvé grâce devant Dieu et jouissent des joies du Paradis. Une réponse imprudente, et une négation téméraire étoufferaient dans un germe, toute une chrétienté naissante. L'Église ne proclame la damnation de personne* [...] »
30 novembre 1881	En mer, sur le steamer « *Arratoon-Apkar* »[162] « *Aujourd'hui, en mer, j'ai lu la messe, fait la communion spirituelle, lu mes résolutions habituelles, pour ma demi-journée de retraite du mois de novembre.* »
1er janvier 1882	À Bombay. « *Aujourd'hui, de retour des fêtes de Baroda, pour le couronnement du Maharadjah*[163]*, je suis remonté à bord du steamer* « *Singapore* » *de la Compagnie Rubattino, en route pour l'Égypte et l'Europe.* »

[160] Pour ce « premier tour du monde » (dans l'hémisphère Nord), Ernest a quitté Nice le 25 mai 1881 ; embarqué à Liverpool le 2 juin, il a atteint el Canada le 14. Il visite les villes du Québec, de la Nouvelle-Angleterre et des Grands Lacs, puis Salt-Lake-City et San Francisco, où il embarque fin juillet pour le Japon, où il arrive fin août.
[161] Ernest y a même « *piqué une tête* » Voir Ernest Michel, *Le Tour du Monde en 240 jours*, Nice, 1882, t. I, p. 235.
[162] Voir Ernest Michel, *Le Tour du Monde en 240 jours*, Nice, 1882, t. II, p. 175-176.
[163] Voir la description des fêtes de Baroda, dans Ernest Michel, *Le Tour du Monde en 240 jours*, Nice, 1882, t. II, p. 305.

« *Hier, j'ai récité le* « Te Deum » *d'actions de grâce, pour les grâces reçues dans l'année 1881 et j'ai demandé à Dieu de me guider et de me conduire durant l'année 1882, pour que j'accomplisse toujours fidèlement sa sainte volonté.* »

23 janvier 1882 — À Rome[164]. « *Aujourd'hui, de retour d'Amérique, Japon, Chine et Indes, je suis venu à Rome remercier Dieu dans l'église de Saint-Pierre pour les grâces reçues. À la confession, j'ai reçu le conseil d'éviter les occasions, car elles causent les chutes, et pour mon établissement, de bien invoquer le Saint-Esprit, prier Dieu, me mettre dans la protection de la Sainte Vierge et considérer ce qui peut être pour la gloire de Dieu et le salut de mon âme.* »

« *Après la Sainte Communion, j'ai pu voir le Saint-Père Léon XIII et recevoir sa bénédiction, pour moi, ma famille et nos œuvres. Que Dieu qui m'a conduit jusqu'ici, me conduise jusqu'à la fin.* »

7 avril 1882 — À Fabron. « *Aujourd'hui, j'ai fait ma demi-journée de retraite pour le mois de mars et lu mes résolutions habituelles. Dieu de bonté, qui êtes mort pour me sauver, faites-moi mourir à moi-même, pour vivre uniquement à vous* [...] »

19 avril 1882 — À Lyon – Notre-Dame de Fourvière. « *Aujourd'hui, à la confession dans ce sanctuaire béni, j'ai reçu en conseil que celui qui ne pêche pas par la langue est un homme parfait ; que, par conséquent, il faut bien la garder, et dire tous les jours : Seigneur, mettez un frein à ma langue, afin qu'elle ne vous offense pas.* »

8 au 10 mai 1882 — À Clamart – villa Maureze – 5 rue Fauveau – Retraite sous la direction du P. Ubin.

« *Confession : Après tant de prières et de pèlerinages, mes idées de mariage persistent : il est évident, d'après le Père Ubin, que c'est là ma voie, et que je dois la suivre sans hésiter et sans crainte de me tromper. Dieu m'aidera, mais je dois m'aider moi-même et me faire aider par mes amis, afin de trouver la personne que Dieu me destine pour être la compagne de ma vie. Qu'il en soit comme il vous plaira, mon Dieu, et daignez montrer votre bonne intervention ; Bonne Mère, saint François de Sales, mon bon ange, saint Joseph, mes saints parents défunts, et vous tous, mes protecteurs, daignez prier pour moi et m'assister en cette grande occasion. Amen ! D'après le Père Ubin, je dois travailler à améliorer mon caractère.* »

18 mai 1882 — À Laghet, avec Joséphine et Raymondine. « *Venu aujourd'hui, clôturer le mois de Marie au sanctuaire de Laghet, ressenti une grande assurance et confiance pour mon avenir. Passé la journée en prières et en entretiens édifiants. Bonne Mère, merci ! Je suis votre enfant ; continuez à me conduire et bénissez mes sœurs et leurs enfants.* »

25 mai 1882 — À Laghet. « *Pèlerinage à Notre-Dame de Laghet, avec 60 mères chrétiennes de Sainte-Anne, Joséphine et Raymondine. Bonne et sainte journée.* »

1882 — Au Sanctuaire de la Salette ; 4ème pèlerinage, avec Joséphine et Raymondine.

« *Venu ici le 26, j'ai passé trois jours en prières* [...] *J'ai aussi prié pour toute ma famille, pour toutes nos œuvres, pour notre diocèse, pour l'Église et pour la France, avec la ferme confiance d'être exaucé. En confession, j'ai reçu pour avis qu'il faut s'efforcer d'acquérir la douceur* [...] »

13 août 1882 — À Paray-le-Monial, en compagnie de Joséphine et Raymondine

« *Hier, de retour d'Autun, où j'ai passé trois jours pour les travaux de l'Union des Œuvres ouvrières, je suis venu ici avec une partie des congressistes et le*

[164] Le voyage d'Ernest s'achève bien sûr à Rome, pour y saluer Léon XIII. Arrivé à Nice le 25 mai, huit mois après son départ, il relatera ce voyage dans un ouvrage en deux tomes *Le Tour du Monde en 240 jours*, édité au Patronage Saint-Pierre à Nice, en 1882.

Père Delaporte a consacré le Bureau Central [...] *Ce matin, je me suis consacré moi-même au Sacré-Cœur ; je l'ai supplié de me remplir de son amour et de me garder pour son service, quel que soit l'état qu'il voudra me choisir, et la situation où il lui plaira de me mettre. Je lui ai aussi consacré mes deux sœurs et leur famille* [...] »

15 août 1882[165] — À Fins, près Noyant (Allier). « *Avec Joséphine et Raymondine, j'ai passé trois jours à Fins, chez la famille Boudon, et j'ai admiré tout le bien que fait cette famille, par son exemple d'une vie chrétienne ; j'ai assisté à la distribution des prix à l'école des Frères, établie il y a trente ans par M. Boudon et à celle des filles, établie aux frais de Mme Boudon ; j'ai fait un petit discours sur le tour du monde. Ô mon Dieu, bénissez cette famille et donnez lui beaucoup d'imitateurs ; et si vous me réservez le rôle de fondateur d'une famille, faites que je sois parmi les imitateurs.* »

23 août 1882 — À Lourdes ; pèlerinage national. « *Bonne Mère,* [...] *Je vous ai conduit Joséphine et Raymondine, gardez les bien sous votre protection. Bonne Mère, choisissez vous-même celle qui doit être la compagne de ma vie, et faites-la moi connaître ; qu'elle puisse m'aider dans le bien et me faire avancer dans la vertu. Choisissez aussi à Raymondine un mari, selon le cœur de Dieu, tout dévoué au bien.*

« [...] *Je vous ai aussi recommandé la famille Dalmassy et ses enfants, la famille de Bauvine et Sainte-Ursule, pour que toutes fassent le bien et arrivent au Ciel* [...] »

8 septembre 1882 — À Lourdes : « *Aujourd'hui, 45ème anniversaire de mon baptême, je me suis présenté à la bonne Mère, à la basilique, et, après la Sainte Communion, j'ai renouvelé, de tout mon cœur, les vœux du baptême, renonçant encore et pour toujours au démon, au monde et à la chair. Puis j'ai continué une neuvaine, pour obtenir de la Bonne Mère la grâce de connaître l'état que je dois embrasser, et puisque, d'après le Père Ubin, cet état est celui du mariage, et que, d'après D. BOSCO, je ne dois plus retarder de faire mon choix, j'ai supplié la Bonne Mère de faire elle-même ce choix, en me donnant celle qui doit m'aider à faire mon salut et édifier le monde par l'exemple d'une famille chrétienne ; et j'avais confiance que la bonne Mère recevait ma prière et qu'elle ferait bientôt connaître ce choix. J'ai demandé la même grâce pour Raymondine ; j'ai prié pour sa mère, pour la famille Dalmassy, pour l'Église, pour le Pape, pour la France, mes parents et amis, mes confrères* [...] *Bonne Mère, je vous demande un signe bien clair, qui me fasse connaître votre choix, afin que je ne sois pas trompé* [...] ».

1er septembre 1882 — À Bagnères-de-Bigorre. « *Aujourd'hui, premier Vendredi du mois, fête des Saints Anges Gardiens, reçu la communion et fait la demi-journée de retraite pour le mois d'Août ; lu mes résolutions habituelles.* »

20 au 23 février 1883 — À Saint-Pons – 10èmes exercices, sous la direction du Père Rossi.

« *Il faut avoir une grande défiance de soi et une grande confiance en Dieu ; veiller sur ses défauts de langue, de négligence, de peu de surveillance des choses de la chair, et arriver ainsi à les vaincre ; il faut s'aider de l'intercession de Marie et de Joseph, et Dieu nous guidera et nous conduira au salut.* »

*

* *

Suit un long passage en italien, extrait de la « *Vita di St-Vincente di Paulo* », de M. Abelly.

[165] Ernest a ajouté cette rubrique après celles consacrées à Lourdes, alors qu'elle aurait du les précéder. Le lieu exact est à confirmer. Noyant d'Allier est situé à une quinzaine de km au Sud-ouest de Moulins, dans l'Allier, mais nous n'avons pas trouvé de localité dénommée « *Fins* » à proximité.

22 février 1883 — « *Je peux faire mon voyage projeté dans l'autre hémisphère, mais éviter les trop grandes fatigues. À mon retour, je peux penser à m'établir convenablement, en poursuivant le seul but de la gloire de Dieu et du salut de mon âme.* »

*

* *

Suit, à nouveau, un long passage en italien, extrait de la « *Vita di St-Vincente di Paulo* », de M. Abelly.

22 février 1883 — « *J'ai terminé, aujourd'hui, mes exercices spirituels, toujours bien décidé à servir Dieu et à suivre sa voie. Un dernier voyage d'études en Amérique du Sud, Australie et Java, pouvant permettre la comparaison des colonisations espagnole, anglaise, française et hollandaise pourra être très utile ; puis, je pourrai, avec l'aide de Dieu, me fixer dans mon pays, pour y former une famille chrétienne ; que Dieu soit avec moi, toujours, Amen !* [...] »

29 mars 1883 — À Laghet – Pèlerinage régional, à l'occasion des Noces d'or de la Société de Saint-Vincent de Paul.

« [...] *Étaient présents les représentants de Nice, d'Antibes et Menton, les représentants du Grand et Petit Séminaires, le gardien des Capucins, trois Monsignori et l'Alumnat*[166] *de l'Assomption. J'ai aussi prié la Bonne Mère pour moi et Raymondine, afin que la Sainte Vierge dessine bien notre vocation et nous, les personnes qu'il nous faut* […] »

6, 7, 8 mai 1883 — À Paris. « *Durant ces trois jours, Noces d'Or de la Société de Saint-Vincent de Paul, bonnes prières à Montmartre, à Notre-Dame des Victoires, à Saint-Vincent de Paul et confiance que je serai exaucé pour le bien de la Société et de ma famille* [...] »

30 mai 1883 — Sur le steamer « *Le Niger* » – dans l'Atlantique, en route pour le Brésil[167].

« *Hier, à Dakar, j'ai reçu la Sainte Communion et aujourd'hui, j'ai fait ma demi-journée de retraite pour le mois de mai, et célébré l'anniversaire de la mort d'Angelina. J'ai fait célébré, à Dakar, une messe pour le repos de son âme* [...] »

30 juin 1883 — Sur le « *Mondego* », steamer de la « Royal mail », en route pour Montevideo[168].

---

[166] Sorte de noviciat, d'internat scolaire.

[167] Ernest a entamé son « *Second voyage autour du monde* » en embarquant à Bordeaux le 20 mai 1883, pour le Portugal, puis le Sénégal et le tour de l'Amérique latine, par le Cap Horn, trajet dont il fait la relation dans le premier tome de son ouvrage. Après avoir franchi le Canal de Panama, son circuit le conduit aux Antilles en septembre, puis au Mexique et à San Francisco, où il embarque le 20 octobre pour la traversée du Pacifique, via Hawaï, jusqu'en Nouvelle-Zélande et Australie (2e tome) ; il achèvera son périple par la Nouvelle-Calédonie, l'île Maurice, l'Égypte et la Terre Sainte, (3e tome) pour rentrer par Naples et Rome, et arriver à Nice le 3 avril 1884, à temps pour le mariage de Raymondine, le 19 avril.

[168] Voir « *À travers l'hémisphère Sud ou mon Second voyage autour du monde* » d'Ernest Michel, Paris, Librairie Victor Palmé, 1887, t. Ier, p. 115 – Il est surprenant qu'à aucun moment, dans ce *Journal* comme dans son ouvrage relatant son « *Tour du Monde* », Ernest ne fasse la moindre allusion à son célèbre compatriote Giuseppe Garibaldi, qui, condamné par le pouvoir sarde, s'était réfugié au Brésil dès 1837 et s'est illustré entre 1841 et 1845, dans la guerre civile en Uruguay, où il a acquis sa réputation de guerrier et de chef de bande, et d'où il rapportera à la fois son surnom de « citoyen du monde » et les symboles vestimentaires qui feront sa célébrité : chemise rouge et poncho. Pourtant, le père d'Ernest, Jacques Alexandre se flattait d'avoir été à l'école avec Garibaldi et d'être resté son ami. Il est vrai que les idées révolutionnaires, républicaines et laïques de Garibaldi sont à 1 000 lieues de celles d'Ernest dans les années 1880.

« Fait aujourd'hui la communion spirituelle ; j'avais reçu Notre Seigneur le 26 à Sao Paulo – Brésil. Fait ma demi-journée de retraite et lu mes résolutions habituelles. Faute d'un livre, je n'ai pu faire qu'en esprit le mois du Sacré-Cœur. Dieu de mon âme, qui m'avez conduit jusqu'ici, conduisez-moi jusqu'à la fin de mon pèlerinage sans vous offenser. Amen ! »

15 août 1883 — Sur le navire « *La Serena* », à Tantal, Chili[169].

« Aujourd'hui, après avoir communié dans la pauvre église de planteurs de Tantal, à la messe de Don Mariano Casanova, gouverneur ecclésiastique de Valparaiso, j'ai lu mes résolutions habituelles pour le mois de juillet, et je me suis, encore une fois, donné à Marie, ma Bonne Mère, la remerciant de m'avoir si bien conduit jusqu'ici, et la suppliant de me conduire jusqu'à la fin, comme un de ses enfants dévoués. Amen ! J'ai aussi prié pour ma famille et pour Julia[170]**,** *dont c'est l'anniversaire de son baptême. »*

31 août 1883 — Sur le steamer « *L'Islay* », entre Guayaquil et Panama[171].

« Aujourd'hui, après avoir reçu, à bord, la Sainte Communion, des mains de Mgr Verdier, évêque de Tahiti, j'ai fait ma demi-journée de retraite pour le mois d'Août en lisant mes résolutions habituelles. Je me suis recommandé à sainte Rose, dont je venais de visiter la maison à Lima [...] »

8 septembre 1883 — À Kingston, Jamaïque[172].

« Aujourd'hui, après avoir reçu la Sainte Communion à l'église des Pères Jésuites de Kingston – Jamaïque, j'ai renouvelé mes vœux de baptêmes. Déjà, le 6 septembre, anniversaire de ma naissance, sur le navire « Le Para », en venant de Colon, j'ai bien remercié N.S. pour les grâces reçues durant les 46 ans de ma vie […] »

1er octobre 1883 — Au sanctuaire de Notre-Dame de Guadalupe, près Mexico[173].

« Aujourd'hui, j'ai fait un pèlerinage à ce sanctuaire célèbre […] *Préservé de la fièvre jaune à La Havane et à Vera-Cruz, j'espère l'être des brigands dans les six jours de diligence que je vais faire pour traverser le Mexique et rejoindre les États-Unis. Merci, bonne Mère, pour votre sainte protection ; je vous ai prié pour toute ma famille ; vous nous conduirez tous au salut. »*

17 novembre 1883 — À Ohinemutu – Nouvelle-Zélande[174].

« Fait la communion spirituelle ; lu mes résolutions habituelles pour la demi-journée de retraite ; remercié Dieu de sa bonne assistance, et saint Antoine, pour m'avoir retiré des buissons où hier je m'étais perdu, au milieu des marais, et au tomber de la nuit, par une pluie persistante. »

1er janvier 1884 — À Sidney.[175] *« Ce matin, par les soins de M. Charles O'Neil, président des Conférences de Saint-Vincent de Paul, j'ai été reçu membre du tiers ordre de Saint-François, par un Père franciscain dans l'église de Saint-Charles Borromée, dans un faubourg de Sidney. »*

---

[169] *Idem*, ch. XIX, p. 329. Ernest consacre 7 chapitres du tome I à son séjour au Chili., contre 5 au Brésil et 5 à l'Argentine.
[170] Julia Michel, jeune sœur d'Ernest, est née le 13 et a été baptisée le 15 août 1845 – dixième des onze enfants de Jacques Alexandre et Virginie Séranon, elle est décédée, religieuse ursuline, à Nice, en 1870.
[171] Voir Ernest Michel, *Mon Second voyage autour du monde*, t. II, ch. II, p. 11.
[172] Voir Ernest Michel, *Mon Second voyage autour du monde*, t. II, ch. III, p. 24.
[173] *Idem*, t. II, ch. IX, p. 105. Ernest consacre sept chapitres à la relation de son voyage au Mexique.
[174] *Idem*, t. II, cf. XX, p. 253. Sept chapitres également sont consacrés à son séjour en Nouvelle-Zélande. Voir p. 276 pour l'épisode dans les buissons.
[175] *Idem*, t. II, ch. XXVIII, p. 417. Quatre chapitres du tome II et six du tome III sont consacrés à l'Australie.

Février 1884 — Sur le steamer « *Le Melbourne* » des Messageries Maritimes, près de l'Ile Maurice, en revenant d'Australie et de Nouvelle-Calédonie[176].

« *Aujourd'hui, j'ai fait la communion spirituelle et lu mes résolutions habituelles. J'ai remercié Dieu des grâces reçues durant mon voyage ; il m'a conduit par la main, comme une mère son enfant ; et j'espère qu'il me ramènera en bonne santé chez les miens. J'espère aussi qu'il me conduira à travers le voyage de la vie, au port de la bienheureuse éternité. Amen !* »

4 mars 1884 — À Port-Saïd[177]. « *Retour d'Australie, reçu ce matin, ici, la Sainte-Communion ; lu mes résolutions habituelles. Reçu en confession qu'il faut se méfier de sa faiblesse ; tout homme est capable de tout mal, si Dieu ne le garde ; mais, par la vertu de Dieu, s'il sait se confier en elle, il peut toute sorte de bien.* »

16 mars 1884 — À Jérusalem[178], le dimanche.

« *J'ai bien compris, ces jours-ci, en priant sur le Calvaire et au Saint Sépulcre, qu'il faut faire des efforts pour imiter Jésus-Christ dans son humilité, charité et patience ; le mariage est une voie de sacrifice, si Dieu m'y appelle, il me donnera les grâces nécessaires pour y remplir tous mes devoirs, et alors, je me rappellerai souvent des leçons reçues à la Croix et au Calvaire.*

Avant-hier, parti de Jérusalem, j'ai visité à Béthanie le tombeau de Lazare [...] *Hier, je me suis rendu au Jourdain, à l'endroit où Notre Seigneur a été baptisé par J. Baptiste ; puis à la Mer Morte et par Nebi-Moussa, prétendu tombeau de Moïse, je suis rentré à Jérusalem* […]

« *Ce soir, en priant au Saint-Sépulcre, une heureuse impression semblait me faire voir Jésus me bénissant, m'encourageant, me promettant son assistance pour la route qu'il me reste à faire vers le ciel ; alors, je lui ai demandé de pouvoir conduire, avec moi, jusqu'au séjour céleste, tous ceux qu'il m'a confiés, et qu'il lui plaira de me confier.* »

19 mars 1884 — À Bethléem[179] – Fête de Saint-Joseph. « *Aujourd'hui, j'ai fait célébrer une messe à mes intentions à l'autel de la Crèche et y ai reçu la communion. J'ai prié la Sainte Famille de me pardonner, de me fortifier, de m'éclairer sur l'état que je devrais prendre. Il m'a semblé comprendre que tout ce qui est dit dans l'Évangile et dans les épitres de saint Paul sur le mariage et le célibat, et le mariage est parfaitement vrai pour moi, comme pour tous. On a moins de souci dans le célibat et plus de liberté* [...]

« *Il m'a donc semblé qu'il était bon de rester dans l'état actuel, à moins que, par des événements providentiels, je comprenne autre chose : ce qui pourrait certainement arriver* [...]

« *J'ai bien recommandé à la Sainte Famille, mes sœurs, ma nièce Raymondine et son mariage*[180]*, toutes les personnes et les œuvres qui me sont confiées, et j'ai la confiance que je serai exaucé. J'ai aussi prié pour les Âmes du Purgatoire, et me suis recommandé à mes saints patrons, à mon ange gardien, à mes saints parents défunts* [...] »

1er avril 1884 — À Rome. « [...] *J'ai prié pour Raymondine et son fiancé, pour toute ma famille, pour toutes le œuvres et les personnes qui me sont confiées ; j'ai reçu la bénédiction du Saint-Père pour le mariage de Raymondine, pour ma famille et mes œuvres* [...] »

---

[176] *Idem*, t. III, ch. X, p. 171 et XI - pages 185-203.
[177] *Idem*, t. III, ch. XV, p. 240.
[178] *Idem*, t. III, ch. XVI, p. 251.
[179] *Idem*, t. III, ch. XIX, p. 299.
[180] Raymondine va épouser, le 19 avril suivant, l'avocat Pierre de Gaillard de Lavaldène ; elle vient d'avoir 28 ans.

29 mai 1884	À Paris. « *Fait aujourd'hui ma demi-journée de retraite pour le mois de mai ; après la Sainte communion j'ai relu ce que j'ai écrit à Jérusalem et à Bethléem ; et j'ai supplié Dieu de régler tout ce qui me concerne*. »
9 au 11 juin 1884	À Clamart – Retraite. « [...] *Reçu pour avis (en confession) qu'il faut suivre l'attrait, et ne pas tenter Dieu en lui demandant des signes et des miracles ; choisir une personne vertueuse et marcher sans crainte dans la présence de Dieu, formant une famille selon sa sainte loi* [...] » « *Il faut que je m'examine souvent pour savoir si je fais ce que je peux, afin que tous ceux qui dépendent de moi arrivent au salut. Parents, locataires, paysans, membres des Conférences de Saint-Vincent de Paul, du Cercle d'ouvriers et œuvres accessoires. M'abstenir de trop chercher l'argent dans le loyer des pauvres, veiller à ce que leur logement soit en bon état. Veiller au repos du Dimanche. Mon Dieu, j'ai pêché en cette partie : j'ai été rapace et négligent* [...] » « *Confession :* [...] *Pour le chois d'une épouse, se renseigner sur la famille : le sang a une influence. Se renseigner sur le sujet : chercher les qualités d'esprit et de cœur plus que l'argent ; prendre une personne à goûts modestes, éviter le luxe. Faire tout ce que la prudence indique, sans attendre un signe, ce qui pourrait porter à la superstition* [...] » « [...] *Dans mon oraison aujourd'hui, je me suis rappelé les diverses étapes de la vie, et le temps où, au Petit Séminaire, j'étais persécuté, et Dieu m'assistait, faisant disparaître tous mes persécuteurs. Je me rappelais la ferveur d'alors, lorsque je jeûnais presque tous les jours et dormais la nuit par terre, sur des verges, pour imiter les solitaires dont je lisais la vie. Que Dieu a été bon pour moi, à toutes les étapes de la vie* [...] *soyez-le surtout à ce passage difficile du mariage et ensuite à l'heure de ma mort. Ô mon bon ange, saint Joseph, saint François de Sales, saint Vincent de Paul, je vous invoque à ce moment solennel : venez-moi en aide, et vous, mes saints parents défunts, aidez-moi à faire le bon choix. Amen !* »
12 juin 1884	« *J'ai fini, ce matin, ma retraite à Clamart. Plein de confiance, je marche dans l'année, persuadé que Dieu me guidera, me conduira, règlera tout ce qui me concerne. Bonne Mère, faites vous-même le choix de ma personne qui doit être ma compagne pour gagner le ciel.* [...] »
20 juin 1884	À Paris – Fête du Sacré-Cœur. « *Aujourd'hui, à la chapelle de l'Assomption, j'ai supplié N.-Seigneur, par son divin cœur, de guider mes pas, afin que je ne m'égare ; de me montrer ce que je dois faire, et de choisir lui-même la compagne de ma vie, si c'est dans ses desseins que je forme une famille* [...] »
30 juin 1884	À Paris. « *Aujourd'hui, dernier mois du Sacré-Cœur, j'ai relu avec consolation mes résolutions habituelles, et je m'abandonne en paix dans le cœur de Jésus, qui m'a tant aimé et qui règlera tout ce qu'il me faut, me faisant bientôt connaître la personne qu'il me destine.* »
13-14 juillet 1884	À Paray-le-Monial et à Lyon. « *Hier au sanctuaire de Paray, j'ai demandé au Cœur de N. Seigneur de m'éclairer, de me guider, de me conduire dans la grande affaire du mariage. Aujourd'hui, je vais demander la même chose à Notre-Dame de Fourvières et j'ai la confiance que je serai exaucé. Amen.* »
21 juillet 1884	À Einsiedeln. « *Bonne Mère,* [...] *Aujourd'hui, je viens encore mettre à vos pieds, mes indécisions, mes incertitudes, mes craintes, et vous supplier de les faire disparaître, de me guider, de régler tout ce qui me concerne et principalement la grande question de mon mariage* [...] »
6 septembre 1884	À Berthemont. « *Aujourd'hui, 47ème anniversaire de ma naissance* [...] *je l'ai prié de me guider dans le choix de mon état et dans le choix de la personne qui sera la compagne de ma vie, si je me marie* [...] »

9 septembre 1884	À Notre-Dame de Fenestre. « *Hier, à Saint-Martin-Lantosque, j'ai encore renoncé au démon, au monde et à la chair, à l'occasion de l'anniversaire de mon baptême. Puis, passant par le Boréon, le lac d'Entrecoulpe et le Pas du Ladre, je suis arrivé sain et sauf à votre sanctuaire* [...] *je vous ai surtout supplié de me guider dans le choix définitif d'un état, et, si c'est le mariage, dans la recherche de celle qui sera la compagne de ma vie* [...] *Bonne Mère, c'est bien ici le cas de montrer que vous êtes ma mère* [...] *par le Férion, je compte rejoindre Berthemont et regagner Nice dans la nuit.* »
17 septembre 1884	À Sigale. « *Ce matin, j'ai fait célébrer ici une messe pour le repos de l'âme de J.-B. Michel, mon grand-père, né à Sigale en 1777 et décédé à Nice le 19 septembre 1849. Mélanie, ma sœur, Dalmassy son mari et 4 de ses enfants y assistaient. C'est grâce à la vie chrétienne de cet aïeul que la bénédiction du Seigneur est sur nous* [...] »
2 janvier 1885	À Nice. « *Aujourd'hui, premier Vendredi du mois, reçu la Sainte Communion, lu mes résolutions habituelles, pour ma demi-journée de retraite du mois de décembre. Je me remets entre les mains de Dieu* [...] »
22 février 1885	À Rome. « *Venu ici hier, avec un pèlerinage d'industriels français, j'ai fait ce matin, avec eux, la Sainte Communion à Sainte-Marie-Majeure* [...] »
23 février 1885	« *Aujourd'hui, le Saint-Père Léon XIII a reçu les pèlerins industriels et leur a prononcé un admirable discours sur le moyens de christianiser le travail. Comme tous les autres, je lui ai été présenté ; je lui ai parlé de mes voyages et il m'a encouragé, et bien affectueusement* [...] »
24 février 1885	« *Ce matin, avec le pèlerinage, j'ai fait la Sainte Communion au tombeau de Sainte-Cécile aux catacombes et de Saint-Callixte, récemment confiés aux Trappistes français. Puis j'ai parcouru les longs souterrains remplis de souvenirs, suppliant les saints et les martyrs dont je foulais la poussière, de vouloir se rappeler de moi devant Dieu.* »
2 mars 1885	« [...] *Hier, le Saint-Père m'a admis avec les autres pèlerins à sa messe et à la communion de sa main ; il récitait les prières de la messe avec une expression de supplication calme et confiante. Ensuite, avec les autres pèlerins, il m'a pris la tête entre ses mains et m'a béni affectueusement, me félicitant de mes longs voyages.* »
22 mars 1885	À Cannes – Hôtel de Hollande – Retraite prêchée par le P. Doyotte à 24 Messieurs, dont 12 de Nice : Beaulieu, Michaud, Chaudon, B. Bonin, Kreuznacht, Fricero, D. Vivando, E. Harmel, Michel, de Quincy, de Villalon[181].
	« *Confession :* [...] *Pour l'état, maintenant que le choix est fait, je dois chercher moi-même et au moyen de mes amis ; je dois pour cela être mon père et ma mère et, pour ne pas aller à l'aveugle, exiger une assez longue fréquentation, pour connaître si celle que j'ai en vue, m'aidera dans le travail de sanctification* [...] »
25 mars 1885	« *Avis reçu :* [...] *Mes idées sur les réformes dans l'instruction, l'éducation, législation, mœurs, lecture de la Bible, insuffisance du clergé, sont vraies ; il faut les faire passer dans le pays au moyen des associations de jeunes gens ; pour cela, le Père Bournichon nous aidera à former, à Nice, une Conférence littéraire* [...] »
	« *Je remarque que les critiques que je fais sur le clergé et sur certains catholiques sont souvent prises en mauvaise part, par des gens qui ne les comprennent pas. Je prends donc la résolution d'user, à l'avenir, de plus de*

[181] On trouve dans cette liste quelques personnes déjà rencontrées ou connues à divers titres ; entre autres : Henry Beaulieu, ami d'Ernest et avocat en charge de ses « affaires » ; Fricero, de la famille du peintre qui a épousé une fille naturelle du tsar Nicolas Ier.

réserve sur cette matière et de faire de plus grands efforts, pour pratiquer moi-même les vertus de zèle, de travail, d'humilité, d'abnégation, d'esprit pratique, que je voudrais voir dans les autres. Je dois m'examiner souvent à cet égard. Je m'abstiendrai aussi de certaines espiègleries qui peuvent mal édifier. »

« *Il sera bon de former, avec les anciens élèves du lycée une conférence littéraire, dirigée par, le Père Bournichon, mais je me tiendrai à l'écart, pour ne pas les effrayer.* »

26 mars 1885 — « *J'ai terminé ce matin ma retraite. Dans la Sainte Communion, je me suis bien offert à N.-Seigneur, pour qu'il fasse de moi son bon plaisir. Je lui ai demandé de me caser dans l'état de mariage, mais si ce n'était pour sa gloire et pour sole salut de mon âme, je lui ai demandé de l'empêcher* [...] *J'ai pris la résolution d'être fidèle à mes exercices : confession et communion hebdomadaire, retraite de demi-journée chaque mois, retraite annuelle. J'ai pris la résolution de bien veiller à tous mes devoirs de chef de famille, de propriétaire, de président de Saint-Vincent de Paul* [...] »

25 avril 1885 — À Marseille. « *Aujourd'hui, à Notre-Dame de la Garde, fait la Sainte Communion et demandé à Dieu de régler tout ce qui me concerne* [...] »

« *Le 27 avril à Marseille, Don Bosco me parlait de l'inconnu de la mort, de la nécessité de se jeter entre les bras de Dieu. La veille, il déplorait la paganisation de la Société* [...] »

30 avril 1885 — À Laghet. « *Bonne Mère,* [...] *avec 30 confrères de Nice, Antibes, Menton, Monaco, je suis venu à votre sanctuaire demander grâce* [...] *après une assemblée générale intéressante, une dépêche envoyée au Saint-Père Léon XIII durant le repas, et après le salut, nous sommes rentrés en visitant la Tête de Chien et l'Observatoire.* »

31 mai 1885 — À Paris. « *Après la Sainte Communion à Notre-Dame du Salut, j'ai passé la journée au Château du Bourget-Drancy. La baronne de Ladoucette*[182] *y avait réuni 450 jeunes filles, patronnées les récompenses annuelles. Mgr de Brende* (?), *nonce apostolique et Mgr d'Hulst, directeur de l'Université catholique présidaient la cérémonie. L'œuvre du Patronage des jeunes filles, dont la baronne de Ladoucette est la présidente, embrasse 90 paroisses et 12 000 patronnées ; les patronages sont dirigés par des Sœurs, avec l'assistance de Dames patronnesses. Une institution semblable existe pour les garçons, sous la présidence du vicomte de Melun et dirigée par les Frères de la Doctrine chrétienne.* »

« *Le château du Bourget-Drancy, brûlé à la guerre de 1870, a été relevé par la baronne de Ladoucette et confié aux Sœurs de Saint-Vincent de Paul, qui y tiennent 50 orphelines. Une maison de convalescence, à côté, reçoit 80 ouvriers du patronage. Si tous les riches sans enfants faisaient un tel usage de la fortune et des châteaux, la Commune chrétienne remplacerait la Commune pétroleuse.* »

1er juin 1885 — À Paris. « *Aujourd'hui, jour des funérailles de Victor Hugo, j'ai commencé le mois du Sacré-Cœur par la communion à l'église de Notre-Dame du Salut et j'ai prié pour l'Église, pour la France, pour les miens et aussi pour le pauvre poète.* »

6 juin 1885 — À Paris. « *J'ai passé, en adoration à la chapelle du Sacré-Cœur à Montmartre, la nuit du Vendredi 5 au Samedi 6 juin, suppliant N. Seigneur de veiller sur moi, de régler tout ce qui me concerne, de me bénir avec tous ceux qui me sont confiés.* »

[182] Anne Marie La Chambre (+ 1898) épouse d'Étienne Charles, 3e baron de Ladoucette (petit-fils du préfet des Hautes Alpes).

9 et 10 juin 1885	À Clamart – Retraite avec l'œuvre des cercles cath., sous la direction du P. Alet.
11 juin 1885	Au Havre. « *Aujourd'hui, Faisant route au Havre pour faire une conférence à la Société de Géographie, des escrocs montèrent dans mon compartiment de 1ère, au train rapide, et se mirent à jouer à un jeu de cartes, qui consistait à en poser 3 sur les genoux, renversées, de les bouger rapidement et de faire deviner la couleur rouge ou noire d'une au choix. Ils maniaient beaucoup de billets de banque. Je me doutais aussitôt que c'étaient des filous, mais, ayant voulu regarder, j'eus un instant de tentation, je touchais une carte et me prirent 500 francs ; je réclamais, on men rendis 200 ; à la gare de Vernon, je déclarais le fait au commissaire de police, qui montant en omnibus, rejoignit un des escrocs et l'arrêta, malgré sa résistance. Il est probable que la Justice me fera rendre les autres 300 francs. J'ai voulu enregistrer ce fait ici, pour prouver combien il importe de fuir l'occasion : je ne pouvais pas éloigner les joueurs, mais j'aurais pu et du ne pas regarder. Je bénis Dieu de m'avoir donné cette leçon, et le prie de me faire la grâce d'en profiter. Après avoir passé 2 jours au château de Mareuil, chez le marquis Duplessis-Bellière, où le Marquis de Rougé m'a raconté la triste exploitation qu'on fait de la jeunesse riche, je suis rentré à Paris, où j'ai fait une conférence applaudie à la Société des études commerciales et maritimes* ».
16 juin 1885	À Paris. « *Aujourd'hui, j'ai fait célébrer une messe pour le repos de l'âme de Julia, à l'occasion de l'anniversaire de sa mort. J'ai communié à son intention, et j'ai prié pour le repos de l'âme de l'amiral Courbet, décédé en Chine*[183].
27 juin 1885	À Amsterdam. « *Aujourd'hui, en arrivant dans la principale ville de la Hollande, j'ai fait une grande chute. Dieu l'a voulu pour me faire comprendre le danger dans les nations protestantes, et pour me faire sentir ma faiblesse.* »
Juillet 1885	À Einsiedeln. 3ème pèlerinage. « *D'Amsterdam, je passais à Londres, d'où je revins par le Luxembourg à Strasbourg, et de là, par Fribourg en Brisgau à Fribourg en Suisse, me renseigner sur les parents de ma future femme*[184] *; puis dans une excursion en Suisse, je vins prier à Einsiedeln, et retournais par la Fürka, et le glacier du Rhône dans le Valais et à Nice.* »
12 juillet 1885	À Laghet. « *Bonne Mère, aujourd'hui, à votre sanctuaire, je vous supplie de m'ouvrir les yeux, de conduire les événements, pour que j'y voie bien clair dans le choix que j'ai à faire, et que, ensuite, suivant ma route vers le ciel, je vous remercie bien pour m'avoir guidé en toutes chose. Amen* »
15 août 1885	À Nice. « *Aujourd'hui, j'ai accompagné comme prieur, la Cie des Pénitents Blancs à la messe de communion, à l'église du Saint-Sépulcre, et le soir, à la procession depuis Sainte-Réparate jusqu'au Saint-Sépulcre, en exécution du vœu de nos ancêtres, en 1552, à l'occasion de leur délivrance des ennemis.* »
30 août 1885	À Allevard. « *Aujourd'hui, après la Sainte Communion, j'ai fait ma demi-journée de retraite pour le mois d'Août et j'ai lu mes résolutions habituelles.*
2 septembre 1885	À Annecy. « *En préparation au grand sacrement de mariage, je suis venu au tombeau de saint François de Sales, demander à Dieu, par l'intercession de ce grand Saint, la douceur, l'amabilité, la patience, la force, la persévérance, le zèle, l'amour de Dieu et des âmes ; la grâce de bien remplir tous mes devoirs*

[183] Après avoir participé à la conquête du Tonkin, Amédée Courbet est mort d'épuisement aux Iles Pescadores (Taïwan) le 11 juin 1885.

[184] Ernest va épouser, le 24 octobre 1885, Jeanne Depierre, issue d'une famille originaire du Chablais en Haute-Savoie, mais fixée à Fribourg en Suisse depuis quelques décennies.

d'époux, de père, de président de Saint-Vincent de Paul, de propriétaire, de citoyen, de chef de famille et de chrétien.

Pour cela, je ferai mon règlement de vie – lever – méditation – messe – affaires ordinaires – examen de midi – dîner – travaux d'étude – promenade – souper – conversation – lecture spirituelle, chapelet et prière en famille, y compris les domestiques – grande promenade de récréation, une fois la semaine – [...] *J'éviterai le luxe, pour avoir du superflu à donner ; je serai bon avec mes locataires, ayant moins de besoins à satisfaire, j'aurai besoin de moins de revenu* [...] *J'irai souvent à Notre-Dame de Laghet pour demander grâce et force de voir ce que j'ai à faire et de l'accomplir courageusement. Je tenterai d'obtenir la place de camérier secret*[185]*, mais sans empressement ; je tâcherai, en un mot, moi et ma compagne, de vivre en la présence de Dieu, d'être des humbles instruments entre ses mains, pour devenir saints et gagner le Ciel.* [...] *mes saints protecteurs, et spécialement Antoinette et Julia, qui avez voulu entrer à la Visitation, obtenez-moi de Dieu les grâces que je suis venu demander ici. Amen.* »

4 septembre 1885 — À Lyon. « *Ce matin, je suis monté à Fourvières* [...] *j'ai aussi bien prié pour celle qui sera ma compagne, pour sa famille et pour ma famille* […] »

6, 7 et 8 sept. 1885 — À Notre-Dame de la Salette – Retraite de 3 jours.

Septembre 1885 — « *Anniversaires de ma naissance et de mon baptême – pour me préparer à recevoir le grand sacrement du mariage, avec Jeanne Depierre, fixé au 15 octobre prochain. C'est ma seconde retraite faite à ce sanctuaire ; la première a eu lieu le 5 août 1871.*

6 septembre 1885 — « *Confession* **:** *Il faut s'efforcer de reconstituer la famille chrétienne ; que chaque chef de famille devienne un saint Joseph ; que chaque mère imite la Sainte Vierge et les enfants le divin Jésus. La famille s'émiette, l'esprit de famille disparaît ; il faut se hâter de porter remède à ce mal et employer pour cela, le remède de la prière* [...] »

« *Il m'a semblé que, pour reconstituer l'esprit de famille, je devais exiger de mes sœurs et de mes parents le respect qui m'est dû comme chef de famille, tout en leur témoignant amitié et rendant service dès qu'elles seront rentrées dans le devoir.*

« *En ce jour, 48ème anniversaire de ma naissance, j'ai béni et remercié le Seigneur, par l'intercession de Marie, de m'avoir donné la vie, de me l'avoir conservée, de m'avoir préservé de la corruption, d'avoir accompli toutes les promesses que j'avais reçues ici, le 23 août 1871.* »

« *C'est pourquoi j'ai supplié Notre-Seigneur de me donner, encore par l'intercession de Marie, toutes les grâces nécessaires pour bien remplir tous mes devoirs d'époux et de père chrétien pour arriver au Ciel, y conduire ma compagne tous les membres de ma famille et les enfants, et tous ceux qu'il plaira à Dieu de me donner ; j'ai prié aussi pour la restauration de l'esprit chrétien dans la confrérie de la Croix*[186]*, et d'y travailler, comme mes ancêtres, dans la mesure qu'il plaira à Dieu de m'y employer.* »

---

[185] « Les camériers secrets ont la charge de l'antichambre dite *secrète* du pape, où attendent les personnes reçues en audience privée. » (in Wikipédia) – Ernest sera effectivement nommé prochainement, (à une date à préciser) « *camérier secret du pape Léon XIII*, « *de cape et d'épée* », cette dernière locution désignant les laïcs. Nous le verrons prochainement dans l'exercice de cette charge (voir *infra*, à la date du 8 février 1888).

[186] La « *Confrérie de la Sainte-Croix* », dite des « *Pénitents Blancs* », fondée en 1309, est la plus ancienne des Archiconfréries de Pénitents de Nice. Jean-Baptiste Michel, grand-père d'Ernest et Jacques Alexandre, son père ont tous deux été membres de cette Archiconfrérie ; Ernest, qui nous dira plus loin qu'il est « *prieur de l'Archiconfrérie*

8 septembre 1885 À Notre-Dame de la Salette – 5ème pèlerinage.

« *Ce matin, après avoir lu ce que j'avais écrit le 8 septembre de chaque année depuis 1856, à la Sainte Communion j'ai bien renouvelé mes vœux de Baptême. J'ai renoncé au Démon, à ses pompes, à ses œuvres, au monde, à sa vanité, à ses fausses maximes, à la chair, à ses exigences, au luxe, au bien-être ;* […] *Ayant fait ces trois jours de prières sur cette sainte montagne pour me préparer à recevoir le grand sacrement de mariage, avec Jeanne Depierre***,** [...] *je serai bon, donc, avec ma femme, avec mes enfants, s'il plait à Dieu de m'en donner, mais je serai inébranlable pour tout ce qui regarde la loi de Dieu, l'amour du prochain, l'accomplissement de tous les devoirs.* [...] *Avec mes sœurs, je serai juste, je serai bon, mais je serai ferme, exigeant de leur part le respect qui m'est du comme chef de famille.* [...] « *J'ai aussi supplié Notre Seigneur de combler de grâces la compagne qu'il m'a choisie, pour qu'elle soit pour moi non un embarras, mais un aide et un précieux coopérateur, pour arriver à la sainteté ; je l'ai prié pour ses parents et pour me sœurs, demandant à Dieu de les toucher, les éclairer, les ramener à la vérité, à la justice, à leur devoir à mon égard, pour qu'à l'occasion du mariage, on puisse voir que la famille est chrétienne et bien chrétienne* [...] »

« *Avant de quitter la Sainte Montagne, j'ai voulu m'accuser d'un de mes principaux défauts : celui de me faire centre, de toujours regarder à moi, de ne savoir me dépouiller de moi-même* [...] »

31 octobre 1885 À Rome. « *Aujourd'hui, j'ai eu une audience du Saint-Père Léon XIII***,** *en compagnie de ma femme*[187]*. Il nous a bénis tous les deux de grand cœur ; il a déclaré à ma femme qu'elle aurait des enfants et ma déclaré que « d'hores en avant », mettant fin aux grands voyages, j'avais ma mission à Nice, et je devais rester avec ma femme.* [...] *puis, nous faisant appeler à part, il nous a fait remettre, à ma femme et à moi, une médaille d'argent, portant son portrait et l'image de l'Immaculée Conception. Nous les garderons sur notre poitrine, tous les jours de notre vie. Il a accordé à Jeanne la permission de visiter la crypte de Saint-Pierre et tout le Vatican* [...] »

« *Ce voyage est le « voyage de noces ». Je me suis marié le 26 courant, à Nice, à la paroisse de Cimiez, avec Jeanne Depierre, élève de Sainte-Ursule, bonne chrétienne, née de parents bien chrétiens. Beaucoup de prières avaient été faites : le Saint-Père, Mgr Mermillod, Don Bosco***,** *Mgr Berchialla, Mgr Langenieux, le cardinal Ricci, Adolphe Baudon, etc… avaient envoyé leur bénédiction* [...]

Les noces à la villa « l'Éden[188] *» furent toutes chrétiennes. L'abbé Gignoux, vicaire général de Genève, qui avait baptisé Jeanne était venu la marier, le vieux curé Lavesi***,** *qui m'avait baptisé était présent avec le curé de Sainte-Hélène, l'abbé Gaziglia, et l'abbé Simon, vicaire général de Laval, aumônier des Ursulines.*

Tout c'est passé comme aux noces de Cana et aux noces de Tobie.

Le soir même, nous sommes partis, couchant à Vintimille, et le lendemain, nous y avons fait la sainte communion, puis après avoir visité Gênes, nous avons couché à Pise. Le deuxième jour, nous avons communié à la cathédrale de Pise, et le 3ème à Saint-Pierre de Rome. Le jour et la veille du mariage, nous avions communié à Cimiez. [...] *Je viens de relire à Jeanne la page écrite à Aups, le 8*

---

de la Croix » (voir en juillet 1886), y est entré en 1861, mais il sera également admis, en 1874, dans « *l'Archiconfrérie de la Miséricorde, dite des Pénitents Noirs* ».

[187] Ernest a épousé Jeanne Depierre il y a une semaine, le 26 octobre 1885, à Nice-Cimiez.

[188] Propriété de la famille Depierre dans le quartier de Saint-Maurice à Nice-Nord.

décembre 1866, et celles écrites à Nice le 23 juillet 1871 et celles écrites au mois d'Août suivant, au retour de Notre-Dame de la Salette [...] »

14 novembre 1885 — Au Mont-Cassin. « *Hier, de retour de Naples, où j'avais fait visiter le Vésuve, Pompei et autres curiosités de ce beau pays, à ma chère Jeanne, nous nous sommes arrêtés au mont-Cassin. Ce matin, j'y ai fait la sainte Communion et nous y avons vénéré les corps de saint Benoît et de sa sœur sainte Scholastique.* [...] . »

20 novembre 1885 — À Loretto. « *Arrivés ce matin, avec ma chère Jeanne, je suis allé à vous, ma Bonne Mère, dans ce sanctuaire où vous m'avez déjà donné tant de grâces. En 1865, j'y passais trois jours, avec mon père et ma sœur Julia*[189]**.** *Mon père me prédisait son mariage à Rome et me disait que vous feriez de moi un Saint-Louis. Mon père et Julia sont aujourd'hui au ciel, auprès de vous, et je viens en voyage de noce, avec ma chère Jeanne* [...] . »

21 novembre 1885 — « [...] *Entendu 3 messes, dont 2 célébrées à notre intention. J'ai été affilié à la Santa Casa et nommé zélateur, et Jeanne zélatrice, pour obtenir d'autres affiliés* [...] *J'ai été heureux de voir Jeanne trouver ses délices dans la prière* [...] *Jeanne a surtout bien demandé la grâce de bien aimer le Bon Dieu, de ne jamais l'offenser, de bien conduire sa famille* [...] »

22 novembre 1885 — À Assise. « *Aujourd'hui, jour de Sainte-Cécile, avec ma chère Jeanne, j'ai fait la Sainte Communion au tombeau de saint François où on célébrait une messe à notre intention* [...] *puis nous entendîmes une seconde messe à l'église élevée sur sa maison* [...] »

27 novembre 1885 — À Fiesole. « *Aujourd'hui, je suis venu causer une heure avec le Père Antoine Anderledy* (?), *vicaire général des Jésuites, sur les questions d'instruction, d'éducation données par les Jésuites en France, sur la séquestration. J'ai trouvé ce bon Père rempli des travers et préjugés de sa congrégation encore plus qu'un autre Père, et il m'a déclaré qu'il ne pouvait ou plutôt, qu'il ne voulait rien faire* [...] »

1er décembre 1885 — À Venise. « *Hier, après avoir communié à Notre-Dame de la Salute, j'ai repassé, en ma mémoire, toutes les émotions que, durant 3 ans, j'avais eues à Venise, à propos du procès de Mère Marie de Jésus* [...] *Aujourd'hui, après avoir communié à Notre-Dame de la Salute, je suis allé avec Jeanne visiter et vénérer le cœur de saint François de Sales à la Visitation* [...] *et nous l'avons prié* [...] *de nous obtenir des enfants selon le cœur de Dieu* [...] *Jeanne aussi a bien prié ce bon saint François, son compatriote, et nous sommes partis le cœur plein de confiance.* »

5 décembre 1885 — À Padoue. « *Ce matin à 5 heures, parti de Venise avec ma chère Jeanne, nous sommes venus vénérer le corps de saint Antoine* [...] *Nous avons fait célébrer une messe à notre intention et fait la Sainte Communion.* »

6 décembre 1885 — À Milan. « *Aujourd'hui, fait la Sainte Communion avec Jeanne au Dôme de Milan, et bien prié sur le tombeau de saint Charles Borromée. Le soir vénéré le corps de saint Ambroise en son église, et ceux de saints Protée et Gervais.* [...] »

8 décembre 1885 — À Turin. « *Ce matin, avec Jeanne***,** *communié à la Consolation, où on a célébré la messe pour nous. Demandé à la Bonne Mère, en ce beau jour de sa fête, de nous consoler en nous donnant des enfants chrétiens, mais de ne point nous en donner s'ils ne devaient aller au ciel. Puis, passant chez Don Bosco*[190]*, nous avons reçu avec amour ses paroles pleines de charité et d'esprit pratique* [...] *Ce*

[189] Ernest se trompe d'une année. C'est en 1864 qu'il a effectué ce voyage en Italie avec son père et sa jeune sœur Julia. Pour l'étape à Loretto, voir dans le fonds familial une lettre du 6 mars 1864.
[190] Don Bosco est décédé le 31 janvier 1888, à Turin.

saint homme nous a béni, a promis de prier pour nous, et ma chère Jeanne en était heureusement impressionnée [...] *En revenant nous sommes venus nous prosterner devant le Saint-Suaire* [...] »

10 décembre 1885 — À Nice. « *Ce soir, à 9 heures, après avoir visité Gênes, nous sommes arrivés ici, villa l'Éden, Jeanne et moi de retour de notre voyage de noces* [...] »

26 janvier 1886 — À Voiron. « *Aujourd'hui, avec Jeanne, avons assisté ici, au mariage de Reine Lafuma*[191] *avec Abel Vellot. Le mariage et la cérémonie ont eu lieu dans les conditions les plus chrétiennes. Léon Esseiva, Chanoine, curé à Fribourg, cousin germain de Jeanne, a fait le discours et célébré le mariage. Nous avons rencontré à cette réunion la tante Rosalie Achon*[192]*, les familles Giraudon*[193]*, les Esseiva*[194]*, les Chabert*[195] *et autres parents venus de Suisse, de Lyon, de Grenoble et d'ailleurs.* »

29 janvier 1886 — À Marseille. « *Ce matin, avec Jeanne, nous avons fait un pèlerinage à Notre-Dame de la Garde* [...] »

31 janvier 1886 — « *Ce matin, renouvelé le pèlerinage à Notre-Dame de la Garde avec les membres de l'Assemblée régionale du Cercle catholique d'ouvriers de Provence ; les nombreux assistants et communiants ont bien prié pour le rétablissement de l'ordre social chrétien* [...] »

17 février 1886 — Au Cap d'Antibes – Hôtel du Cap – Retraite avec le Père Bournichon.

19 février 1886 — « *La lecture de la vie du Docteur Fabre, professeur à l'école de médecine de Lyon, prouve qu'en s'appliquant à pratiquer la loi de Dieu, on peut se sanctifier dans le monde, et rendre les plus grands services.* »

« *Résolutions : Christianiser la famille ; prière en commun avec les domestiques ; le Bénédicité aux repas ; Christianiser la maison : point de mauvais livres, point de gravures immorales, ni de théâtre ou fêtes dangereuses* [...] »

21 février 1886 — « *Il faut me corriger de mes défauts et tendre à la douceur* [...] *Dieu de mon cœur, vous êtes venu en moi, vivez-y toujours et dans mon nouvel état, accordez-moi de me sanctifier. Je vous ai demandé pour ma Jeanne la santé de l'âme et du corps, pour les deux, des enfants selon votre cœur ; pour mes parents, amis, œuvres et personnes qui me sont confiées, les grâces les plus abondantes* [...] »

15 avril 1886 — À Nice. Pèlerinage à Notre-Dame de Laghet, avec ma belle-mère, ma belle-sœur Madeleine, Jeanne…. « *C'est la veille de mon mariage que je devais faire ce pèlerinage ; la pluie le fit renvoyer* [...] *Madeleine et Émile (Lafuma) ont prié pour leur mariage*[196] *; nous avons prié pour la santé de mon beau-père, de Mme de Vilmorin, pour la Mère Marie de Jésus, pour tous nos parents et pour la*

[191] Probablement sœur d'Émile Lafuma ? fiancé à Madeleine Depierre, sœur aînée de Jeanne – voir *infra*, à la date du 15 avril 1886.

[192] Rosalie Achon est l'épouse de Jean Achon, cousin germain du grand-père maternel de Jeanne Depierre dont la situation de famille particulièrement embrouillée va créer bien des difficultés lors de sa succession, en 1888.

[193] Les parents de Marie Ducrest (mère de Jeanne Depierre) ont eu 9 enfants : 6 filles et 3 garçons ; Louis (ou Aloys) Ducrest, jeune frère de Marie, a épousé Louise Girodon ; ils ont 4 enfants.

[194] Sophie Ducrest, sœur aînée de Marie Ducrest (la mère de Jeanne) a épousé Ignace Esseiva Négociant en vins et conseiller communal de Fribourg. Ils sont les parents de « Monseigneur » Léon Esseiva. Veuf.

[195] Sophie Ducrest, fille de François et donc nièce de Marie Ducrest (la mère de Jeanne) a épousé Constantin Chabert, notaire à Thonon. Une de leur fille, Amélie a épousé Max Esseiva, demi-frère de « Monseigneur », car né du remariage d'Ignace Esseiva avec Marie Genoud.

[196] Madeleine Depierre, née en 1855, est l'aînée des trois filles de Paul Depierre et Marie Ducrest ; ce mariage n'a pas eu lieu, puisque Madeleine est restée « sans alliance » jusqu'à son décès en 1920.

bonne réussite du pèlerinage des conférences, à Lérins, le 6 mai prochain [...] *Nous avons prié pour le repos de Mme Orengo*[197]*, décédée le 9 de ce mois.* [...] »

6 mai 1886 — À Nice ; de retour du pèlerinage à Lérins. « *Aujourd'hui, les Conférences de Saint-Vincent de Paul de Nice, Antibes, Cannes, Monaco, Cagnes, Cotignac, Draguignan, Saint-Tropez, Fréjus, Menton, réunies en pèlerinage à l'île Saint-Honorat (Lérins) ont prié pour la prospérité de l'œuvre, pour le Pape, auquel elles ont envoyé un télégramme, pour l'Église et la patrie. Jeanne***,** *avec sa sœur et sa mère, embarquées à Nice, ont du débarquer à Antibes, à cause du mal de mer.* [...] »

27 mai 1886 — À Paris. « *Ce matin, avec ma chère Jeanne***,** *nous avons fait un pèlerinage à Notre-Dame des Victoires* [...] *J'ai inscrit Jeanne à l'archiconfrérie, fait célébrer une messe, prié pour nos familles et nos œuvres* [...] »

30 mai 1886 — « *Ce matin Dimanche, auquel les comités catholiques clôturaient leur assemblée générale à Montmartre, avec Jeanne nous avons fait un pèlerinage à la Sainte colline* »

3 juin 1886 — « *Ce matin, jour de l'Ascension, avec Jeanne***,** *avons fait un pèlerinage au tombeau de Saint-Vincent de Paul* [...] »

18 juin 1886 — À Chevilly (Loiret) « *Je viens de passer ici 12 Jours avec ma chère Jeanne***,** *dans la famille si chrétienne des Darblay***.** *J'en ai profité pour aller tous les jours à Orléans, où j'ai fait des conférences au Gd Séminaire, à la Pomme de pain, au Petit Séminaire,* [...] *partis de Chevilly le 18 juin, nous sommes rentrés le 20 à l'Éden.* »

28 juillet 1886 — À Notre-Dame de La Salette – 6ème pèlerinage, avec ma belle-sœur Madeleine (voir au cahier des retraites)

« *Bonne Mère, en août 1871, je suis venu ici vous prier de m'éclairer sur mon avenir, et me donner grâce pour bien conduire les œuvres qui m'étaient confiées. En novembre 1882, j'y suis retourné pour vous rendre grâce de l'assistance reçue à Venise ; en août 1879, j'y suis venu pour assister à votre couronnement par Mgr Guibert ;* [...] »

28 au 31 juillet 1886 — À Notre-Dame de La Salette – 3ème retraite

« *Je suis venu ici remercier Dieu des grâces reçues et me préparer à recevoir les grâces nécessaires à devenir bon père de famille, puisqu'il a plu à Dieu de rendre ma femme féconde. Déjà, à Paris, nous avions promis à Dieu de prendre à notre charge un orphelin, pour chaque enfant qu'il lui plairait de nous donner, afin d'appeler, par cet acte de charité, les bénédictions célestes sur notre enfant. Bonne Mère, accordez-nous d'être fidèle à cette promesse.* »

« *Je dois maintenant passer en revue mes devoirs d'époux, de père, de chef de famille, de président de Saint-Vincent. de Paul, de secrétaire général des œuvres d'ouvriers, de Prieur de l'Archiconfrérie de la Croix, de propriétaire, de fils privilégié du Seigneur, pour savoir si j'ai accompli tous mes devoirs, et ce que je dois faire pour réparer les négligences et faire prospérer les œuvres de Dieu. Il me semble que tout en soignant ce que Dieu m'a confié, il faut surtout viser aux œuvres de jeunesse, pour préparer une meilleure génération et atteindre le public par la presse, en commençant par un organe hebdomadaire, qu'on pourra rendre quotidien plus tard.* »

« *Bonne Mère* [...] *Guidez-moi dans le passage difficile de la crise, pour que je sois avec mes paysans, mes ouvriers, mes locataires ce que je dois être.*

[197] Rose Henriette de Bauvine-Morel (jeune sœur d'Henri, marié à Joséphine Michel, sœur d'Ernest) était veuve de J.-B. Orengo, magistrat sarde.

Accordez-moi d'éviter tout ce qui est luxe, afin que j'aie du superflu pour les pauvres. Indiquez-moi comment je dois tirer parti de Fabron et de tous mes autres biens, qui sont vos biens, que vous m'avez donnés à administrer. »

« *Bénissez ma femme et sanctifiez-la ; bénissez mes beaux-parents et sanctifiez-les, et faites de même pour tous les autres membres de ma famille. Amen !* »

31 juillet 1886 — « [...] *j'ai terminé ce matin ma retraite en remerciant Dieu des grâces reçues, lui offrant l'enfant qu'il lui a plu de mettre dans le sein de mon épouse, pour qu'il soit un enfant de bénédiction, un instrument de sa gloire dans le temps* [...] »

15 août 1886 — À Allevard. « *Aujourd'hui, avec les membres de la conférence Saint-Vincent de Paul d'Allevard, j'ai fait la Sainte Communion ; j'ai fait célébrer la Sainte messe à l'intention de Marie Depierre, ma belle-mère* [...] »

8 septembre 1886 — À Nice, villa l'Éden. « *Aujourd'hui, à la Sainte Communion, de tout mon cœur, j'ai renouvelé mes vœux de baptême et après avoir remercié la Bonne Mère des grâces qu'elle m'a accordées depuis ma naissance, je l'ai priée d'étendre ces grâces au fils qui est dans les entrailles de ma femme* [...] »

26 octobre 1886 — À Nice. « *Aujourd'hui, premier anniversaire de mon mariage, j'ai communié à la paroisse Saint-Jean Baptiste, avec ma femme, mon beau-père, ma belle-mère, ma belle-sœur Madeleine, et ma cousine Hélène Ritter*[198] [...] *Bonne Mère, que l'enfant que Jeanne porte dans ses flancs, soit un enfant de bénédiction* [...] »

16 avril 1887 — À Nice. « *Aujourd'hui, jour de Samedi, à 5 heures du soir, après 4 heures de rudes souffrances, ma femme Jeanne Depierre a accouché de son premier né, et nous l'avons appelée Marie. Dieu soit béni, de ce qu'il conserve la santé de la mère et de la fille. La naissance a eu lieu à la Villa* « *L'Éden* », *Vallon des Fleurs.* »

17 avril 1887 — À Nice. « *Aujourd'hui, à midi, a eu lieu, à la paroisse de Cimiez, le baptême de ma fille. La marraine a été ma belle-mère et le parrain mon beau-père ; c'est pourquoi nous l'avons appelée Marie et Paul ; et ensuite Joseph, pour qu'il soit son guide et Françoise, en l'honneur de saint François de Sales, auquel nous avions fait une prière quotidienne, depuis le jour de sa conception, afin qu'il lui obtienne son esprit de zèle, de charité et de douceur. Nous avions promis d'adopter un orphelin pour chacun de nos enfants, et j'ai versé aujourd'hui, au Père Vincent, les 300 francs pour un an, pension d'un orphelin à l'Alumnat de l'Assomption. J'ai résolu de commencer un livre de raison, pour y enregistrer tous les événements importants de la famille.* »

2 mai 1887 — À Nice. « *Hier, 1er mai, à midi, ma petite fille Marie a été empoisonnée par une cuillerée à café d'opium, donnée par sa tante Madeleine, qui croyait donner du sirop de chicorée. L'enfant serra la bouche et rejeta le poison, mais il en resta assez pour la faire tomber en léthargie ; on l'empêcha de dormir en la flagellant, on facilita la respiration par l'oxygène, et vers 1 heure dans la nuit, elle reprit vie. Nous avons attribué à la Vierge Marie, ma femme éprouvée et moi, la grâce de retrouver en vie notre enfant. Dieu soit béni.* »

8 mai 1887 — À Notre-Dame de Laghet – pèlerinage des conférences. « *Bonne Mère, aujourd'hui, avec 47 confrères de Saint-Vincent-de-Paul de Nice, Menton, Monaco, Antibes, nous sommes venus à votre béni sanctuaire pour vous remercier* [...] *je vous ai aussi bien remercié pour m'avoir donné une bonne femme, une gentille fille, d'avoir conservé celle-ci à la vie après son empoisonnement de dimanche dernier* [...] »

[198] La plus jeune des sœurs de Marie Ducrest, Joséphine (1846-1912), a épousé l'ingénieur Guillaume Ritter ; Hélène Ritter, cousine germaine de Jeanne Depierre, est la seconde de leurs 11 enfants.

11 mai 1887	À San Remo. « *Aujourd'hui, le comte de Paris m'a reçu, ici, à l'Hôtel de la Méditerranée, avec plusieurs de mes confrères et m'a retenu à dîner. Dans nos longues conversations, j'ai émis mes idées sur le Code civil, l'Instruction, l'Éducation, l'Écriture sainte et autres nombreuses réformes, et le Prince m'a approuvé et a abondé dans mon sens. Je lui ai offert les trois volumes déjà parus de mes voyages et il a promis de les lire avec attention. En le quittant, je lui ai rappelé que, grands et petits, nous sommes tous instruments de la Providence* [...] *Il a ajouté qu'il fallait se rendre utile au peuple, afin que, lorsque celui-ci, fatigué et abusé par les charlatans, voudra revenir à nous, il trouve en nous des hommes sachant et voulant se dévouer.* »
11 mai 1887	À Nice. « *Aujourd'hui, ma chère Jeanne***,** *sortie pour la première fois depuis ses couches, est venue avec moi à la paroisse de Cimiez, entendre la messe et recevoir la bénédiction de purification.* [...] *Nous avons prié pour notre enfant, pour nos morts et pour toute notre famille.* »
23 mai 1887	À Paris. « *Hier, j'ai passé une bonne matinée au pied du Sacré-Cœur de Montmartre* [...] *En ce moment je vais communier à Notre-Dame des Victoires, et là, remercier encore la bonne Mère, et l'implorer pour tous les miens* [...] *Clôturé aujourd'hui le mois de Marie, par la Communion à Notre-Dame du salut. J'espère, demain, y commencer de même le mois du Sacré-Cœur. Jésus, Marie, soyez mon salut* ».
5 juin 1887	« *Je viens de passer la nuit à l'adoration nocturne dans la chapelle du Sacré-Cœur de Montmartre. J'avais pour compagnons d'anciens clercs des Frères* [...] *Ce matin, en pèlerinage des conférences, mille confrères de Saint-Vincent de Paul se trouvait à l'abside de Montmartre.* »
23 mai 1887	À Berthemont. Pèlerinage à Notre-Dame des Fenêtres, avec ma chère Jeanne. « *Bonne Mère, aujourd'hui, pour la 5ème fois, je m'en vais à votre sanctuaire de Fenestres, et j'y vais avec la chère épouse que vous m'avez donnée, vous priant ensemble pour la gracieuse enfant qui nous est née le 16 avril dernier* [...] »
23 mai 1887	À Berthemont. « *Aujourd'hui, solennité de Saint-Vincent de Paul, j'ai fait la Sainte Communion en union avec mes confrères du monde entier et pratiqué ma demi-journée de retraite. J'ai prié pour ma chère Jeanne et mon enfant, qui sont près de moi. J'ai prié pour tous mes parents et pour cette seconde famille, qui est la Société de Saint-Vincent de Paul, afin que ce saint patron la bénisse, la vivifie de son esprit et qu'il m'obtienne, en travaillant à son bien toute ma vie, de faire mon salut. Amen !* »
10 août 1887	De retour de Notre-Dame des Fenêtres. « *Bonne Mère,* [...] *nous avons avec Jeanne, prié pour notre petite Marie***,** *pour le Pape, l'Église, la France, et pour toute la famille d'Adam* [...] *après avoir visité le lac de la Madone, nous sommes revenus, avec une nombreuse caravane à Berthemont.* »
15 août 1887	À Berthemont. « *Aujourd'hui, fête de ma belle-mère et de ma fille, j'ai communié à côté de ma chère Jeanne* [...] *Hier, nous avions visité Belvédère, Bollène et Roquebillière, pour tenter, dans ces villages, la création d'une conférence de Saint-Vincent de Paul.* »
21 août 1887	À Notre-Dame de Laghet, pèlerinage avec les cercles d'ouvriers et les mères de Sainte-Anne.

« *Bonne Mère,* [...] *je vous ai demandé de conduire l'affaire du transfert de l'hôpital*[199]*, de guider ceux qui conduisent les affaires de l'État et ceux qui s'occupent de celles de la Ville* [...] »

31 août 1887 — À la Grande Chartreuse. « *Avec Émile Lafuma***,** *aujourd'hui, après avoir visité en route la fabrique de liqueurs des Pères, nous sommes arrivés au couvent, que nous avons parcouru, mais il ne nous a pas été donné de voir le Père général. Le vieux frère Jérosime remplissait toujours son office, depuis 45 ans, auprès des étrangers. J'ai pensé à mon père, qui, le premier m'avait conduit dans ce désert.* »

6 septembre 1887 — À Allevard. « *Aujourd'hui, 50ème anniversaire de ma naissance* [...] *j'ai été édifié par les familles Legentil, Baconnier, de Richemont et autres bons chrétiens en cure à Allevard.* »

8 septembre 1887 — « *Aujourd'hui, 50ème anniversaire de mon baptême, j'ai fait célébrer ici une messe à mon intention ; j'y ai communié et j'ai renouvelé mes vœux de baptême, renonçant, encore une fois, au démon, au monde et à la chair* [...] »

17 septembre 1887 — À Notre-Dame de la Salette. 7ème pèlerinage, avec Madeleine Depierre et Émile Lafuma[200].

« *Pour la 7ème fois, Bonne Mère, je viens sur votre sainte montagne* [...] *Je vais passer ici trois jours pour une retraite annuelle et commence le* « *Livre de raison* »[201] *relatant les principaux événements de ma famille ; je vais réfléchir à mon testament et le tenir au courant de la situation présente* [...] »

17 au 19 sept. 1887 — À Notre-Dame de la Salette. 4ème retraite. « *Cette année, je n'ai point eu d'autre retraite.*

« *N.-Seigneur, après avoir travaillé avec ses disciples, se retirait de temps en temps sur la montagne et dans la solitude, il priait. Il fait ainsi avant de choisir ses apôtres et avant chaque événement un peu important. Comme chrétien je dois imiter Jésus, et je viens moi aussi sur cette montagne, passer trois jours en prières, pour remercier des grâces reçues, pour mieux voir mes défauts et les corriger, pour demander les grâces nécessaires à poursuivre saintement ma route vers le ciel* […] »

19 septembre 1887 — « *J'ai fait célébrer ici trois messes, pour que Dieu bénisse mes parents, mes œuvres, tous ceux qui me sont confiés, l'Église de France et l'entière famille humaine. Ce matin, anniversaire de l'apparition de Marie sur cette montagne, et anniversaire de la mort de mon grand-père, Jean-Baptiste Michel***.** *J'ai bien prié pour ce brave homme, auquel Dieu a donné tout ce que je possède, et qui, plus que les biens, m'a laissé l'exemple d'une sainte vie, avec les bénédictions qui en découlent.* »

« *Durant ces trois jours, j'ai rédigé mon* « *Livre de raison* » *et j'ai pris la résolution de préparer les archives de la famille, où toutes les propriétés auront leur dossier et où je mettrai mes écrits et tous les documents se rapportant à la famille*[202]. »

---

[199] À cette date, Ernest s'est mis en tête d'obtenir le transfert en d'autres lieux, de l'hôpital Saint-Roch à Nice, dont il estime la position insalubre, et sa transformation en Palais de Justice. Il est président de l'association créée pour ce transfert… qui n'aboutira jamais.

[200] Émile Lafuma semble avoir été fiancé avec Madeleine Depierre, sœur aînée de Jeanne, mais Madeleine restera célibataire… voir *supra* à la date du 15 avril 1886.

[201] Ce *Livre de raison d'Ernest Michel. 1887-1890*, rédigé à La Salette, a fait l'objet d'une transcription par le général Philippe Chatenoud.

[202] Si le « *Livre de raison* » a bien été rédigé, ce second projet, de mise en ordre des archives familiales est resté, par contre, à l'état d'ébauche.

« J'ai bien remercié la Sainte Vierge des grâces reçues ; je l'ai remerciée pour ma chère Jeanne, et l'ai bien priée pour elle et pour ses parents. Sa sœur Madeleine est arrivée ici hier soir, et demande les grâces nécessaires. J'ai prié aussi pour les affaires temporelles. Je dois poursuivre en paix et simplicité le transfert de l'hôpital, actionner la Compagnie des eaux pour faire arroser Fabron, m'occuper de mes locations, en paix, avec sollicitude, mais sans empressement et bénir Dieu pour tout ce qui arrive. »

« Pour les œuvres qui me sont confiées, je fréquenterai, cet hiver, une conférence de Saint-Vincent de Paul toutes les semaines. Je me dévouerai au Cercle catholique et à l'œuvre de Sainte-Anne, et j'irai souvent au sanctuaire de Laghet, demander grâces et lumières. Je quitte ce soir la Sainte montagne le cœur plein de consolation et de confiance, bénissant Dieu et Marie, ma Bonne Mère. J'ai aussi prié pour sainte Ursule, pour mes sœurs et leurs enfants, et pour tous mes parents défunts. Amen ! »

27 septembre 1887 — À Notre-Dame de Laghet, pèlerinage avec Jeanne**,** ma belle-mère Depierre, la nourrice Margueritte Cottalordo, et petite Marie**.**

« *Bonne Mère, nous sommes aujourd'hui venus à votre sanctuaire avec l'enfant que vous avez préservé de la mort, lorsque, à l'âge de 15 jours, sa tante Madeleine l'empoisonnait par mégarde, avec une cuillerée à café de laudanum. Merci, bonne mère de nous avoir conservé cet enfant. Faites la grandir en grâce et en vertu, pour qu'elle soit, durant toute sa vie un instrument de la gloire de Dieu, <u>et qu'elle nous rejoigne ensuite au ciel.</u>* [...] *Nous sommes rentrés, joyeux, à 7 heures du soir, en passant par Roquebrune et Monaco* [...] »

31 janvier 1888 — À Rome. « *Mon Dieu, aujourd'hui, dans la Basilique de Saint-Pierre, en vous recevant dans mon cœur, j'ai épanché mon âme en votre présence, pour vous remercier de toutes les grâces reçues en cette basilique. Vous m'y avez ramené lorsque, la première fois, je revenais de Naples, avec mon père, en 1860 ; vous m'y avez éclairé, à l'occasion du mariage de mon père en 1864 ; vous m'y avez consolé, lors de sa mort en 1866 ; vous m'y avez guidé pour mon mariage, et maintenant, heureux avec ma femme et mon enfant, je viens vous dire merci* [...] »

2 février 1888 — « *Ce matin, au Vatican, avec 17 autres membres du conseil général de la Société de Saint-Vincent de Paul, j'ai reçu la Sainte Communion des mains de Léon XIII, et, tous ensemble, avons bien prié pour notre chère Société, afin qu'elle nous sanctifie, qu'elle attire la jeunesse, pour la préserver du mal.* »

8 février 1888 — « *Le Saint-Père a reçu, le 4 courant, les 1 400 délégués de la Société de Saint-Vincent de Paul, venus de tous les pays. À l'adresse de M. Pagès, président général, il a répondu par un admirable discours, plein de conseils pratiques. Les trois jours suivants, il a reçu les mêmes pèlerins, par groupes de 100 à 300.* »

<u>Comme camérier secret de service,</u> j'ai vu les larmes couler de presque tous les yeux, lorsqu'ils demandaient la bénédiction, à genoux, pour leur famille et pour leurs œuvres […] *je repars aujourd'hui pour Nice, avec M. Pagès, qui vient visiter nos Conférences de Nice.* »

1er mai 1888 — À Nice. « [...] *J'ai bien prié Dieu, par l'intercession de Marie* [...] *J'ai recommandé à Dieu, par Marie, le résultat heureux des élections municipales, qui auront lieu dans 6 jours*[203]. »

21 juin 1888 — « [...] *j'ai prié Dieu de bénir l'enfant que porte mon épouse, de lui donner l'esprit de zèle, d'amour et de pureté de saint Louis, de bénir ma femme dans ses*

[203] Ernest a du se sentir « exaucé », puisque ces élections ont vu la réélection du comte François Alziary de Malaussena candidat Républicain conservateur (centre droit).

couches, de m'éclairer et me fortifier, pour que, dans toutes les affaires, j'observe sa sainte loi. »

6 juillet 1888 — À Nice. « *Ce matin, à 9 heures, ma chère Jeanne a accouché d'un joli garçon, qui a été baptisé à 6 h. ½ du soir, par le curé de Saint-Jean Baptiste, et l'avons appelé Louis Marie François. Louis, nom du parrain, mon oncle Louis Ducrest*[204] *; Marie, du nom de sa marraine, ma belle-sœur Marie Madeleine, François, parce que le Père Marie Antoine, franciscain de Toulouse, lui avait donné la bénédiction de saint François, dans le ventre de sa mère, et recommandé à celle-ci de l'appeler François. Dès sa conception, à Fabron, nous l'avions voué à saint Louis de Gonzague, pour qu'il ait son esprit, sa ferveur, son amour de Dieu et du prochain. Jeanne, hier soir, à 6 heures, achetait au marché les anchois à saler ; à 7 heures était à l'Éden, saluer ses parents ; à 10 heures, j'envoyais chercher sa mère, et à 11 heures le Dr. Baudon ; elle a souffert toute la nuit ; à 4 heures, nous avons donné 1 gramme de seigle ergoté ; à 9 heures, le Docteur a extrait l'enfant avec le forceps. La mère et l'enfant se portent bien. Dieu soit béni de ce qu'il lui plait de continuer sur moi la bénédiction des patriarches. Qu'il daigne bénir le petit Louis, pour qu'il soit un enfant de bénédiction.* »

30 juillet 1888 — « *Ce matin, ma chère Jeanne est allée à l'église du Vœu, recevoir la bénédiction des relevailles. Elle était sortie hier pour la première fois après ses couches, pour la messe et la communion. Nous avons bien remercié Dieu pour toutes les grâces reçues et demandé la continuation de sa paternelle bénédiction sur nous et nos enfants.* »

29 août 1888 — À Allevard. « *Aujourd'hui, avec Jeanne, nous avons communié en action de grâce du bon voyage accompli ici, avec petite Marie et petit Louis et leurs nourrices* [...] »

1er septembre 1888 — À Notre-Dame de La Salette. 5ème pèlerinage[205].

« *Laissant Jeanne et nos deux enfants à Voiron*[206]*, je suis venu, seul, ici, faire deux jours de retraite ; la température est froide, et il a neigé dans la nuit ; je bénis Dieu de ne pas avoir conduit ici mes bébés, qui auraient pu souffrir. Ils y viendront plus tard, lorsqu'ils comprendront les bienfaits du pèlerinage.* »

1er, 2 et 3 sept. 1888 — À Notre-Dame de La Salette. 7ème pèlerinage et 5ème retraite.

« [...] *Je dois, dans cette retraite, examiner comment j'ai rempli, durant l'année écoulée, mes devoirs d'époux, de père, de chef de famille, de président de Saint-Vincent de Paul et de citoyen ; corriger ce qui sera à corriger et mieux faire à l'avenir, pour plaire à Dieu et gagner le ciel…* »

3 septembre 1888 — « *J'ai fini, aujourd'hui, la sainte retraite* [...] *J'ai remercié Dieu des bonnes couches de Jeanne, ma chère femme ; j'ai demandé bénédiction sur elle et sur mes enfants* [...] *Quant à mes devoirs actuels de chef de famille, de père, d'époux et de propriétaire, de citoyen, de président de Saint-Vincent de Paul, j'ai renouvelé mes résolutions prises ici l'an dernier, regrettant de n'avoir porté avec moi mon « Livre de raison » pour le continuer* [...] »

5 septembre 1888 — À Notre-Dame de La Garde à Marseille. « *Aujourd'hui, j'ai gravi la sainte colline avec Jeanne, Marie et Louis et leurs deux nourrices, Marguerite Cattalardo d'Apricale et Marianna Pace de Bubbio, province d'Alexandrie –*

[204] Louis (ou Aloys) Ducrest est le jeune frère de Marie Ducrest épouse Depierre (la mère de Jeanne). Il est fabricant de papier à Voiron, en Isère.
[205] Ernest fait ici une petite erreur de décompte, qu'il rectifiera dans la seconde partie du journal consacré aux retraites : il s'agit ici de son 7e pèlerinage à La Salette, mais seulement de sa 5e retraite.
[206] Vraisemblablement chez l'oncle Louis Ducrest, parrain de petit Louis.

Italie. Tous avons communié [...] *Le Père oblat, à la sacristie, a récité la bénédiction sur les enfants et j'espère que Dieu l'aura confirmée dans le ciel. Nous étions de retour d'Allevard, et le voyage a été heureux. J'ai aussi remercié Dieu à l'occasion du 51ème anniversaire de ma naissance, qui a lieu demain.* »

8 septembre 1888 — À Nice. « *Ce matin, à la Sainte Communion, j'ai bien remercié Dieu, qui m'accorde de voir le 51ème anniversaire de mon baptême, et de tout mon cœur, j'ai renoncé encore à Satan, au monde, à la chair.* [...] »

15 septembre 1888 — À Notre-Dame de Laghet, pèlerinage avec Jeanne**,** Marie, Louis et leurs deux nourrices et ma belle-sœur Madeleine.

« *Bonne Mère, avec ma femme et mes deux enfants, je suis venu à votre sanctuaire, vous remercier pour toutes les grâces reçues et notamment pour les dernières couches de jeanne. Relisant ce que j'ai écrit dans ce cahier, j'ai vu que vous avez accompli en moi toutes vos promesses. Merci Bonne Mère ; aidez-moi, maintenant, à bien remplir mes devoirs d'époux et de père* [...] *Bénissez toutes les œuvres qui me sont confiées, et accordez-moi de les conduire saintement ; bénissez mes domestiques, mes paysans, mes locataires, afin que je ne laisse perdre aucun de ceux qui me sont confiés.* [...] »

26 octobre 1888 — À Nice. « *Aujourd'hui, 3ème anniversaire de mon mariage, j'ai béni Dieu des grâces reçues pour moi, ma Jeanne et nos deux enfants.* [...] *En repassant en mémoire les événements de ma vie, j'ai vu que Dieu tient toutes ses promesses ; c'est pourquoi j'ai résolu de toujours plus m'efforcer de lui être fidèle.* »

Noël 1888 — À Nice. « *À la messe de minuit, à la paroisse Saint-Jean Baptiste, j'ai communié avec Jeanne, et repassant dans mon esprit, toutes les grâces dont Dieu m'avait comblé, je l'ai béni, je l'ai remercié, je l'ai prié de m'accorder de ne point être ingrat, mais de tout rapporter à sa gloire pour plaire à son cœur* [...] »

7 avril 1889 — À Nice, de retour de Notre-Dame de Laghet, pèlerinage des conférences Saint-Vincent de Paul.

« *Bonne Mère, je reviens de votre sanctuaire béni, où 70 confrères de Nice, Menton, Monaco, Antibes sont allés demander grâce pour continuer leurs bonnes œuvres* [...] *Je vous ai aussi prié pour mes sœurs, et me semblait que, pour ma sœur Dalmassy**,** je ne dois rien faire de plus*[207]*, à moins que ma situation financière ne s'améliore. Je vous ai prié pour ma femme, a fin que vous la guérissiez et lui donniez de mettre son 3ème enfant au jour en bonne santé* [...] »

10 mai 1889 — À Nice, départ pour les États-généraux de Provence.

22 mai 1889 — À Aix-en-Provence

« *Aujourd'hui et hier, j'ai été occupé aux travaux des États-généraux de Provence, célébrés comme centenaire de ceux de 1789. J'étais président de la Section des mœurs et de la famille. Tout s'est passé pour le mieux ; je demande à Dieu que tout tourne à sa plus grande gloire.* »

13 juin 1889 — À Nice. « *Aujourd'hui, j'ai fait célébrer une messe à Saint-Antoine pour obtenir l'heureuse délivrance de Jeanne**.** Hier en revenant de Crémat, voir une petite terre que j'y ai achetée, nous avons pris le Salut à Saint-Antoine de Ginestière. J'ai remercié ce grand saint pour les grâces qu'il m'a déjà obtenues, soit pour moi, à Padoue et à Venise, soit pour mon père et ma sœur Antoinette, et l'ai prié de nous obtenir la paix de la famille. J'ai aussi prié pour cela ma bonne sœur Antoinette**,** qui avait toujours été un ange dans la maison* […] »

[207] C'est la première fois qu'Ernest fait allusion à ses difficultés avec ses sœurs.

17 juin 1889 — À Nice – 2ème centenaire de l'apparition de N.S. à Marie Alacoque.

« *Il y a aujourd'hui 200 ans que N.-Seigneur demandait à Marie Alacoque la consécration de la France à son Sacré-Cœur* […] »

15 août 1889 — À Saint-Dalmas de Tende.

« *J'ai eu, ce matin, la grande consolation de faire la communion à cette chapelle et d'y prier Dieu, pour tous ceux qui me sont confiés* […] »

26 juin 1889[208] — À Nice. « *Ce matin à 4 h. ½, Jeanne m'a donné la petite Anthonie, Marie, Alphonse, Julia, du poids net de 3 kg 220. Le baptême a eu lieu le même jour à 4 h ½, par M. le Curé. Parrain, Alphonse Depierre*[209]*, des Allinges, représenté par Gabriel Blanc ; marraine, ma belle-sœur Anthonie*[210] *Depierre, épouse Blanc*[211]*. Dès sa conception, elle avait été vouée à saint Michel Archange. Jeanne n'a souffert que 6 heures et l'enfant est venu naturellement, sans seigle ergoté et sans forceps. L'accoucheur a été le Dr Baudon ; présente Maman Depierre.* »

13 juillet 1889 — À Nice. « *Aujourd'hui, à 3 h ½ du matin, mon beau-père, Paul Depierre, est mort en sa villa « l'Éden », Vallon des Fleurs à Nice, à l'âge de 73 ans. Le 11 à midi, il était pris d'un fort mal de tête et peu après, il s'affaissait. C'était un épanchement au cerveau en apoplexie cérébrale. Il perdait bientôt connaissance, pour ne plus la reprendre. Le 12 au matin, il recevait l'extrême onction. Le soir, Jeanne sortait de son lit des couches, pour aller l'embrasser une dernière fois. L'enterrement a eu lieu au cimetière de Cimiez à 8 heures du matin du 15 juillet. On a placé, dans son tombeau, la petite Blanc*[212]*, qu'on a exhumée de son petit tombeau. Paul Depierre était un homme juste, craignant Dieu. Que du haut du Ciel, il protège ses enfants et petits-enfants !* »

23 août 1889 — À Saint-Dalmas de Tende. « *Avant-hier après-midi, avec Raynaud*[213]*, ancien maire de Nice et ses trois enfants, sommes partis d'ici, et après 3 heures de marche, avons mangé et couché à la cabane Tribale*[214]*, au-dessus de la Minière. Repartis à minuit avec des lanternes, sommes arrivés à 5 heures du matin au sommet du Mont Bego. Un vent violent nous obligeait à nous cramponner, et nous avons du allumer du feu à cause du froid. La vue était admirable. On aperçoit toutes les Alpes Maritimes, la Méditerranée au Sud, la plaine du Piémont au Nord, et les Apennins à l'Est. Redescendus en 3 heures par les Lacs d'Enfer à la cabane Tribale, avons déjeuné, dormi une heure, visité en route La Minière et rentrés à 5 heures à Saint-Dalmas, avec la pluie. Nous avons loué Dieu, auteur de tant de Merveilles.* »

6 septembre 1889 — Au Moulinet. 53ème anniversaire de ma naissance.

« *Ce matin à la Sainte Communion avec Jeanne, Madeleine et Maman Depierre, avons remercié Dieu* [...] »

---

[208] Ernest n'explique pas ce décalage dans la chronologie de ses annotations dans son « Livre ».

[209] Cousin germain de Paul Depierre (beau-père d'Ernest), Alphonse a épousé Isabelle Blanc, sœur de Gabriel, cité plus loin.

[210] L'ambiguïté sur l'orthographe de ce prénom est permanente en d'autres circonstances, Ernest lui-même écrit « *Antonie* », sans H. c'est d'ailleurs ainsi qu'elle a été déclarée à l'état-civil. Plus tard, son mari, Charles de Bourdes écrira « *Antony* ».

[211] Antonie Depierre (1856-1920) sœur aînée de Jeanne, l'épouse d'Ernest, a épousé en 1880 Gabriel Blanc, négociant en dentelles.

[212] La petite Amélie Blanc, fille aînée du couple Gabriel Blanc et Antonie Depierre est décédée le 22 mars 1884, à l'âge de 3 ans. Son « tombeau commun » avec ses grands parents est encore visible au cimetière de Cimiez.

[213] Auguste Raynaud, négociant, a été maire de Nice de 1871 à 1878.

[214] Je n'ai pas trouvé mention de cette cabane dans les actuelles descriptions d'itinéraires de montée au Mont-Bego. Elle devait se situer aux abords de l'actuel refuge de la Valmasque.

8 septembre 1889 « *Aujourd'hui, 53ème anniversaire de mon baptême, à la messe de 4 h ½, j'ai de tout mon cœur renouvelé mes vœux de baptême et demandé à Dieu de nous accorder la paix dans la famille et des élections chrétiennes, le 22 courant, à la Chambre des députés*[215]. *J'ai demandé aussi à la Bonne Mère des domestiques chrétiens, que je puisse garder* [...] »

« [...] *Nous avons eu une réunion de famille, à midi chez Gabriel Blanc***,** *le soir à l'hôtel Beausoleil.* »

8 octobre 1889 À Rome. Pèlerinage du monde du travail. « *Je suis arrivé hier ici, pour diriger le groupe de Nice, composé de 8 ouvriers et 4 ecclésiastiques. Ce matin, messe à Sainte-Marie-Majeure. L'émotion était grande, en entendant chanter les ouvriers venus de toutes les parties de la France.*

« *Que de souvenirs, dans cette basilique où j'ai prié et pleuré, l'année de ma conversion, l'année du mariage de mon père, celle de sa mort et celle de mon mariage. Et maintenant, j'avais des larmes de remerciement pour tous les bienfaits reçus et de supplications, pour sortir chrétiennement des difficultés d'intérêt avec mes sœurs* [...]

« *Bonne Mère* [...] *bénissez mon séjour à paris et guidez mes pas, pour qu'en défendant les intérêts matériel, je ne lèse en rien les intérêts spirituels. Bonne Mère,* « ***le passé répond de l'avenir*** »[216] *; vous m'avez conduit jusqu'ici ; vous me conduirez jusqu'à la fin, et là où je ne pourrai marcher, vous me porterez. Amen* »

20 octobre 1889 « *Aujourd'hui, le Saint-Père a reçu 2 000 pèlerins ouvriers auxquels il a lu un discours magistral sur la question sociale ; les pèlerins avaient communié ce matin à Saint-Pierre, à la messe du cardinal Langenieux. Je me suis confessé à Saint-Pierre.*

21 octobre 1889 « *Aujourd'hui, le Saint-Père a célébré la messe en présence des 2 000 pèlerins ; l'un d'eux étant tombé mort sur la place de Saint-Pierre, de rupture d'anévrisme, le Saint-Père célèbre la messe pour lui aujourd'hui.* »

23 octobre 1889 « [...] *j'irai prier à Sainte Croix de Jérusalem, et à Saint-Jean de Latran et monter la Scala Santa, suppliant le Seigneur de régler en paix le différend avec mes sœurs* [...] »

24 octobre 1889 À Voltri – 5 heures ½ du matin. « *En ce moment, notre train, portant 545 pèlerins, tamponne un train de marchandises, lui amoncelle 8 wagons en débris, tue le serre-frein. Tous les pèlerins en sont quittes pour une plus ou moins forte contusion. Merci mon Dieu ; Bonne Mère merci.* »

30 octobre 1889 À Lourdes. « *Bonne Mère, je suis venu ce matin de Tarbes vous remercier à votre grotte* [...] *Vous m'avez donné une épouse chrétienne, et 3 enfants chéris. Faites que je vienne, l'an prochain, ici, vous les présenter. Je vous supplie de me faire terminer en paix mes différends de famille, afin qu'on voie bien que nous sommes des chrétiens.* [...] »

8 novembre 1889 À Paris – à Montmartre. « *J'ai passé la nuit à ce sanctuaire et fait mon adoration devant le Saint-Sacrement* [...] »

18 novembre 1889 Aux Allinges[217]. « *Sur ce sommet, dans la petite église qui surgit dans les ruines de l'ancien château habité par François de Sales, j'ai conversé aujourd'hui une*

[215] Malheureusement pour Ernest, ces élections ont vu le succès des Républicains (366 élus) sur les Conservateurs (210 élus).
[216] Devise de la ville de Briançon.
[217] Propriété de la famille Depierre, venant des Maugny. Saint François de Sales a effectivement séjourné dans cette région dans les premières années du XVIIe siècle.

	demi-heure avec l'aimable saint, priant le Dieu qu'il aimait et qui l'a rendu si bon. François de Sales, mon ami, rendez-moi meilleur ! »
19 novembre 1889	À Annecy. « *Ce matin, j'ai fait mon 3ème pèlerinage à l'église de la Visitation* [...] *j'ai rendu grâce pour tous les biens reçus pendant mon mariage ; j'ai supplié mon meilleur ami de continuer à m'obtenir la douceur, la patience, la persévérance* [...] *je l'ai supplié de me sortir de mes embarras de famille, sans offenser Dieu et la charité.* »
19 novembre 1889	À Lyon. « *Bonne Mère,* [...] *Bénissez ma petite famille* [...] *je vous ai prié pour l'Église, pour son chef, pour la France, pour l'Empereur du Brésil détrôné*[218], *pour toute la famille humaine* [...] »
22 novembre 1889	À Paray-le-Monial, 4ème pèlerinage. « *Cœur de mon divin Jésus, qui avez voulu vous faire connaître à moi dans mon adolescence et dans ma jeunesse* [...] *Que je sois fidèle à la mission que vous m'avez donnée, de vous faire connaître et aimer, et que je n'épargne pour cela aucune fatigue.* [...] »
31 mars 1890	À Notre-Dame de Laghet. « *Bonne Mère, je viens de relire, dans ce cahier, les pages que j'y ai tracées, aux divers pèlerinages à ce sanctuaire depuis 1868. Que de grâces et de bénédictions vous m'avez obtenues ! Que de difficultés vous avez résolues ! Mariage de mon père, transaction avec ma belle-mère, procès de Sainte-Ursule, et le tout me laissant dans une excellente disposition d'âme* [...] *Aujourd'hui je me trouve encore aux prises avec pareille difficulté, dans le procès que m'intente Ma sœur Mélanie, et dans les difficultés que me suscite ma sœur Joséphine. Bonne Mère, je désire les résoudre en toute conscience, et en la présence de Dieu, en sorte qu'aucun remord ne vienne me troubler à l'heure de ma mort* [...] *Faites que dans le mariage, je me conduise toujours d'une manière irréprochable* [...] *Que pour les arrangements de Fabron, et pour la saison d'été, je règle toute chose pour le bien de tous…* »
22 avril 1890	Au « Petit Montmartre »[219] de Roquefort. « *Aujourd'hui, avec les conférences de Saint-Vincent de Paul de la région, je suis venu demander à votre Sacré-Cœur de Jésus de bénir la famille de Saint-Vincent de Paul et de la faire prospérer. Je vous ai demandé aussi, de bénir notre famille et de faire cesser les procès avec mes sœurs. Vous m'exaucerez, Dieu d'amour, et j'ai promis de faire connaître votre sanctuaire par un tract et une brochure composés sur les notes du curé Féraud et imprimés à mes frais.* »
1er mai 1890	« *Avec les familles Beaulieu et Levrot*[220], *ma femme et mes enfants, je suis venu vous remercier, ô Cœur de Jésus, de m'avoir exaucé. La plaidoirie, qui devait avoir lieu le 28 avril n'a point eu lieu, l'affaire a été rayée, et tout porte à croire que la paix précèdera à la guerre, et que chacun reconnaîtra ses torts.* [...] ».
18 mai 1890	À Paris. « *Je viens de passer la nuit à l'adoration nocturne à l'église du Sacré-Cœur à Montmartre. Je vous ai bien prié, Seigneur Jésus, pour la paix dans la famille* [...] »
19 mai 1890	« *Ce matin, j'ai communié à l'autel de Notre-Dame des Victoires. J'ai demandé à cette Bonne Mère de me donner pleine et entière victoire sur mes passions, afin*

[218] Pierre II de Bragance, dernier Empereur du Brésil a été renversé par un coup d'État le 15 novembre 1889. Il avait reçu Ernest en audience, lors de son « *Voyage dans l'hémisphère Sud* », le 13 juin 1883 et l'avait fait « Officier de la Rose impériale du Brésil ».

[219] Sanctuaire de Roquefort-les Pins, dans les Alpes Maritimes.

[220] Henry Beaulieu est avocat au barreau de Nice ; c'est un ami d'Ernest Michel, qui suit notamment les procès avec ses sœurs ; il sera tuteur des enfants Michel après le décès d'Ernest et c'est par l'intermédiaire de l'une de ses filles qu'Anthonie fera la connaissance du lieutenant Charles de Bourdes. Vincent Levrot est l'architecte qui a construit « *la villa Michel* », boulevard Carabacel ; c'est également un ami d'Ernest.

que, dans les difficultés avec mes sœurs, je n'aie rien à me reprocher, quoi qu'il advienne […] »

28 mai 1890 — À Nice. « *Aujourd'hui, j'ai signé, chez le notaire Sajeto, l'acte de transaction avec mes deux sœurs. Cet acte, rédigé par Beaulieu*[221]*, a été signé grâce à lui et en sa présence. Que Dieu soit béni de m'avoir redonné la paix en famille.* »

5 juillet 1890 — À Nice. « *Aujourd'hui, j'ai remis à Notaire Sajeto, 40 000 francs que j'ai empruntés à Gayet, ingénieur, pour payer le billet de ma sœur Dalmassy* […] »

5 juillet 1890 — À Neuchâtel. « *Aujourd'hui, premier anniversaire de la mort de mon beau-père, j'ai fait célébrer une messe pour le repos de son âme, et j'y ai communié, avec ma chère Jeanne, sa fille.* »

5 juillet 1890 — À Lausanne. « *Venu ici, ce matin, pour l'Assemblée générale des Conférences de Saint-Vincent de Paul de la Suisse romande,* […] »

22 juillet 1890 — Au château des Allinges.

« *Revenant hier de Genève, j'ai passé la nuit sur cette colline et, ce matin, j'ai communié à la chapelle du château, où priait saint François de Sales, lorsqu'il convertissait le Chablais. J'ai remercié ce bon saint des grâces nombreuses qu'il m'a obtenues toute ma vie, et spécialement depuis mon dernier pèlerinage en novembre dernier. Depuis, en effet, les différends avec mes sœurs ont été aplanis par une transaction ; le bon esprit s'est maintenu dans la famille ; mes enfants et ma femme sont en bonne santé. J'ai prié le saint aimable* […] *de m'éclairer pour savoir ce que je dois faire pour le procès de Barcelone, le procès de la compagnie des eaux à Paris*[222] [...] *et je pars avec la confiance d'être exaucé.* »

15 août 1890 — À Schoenfels, montagne de Zug. « *Aujourd'hui, j'ai pu me confesser, ici, sous un grand sapin, et communier à la petite chapelle rustique, près l'établissement ; ma femme et mes trois bébés assistaient à la messe.* [...] *J'ai écrit au curé de Zug et à M. Balthasar président du conseil des Conférences de Lucerne pour me mettre à leur disposition, soit pour des fondations, soit pour des séances* [...] »

31 août 1890 — À Oberammergau, Bavière. « *Je suis arrivé ici, hier soir, par 12 heures d'omnibus, depuis Innsbrück, où j'étais venu, dans un jour, depuis Einsiedeln, par le Vorarlberg. Aujourd'hui, j'ai assisté à une représentation de la passion, donnée par les bons habitants de ce village. Les représentations ont lieu tous les dimanches, de mai à octobre, chaque « 10 ans », depuis 1632, à la suite d'un vœu, pour la délivrance de la peste. Elles durent du matin à 8 heures jusqu'au soir 5 heures, avec une heure de répit à midi. Le théâtre est en plein air et contient 5 000 personnes ; sur 1 400 habitants, 700 paraissent sur la scène. On ne saurait imaginer rien de si édifiant. Les 5 000 spectateurs appartenaient à toutes les nations, à toutes les croyances ; ils sont restés ravis en admiration, tout le temps de la représentation. La récitation, les chants alternent avec les tableaux vivants, qui rappellent les faits de l'Ancien Testament, allégoriques du Nouveau* [...]

Ce jour a été un des plus beaux de ma vie. [...] *D'Oberammergau, par les montagnes, je suis arrivé à Füssen, par Lindorf et le Glansee, en une journée de voiture. De là à Einsiedeln, par chemin de fer, avec un jour de retard, parce que les inondations avaient brisé la voie.* »

---

[221] On trouve, dans le *fonds d'archives de Louis-Xavier Michel*, différents documents relatifs à ces « affaires » entre Ernest et ses sœurs, et notamment un *Mémoire* rédigé par Henry Beaulieu et l'échange de correspondances entre ce dernier, à Nice, et Ernest, à Paris, les 19 et 20 mai 1890.

[222] Ernest est en litige, depuis plusieurs années, avec la Compagnie des eaux, pour l'irrigation par le canal de la Vésubie à Fabron ; il a publié en 1889, un « *Rapport sur le Canal de La Vésubie* ».

4 septembre 1890 — À Notre-Dame Einsiedeln, avec Jeanne, ma chère femme – présents mes 3 enfants premiers-nés : Marie, Louis, Anthonie.

« *Bonne Mère, accordez-moi de faire ici une bonne et sainte retraite, avec ma femme ; que nous puissions nous délivrer de nos défauts et quitter ces lieux bénis, en emportant assez de grâces et de vertus, pour vous plaire toujours en toutes nos actions. Amen !* »

« *J'ai appliqué les indulgences de la communion à l'âme de ma tante Marguerite Glasson, née Ducrest*[223] *récemment décédée à Fribourg.* »

6 septembre 1890 — À Einsiedeln – 53ème anniversaire de ma naissance.

« *Bonne Mère, ce matin, à la Sainte Communion* [...] *je vous ai remercié pour les nombreuses grâces reçues durant les 53 ans de mon pèlerinage ici-bas* [...] »

« *Ce matin à la sainte communion, je représentais à N.-Seigneur les dangers pour la réussite des enfants, des faiblesses de ma femme à leur égard et des préférences qu'elle a pour les filles. N.-Seigneur m'a rassuré, me faisant entendre qu'il aura soin de tous et me faisant comprendre aussi que je devais travailler sans cesse en paix et charité, à redresser ces défauts de ma femme, trouvant l), pour moi, une croix qui aidera à ma sanctification. Bonne Mère, que la leçon me serve et que je ne l'oublie jamais. Amen !* […] »

8 septembre 1890 — « *Ce matin, à la Sainte Communion, j'ai renouvelé, de tout mon cœur, les vœux de baptême ; oui, Bonne Mère, je renonce au démon, au monde, à la chair* [...] »

1er novembre 1890 — À Notre-Dame de Laghet. Pèlerinage avec Jeanne, ma femme, mes enfants, Louis, Marie et Anthonie ; mes deux bonnes Madeleine et Charlotte, et 3 trois filles Beaulieu. « *Ma bonne et sainte Mère, aujourd'hui, dans ce sanctuaire, en vous présentant ma femme et mes trois enfants, je vous ai remerciée pour toutes les grâces que vous m'avez faites et que vous leur avez faites* [...] *Bénissez la Société de Saint-Vincent de Paul qui est ma seconde famille ; bénissez mes parents, paysans, locataires et tous ceux que vous m'avez confiés ; bénissez les 3 enfants Beaulieu*[224] *qui m'ont été confiés, leur famille et leur pensionnat.* [...] »

6 mai 1891 — Veille du pèlerinage régional des Conférences de Saint-Vincent de Paul à Notre-Dame de Laghet

« *Bonne Mère,* [...] *vous voyez aussi ce qui se prépare par l'intrigue dans la grave question des cours. Soyez avec moi, priez le Saint-Esprit de venir en moi ; et que, confondant les méchants, je puisse, dans toute cette affaire, faire bénir et glorifier votre fils* [...] »

26 mai 1891 — À Notre-Dame de Laghet, avec les ouvriers du cercle catholique.

« *Merci Bonne Mère,* [...] *je vous ai bien prié pour que vous soyez avec moi dans ma tentative d'empêcher le mal par les conventions entre la ville et la Compagnie générale des eaux ; il m'a semblé que vous me conseillez d'être ferme et charitable, et de créer une Société qui fera elle-même le nécessaire* [...] *Je vous ai prié pour ma femme, pour qu'elle ait son 4ème enfant en bonne santé, pour elle et son enfant.* [...] »

26 mai 1891 — À Nice – en ma villa de Carabacel.

« *Ce matin, Lundi, à 3 h ¼, après 2 heures de souffrances, ma chère Jeanne m'a donné mon 4ème enfant et second garçon, en bonne santé. Accoucheur*

[223] Marguerite Ducrest, aînée des filles de François Ducrest et Sophie Genoud, grands parents maternels de Jeanne Depierre, avait épousé Xavier Glasson, docteur en médecine à Bulle -canton de Fribourg.

[224] Il s'agit d'Henriette (née en 1870) et Agathe Beaulieu (née en 1874), qui épouseront deux frères (respectivement Bernard et Pierre) de Raoul Imbert de Corneillan. Elles avaient une sœur, Clarisse, dont j'ignore la destinée.

M. Baudon. Il sera baptisé ce soir, à 5 h ½ et aura pour nom Gabriel, Marie Ernest, Paul. Son parrain est Gabriel Blanc, son oncle, et Marraine, Mlle Marie Beaulieu[225]**.**

***L'**abbé Cartier, supérieur de la maison de Don Bosco a célébré la messe en action de grâce* [...] »

« *C'est aujourd'hui Sainte Nathalie, que ma chère sœur Nathalie*[226]*, du haut du Ciel, prenne sous sa protection son cher neveu !* »

8 septembre 1891 — À Fabron. « *Aujourd'hui, anniversaire de mon baptême, j'ai eu la consolation de recevoir la Sainte Communion à l'église de Sainte-Hélène, où j'ai été baptisé il y a 54 ans. Don Verani a célébré la messe à mon intention ; de tout mon cœur, j'ai renouvelé les vœux du baptême* [...] »

8 décembre 1891 — À Turin. « *Aujourd'hui, 50ème anniversaire de la fondation des œuvres de Bosco, je suis venu communier au sanctuaire de Marie Auxiliatrice. Après avoir dîné avec Don Rua et ses nombreux invités, et assisté aux splendides offices ; le soir à Saint-Philippe, j'ai assisté à l'assemblée générale des conférences de Saint-Vincent de Paul de Turin.* »

9 décembre 1891 — « *Ce matin, avec Levrot, Besson, Don Cartier et autres confrères de Nice, j'ai communié à Valsoline* (?) *au tombeau de Don Bosco. J'ai demandé à ce brave homme d'intercéder pour moi auprès du Seigneur* [...] *et j'ai demandé de pouvoir bientôt ouvrir un patronage externe pour les jeunes enfants abandonnés dans la Ville de Nice.* »« *Ce matin, avec Levrot, Don Cartier, son père, et Besson, nous avons communié au sanctuaire de la Consolation* [...] . *Puis nous avons repris le chemin de Nice* [...] »

1er janvier 1892 — À Nice. « *Ce matin, je suis allé communier avec Jeanne. Nous avons bien remercié le Seigneur* [...] »

18 avril 1892 — À Cannes : De retour du pèlerinage régional des Conférences de Saint-Vincent de Paul à Notre-Dame de Valcluse.

« *Aujourd'hui, une centaine de confrères de Nice, Monaco, Menton, Antibes, Cannes et Grasse se réunissaient aux pieds de Notre-Dame de Valcluse, près Auribeau. Le Saint-Père avait envoyé sa bénédiction apostolique Après la Sainte Communion, l'Assemblée générale et le repas commun, on assiste aux vêpres, au salut, et on repart. Plusieurs centaines de pèlerins et pèlerins étrangers s'étaient joints à nos prières.*

« *Nous avons surtout demandé à Dieu, par Marie, d'avoir de bonnes élections municipales, le 1er mai, dans toute la France, et surtout dans notre région ; d'y travailler avec vigilance et prudence, dans l'esprit indiqué par Léon XIII dans son encyclique au peuple français* [...] »

Retraite spirituelle donnée à 15 membres de Nice, Cannes et Toulon (amiral Rollier) par le Père Grossier S.J.

18 avril 1892 — « *Je dois demander dans cette retraite la grâce d'être toujours mesuré dans mes paroles, en sorte qu'elles ne fassent pas perdre le fruit des bonnes idées que je désire propager* [...] »

21 avril 1892 — « *Il est bon de rétablir la prière du soir et la lecture en famille* [...] »

« *Durant cette retraite, il m'a semblé que mon devoir était aussi de m'occuper des affaires publiques, dans le sens indiqué par le Saint-Père. Il faut donc*

[225] Il s'agit d'Agathe Louise Marie Beaulieu, née en 1874.
[226] Nathalie Michel, quatrième enfant du couple Jacques Alexandre et Virginie Séranon est décédée du typhus, le 11 février 1856.

travailler à fonder un parti catholique qui s'occupe des élections et de toutes les élections, pour que, dans les Conseils municipaux, généraux et aux chambres législatives, ne puissent plus entrer les ennemis de la religion […] »

24 avril 1892 — À Notre-Dame de Laghet. Pèlerinage avec Jeanne et mes 4 enfants : Marie, Louis, Anthonie, Gabriel, ma belle-mère Depierre et mes trois domestiques : Elisa, Ermenegilda et Virginie, et le Cercle catholique des ouvriers, et les mères de Sainte-Anne.

« *Bonne Mère, je viens aujourd'hui vous remercier pour la naissance et heureuse délivrance de mon 4ème enfant, Gabriel.* [...] *Je vous ai amené ma femme pour que vous l'éclairiez sur l'importance de la vie chrétienne et que vous lui accordiez de bien suivre les lumières que vous lui donnerez. Je vous ai conduit ma belle-mère et vous ai supplié de l'éclairer, pour que jamais le partage des biens de la famille puisse la faire faillir et nous faire faillir à nos devoirs.* [...]

« *Bonne Mère, j'ai des ennuis pour l'expulsion d'un paysan à Fabron, pour des procès avec la Cie des Eaux et divers autres ; conduisez le tout, dirigez tout afin qu'en toute chose, on voie que ma conduit est celle d'un serviteur de Dieu.*

« *Je compte aller à Paris, et lire un travail sur les réformes urgentes et nécessaires, éclairez-moi pour la rédaction de ce travail, afin qu'il contribue à ramener le règne de votre divin Fils* [...] »

18 mai 1892 — À Fabron. « *Aujourd'hui, l'abbé Gaziglia, curé de Sainte-Hélène, a béni la nouvelle maison de Fabron, assisté de l'abbé Cartier, supérieur du patronage Saint-Pierre (D. Bosco). Étaient présents architecte, ma femme, mes 4 enfants,, ma belle-mère, et ma belle-sœur, la famille Blanc, M. Bonneville et les 200 enfants de Don Bosco, qui ont passé toute la journée à Fabron. Dieu veuille que ce coin de terre soit la campagne de ceux qui n'en ont pas* […] »

31 mai 1892 — À Paris. « *Ce matin, par la Sainte Communion, j'ai clôturé le mois de Marie à Notre-Dame du Salut, chez les Pères de l'Assomption* [...] »

2 juin 1892 — « *Ce matin, j'ai communié à N.-D des Victoires* [...] *j'ai dîné avec l'abbé Garnier, qui a trouvé parfait mon écrit intitulé « De l'Assomption de la France, sa nécessité, moyens de la développer », que je compte lire le 9 courant à la Sorbonne, au Congrès des Sociétés savantes.* »

3 juin 1892 — « *J'ai fait, ce matin, mon pèlerinage à st-Vincent de Paul, rue de Sèvres* [...] . »

4 juin 1892 — « *Je viens de passer la nuit en adoration à la chapelle de Montmartre. Étaient présents un Cercle de jeunes gens dirigés par les Frères et 8 soldats représentants l'Armée* [...] »

12 juin 1892 — « *Pèlerinage des Cercles à Montmartre. Matinée fervente et consolante.* »

19 juillet 1892 — À Lourdes. 9ème Pèlerinage avec ma femme, mes 4 enfants et 2 bonnes.

« *Parti de Nice le 15 courant à 5 heures du soir, avec Jeanne et mes 4 enfants et 2 bonnes (Gilda et Elisa), suis arrivé à Cette à 5 heures du matin. Repartis à 8 heures, étions à Toulouse à midi et ½, et repartis à minuit, arrivions à Lourdes, Dimanche matin 17 courant à 5 heures du matin.*

« *Le même jour, je présentais à la Bonne Mère tout mon monde, grands et petits ; je remerciais la Bonne Mère de m'avoir donné ma femme et mes 4 enfants et les lui offrais, pour qu'elle en fasse de dociles serviteurs de Dieu.*

« *Le 18, assistance aux messes à la grotte, et le 19, jour de Saint-Vincent de Paul, je commençais une neuvaine de communions.*

« *La Sainte Vierge, dans sa bonté, m'avertissait que, si bien des choses laissaient à désirer dans mon ménage, j'en étais seul imputable. Lorsqu'une armée va mal, la faute en est au chef ; il en est de même de la famille ; j'ai donc résolu de mieux veiller à l'ordre intérieur ; de vivre plus avec les miens, de mieux surveiller mes larmes et éviter ainsi à ma femme tous ces petits inconvénients qui l'énervent.*

« *Je dois tenir les résolutions prises à la retraite préparatoire à mon mariage : travail, surveillance, lecture et prière en commun avec les domestiques ; et alors, ils seront ce qu'ils doivent être. Je dois aussi, bien remplir mes devoirs de citoyen, de président de Saint-Vincent de Paul, de propriétaire.* [...] . »

19 juillet 1892 — « *J'ai relu ce que j'ai écrit dans ce cahier (en 1873, 74, 75, 76, 77, 78, 82, 89) et j'ai béni Dieu des bons sentiments qu'il m'avait donnés en ces 8 pèlerinages* [...] »

27 juillet 1892 — « *Aujourd'hui, j'ai achevé, avec Jeanne, la neuvaine de communion à la Basilique* [...] »

3 août 1892 — « *Aujourd'hui, à 4 h ½ à la Basilique de Lourdes, Mgr Renoir, évêque de Limoges, au maître-autel, a consacré à la Sainte Vierge mes 4 enfants : Marie, Louis, Anthonie, Gabriel, présents ses père et mère.* [...] »

8 août 1892 — Près Dax – au berceau de Saint-Vincent de Paul. « *Arrivé ici de Bordeaux, hier soir avec Jeanne, petit Gabriel, âgé d'un an et sa bonne Ermenegilda, après avoir visité Biarritz, Saint-Sébastien (Espagne), Arcachon, Bordeaux et Dax. Reçu cordiale hospitalité par le Père Semartin, visiteur d'Aquitaine, gravement malade, par les Lazaristes et les Sœurs de Saint-Vincent de Paul.* »

« *Ce matin à 7 heures, une messe a été célébrée à notre intention à la chaumière de Saint-Vincent, et nous y avons communié ; puis, nous avons visité les orphelinats des deux sexes, le petit Séminaire, comprenant 100 élèves, la ferme, les ateliers d'apprentis, les vieillards, etc… Le Berceau renferme aussi des spécimens des diverses œuvres fondées par saint Vincent ; en tout 300 personnes. La pension des séminaristes, fournie par divers bienfaiteurs, est de 250 francs pour les petits et 350 francs pour les grands.*

. [...] *À 7 heures du soir, après avoir visité Bayonne, étions de retour à Lourdes, où nous retrouvions nos trois enfants aînés, laissés à la garde d'Elisa, leur institutrice anglaise.* »

8 août 1892 — À Lourdes. « *Aujourd'hui, départ des mille malades du pèlerinage national. Guérisons éclatantes. Durant trois jours, exercices touchants. Zola*[227] *vient se rendre compte de tout. Jeanne soigne les malades à l'hôpital. Père Girard bénit*

[227] Extrait de *Wikipédia* : « *Avant même la fin des Rougon-Macquart, Émile Zola décide de se lancer dans la rédaction d'un roman ayant pour objet la religion en cette fin de XIXe siècle. La révélation se fait à l'occasion d'un voyage dans le sud-ouest de la France en septembre 1891, où le romancier assiste interloqué au grand pèlerinage de Lourdes et à tout son décorum, avec "ce monde de croyants hallucinés". Le but du romancier est de dresser une forme de "bilan religieux, philosophique, et social du siècle" au travers d'un, puis deux, puis finalement trois romans, intitulés chacun du nom d'une ville : Lourdes, Rome et Paris. Son héros, l'abbé Pierre Froment, personnage sceptique et désabusé, en crise face à la religion, sert de fil conducteur au cycle ainsi que de porte-parole au romancier. C'est le nouveau souffle que recherchait Zola, apte à le relancer après l'énorme travail fourni sur les vingt volumes des Rougon-Macquart. Le dernier trimestre de l'année 1893 et la première moitié de 1894 sont consacrés à l'écriture de Lourdes, appuyé sur un texte de Zola, Mon voyage à Lourdes. Il s'agit d'une sorte de journal, qui décrit ses observations lors de son second voyage à Lourdes, en septembre 1892. Le volume paraît le 25 juillet 1894, tiré à 88 000 exemplaires, ouvrage présenté en avant-première dans Le Figaro. La critique littéraire reçoit correctement l'ouvrage, en regrettant parfois l'absence de renouvellement entre les deux cycles. La presse conservatrice et religieuse incendie le roman amenant même des réponses sous forme de roman ou d'étude-réaction. L'ouvrage est mis à l'Index le 21 septembre mais c'est, en revanche, un immense succès de librairie* ».

mes 4 petits enfants. Petit Gabriel a commencé à marcher seul, le premier jour du pèlerinage national. Bonne Mère, faites qu'il marche toujours dans les voies du salut, avec nous tous. Amen. »

6 septembre 1892 — À Cauterets. « *Ce matin, à la messe, j'ai relu ce que j'ai écrit, à pareil jour, les années précédentes : j'ai remercié Dieu des grâces reçues durant les 55 années de ma vie* [...] »

8 septembre 1892 — À Moissac (Tarn-et-Garonne). « *Aujourd'hui, j'ai fait ici la Sainte Communion, à l'église de Moissac, à une messe célébrée à mes intentions. De tout mon cœur, en ce 55ème anniversaire de mon baptême. De tout mon cœur, j'ai renouvelé mes vœux de baptême, priant Dieu, par Marie, de m'y rendre fidèle.* »

« *Je m'étais rendu à Moissac pour aviser aux affaires du Juge de Paix Bernès, qui est parti en emportant les fonds de la succession Achon*[228]*, dont une partie revenait à ma femme.* »

11 septembre 1892 — À Cauterets. « *Aujourd'hui, petite Marie s'est mise au lit avec la fièvre muqueuse* […] »

24 septembre 1892 — « *Aujourd'hui, 14ème jour de la maladie, la fièvre a baissé, et petite Marie a commencé à demander un peu de nourriture. On a beaucoup prié et fait prier pour elle. Sa mère a écrit dans un cahier des résolutions utiles pour la conduite de sa vie, concernant Marie et ses autres enfants, en sorte qu'il faut croire que cette maladie se traduira en grâces sur l'ensemble de la famille* [...] »

29 septembre 1892 — À Nice. « *Départ de Cauterets* (le 28) *emmenant la petite Marie malade ; arrivée à Nice, le jour de la Saint-Michel. À partir de Toulon, petite Marie a beaucoup souffert de la trépidation, mais elle a quand même voulu arriver à Nice.* »

18 février 1893 — À Rome. « *Arrivé hier soir ici, après minuit, j'ai passé une partie de la nuit à chercher un lit. Ce matin, je communiais à Saint-Pierre à une messe célébrée à mon intention ; je visitais ensuite Saint-Jean et Saint-Paul, Sainte-Croix de Jérusalem* [...] *je montais à genoux l'escalier saint, et partout, je remerciais le Seigneur des grâces nombreuses qu'il m'a accordées ici, lors de ma conversion, du mariage de mon père, de sa mort, de mon mariage, etc…* [...]

« *J'ai aussi beaucoup prié pour le Concile du Vatican, et vu, pour cela, les cardinaux Richard, Langenieux et Rangolla* (?) *secrétaire d'État. Je compte voir, demain, le cardinal Parrocchi, vicaire, et le cardinal Vaugham, archevêque de Westminster. C'est demain que Léon XIII dira la messe à Saint-Pierre, devant 100 000 fidèles, à l'occasion du 50ème anniversaire de son épiscopat.* [...]

« *J'ai bien prié pour que Dieu, qui a arrangé les affaires de mon père, lors du testament en faveur d'Anaclète Leonetti et la succession partagée avec mes sœurs, arrange aussi la succession de ma femme sur les lieux qui lui reviennent de son père et de sa mère, selon justice et à la plus grande satisfaction de tous. Amen !* »

19 février 1893 — « *Ce matin, confession au Vatican. Reçu pour avis qu'il faut dénouer la situation en persuadant avec douceur à Jeanne ce que l'ordre exige et éviter les brusqueries. J'ai communié à Saint-Pierre ; ensuite, j'ai accompagné le Pape de ses appartements à la Basilique ; 100 000 voix l'ont acclamé à l'occasion de son jubilé épiscopal. Il a célébré la messe, puis je l'ai accompagné. Merci, Mon Dieu, pour m'avoir fait assister à ce grand triomphe de l'Église du Christ.* »

[228] Ernest a déjà évoqué une tante de son épouse Jeanne, « la tante Rosalie Achon », rencontrée à un mariage à Voiron, en Isère, le 26 janvier 1886 ainsi que les péripéties juridiques qui résulteront de sa succession (voir *supra*).

20 février 1893 « [...] *J'ai bien prié pour les succès spirituel de la retraite que le Père Dulac va venir prêcher à Saint-Pons, à Nice. Ce soir, je quitte Rome pour Nice, emportant comme toujours, un parfum de grâces reçues ici* [...] »

22 février 1893 À Saint-Pons – Retraite donnée par le Père Dulac, Jésuite aumônier de l'œuvre des Cercles catholiques, avec Beaulieu**,** Michaud, Levrot, B. Bonin, F. Bonin, Vinory, Villotreys, amiral Rollier, Boissonnet (?) de Cannes ; Fay, Belleudin de Beauchamp, de Hyères, Rolland, de Toulon, Martin de Draguignan[229].

« *Mon Dieu, je vous remercie de toute mon âme, pour m'avoir conduit ici, avec de nombreux confrères, pour entendre ce que vous direz en nos cœurs.* [...] »

23 février 1893 Anniversaire du tremblement de terre[230].

« *Tout a un but dans la création. Le nôtre n'est pas la vie physique, intellectuelle et morale, c'est la vie surnaturelle. Elle doit commencer ici-bas, pour ne finir jamais ! Le but de la vie, c'est le bonheur ; le devoir, c'est le moyen. La vie du cœur, c'est l'espérance. Une bonne retraite nous fait connaître et corriger nos défauts. Nous rentrons chez nous avec un meilleur caractère et nous trouvons les autres meilleurs, quoiqu'ils n'aient pas changé* [...] »

24 février 1893 « *La mort… c'est une séparation, mais aussi une réunion… aux âmes aimées, à notre créateur et rédempteur* [...] »

25 février 1893 « *Que Dieu nous accorde de créer l'œuvre du « Secrétariat du Peuple », à Nice, ainsi que l'œuvre des « Filles de Magasin », en concertant l'action des hommes et des Dames de l'œuvre « …*(?) ». [...] »

« *Quelle joie, quel bonheur Dieu m'accorde, en voyant, aujourd'hui, suivie par 20 Membres, la retraite que j'ai faite pour la première fois il y a 20 ans !* »

« *Confession : D'après le Père Dulac, je dois moins me répandre dans l'action et plus me consacrer au travail de la plume, par lequel on peut atteindre beaucoup de monde et faire beaucoup de bien.* »

« *Je dois me consacrer à ma famille, à mes affaires, aux œuvres que Dieu m'a confiées, sans en accepter d'autres, et je peux m'occuper des affaires locales* [...]

Pour mes enfants, ramener doucement ma femme à l'impartialité, redresser l'aînée avec douceur et persévérance, afin que les autres en soient édifiés.

Pour les domestiques, les traiter comme des frères, ayant toujours un mot d'encouragement.

Pour les ouvriers, les traiter justement, les payer régulièrement.

Pour les procès, les conduire en toute vérité et justice […] »

30 avril 1893 À Notre-Dame de Laghet, avec Jeanne, mes 4 enfants, mes 2 bonnes, Maman, Madeleine, 40 confrères de Saint-Vincent de Paul de Nice, Monaco, Antibes, Cercle catholique d'ouvriers, les mères de Sainte Anne :

« *Bonne Mère, en ce jour, je suis venu vous présenter ma femme et mes 4 enfants, pour que vous les bénissiez, avec ma belle-mère et ma belle-sœur. Je vous ai aussi présenté le deux familles au bien desquelles vous m'avez employé : la Société de Saint-Vincent de Paul et le Cercle catholique d'ouvriers. Bonne Mère, ces deux familles sont menacées par les agitations que vous connaissez. Vous êtes assez puissante pour les dominer et détruire les projets de ceux qui ne craignent pas de les compromettre* [...] »

[229] L'orthographe de certains de ces patronymes est à vérifier.
[230] Ernest fait allusion au séisme du 23 février 1887, qui avait fait plus de 600 morts en Ligurie et avait été ressenti à Nice.

11 juillet 1893	À Lyon – Notre-Dame de Fourvières. « *Bonne Mère, ce matin, je suis venu ici, dans votre béni sanctuaire, vous présenter la femme et les 4 enfants que vous m'avez donnés* [...] »
14 juillet 1893	À Paris – Notre-Dame des Victoires.
	« *Bonne Mère, que de consolation et de grâces j'ai reçues dans ce sanctuaire ; Merci ! Voici que j'y retourne aujourd'hui, pour vous y exposer mes embarras. J'ai des procès nombreux et je ne veux en rien blesser la vérité et la justice. D'autre part, je crois légitime de se défendre* [...] *Guidez-moi dans mon séjour à Paris et rendez-le utile. Venez à mon aide, dans les procès de toutes sortes.* [...] »
19 juillet 1893	« *Revenant de Viroflay, où j'avais dîné avec Anatole et Paul Leroy-Baulieu, je suis arrivé à Minuit au sanctuaire de Montmartre, où mes confrères de Saint-Vincent de Paul passaient la nuit en adoration. Là, j'ai épanché mon cœur dans le cœur de Jésus. J'ai pleuré avec lui, sur mes péchés et sur ceux de la France.* [...] *J'ai parlé à Dieu des prochaines élections, de mes affaires, de ma femme, de mes enfants* [...] »
20 juillet 1893	« *Ce matin, la Société de Saint-Vincent de Paul a célébré son saint patron par la communion générale à son église, rue de Sèvres.* [...] *C'est le 22 juillet 1871 que j'ai été élu président de la Société de Nice. Que de choses accomplies dans ces 22 ans ! Les conférences multipliées, les œuvres élargies, mes longs voyages, mon mariage, mes enfants ! !* [...] *Que la grâce divine m'assiste, pour qu'en tout, la charité soit sauvegardée et, qu'au moment de la mort, je n'aie rien à me reprocher* [...]
	« *Bon Saint-Vincent, obtenez la bénédiction de Dieu, non seulement sur les œuvres, mais aussi sur les personnes qui me sont confiées, sur ma femme et mes enfants, en ce moment à Thonon-les-Bains. Guérissez ma petite Marie, de corps et d'esprit, pour qu'elle donne le bon exemple à ses frères et sœurs* [...] *Dans quelques jours, les élections à la Chambre des députés vont peut-être décider du sort de la France* ».
26 juillet 1893	« *Ce matin, fête de sainte Anne, j'ai fait encore un pèlerinage à Notre-Dame des Victoires ; j'ai prié cette bonne mère de guérir et conserver, pour être une servante de Dieu, ma petite Marie, actuellement malade à Thonon. Augustin Beauregard, de la Mure*[231]*, auquel elle paye la pension de 300 francs l'an, depuis sa naissance, étant arrivé à Paris pour aller au noviciat de Livry des RP de l'Assomption, je l'ai encore bien recommandée à ses prières.* »
	« *J'ai prié pour notre pauvre France, livrée aux francs-Maçons et aux Juifs, et supplié Dieu par Marie, de …? les élections à la Chambre qui vont avoir lieu.*
27 juillet 1893	« *Après avoir passé 17 jours ici, pour mon procès ave la Cie des Eaux, mon contrat* ***PALME***[232]*, nos impressions d'ouvrages et affaires diverse, je retourne près de ma famille, à Thonon, pour passer deux mois à Collonges, dans la propriété de la cousine Mollot*[233] »
8 août 1893	Aux Allinges. Chapelle des Allinges. 3ème pèlerinage. « *J'ai fait aujourd'hui, ici, mon 3ème pèlerinage. Arrivé hier soir sur la sainte*

[231] Il s'agit de l'enfant pauvre adopté par Ernest et Jeanne, à la naissance de Marie, en vertu de leur vœu du 17 avril 1887 (voir *supra*).

[232] *Mon second voyage autour du monde*, récit du périple effectué par Ernest en 1883-1884 a fait l'objet d'une édition à la Librairie Victor Palmé (Société générale de librairie catholique), 76 rue des Saints-Pères à Paris, en 1888. Le contrat évoqué ici concerne vraisemblablement une réédition. Néanmoins, la seule que nous connaissons a été faite à Limoges, chez M. Barbou en 1896.

[233] Cette « *cousine Mollot* » n'est pas encore identifiée avec précision, mais on trouve dans un document sur la famille que « *Les Nicod de Maugny de Neuvecelle* […] *étaient parents par alliance de Jean-Ferdinand Mollot (né à Naples)* ».

colline, reçu par Mgr Philippe, évêque missionnaire des Indes, j'ai prié à la chapelle où priait st François de Sales. [...] *J'ai prié pour que Dieu, éloignant les Juifs et les francs-Maçons, nous accorde des élections chrétiennes. J'ai prié pour la pauvre France, pour l'Église, pour toute la famille humaine* [...] »

20 août 1893 — À Chamonix. « *Ce matin, après la Sainte Communion, faite pour obtenir de bonnes élections de députés, passant par le Montenvers avec Jeanne, j'ai traversé la mer de glace. Elle a été fort effrayée au passage du mauvais pas, et arrivant dans la plaine, son mulet vicieux l'a jetée à terre. Elle s'est relevée sans lésions graves. Des dames anglaises, revenant de Martigny, l'ont ramenée en voiture à « l'Hôtel Beausite ». Déjà, nous avions traversé le glacier des Bossons, admirant l'œuvre du créateur et le bénissant de nous avoir conduit en toute chose.* »

1er septembre 1893 — À Collonges-Vetraz[234] (Haute-Savoie). « *Aujourd'hui, 1er Vendredi du mois, à la Sainte Communion à Annemasse, j'ai demandé à Dieu l'établissement d'une Conférence de Saint-Vincent de Paul dans cette paroisse de 3 000 âmes. Je l'ai prié pour avoir de moins mauvaises élections législatives au 2ème scrutin, après-demain* [...] »

9 septembre 1893 — À Einsiedeln. 5ème pèlerinage. « *Arrivé ici, hier soir, anniversaire de mon baptême, j'en repars ce matin, après avoir entendu 3 messes, dans la chapelle consacrée par les anges. J'ai repassé là, dans ma mémoire, tous les bienfaits reçus durant les 56 ans de ma vie et j'en ai bien remercié la Bonne Mère. J'ai revu avec bonheur ces saints lieux, où j'avais passé d'heureux moments avec mon père et mes sœurs, ma femme et mes bébés.* [...] *J'ai relu avec bonheur les pages que j'ai écrite ici, il y a trois ans, au chier des retraites, et j'ai résolu d'en tirer profit, surtout en amenant doucement Jeanne, par l'exemple et la persuasion, à se corriger, pour la conduite des enfants, au lieu de la brusquer et d'exiger par la force. J'ai été heureux de retrouver ici Anthonie, Blanc son mari et leur fils Paul[235]. Je leur ai bien recommandé de prier pour que la succession de mon beau-père et les affaires de ma belle-mère s'arrangent en paix et chrétiennement. Bonne Mère, comme toujours, je quitte ces lieux plein de confiance et de consolation. Je pars pour Wörishofen en Bavière.* »

10 septembre 1893 — À Wörishofen[236], Bavière. « *Ce matin, après avoir passé la journée de hier et la nuit en chemin de fer, je suis arrivé ici à 6 heures du matin, pour recevoir N. Seigneur, et dans l'après-midi, j'ai pu voir le curé Kneipp, qui espère guérir. J'ai du au Père Reynaud, dominicain d'Oulins, de pouvoir aussitôt aborder le saint prêtre, faveur inespérée et précieuse, d'autant plus qu'il s'absente demain pour plusieurs jours. Puisse N. Seigneur permettre qu'en faisant une cure du corps, j'y ajoute celle de l'âme, afin que je rentre chez moi plus sain de corps et plus saint d'esprit, afin de travailler plus et mieux, la vigne du Seigneur. Amen !* »

17 septembre 1893 — « *Je viens d'accomplir une cure d'eau, ici, durant une semaine. Le bienfait que j'en ai éprouvé est garant que j'arriverai à guérison en continuant. J'ai demandé hier au bon curé Kneipp un traitement pour fortifier ma chère Jeanne, affaiblie par ses 4 grossesses, et par le nourrissage, pendant 2 ans de son*

---

[234] Le château de Collonges, à Vetraz-Monthoux, près d'Annemasse, est la demeure familiale de la famille de Maugny. Clément de Maugny (cousin issu de germain de Paul Depierre) et son épouse « Rita » y recevront, ainsi que dans leur château de Maugny à Draillant, entre 1900 et 1920, Marcel Proust, auquel ils étaient très liés.

[235] Paul Blanc, né le 29 juillet 1882, fils de Gabriel et Anthonie Depierre, sœur ainée de Jeanne.

[236] Aujourd'hui, Bad-Wörishofen, station thermale située dans l'Unterallgau, à environ une heure de route à l'ouest de Munich et à une cinquantaine de kilomètres au nord de l'Autriche. Elle est connue pour « l'hydrothérapie », méthode mise au point et développée par Sebastian Kneipp (1821- 1847), le prêtre catholique, qui y a exercé pendant 42 ans et dont Ernest vante les qualités...

dernier-né. Je lui ai demandé aussi un traitement pour fortifier ma petite Marie, qui se ressent encore de sa fièvre typhoïde de l'an dernier. J'ai prié Dieu tous les jours, à l'église, pour mon petit Gabriel, blessé à l'œil, par une chute.

« *J'ai eu ici 4 longues conférences avec le cardinal Schoenbarn, de Prague, sur les questions intéressant l'église universelle. J'ai été édifié par la piété profonde de ces populations ; je repars demain, reconduisant ma belle-sœur Anthonie* [...] »

18 septembre 1893 — À Wörishofen, Bavière. « *Ce matin, j'ai fait célébrer ici, au « Kinderasyl » une messe pour le repos de l'âme de mon grand-père, Jean-Baptiste Michel, décédé à Nice, le 19 septembre 1849, et j'ai communié pour le repos de son âme. Je n'ai pas oublié que c'est ce saint homme qui a gagné tout ce que je possède, et que c'est à sa sainte vie que je dois les bénédictions dont Dieu me comble. Après la messe, j'ai pris, avec ma belle-sœur Anthonie, le chemin de Collonges-Vetraz.* »

21 septembre 1893 — À Annecy. « *Ce matin, je suis venu, avec Jeanne, en pèlerinage au tombeau de saint François de Sales, et de sainte Chantal. J'y ai communié et Jeanne a eu le regret de n'avoir pu le faire, n'étant pas à jeun. Nous avons demandé au patron de la douceur, de guérir nos cœurs, de nous rendre bons dans nos rapports mutuels et dans celui que nous avons avec nos enfants, domestiques, paysans, locataires, bonnes œuvres, etc… Nous avons vu les Visitandines dont la Mère Justine de Maugny était la Supérieure*[237]*. Nous avons vu l'évêque Mgr Isoard*[238]*. Nous avons fait le tour du lac d'Annecy et sommes venus à Aix les Bains. Après avoir visité cette ville et le lac du Bourget, et sommes rentrés à Annemasse, en compagnie de la comtesse de Maugny, veuve du général.*[239] *Cette bonne dame, ruinée par ses enfants, s'en revenait au château de Maugny, avec sa bonne, en 3ème classe, après avoir été dame d'honneur de l'Impératrice Eugénie !* »

10 /11 octobre 1893 — À Aix « *Durant deux jours, j'ai pris part, à Aix, au Congrès des jurisconsultes catholiques, et y ai traité la question des prisons et l'amélioration des prisonniers par le travail, l'instruction et surtout la religion. Mgr Goutte-Soulard* (?) *nous a présidé et nous a reçus à sa table et à la table eucharistique.* »

« *Ce matin, au monastère de Notre-Dame de la Sèdes, à Aix, j'ai remercié cette BonneMère des grâces reçues ; je l'ai priée de bénir le congrès des jurisconsultes catholiques, en ce moment réunis ici ; je lui ai demandé de m'accorder les grâces nécessaires pour bien remplir mes devoirs de père, d'époux, de directeur d'œuvres. J'ai revu plusieurs de mes amis d'Aix et après deux jours de travail, je pars pour Marseille, où j'espère demain monter à Notre-Dame de La Garde.* »

12 octobre 1893 — À Marseille. « *Ce matin, je suis monté à Notre-Dame de La Garde* [...] *pour demander à la Bonne Mère les grâces nécessaires à bien continuer ma route, en remplissant tous mes devoirs d'époux, de père et de chef d'œuvres* (sic). »

« [...] *Bonne Mère* [...] *je vous ai parlé des besoins de l'Église, des besoins de la France, de l'état malheureux de cette grande famille humaine dont vous êtes la*

---

[237] Paul Depierre, le beau-père d'Ernest, était le fils de Jean François Depierre et de Marie Madeleine de Maugny, issue d'une vieille famille savoyarde. Cette religieuse, « Justine de Maugny », religieuse au Couvent de la visitation dont elle devint Supérieure générale, se prénommait à la naissance Françoise Clémence, née le 13 août 1819 au château de Collonges à Vétraz-Monthoux, près d'Annemasse. Elle était fille du colonel Jean-Baptiste de Maugny, frère aîné du général Joseph Clément et de Madeleine ; la mère de Paul Depierre.

[238] Mgr Louis Ernest Romain Isoard a été évêque d'Annecy de 1879 à 1901.

[239] Antoinette de Fortis avait épousé le général de l'Armée sarde Joseph Marie Clément de Maugny (1798- 1859) jeune frère de Madeleine, mère de Paul Depierre ; mais contrairement à ce qu'écrit Ernest plus loin, Antoinette de FORTIS, épouse d'un général de Savoie, chef des armées sardes, était « Dame du Palais de S.M. la Reine Marie Adélaïde de Savoie » et non de l'Impératrice Eugénie.

Mère, et j'ai imploré, pour tout et pour tous, votre grande miséricorde. Je vous ai spécialement parlé de ma femme, de mes enfants, de mes procès, de mes œuvres et de leurs difficultés, vous priant de m'assister, pour qu'en toutes choses, je garde la sainte charité et la loi divine, et il m'a semblé, que, comme toujours, vous me bénissiez, m'assurant que vous serez toujours ma mère. Amen ! »

13 octobre 1893 — À Toulon. « *Ce matin, dans le bateau affrété par le cercle catholique d'ouvriers, je suis allé à la rencontre de l'escadre russe*[240] *et ai admiré l'enthousiasme de la réception faite à ce peuple que Dieu destine peut-être à nous ramener l'esprit chrétien.* »

27 octobre 1893 — « *Aujourd'hui, j'ai amené ici ma chère Jeanne, voir le lancement, à La Seyne, du* « *Jauregiberry*[241] », *immense vaisseau mis à la mer en présence de Carnot, président de la République, de l'amiral Avellan, commandant l'escadre russe, et de 200 000 curieux. Le soir avons couché à Hyères, et le lendemain, sommes rentrés à Nice par le chemin de fer du Sud, admirant, par une superbe journée, la splendeur du littoral.* »

11 décembre 1893 — À Roquefort les Pins. Sanctuaire du Petit-Montmartre.

« *Le 27 avril 1890, je promettais au Sacré-Cœur de Jésus, au Petit Montmartre, de composer et imprimer, à mes frais, une brochure et un tract, pour le faire connaître, s'il me délivrait des procès avec mes sœurs. Les difficultés disparurent. Tout fut fini par un acte de transaction devant le notaire Sajeto. La brochure fut composée à Notre-Dame d'Einsiedeln, en septembre de la même année, et tirée à 2 000 exemplaires. Je viens de composer le tract et l'ai tiré à 3 000 exemplaires, que je viens porter, aujourd'hui, au Sacré-Cœur.* »

« *Veuille ce bon Jésus agréer ma reconnaissance et me délivrer de tout procès avec ma belle-mère et mes belles-sœurs. J'ai conduit ici, aujourd'hui, ma femme, sa mère, sa sœur Madeleine, et sa cousine Elisabeth Ritter*[242] [...] »« *Je viens vous demander de former utilement un groupe d'hommes d'étude, de triompher dans le procès avec la compagnie des eaux, de diriger chrétiennement ma famille que vous m'avez donnée,* [...] *une heureuse issue pour le procès de Moissac*[243] [...] »

7 mars 1894 — À Notre-Dame de Laghet. Pèlerinage avec Jeanne, mes 4 enfants, Marie, Louis, Anthonie, Gabriel, ma belle-mère, ma belle-sœur Madeleine, et ma cousine Elisabeth Ritter de Neuchatel. « *Merci ma Bonne Mère pour m'avoir aujourd'hui conduit ici, avec toute ma famille ; merci pour l'infinité de grâces que vous m'avez accordées. Vous en avez accordé beaucoup, aussi, à la Société de Saint-Vincent de Paul, ma seconde famille. Dimanche 11 courant, elle va célébrer ses Noces d'or ou 50ème anniversaire. De ces 50 ans, 23 ont été passées sous ma direction comme président. Ai-je fait tout le bien que je devais, ou pouvais faire ? J'en doute, aussi, je viens vous demander pardon pour ma négligence, pour mon mauvais exemple, mon esprit batailleur et pour tout ce qui a pu arrêter l'essor de la société.* [...]

---

[240] Après que la flotte française s'est rendue à Cronstadt, dans le cadre de l'alliance franco-russe, l'escadre impériale de Russie commandée par le grand duc Alexis, commandant en chef et frère du Tsar Alexandre III est accueillie en octobre 1893, à Toulon puis à Paris. Cette visite donne lieu à des manifestations somptueuses.

[241] Le « *Jauréguiberry* » fut un cuirassé d'escadre à tourelles. Il fut construit en 1893, désarmé en 1920 et ferraillé en 1934. Le navire prit le nom de l'amiral Jean Bernard Jauréguiberry (1815-1887) qui fut ministre de la marine par deux fois en 1879-1880 et en 1882-1883.

[242] Neuvième (?) des 11 enfants (4 fils et 7 filles) de Guillaume Ritter et Joséphine Zoé Ducrest (1846-1912), sœur cadette de Marie Ducrest, belle-mère d'Ernest.

[243] Voir à la date du 8 septembre 1892, *supra*.

« *J'avais aussi bien d'autres grâces à vous demander :*

1°/ pour les rapports avec ma chère Jeanne ***;***

2°/ pour le remplacement d'un paysan à Fabron ;

3°/ pour mes procès avec la Compagnie des Eaux ;

4°/ pour mon procès avec les héritiers Achon ***;***

5°/ pour mon procès avec Arnulf ***;***

6°/ pour mon procès avec Levi ***;***

7°/ pour mon procès avec le ciment Vicat[244] *;*

« *Il me semble que vous m'avez éclairé sur tous ces points, que vous me fortifierez, que vous ne permettrez pas que j'offense en quoi que ce soit votre divin Fils.* [...]

« *Bonne Mère, vous m'accorderez toutes ces grâces, vous bénirez ma femme et mes enfants, tous mes autres parents, et dirigerez dans la sagesse et la justice toutes mes affaires temporelles. Vous me donnerez d'autres garçons et permettrez que je les élève tous pour le service de votre divin Fils* […] »

7 mars 1894 — À Notre-Dame de Laghet. « *Je suis retourné, ce matin, à votre sanctuaire, par Monte-Carlo et La Turbie. À vos pieds, j'ai épanché ma tristesse. Il m'a semblé que vous écouteriez ma prière, mais que vous insistiez pour qu'elle soit ardente et persévérante. Amen !* »

8 avril 1894 — À Saint-Pons. 12ème retraite, sous la direction du Père Ferdinand, Provincial des Récollets – Présents Beaulieu**,** Levrot**,** Vindray, Beleudi, Michaud, Constantin Bonnin, Michel, Gras[245]**.**

« *Quand une armée va mal, il faut s'en prendre au général ; lorsqu'une famille marche mal, ou qu'une œuvre laisse à désirer, la faute en est toujours au père, et au président. Tant vaut le président, tant vaut l'œuvre ; tant vaut le père, tant vaut la famille.* [...] *D'après l'avis du Père Ferdinand, je dois mieux appliquer mes idées de réforme, et en parler moins ; on se rebute de la parole et on croit à l'action. Je ne dois pas me retirer des œuvres, ce serait là faire le jeu du diable ; je dois y persévérer, avec foi et charité ; les contradictions, les épreuves, les croix, les souffrances ne font que les rendre plus fécondes.* [...] »

« *Confession* ***:*** *Je ne dois pas me servir, dans l'affaire Levi***,** *de la faculté de ne pouvoir élever* (?), *car cette faculté a été accordée, et parole vaut contrat. Mes insuccès proviennent de l'empressement ; je veux, en tout, trop tôt arriver, soit pour l'acquisition de Fabron, soit pour la correction de ma femme, soit pour l'extension des œuvres. Il faut être tenace, mais patient et se rappeler que Dieu ne demande pas le succès, mais le travail. Ainsi, toutes les fois qu'une chose va mal, je dois m'en imputer la faute, à moi, sans crainte de me tromper.* [...] »

21 avril 1894 — À Notre-Dame de Laghet, veille du Pèlerinage du cercle ouvrier avec la…?... Nogues.

« *Bonne Mère, demain, je vais vous amener ces chers ouvriers, nos frères, pour que vous en fassiez des soutiens et que vous nous rendiez meilleurs chrétiens nous-mêmes. Je veux aussi que vous m'éclairiez afin que je dispose de Fabron conformément au plus grand bien de tous ; que vous redonniez des forces à ma chère Jeanne, afin qu'elle puisse nous donner des enfants robustes* […] »

[244] Les détails sur les quatre derniers procès ne sont pas connus avec précision.
[245] L'orthographe de certains de ces patronymes est encore à vérifier.

10 juillet 1894 — À Lyon. « *Ce matin, arrivé ici avec ma femme et mes 4 enfants et la bonne Louise, d'Abondance, j'ai amené tout mon monde aux pieds de la Sainte Vierge, à Fourvières.* […] *Nous avons passé le reste de la journée à l'Exposition, et le soir, tout mon monde est parti pour Thonon, pendant que j'ai pris la direction de Paris.* […] »

13 juillet 1894 — À Paris. « *Ce matin, j'ai fait mon pèlerinage à Notre-Dame des Victoires*[…] *j'ai supplié* (la Bonne Mère,) *de bénir ma femme et mes enfants, tout le personnel et toutes les œuvres qui me sont confiées, afin que je puisse, remportant la victoire sur tous mes ennemis, retourner à Dieu* […] »

14 juillet 1894 — À Clamart. « *Loin du bruit des fêtes impies, des tristesses que commande l'assassinat de Carnot, président de la République*[246]*, je me suis sauvé, ce matin, dans cette maison de solitude où j'ai goûté, autrefois, tant de bonheur.*

« *Je regrette de ne pouvoir y passer les 3 jours de retraite de la Société de Saint-Vincent de Paul. Obligé de partir ce soir, je ferai mon possible, dans une autre occasion, d'accomplir la retraite entière. En attendant, je vais noter, au Cahier des retraites, les quelques pensées bienfaisantes que Dieu m'aura données.* »

14 juillet 1894 — À Clamart – 4ème retraite des Conférences de Saint-Vincent de Paul, donnée par le Père **CLAVE,** supérieur des Jésuites de Bordeaux – présents 30 confrères de Paris.

« [...] *Il me semble que je devrais faire mon possible pour mettre sur pied, à Nice, l'œuvre des prisons, et que je réussirais, si je commençais par un pèlerinage à Notre-Dame de Laghet, avec ceux qui doivent y travailler* […] »

14 juillet 1894 — À Paris. « *Je viens de passer la nuit à la Basilique de Montmartre, avec les membres du Conseil des Conférences de Paris.* […] »

22 juillet 1894 — « *Hier, avec nos confrères de Saint-Vincent de Paul, j'ai fait le pèlerinage de l'église de ce grand saint, 95 rue de Sèvres. Aujourd'hui, 23ème anniversaire de ma nomination de président du Conseil particulier.* […] *J'ai ensuite visité les Œuvres de jeunesse du Père Tournade, que j'avais connu en Chine et des Sœurs Réparatrices* (?) *du Saint-Sacrement, 36 rue d'Ulm, où j'i reçu encouragement et édification.. Je m'en vais à Saint-Germain en Laye, assister à l'assemblée générale de la Conférence.* »

25 juillet 1894 — À Val des Bois. « *Aujourd'hui, pour la 3ème fois, je suis venu visiter cette usine bénie, et, avec plaisir, j'ai reçu les amis qui m'y avaient si bien reçu en 1878 et 1892.* […] *Je me suis rencontré, au Val, avec M. Villeneuve, Canadien, curé d'Albany, venu pour étudier les Œuvres sociales.* »

25 juillet 1894 — À Reims. « *Je suis venu, hier, ici, assister au Congrès eucharistique. Aujourd'hui, j'y ai proposé de travailler à faire disparaître le blasphème, le travail du Dimanche, la stérilité systématique et le chauvinisme. La chose a été prise en bonne part. J'ai demandé l'institution du* « *Nécessaire du chrétien* », *petite bibliothèque, reliée en toile, dans un étui, à donner gratis, par le riche, à chaque enfant du peuple, au moment de la 1ère communion. Elle se composerait d'un catéchisme de persévérance, du Nouveau Testament, abrégé de l'Ancien, Psaumes, paroissien, Imitation. Je vais passer partie de la nuit en adoration à Saint-Rémi, après avoir dîné chez le cardinal Langenieux, archevêque de Reims, puis, à minuit 55, je partirai pour la Bourgogne, …?... et je serai demain soir à 10 heures à Thonon auprès de ma femme et de mes enfants.* […] »

25 juillet 1894 — Au château des Allinges. « *Après avoir passé la journée à Macheron*[247]**,** *avec mes 4 enfants, je suis monté ici, avec ma chère Jeanne et mon fils Louis. Dans la*

[246] Sadi Carnot a été assassiné à Lyon, le 25 juin 1894.

	chapelle chère à saint François, nous avons épanché nos cœurs […] *nous lui avons demandé, avec Jeanne, de pouvoir nous aimer toujours d'un amour chaste et pur, et de bien pouvoir élever nos enfants. J'ai demandé au bon saint François d'obtenir à ma Jeanne la santé et la force pour qu'elle puisse avoir d'autres enfants, doués de santé et sainteté* [...] »
15 août 1894	À Abondance (Haute Savoie). « *Aujourd'hui, à l'église paroissiale, Jeanne, moi, Madeleine, ma belle-mère et cousine Mollot, avons fait la Sainte Communion* [...] »
23 août 1894	« *Aujourd'hui, avec Jeanne, Madeleine, les Dlles Folliet et M. d'Humières, avons fait un pèlerinage à Notre-Dame de Bon Port, dans la forêt de Vacheresse. C'est une petite statue, dans le creux d'un rocher, et à côté, on a construit une petite chapelle, où on prie avec amour, et où des miracles se produisent.*
	« *Le 21, j'avais, avec le père et le fils d'Humières, traversé, par 7 heures de marche le col, pour aboutir, par le lac de Mourion, à Morzine, et le 22, j'avais du à Thonon, pour faire extraire par le Docteur Denarie, un bouton de bottine que le petit Gabriel s'était mis dans le nez* [...] »
6 septembre 1894	À Einsiedeln. 6ème pèlerinage. 53ème anniversaire de ma naissance.
	« *Bonne Mère, merci pour m'avoir ramené ici avec ma chère Jeanne* [...]
	« *Bénissez la femme que vous m'avez donnée, sanctifiez-la, bénissez-la, qu'elle aime et conduise plus pratiquement ses enfants* [...] »
8 septembre 1894	À Wörishofen (Bavière).
	« *Aujourd'hui, 53ème anniversaire de mon baptême, j'ai communié ici, à l'église des dominicaines ; j'ai écouté le sermon du curé Kneipp sur la Nativité ; j'ai renouvelé mes vœux de baptême* [...] »
18 septembre 1894	« *Le Vendredi 14 septembre, parti avec Jeanne pour Münich, couché à l'Hôtel de l'Europe, le lendemain, avec elle et Jules Benoit du Guy, visité Salzburg et couché à Linz ; le 16, descendu le Danube jusqu'à Vienne. Le 17, visité Vienne, et, dans la nuit, rentré à Münich. Le 18, visité Münich, et le soir, à 10 heures, rentré ici, remerciant Dieu de l'excellent et intéressant voyage qu'il nous a accordé.* »
28 septembre 1894	Aux Allinges. « *Mon Dieu, ce soir encore, je suis venu dans cette bienheureuse solitude, faire halte dans le chemin de la vie, pour vous remercier, vous consulter, implorer des forces. Saint François de Sales, soyez mon instructeur et mon intercesseur.* »
29 septembre 1894	« *Fête de Saint-Michel – J'ai fait, ce matin, appliquer ici la messe de repos de l'âme de mon grand-père, J.-B. Michel, décédé le 19 septembre 1849*[248]. [...] *J'ai demandé la grâce de terminer en paix et justice, le différend avec mes paysans, de bien élever et chrétiennement mes enfants, de bien conduire ma femme, de me dévouer aux œuvres de charité avec paix, amour et constance.* »
26 octobre 1894	À Nice. « *Ce matin, avec Jeanne, célébré le 9ème anniversaire de notre mariage, par la sainte messe ; À la communion, j'ai bien remercié le Seigneur pour les grâces reçues* [...] »
10 novembre 1894	À Notre-Dame de Laghet. Pèlerinage avec Jeanne, petit Gabriel et M. et Mme Ronde-Baily

[247] La propriété de Macheron, entre Maugny et les Allinges, est restée dans la famille Blanc.
[248] Ernest a rectifié cette date, pour finalement écrire le 19. Son grand-père Jean-Baptiste est en réalité décédé le 25 septembre 1849.

« *Bonne Mère, dans ce sanctuaire bien aimé, je suis encore venu ce matin vous remercier* […] *et vous exposer les peines de la vie.* [...] »

11 novembre 1894 — À Toulon. « *Belle fête aujourd'hui, à Toulon, pour le 50ème anniversaire de la Société de Saint-Vincent de Paul à Toulon., Draguignan et Brignoles. La messe et le discours ont été dits par Mgr Miquet ; M. Pagès, président général présidait la séance, assisté de M. Bergasse, président de la Société à Marseille.* [...] »

4 mars 1895 — À Notre-Dame de Laghet – (Lire ce que j'ai écrit à Lourdes, le 19 juillet 1892)

« *Aujourd'hui, avec Jeanne, sa mère, sa sœur Madeleine, sa sœur Anthonie, son beau-frère Gabriel Blanc, nos 4 enfants, les 2 derniers enfants Blanc*[249]*, sa cousine Élise Depierre*[250] *de Lausanne et la bonne Ida, au nombre de 14, nous avons fait ici, notre pèlerinage de famille.* [...] »

9 mars 1895 — À Roquefort-les-Pins. Sanctuaire du Petit-Montmartre.

« *Aujourd'hui, avec ma chère Jeanne, mes 4 enfants, ma belle-mère, mon beau-frère Gabriel Blanc, sa femme et son fils Marcel, avec sa nièce Élise Depierre, la bonne Ida, et l'aumônier du Cercle catholique d'ouvriers, j'ai fait ici le pèlerinage de famille, pour me mettre, moi et les miens, sous la protection du Sacré-Cœur de Jésus* [...] *Je dois bénir le Sacré-Cœur de m'avoir évité tout procès avec ma belle-mère et mes belles-sœurs et de m'avoir fait triompher dans le procès de Moissac. Je vais partir pour cette ville, afin de donner fin aux affaires relatives à ce procès* [...] *Je compte ensuite aller à Paris et j'espère que Dieu m'accordera aussi de voir bientôt finir triomphalement le procès avec la Compagnie des Eaux. Je prie le Sacré-Cœur de me faire finir conformément à justice mon procès avec Levi et celui avec Thoron et Sella, et de m'accorder de finir en paix mon différend avec le paysan Bertagnou, et j'espère que ce cœur divin, qui m'a toujours exaucé, m'exaucera encore.*

« *Je le supplie de me diriger et de diriger ma femme pour ce qui concerne l'augmentation de notre famille, et de donner à ma chère Jeanne la santé nécessaire, à mes chers enfants le bon esprit et l'application nécessaire à leurs études.*

« *Il m'a semblé qu'il était désirable de tendre à l'union avec mes sœurs et leur famille. Je prie donc le divin Cœur de Jésus de me faire connaître par des signes, ce que je dois faire dans ce but* [...]

« *J'ai aussi prié pour mes parents défunts, et il me semblait que mon grand-père, mon père, ma mère, mes sœurs Julia, Antoinette et Nathalie veillaient sur nous et nous engageaient à nous aimer et à nous entraider* [...] »

15 mars 1895 — À Lourdes. « *Parti de Nice le 12 courant, j'arrivais le lendemain matin à Moissac, où j'ai séjourné deux jours chez l'avocat Bouysson pour examiner les comptes de la succession de la veuve Achon.*

« *Ce matin, j'ai prié à Saint-Sernin, saint Thomas d'Aquin et sainte Scholastique et les six apôtres : Barnabé, Thaddée, Jude, Jacques le Majeur, Jacques le Mineur*[251] *et autres saints dont les restes reposent dans la crypte, de bénir mon voyage. Après avoir vu divers confrères et notamment la Supérieure des Sœurs réparatrices* (?)*, suis venu ici à 5 heures du soir et me suis rendu à la grotte.*

---

[249] Il s'agit de Marcel, né en 1886 et de Marie Anthonie, dite Marito, née en 1889 et donc âgés respectivement de 9 et 6 ans.

[250] Fille de Jacques Maurice Depierre, elle est cousine germaine de Paul Depierre, père de Jeanne et a épousé un M. Gard.

[251] Après avoir annoncé six apôtres, Ernest n'en cite que cinq.

« *Bonne Mère,* [...] *je vous prie* *de conduire à bonne fin tous mes procès* *sans que j'offense le bon Dieu, de donner santé et force à ma femme, pour que vous puissiez lui donner un 5ème enfant, qui soit un saint* […] *Envoyez-nous des domestiques chrétiens* [...] »

17 mars 1895 — À Pouy, près de Dax – berceau de Saint-Vincent de Paul – 3ème pèlerinage.

« *Avec quel bonheur, pour la troisième fois, j'ai revu ici la maison de Saint-Vincent de Paul ; le chêne sous lequel il gardait les troupeaux.* […] *Je l'ai surtout prié de bénir ma famille et ma 2ème famille, celle de Saint-Vincent de Paul, afin que je puise amener au ciel ceux qui me sont confiés. Amen.* »

19 mars 1895 — À Paris. « *Aujourd'hui, à la chapelle de Jésus ouvrier, 15 rue des Carmes, messe avec 50 membres de l'œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers et 50 dames patronnesses ; à 2 heures, conférence, par moi, aux dames du vestiaire* [...] »

20 mars 1895 — « *Aujourd'hui, j'ai fait mon pèlerinage à Notre-Dame des Victoires* [...] »

21 mars 1895 — « *Je viens de passer la nuit à la Basilique du Sacré-Cœur à Montmartre. Qu'on est heureux en priant dans ce lieu de bénédiction* [...] *Aujourd'hui, j'ai reçu les premières lettres de mes trois enfants, Marie, Louis et Anthonie* [...] »

22 mars 1895 — « *Ce matin, j'ai communié à l'Église de Saint-Vincent de Paul, rue de Sèvres, et j'ai encore une fois prié ce bon saint de me bénir, pour que je puisse dignement remplir, jusqu'à la fin, la mission que j'ai reçue de diriger la Société de Saint-Vincent de Paul à Nice.* »

24 mars 1895 — À Paray-le-Monial. 5ème pèlerinage. « *Divin cœur de mon Jésus* [...] *que je conduise saintement l'épouse que vous m'avez donnée, que je puisse faire des quatre enfants dont vous m'avez fait père, et de ceux que vous me donnerez encore, de parfaits chrétiens, prêts à vous servir toute leur vie.* [...] *Divin cœur de Jésus, bénissez aussi* *mes sœurs et leur famille, et faites leur sentir leurs torts.* [...] *Donnez-moi de finir dans la justice tous mes procès, de bien régler toutes mes affaires temporelles* [...] »

1er mai 1895 — À Saint-Pons. 13ème retraite, sous la direction du Père Ferdinand, Provincial des Récollets – Présents Gabriel Blanc, Beaulieu, Constantin et Benjamin Bonnin, amiral Rollier du Baty, Rolland, de Toulon, Silvio de Montléon, comte Delamarre, capitaine Beleudi, comte Michaud, Alexy, Fay, Ernest Michel[252].

« *Nous devons nous examiner tous les jours sur nos devoirs d'état (père de famille, citoyen), de profession (propriétaire, devoirs envers les locataires, les paysans) directeur ou membre des diverses œuvres, et voir si nous remplissons tous nos devoirs à ces divers égards, et si nous obtenons le perfectionnement que Dieu demande de nous.* »

4 mai 1895 — « *Il me semble que, puisque Dieu m'a donné une famille de paysans chrétiens, je dois, sans plus de retard construire la chapelle à Fabron et commencer l'apostolat dans ce quartier. Les paysans en profiteront et mes enfants pourront y voir leur vocation.* »

« *Tenu, ce matin, ici, le Conseil particulier ; décidé de prier pour que Dieu nous accorde de mieux diriger les fourneaux économiques, d'avoir une Conférence de Saint-Vincent de Paul des lycéens, pour former de jeunes remplaçants dans nos œuvres, et de mettre sur pied le patronage des prisonniers libérés* […] »

« *Aujourd'hui, par Marie de Jésus, j'ai reçu la nouvelle que mon beau-frère, Jean Dalmassy, est mort à Sigale, hier, à 7 heures du matin*[253]*.. J'ai prié aussitôt*

[252] L'orthographe de certains de ces patronymes est encore à vérifier.
[253] Jean Dalmassy, dit Janin, est décédé le 3 mai 1895, à Sigale, âgé de 64 ans ; il avait été maire de Sigale de 1865 à 1888.

pour le repos de son âme, et demain matin, à la messe que le Père Ferdinand appliquera pour lui, je ferai la Sainte Communion à son intention […] »

5 mai 1895 « […] *J'ai achevé ce matin ma retraite, et j'ai remercié Dieu des grâces innombrables dont il m'a comblé jusqu'à ce jour ; je l'ai supplié de me garder dans son amitié le reste de ma vie, de bénir ma femme et mes enfants ; de m'accorder, s'il lui plaît, encore des enfants qui soient des saints, et de m'accorder une sainte mort. J'espère, par l'intercession de Marie, et par le patronage de Saint-Joseph, dont c'est aujourd'hui la fête, que je serai exaucé. Amen !* »

10 juillet 1895 Aux Allinges. « *Monté hier soir sur cette sainte colline, avec Jeanne, sa sœur Anthonie et son beau-frère Blanc, avons récité le chapelet dans la chapelle de Saint-François de Sales* [...] *Durant la nuit, j'ai repassé en ma mémoire toutes les grâces reçues* [...] *À la sainte communion, j'ai bien prié notre Seigneur, pour qu'il m'accorde d'utiliser à sa gloire les jours qui me restent à passer sur la terre.* [...]

« *À 10 heures, je quittai la sainte colline pour rentrer à Thonon après avoir salué les parents Depierre à Macheron.* »

16 août 1895 À Abondance (Haute Savoie).

« *Aujourd'hui, avec M. Gros* (?), *architecte de Lyon et ses 4 enfants, et les trois demoiselles Foliot et le fiancé de l'aînée, j'ai fait l'ascension des Cornettes de Bise (2 438 m. d'altitude).*[254] *Partis à 1 heure du matin avec des lanternes vénitiennes, sommes arrivés au sommet à 10 heures, ayant un peu égaré notre route. Nous avions à l'Est la grande chaîne des Alpes, depuis le Petit-Saint-Bernard jusqu'au Gothard, avec le Mont-Blanc et ses glaciers, les Jorasses, les Dents de Midi, le Grand-Saint-Bernard, le Cervin, le Mont-Rose. C'était d'un grandiose éblouissant. Au nord-est, le grand massif de l'Oberland Bernois, avec sa Jungfrau et ses innombrables tours ; puis le Moléson*[255] *et la Sarine, dont on suivait bien le cours jusqu'à Fribourg. À l'Ouest, le Jura et les lacs de Morat, de Bienne et de Neuchâtel ; aux pieds, le Lac Léman et les nombreuses villes qui le bordent ; au midi, un labyrinthe de pics s'étendant jusqu'au Dauphiné. J'ai béni le Seigneur de m'avoir fait admirer les grandeurs de sa création. À 6 heures, nous étions de retour, après 17 heures de marche.*

« *Le 14 août, j'avais fait, avec les mêmes, l'ascension de l'Autigny, revenant par Notre-Dame du Bon Port et Vacheresse*[256].

« *Mercredi 21 août, avec Gabriel Blanc, sa femme et ses deux fils*[257] *fait l'ascension du Col de l'Écuelle, de la Cime du Cirque* (?) *(1867 m. d'altitude) et de la pointe de Fromon* (?), *d'où la vue est aussi fort jolie, sur la Dranse d'Abondance et sur le Mont-Blanc.* »

23 août 1895 « *Aujourd'hui, mon petit Louis a servi sa première messe à …? ; elle était célébrée pour le repos de l'âme de Louise Dalmassy, ma nièce, décédée à Sigale, de consomption, à l'âge de 23 ans, le 17 courant*[258] *à 1 heure du matin. Ma Jeanne, moi et Mme Blanc et ses enfants y assistaient.*

[254] « Les Cornettes de Bise » : montagnes situées à la limite de la Haute-Savoie et du canton suisse du Valais, dans le Massif du Chablais.
[255] Sommet du plateau fribourgeois, culminant à 2 000 m, au sud de Bulle et Gruyères.
[256] Village de la vallée de la Dranse, au pied du col de la Forclaz.
[257] Paul (1882) et Marcel Blanc (1886).
[258] Le registre des décès de 1895 de Sigale donne ce décès à la date du 7 août et non du 17.

Fin août 1895 « *À la suite de l'ascension du Mont des Granges, qui m'avait pris une nuit et deux demi journées de marche, j'ai eu la jaunisse, qui m'a gardé trois semaines au lit. Revenu à Thonon et à Nice à mi-octobre, je suis encore très abattu.* »

*

* *

Le *Journal* d'Ernest Michel s'arrête sur ce bilan de santé. Il semble ne pas s'être remis des séquelles de cette jaunisse et est décédé, à Nice, le 24 janvier 1896.

Index des noms et lieux

Abbo, président de chambre de commerce57
Abelly M. 82, 83
Achon famille 55, 59, 93, 109, 118
Aden.....50
Aix 49, 54, 69, 71, 100, 113
Alacoque Marie.....101
Alet P. 89
Alexy.....119
Allemagne.....50
Allevard.....50, 54, 78, 89, 95, 97, 99, 100
Allinges, château.....104
Alziary de Malaussena François.....98
Anderledy Père Antoine 92
Angleterre.....50, 52, 70, 80
Antibes.74, 83, 88, 93, 94, 95, 100, 106, 110
Araucanie 50
Arcachon 108
Argentine 84
Arnulf.....115
Assise.....72
Athis.....75, 76, 78, 79
Aubin Père.....75
Auckland.....50
Australie 50, 57, 83, 84, 85
Autriche 50, 112
Avellan amiral.....114
Baconnier 97
Bagnères-de-Bigorre.....82
Balthasar M.....104
Baudon famille 54, 55, 91, 99, 101, 106
Bauvine-Morel Eugénie de.....46
Bauvine-Morel Henri de 64
Bauvine-Morel Raymond de, beau-frère d'Ernest Michel.....46, 71
Bauvine-Morel Raymond de, beau-frère d'Ernest Michel, mari de Joséphine Michel et père de Raymondine.....46, 71
Bauvine-Morel Raymondine de, nièce d'Ernest Michel46, 62, 64, 66, 67, 69, 71, 74, 76, 82, 83, 85
Bayonne.....70, 108
Beaulieu famille52, 55, 87, 103, 104, 105, 110, 115, 119
Beaulieu Louis.....55
Beaulieu Marie.....55, 106
Beauregard Augustin 111
Beleudi 115, 119
Belleudin de Beauchamp (?), à Hyères .110
Belloni abbé, directeur de l'orphelinat à Bethléem 70
Berchialla Père puis Mgr71, 73, 76, 77, 78, 79, 91
Bergasse.....118
Bergaudi avocat.....48
Bertagnou 56, 118
Berthemont.....50, 53, 63, 65, 67, 86, 87, 96
Besson.....106
Bethléem 70, 85, 86
Biarritz.....108
Blanc Amélie.....54, 101
Blanc Gabriel52, 54, 55, 101, 102, 106, 118, 119, 120
Blanc Isabelle 52, 54, 101
Boissonnet (?), de Cannes 110
Bombay 80
Bonin B. 87, 110
Bonin F. 110
Bonneville famille 78, 107
Bonnin Benjamin 119
Bonnin Constantin 115, 119
Bordeaux.....50, 55, 70, 72, 83, 108, 116
Bosco Don.....47, 48, 50, 56, 73, 88, 92, 106
Boudon famille.....82
Bourbon, comte de Paris 54, 96
Bourdes Charles de.....56, 101, 103
Bourdes colonel de 55
Bournichon 87, 88, 93
Bouysson avocat 118
Bracco Mgr, patriarche de Jérusalem.....69
Brende (?) Mgr de 88
Bres, notaire 57
Brésil.....50, 55, 83, 84, 103
Brignoles.....78, 118
Brocher Jean.....66
Bronicka comtesse 52
Cagnes 74, 94
Caïs comte 48
Camous Dominique 56
Canada.....50, 80
Cannes 56, 59, 74, 87, 94, 106
Carnot Sadi.....114, 116

Cartier abbé, supérieur du patronage Saint-Pierre.....56, 106, 107
Cartier Don.....106
Casanova Don Mariano.....84
Cauterets.....50, 56, 69, 70, 74, 109
Cerroni.....49
Cervin (le).....120
Chabert Constantin, notaire à Thonon.....93
Chabert famille.....93
Chambrun famille de.....57
Chartres.....75
château des Allinges.....116
Châteauneuf marquis de.....49
Chaudon.....87
Chili.....50, 84
Chine.....50, 80, 81, 89, 116
Chiuzenji (lac).....80
Clessi Pierre Joseph.....44
Constantine (Algérie).....79
Cornettes de Bise (2 438 m. d'altitude)..120
Cotignac.....94
Cottalarda Marguerite, nourrice.....99
Cottalorda Marguerite, nourrice.....53
Cottalorda Margueritte, nourrice.....98
Courbet amiral.....89
Courmayeur.....69
Cucurin, charcutier.....58
Curti, tanneur.....58
Dalmassy Ernest, neveu d'Ernest Michel.74
Dalmassy Ferdinand, neveu d'Ernest Michel.....74, 75, 76
Dalmassy Joséphine.....56, 62
Dalmassy Joséphine, nièce d'Ernest Michel.....45, 53, 69, 74
Dalmassy Julie, nièce d'Ernest Michel....45, 64, 74
*Dalmassy Louise, nièce d'Ernest Michel*120
Dalmassy, Jean dit Janin, beau-frère Ernest Michel.....45, 58, 65, 67, 72, 73, 74, 119
Dalmassy, Paul et Ferdinand, neveux d'Ernest Michel.....45
Dalmassy, Paul, neveu d'Ernest Michel..56, 71, 73
Danemark.....50, 77
Darblay famille.....53
Dax.....108, 119
Delamarre comte.....119
Delaporte Père.....82
Delphino Père.....66, 68
Dents du Midi.....120
Depierre Alphonse.....52, 101
Depierre Anthonie /Antonie, épouse Blanc, belle-sœur d'Ernest Michel.....54, 112
Depierre Élise.....118
*Depierre famille*52, 91, 98, 99, 101, 102, 107, 113, 120
Depierre Jacques Maurice.....118
Depierre Jean François.....52, 113
*Depierre Jeanne, épouse Michel*52, 89, 90, 91, 93, 95, 105
Depierre Madeleine.....93, 97
Depierre Marie Alphonse.....54
Depierre Marie Madeleine.....54
Doyotte P......87
Draguignan.....47, 56, 94, 118
Ducrest Anthonie, belle-sœur d'Ernest Michel.....55, 101, 113
Ducrest Antonie.....52
Ducrest Louis.....54, 93, 99
Ducrest Louis ou Aloïs.....54
*Ducrest Madeleine, belle-sœur d'Ernest Michel*52, 53, 59, 93, 94, 95, 98, 100, 114
Ducrest Marguerite, épouse Glasson.....105
Ducrest Marie épouse Depierre, mère de Jeanne, belle-mère d'Ernest Michel....52, 53, 54, 55, 59, 63, 93, 95, 96, 98, 99, 101, 103, 107, 110, 112, 113, 114, 117, 118
Ducrest Sophie.....93
Dulac Père.....110
Dupanloup Mgr.....75
Duplessis-Bellière marquis.....89
Durandy famille.....57
Écosse.....50
Égypte.....49, 50, 80, 83
*Einsiedeln (Suisse)*42, 43, 53, 54, 55, 56, 59, 62, 65, 77, 86, 89, 104, 105, 112, 114, 117
Ems (Nassau).....76
Enghien-les-Bains.....75
Équateur.....50
Espagne.....50, 70, 72
Esseiva famille.....93
Esseiva Ignace.....93
Esseiva Léon, dit.....93
Esseiva Max.....93
États-Unis.....50, 84
Eugénie Impératrice.....113
Falloux Mgr de.....49
Fay.....110, 119

Ferdinand Père, provincial des Récollets 115, 119
Fins, près Noyant (Allier) 82
Flandre.....50
Florence 49, 53, 72
Folliet, demoiselles 117, 120
*François de Sales (saint)*53, 66, 72, 81, 86, 89, 92, 95, 102, 104, 112, 113, 117, 120
Fréjus 94
Fricero.....87
Fricero Don.....47
Gailhard Léopold de 46
Gailhard Pierre de 46
Gaillard de Lavaldène Pierre de.....85
Gap.....64
Gard. M. 118
Garibaldi Giuseppe.....83
Garibaldi Joseph.....44
Garnier abbé 107
Gastaud famille 57
Gauthier Michel 57
Gauthier Paul.....57
Gaziglia, abbé, curé de Sainte-Hélène.....91, 107
Genoud Marie 93
Gignoux, abbé, vicaire général de Genève 53, 91
Girard Père 108
Giraud M. 47
Giraud Marguerite 47
Giraudon familles.....93
Girodon Louise.....93
Glasson Xavier 105
Gothard 120
Goutte-Soulard (?) Mgr 113
Grand-Saint-Bernard 120
Gras.....115
Graveson 74
Gros (?), architecte de Lyon 120
Grossier, Père, S.J. 106
Guibert cardinal, archevêque de Paris....72, 77, 94
Gustavia 50
Haïti.....50
Hambourg 76
Havane 50, 84
Hobbart (île).....50
Honolulu.....50
Hugo Victor.....88
Hulst Mgr d' 88
Humières M. d' 117
Imbert de Corneillan famille d' 55
Indoustan 50
Irlande.....50
Isoard Mgr, évêque d'Annecy.....113
Jamaïque.....50, 84
Japon.....50, 80, 81
Jauregiberry, bateau.....114
Jérosime Frère.....97
Johannet Marie.....55
Jorasses (les) 120
Kingston.....84
Kneipp curé.....112, 117
Kreuznacht.....87
La Louvesq (Ardèche).....72
La Salette 48, 49, 50, 53, 62, 64, 97, 99
La Serena, navire.....84
Ladoucette baronne de 88
Lafuma Émile.....93, 97
Lafuma Reine.....93
*Laghet (sanctuaire)*53, 62, 63, 65, 67, 68, 69, 71, 72, 73, 76, 77, 79, 81, 83, 88, 89, 90, 93, 95, 96, 98, 100, 103, 105, 107, 110, 114, 115, 116, 117, 118
Lancaster 50
Langenieux, cardinal, archevêque de Reims 91, 102, 109, 116
Lausanne.....52, 104, 118
Lavesi curé.....46, 91
Lavesi, abbé 53
Le Puy 52, 72
Legentil 97
*Léon XIII*53, 56, 73, 74, 78, 81, 87, 88, 90, 91, 98, 106, 109
Leonetti Anaclète ou Anacleta, veuve Michel 72
Leonetti Anacletta.....45
Leonetti Girolin 77
Leonetti Mgr 45
Leroy-Baulieu Anatole et Paul 111
Levi 115, 118
*Levrot Vincent, architecte*54, 78, 103, 106, 110, 115
Lions 43, 45
Lisbonne.....50
Liverpool.....50, 80
Lorette.....72
*Lourdes*50, 55, 56, 68, 69, 70, 72, 74, 82, 102, 107, 108, 118
Luc Père du.....56

Lyon45, 50, 52, 55, 56, 81, 86, 90, 93, 103, 111, 116
Macheron 116, 117, 120
Madone de Fenestre.....65, 68, 87
Madrid.....70
Magellan (détroit de) 50
Maistre famille 59
Maistre M. de 47
Mandrine, Maison de commerce.....44
Marie Antoine, Père capucin 54
Marie de Jésus, Sœur/ Mère46, 48, 49, 52, 66, 69, 92, 93, 119
Marseille54, 70, 71, 74, 76, 88, 93, 99, 113, 118
Martin, de Draguignan 110
Maugny colonel Jean-Baptiste de 113
Maugny général de.....52
Maugny Justine de.....113
Maugny Marie Madeleine de 52, 113
Melbourne 50
Melbourne (Le), steamer.....85
Melun vicomte de 88
Menton...74, 76, 79, 83, 88, 94, 95, 100, 106
Mermillod Mgr 53, 91
Mexico 50, 84
Mexique 50, 83, 84
Michaud.....87, 110, 115
Michaud comte 119
Michel Anthonie, épouse de Bourdes.....56
Michel Antoinette 73
Michel Antoinette (1841-1861), sœur d'Ernest Michel45, 46, 48, 64, 65, 67, 73, 76, 90, 100, 113
Michel Antonie 54
Michel Françoise 44
Michel Gabriel 109
Michel Jacques Alexandre, père d'Ernest44, 45, 46, 47, 48, 49, 58, 62, 64, 67, 72, 77, 79, 83, 84, 87, 92, 97, 98, 100, 102, 103, 106, 109, 112, 118
Michel Jean-Baptiste43, 44, 45, 48, 57, 72, 78, 87, 90, 97, 113, 117
Michel Joséphine, épouse de Bauvine-Morel, sœur d'Ernest Michel49, 50, 52, 53, 63, 64, 65, 66, 67, 69, 70, 73, 74, 75, 77, 78, 79, 81, 82, 94, 103
Michel Julia (nom porté par la sœur et la fille d'Ernest Michel) 84
Michel Julia, sœur d'Ernest Michel45, 48, 49, 63, 65, 77, 90, 92, 118
Michel Louis 54, 99, 120
Michel Louis-Xavier 42, 62, 104
Michel Marie56, 95, 96, 98, 99, 109, 111, 113
Michel Mélanie 52
Michel Mélanie, épouse Dalmassy45, 53, 58, 65, 69, 71, 72, 74, 87, 100, 103, 104
Michel Nathalie, sœur d'Ernest Michel...45, 46, 48, 56, 69, 106
Mignard M. 53
Milan.....53, 66, 72, 92
Miquet Mgr 118
Moittissier Mme 66
Mollot.....111, 117
Monaco57, 74, 76, 88, 94, 95, 98, 100, 106, 110
Mons 75, 76, 78, 79
Mont Cassin 72
Mont-Blanc 69, 120
Montevideo 50, 83
Montléon Silvio de 119
Mont-Rose.....120
Montserrat 70, 72
Moscou.....76
Moulinet.....55, 101
Muscat juif 58
Naples 45, 53, 70, 72, 74, 83, 92, 98, 111
Neuchâtel 55, 104, 120
Nice43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 77, 78, 79, 80, 81, 83, 84, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 109, 110, 111, 113, 114, 116, 117, 118, 119, 121
Nice. Saint-Philippe, quartier.....58, 106
Nice. Saint-Pons, couvent56, 62, 66, 67, 68, 71, 73, 76, 77, 78, 79, 82, 110, 115, 119
Nicolas Constance 44
Nicolas Ier, tsar 87
Nicolas, Maison 44
Nogues 115
Norvège.....50, 77
Notre-Dame de Bon Port, dans la forêt de Vacheresse 117
Notre-Dame de Fourvière (à Lyon)65, 81, 86, 90, 111, 116
Notre-Dame de Guadalupe, près Mexico . 84
Notre-Dame de La Garde54, 65, 71, 74, 76, 99, 113

Notre-Dame de La Salette43, 52, 53, 54, 56, 59, 64, 65, 66, 68, 69, 77, 94, 99
Notre-Dame de Valcluse 106
Notre-Dame du Laus 64
Nouvelle-Calédonie.....50, 83, 85
Nouvelle-Galles du Sud.....50
Nouvelle-Zélande 50, 62, 83, 84
O'Neil Charles 84
Oberammergau (en Bavière).....104
Ohinemutu (en Nouvelle Zélande) 84
Orengo J.-B. 94
Orgon 62, 65
Oulins 112
Pacce Marianne, nourrice, de Bubbio 54, 99
Padoue.....92, 100
Pagès M.....98, 118
Palestine 49, 50
Palme, éditeur 50
Panama 50, 83, 84
pape70, 72, 73, 74, 77, 78, 81, 85, 87, 88, 91, 98, 102, 106
Paray-le-Monial 50, 55, 75, 81, 86, 103, 119
Paris47, 49, 50, 52, 53, 55, 56, 72, 73, 75, 76, 78, 80, 83, 86, 88, 89, 94, 96, 102, 103, 104, 107, 108, 111, 114, 116, 118, 119
Parrocchi cardinal 109
Pastorelli Angeline.....74
Pastorelli Angélique....48, 64, 65, 67, 68, 83
Pastorelli Catherine 69
Pastorelli Madeleine 49, 55
Pauliani famille 44
Pauliani Jacques Alexandre.....44
Pauliani Jacques-Appolonius, baron de Saint-Charles.....44
Pauliani Pierre-Antoine 44
Pékin.....80
Perdigon maison 46
Pérou 50
Petit-Saint-Bernard 120
Philadelphie 80
Philippe Mgr, évêque missionnaire des Indes 112
Pie IX.....68, 71, 73
Pie VIII 45
Pierre II de Bragance.....103
Pologne 50
Portalis Marie-Thérèse 63
Port-Saïd 85
Postel Mgr 78
Prague..... 77, 113
Québec 50, 80
Queensland 50
Quincy de 87
Raiberti colonel 46
Rangolla (cardinal) 109
Raynaud Auguste 101
Reboul Mme de 46
Reims..... 75, 116
Renoir Mgr, évêque de Limoges 108
Réunion 50
Rey D. 63
Reynaud Père, dominicain d'Oulins..... 112
Ricard Père 72
Ricci cardinal..... 91
Richard, cardinal 109
Richemont de 97
Ritter famille 52, 55, 114
Ritter Guillaume 55, 95, 114
Ritter Hélène, cousine d'Ernest Michel.... 95
Rocher Père 49
Rolland, de Toulon..... 110, 119
Rollier amiral..... 106, 110, 119
Rome45, 48, 49, 53, 54, 55, 56, 70, 72, 76, 77, 81, 83, 85, 87, 91, 92, 98, 102, 108, 109, 110
Ronchail, abbé, directeur du patronage Don Bosco..... 73, 77, 78
Ronde-Baily Mme 117
Rossi Père 82
Rousset, Mme, institutrice..... 46
Rua Don 106
Russie 50, 52, 114
Saint-Antoine de Padoue 66, 72
Saint-Antoine Ginestière..... 100
Saint-Dalmas de Tende..... 55, 101
Sainte-Anne d'Auray..... 50
Sainte-Baume 78
Sainte-Hélène, paroisse de Nice46, 53, 91, 106, 107
Sainte-Ursule, Nice45, 46, 52, 54, 63, 66, 68, 69, 72, 74, 76, 77, 82, 91, 103
Saint-Gall (en Suisse) 52
Saint-Jean Baptiste, paroisse54, 55, 95, 99, 100
Saint-Maclou baron de 78
Saint-Martin-Vésubie (ex Saint-Martin-Lantosque) 65, 68, 87
Saint-Maurice (quartier de Nice) 54, 91
Saint-Maximin..... 78

Saint-Sébastien (Espagne) 108
Saint-Thomas (île).....50
Saint-Tropez 94
Saint-Vincent de Paul (société de)49, 54, 68, 83, 96, 98, 105, 110, 111, 114, 116, 118, 119
Sajeto, notaire 104, 114
San Antonio 50
San Francisco de Californie 50
Sanctos 50
Sandwich (îles).....50
Santa Maria della Salute (Venise) 92
Sao Paulo 50, 84
Sarton du Jonchay.....46
Schoenbarn, cardinal à Prague 113
Schoenfels (montagne de Zoug) 104
Ségur Mgr de.....78
Sella.....118
Semartin Père.....108
Sénégal 50, 83
Séranon Virginie, mère d'Ernest Michel .44, 45, 46, 47, 64, 67, 84, 101, 106, 110
Serena (La), navire.....84
Seychelles 50
Shanghai.....80
Sicard M. 57
Sidney 84
Sigale41, 43, 44, 45, 49, 56, 58, 63, 65, 72, 74, 87, 119, 120
Simon abbé, vicaire général de Laval, aumônier des Ursulines.....91
Sola Jean Pierre 73
Suède.....50, 77
Suisse 42, 50, 52, 54, 55, 89, 93, 104
Tantal.....84
Tarascon 74
Tari 58
Tasmanie.....50, 62
Thaon docteur.....57
Thoron.....118
Tokyo.....80
Tournade Père 116
Trinchieri M. 46
Tyranti famille 57
Ubin, Père.....79, 81, 82
Val des Bois 75, 116
Vatican.....73, 91, 98, 109
Vaugham, cardinal, archevêque de Westminster.....109
Vellot Abel 93
Venise49, 53, 66, 68, 69, 70, 72, 79, 92, 94, 100
Vera-Cruz 50, 84
Verani Don.....106
Verdier Mgr, évêque de Tahiti.....84
Victoria 50
Villalon de.....87
Villeneuve, canadien, curé d'Albany.....116
Villotreys.....110
Vilmorin Mme de 93
Vindray 115
Vinory 110
Zola Émile.....108

COMPTES-RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

Bourdieu (Pierre)*, Sur l'État. Cours au Collège de France 1989-1992,* Seuil, Paris, 2012, 657 pages.

Voir une série de sujets variés abordés dans l'ouvrage de Pierre Bourdieu pour ceux qui souhaiteront se plonger dans son ouvrage *Sur l'État. Cours au Collège de France 1989-1992* : si la ligne ferroviaire entre Paris et Saint-Germain-en-Laye a été construite en 1837 c'est Claude Monet qui immortalisa la gare Saint-Lazare en 1877. Si les syndicats ont attendu leur législation en 1885, dès 1893 naquit la branche syndicaliste du courant socialiste avec la création par Ferdinand Pelloutier des Bourses du travail alors que la grève générale s'appuya sur des considérations d'ordre pratique qui ne furent pas à proprement parler utopique en permettant de mettre en perspective l'avenir des luttes contre le capitalisme.

L'institutionnalisation de la sociologie a été réalisé par l'élève d'Émile Durkheim, Paul Lapié, par son entrée dans les Écoles normales d'instituteurs en 1911. Après la scission du congrès de Tours en 1922, a été crée la SFIO. Or ce qu'avait déjà retenu du souffle de la Révolution française Jules Michelet, c'était le socialisme qui s'exprima avec Jean Jaurès en 1914. Par la loi promulguée le 9 décembre 1905, l'État républicain abolit le Concordat, ne reconnaît ni ne finance plus aucun culte et décide l'inventaire des biens de l'Église avant leur patrimonialisation sous le ministère d'Édouard Herriot en 1924. Le Français moyen a été une création des statisticiens dont le mot apparut pour la première fois dans le journal *Le Temps* le 19 avril 1924. Le racisme a fait son apparition dans la langue française en 1925 et a été défini en 1978 par l'Unesco.

Enfin le 21 juin 1936, la durée du travail est limitée par le Front populaire à 40 heures par semaines. Depuis la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* en 1789 à François Mitterrand jusqu'à la réduction du mandat présidentiel à cinq ans au lieu des sept ans prévus par la Constitution de 1875 par le référendum du 24 septembre 2000 il existe en France une pratique unanimiste du mandat présidentiel.

Thierry Couzin

Fraixe (Catherine), Piccioni (Lucia), Poupault (Christophe), *Vers une Europe latine. Acteurs et enjeux des échanges culturels entre la France et l'Italie fasciste,* Peter Lang, Bruxelles, 2014, 327 page.

L'ouvrage consacré l'Europe latine embrasse de multiples facettes des échanges culturels entre France et Italie durant la période fasciste. Les négociations pour préparer le Pacte à Quatre et le retrait de la Société des Nations de l'Allemagne contribuèrent à renforcer les liens entre la France et l'Italie et aboutirent à la signature à Rome le 7 janvier 1935 des accords entre Pierre Laval et Benito Mussolini. Les réseaux de sa coopération latine comprirent l'Académie de France à Rome, l'École française de Rome, les Instituts de Florence et de Naples et l'alliance française. Le comité France-Italie a été reconstitué par Gabriel Faure en 1926 et présidé par l'académicien italianisant et historien de l'art Pierre de Nolhac. Le Corbusier est représentatif des artistes qui lors de leurs déplacements à l'étranger, subissent les rigueurs des régimes autoritaires et totalitaires qui entravent le rapprochement des élites culturelles. Au début des années 1930, il s'intéresse aux débats sur l'architecture fasciste et dès 1931 fait connaissance avec Guido Fiorini auteur du pavillon futuriste à l'Exposition coloniale de Paris. Le voyage qu'il fait à Moscou en 1931 le catalogue comme architecte bolchevique et il n'obtient l'autorisation de prononcer ses conférences qu'en mai et juin 1934 à Rome, à Gênes et à Milan après que le IVe congrès international d'architecture moderne de l'automne 1933 sous la forme d'une croisière entre Marseille et Athènes ait amélioré ses relations avec les architectes italiens. Benito

Mussolini affirma sa solidarité latine par sa présence aux représentations de la Comédie française à Rome le 1er juillet 1934 et à l'inauguration le 28 octobre 1934, jour anniversaire de la Marche sur Rome, d'une nouvelle salle du *Museo napoleonico* de Rome ; il expliqua le 7 mai 1935 dans *Paris-Soir* ce qu'il entendait par « *sœur latine* » et « *civilisation latine* ». Le poète Lionello Fiumi, entre iconoclasme futuriste et passéisme néoclassiciste, contribua à lancer l'*avanguardismo* qui se développa dans la revue *La Diana*. Il pu entrer en relation avec Paul Hazard, critique littéraire, professeur de littérature comparée à la Sorbonne, spécialiste du XVIIIe siècle et titulaire à partir de 1925 de la chaire d'histoire des littératures comparées de l'Europe méridionale et de l'Amérique latine au Collège de France. En 1932, Lionello Fiumi fonda *Dante* : *bulletin mensuel de culture latine*, puis *Revue de culture latine*, qui parut en collaboration avec le Comité parisien de la Société Dante Alighieri qu'il dirigea jusqu'au 9 juin 1940, date à laquelle il quitta Paris, fuyant l'invasion nazie. Outre l'œuvre de Dante, elle publia en traduction française ou en version originale des auteurs latins comme Horace, et de grands classiques italiens comme Pétrarque, Boccace, Ugo Foscolo, Alessandro Manzoni et encore Giosuè Carducci, Giovanni Pascoli et Giacomo Leopardi. Mais la revue s'intéressa surtout à des écrivains et poètes contemporains, Gabrielle d'Annunzio, Alberto Moravia, Italo Svevo et Grazia Deledda, et accueillit de nombreux littérateurs français comme Pierre de Nolhac, Henri de Régnier, Jules Supervieille, Paul Valery nommé administrateur du Centre universitaire méditerranéen à Nice en 1933, Georges Duhamel et le critique d'art André Salmon, et des représentants d'autres pays latins : le Portugais Adolfo Casais Monteiro, l'Argentin Enrique Mendez Calzada, le Brésilien Ribeiro Couto, le Méxicain Jaimes Torres Bodet et le Péruvien Alberto Guillén. Sa conception de la latinité s'ouvrit même aux cultures méditerranéennes en général, le poète arménien francophone vivant en Égypte Arsène Yergath, et Ante Cettineo, poète yougoslave écrivant en serbo-croate. Faisant abstraction des tensions diplomatiques entre les deux pays, la revue *Dante* continua d'afficher son engagement pour l'unité latine ainsi que l'annonça l'article « Mistral, la latinité et l'Italie, écrit début 1936 par l'historien félibre et linguiste Élie Menaut, dont la contribution s'ouvrit sur ces mots : « *À la base de l'amitié franco-italienne, un élément fondamental* est l'Amicizia *latine* ». Les « *Italiens de* Paris », ou groupe des sept, les peintres Massimo Campigli, Giorgio De Chirico et son frère Alberto Savinio, Filippo De Pisis, Gino Severini, Renato Paresce et Mario Tozzi ont fédéré les multiples identités régionales dans une perspective nationale et supranationale de sorte que toscanisme, italianité, latinité et romanité se renforcent mutuellement pour alimenter le mythe de l'universalité de la culture fasciste et sont devenus les ambassadeurs de la latinité et de la *mediterraneità* en un tournant sémantique qui a traduit leur fonction dans le rapprochement de l'Italie fasciste et la France, sa « *sœur latine* ».

Thierry Couzin

Jeanneney (Jean-Noël), *L'histoire, la liberté, l'action, Œuvres, 1977-2013,* le Seuil, Paris, 2013, 1010 pages.

Jean-Noël Jeanneney dont on connaît le parcours brillant à l'université, dans les médias et au gouvernement réédite un certain nombre d'essais, augmentés de réflexions actuelles.

Ces travaux évoquent de grands épisodes historiques comme le Cartel des gauches et le Front populaire, des phénomènes tels que l'immigration, le féminisme, le sida, les grands procès politiques, les relations entre le sport et l'argent… Ces analyses sont souvent mises en parallèle : la mort d'Hugo et celle de Sartre, les élections présidentielles de 1981 et celles de 2012, Rodin et Buren, les grèves de 1953 et celles de 1995… C'est la « concordance des temps » chère à l'auteur. Chemin faisant, il fait revivre des figures plus ou moins oubliées comme le journaliste Maurice Privat. Il s'intéresse aux cheminements : comment des responsables éclairés peuvent-ils

se laisser berner dans l'obscure affaire des avions renifleurs ? Il cherche à dissiper des lieux communs, ainsi le prétendu effacement des différences entre droite et gauche.

Jean-Noël Jeanneney, comme il se doit dans un essai, dévoile ses choix et ses préférences idéologiques. Il s'arrêt particulièrement sur la fonction sociale de l'historien. Il montre qu'expliquer, rôle de l'historien, et juger, rôle du magistrat, forment deux missions différentes, mais moins distantes qu'on ne pense : l'historien, pas plus que le juge, ne peut se dispenser d'une « échelle de valeurs » pour distinguer « *entre le vrai et le faux* […], *entre le bien et le mal* » (p. 815). L'auteur en déduit que l'histoire, imposant une distanciation scientifique, est une école de lucidité « *qui seule protège contre la naïveté de l'évidence immédiate* ». Ainsi les images, facteur d'excitation, doivent être replacées « *sous la lumière des comparaisons et dans le courant long qui les porte et les explique* » (p. 934). Jean-Noël Jeanneney avait jadis sous-titré son étude du Cartel des gauches « *leçon d'histoire pour une gauche au pouvoir* ». L'ensemble de ses œuvres constitue tout naturellement une leçon d'histoire pour tous.

Ralph Schor

Kessler (Marie-Christine), *Les Ambassadeurs*, Presse de Sciences po, Paris, 2012, 413 pages.

Au fil du temps, le nombre des ambassades a augmenté. La France possédait 9 représentations à l'étranger en 1881 et 161 en 2012. Cependant Marie-Christine Kessler, directrice de recherche au CNRS, se demande quelle est aujourd'hui l'utilité de ce type d'institution.

La réponse est fournie au terme d'une démarche qui se veut à la fois historique, sociologique et politologique. L'auteur montre que les diplomates sont des hauts fonctionnaires, recrutés par concours depuis les débuts de la IIIe République, issus jadis de l'École libre des sciences politiques, aujourd'hui de l'ENA. Le recrutement extérieur reste marginal. Les nominations sont très politisées et dépendant souvent de réseaux. Malgré l'hétérogénéité sociale des ambassadeurs, il existe un esprit de corps et une culture commune.

L'ambassadeur, représentant d'un État et d'un gouvernement, bénéficie d'immunités, obéit à un protocole strict, met son capital social au service de son pays. Par ses contacts avec les autorités politiques et les oppositions locales, par les informations qu'il recueille et les jugements qu'il formule, l'ambassadeur participe à la conception d'une politique. Mais son rôle a évolué : il doit tenir compte de l'internationalisation et de la multiplication des actions de l'État, travailler avec de nombreux collaborateurs, commerciaux, financiers, culturels, sociaux, agricoles, militaires, policiers… qui ne dépendent pas toujours du ministère des Affaires étrangères. Pour ne prendre qu'un exemple, il existe actuellement 461 lycées français dans 130 pays, dont 77 en gestion directe, des antennes universitaires à l'étranger, 27 instituts de recherche, 145 instituts et centres culturels, 1075 Alliances françaises relevant du droit privé mais souvent subventionnées par l'État français. Ainsi l'ambassadeur effectue un travail fragmenté dont il délègue souvent une partie ; à la tête d'une administration lourde – l'ambassade de France aux États-Unis compte 697 personnes – il ne peut tout contrôler. Cependant il garde une utilité indéniable et la création d'ambassades communautaires n'est pas à l'ordre du jour.

L'ouvrage fait alterner les passages austères et les développements vivants consacrés à la vie quotidienne des diplomates, aux facteurs de réussite professionnelle, aux relations avec Paris, à la question des diplomates écrivains… Des portraits et des anecdotes, comme les circonstances de la déposition de l'empereur Bokassa, émaillent l'étude. Une exploration précise de la Carrière et du fonctionnement d'une institution réputée pour son goût de la discrétion.

Ralph Schor

Rauch (André) et Tsikounas (Myriam) (dir), *L'Historien, le juge et l'assassin*, Publications de la Sorbonne, Paris, 2012, 285 pages.

Le livre *L'Historien, le juge et l'assassin*, issu du colloque « Justice et représentation du crime », tenu en 2010, se divise en quatre parties. La première de celles-ci propose une réflexion sur les sources, écrites, de nature policière, judiciaire, littéraire… ou audiovisuelles, sources qu'il faut dépouiller en relation avec les articles du Code pénal, les règles de la procédure, les études criminologiques. Il apparaît que, selon l'époque, le regard de la société est différent. Ainsi, l'inceste fut longtemps considéré comme un interdit moral plus que comme un crime. La pédophilie, aujourd'hui énergiquement pourchassée, fut exaltée par certains milieux progressistes dans les années 1960-1970. Les médias offrirent au fil du temps une interprétation de l'affaire Dominici très différente.

La deuxième section, centrée sur la dimension sexuée du délit, souligne d'abord la récurrence de l'antiféminisme. L'association privilégiée de la femme à la sorcellerie, à la fin du Moyen-Âge, résultait d'une pure construction. L'image de Charlotte Corday aboutit à élaborer un stéréotype antiféministe. Au XIXe siècle, la perception des actes et des verdicts doit encore être mise en relation avec le sexe des coupables et, également, avec leur condition sociale. La présence de femmes dans le groupe terroriste Action directe, à la charnière des années 1970-1980, fut surtout comprise comme le signe des excès du féminisme dans la période précédente.

Le fait divers, objet de la troisième partie, offre aux lecteurs de la presse une approche déformée et partielle des événements. Cette réalité s'avère particulièrement évidente dans la chronique des tribunaux. Parfois émerge une « belle affaire » qui passionne le public pour des raisons diverses, parfois complexes : horreur, scandale, débauche précoce et parricide dans le cas de Violette Nozière, infanticides inexplicables chez Véronique Courjault. Certaines émissions télévisées, comme la série *En votre âme et conscience*, essaient de décrypter le mystère et les arcanes de la justice, mais ne donnent pas forcément une vue fidèle.

Enfin la dernière section étudie la figure de l'avocat d'assises et ses relations avec l'opinion publique à travers les médias.

Comme dans de nombreux colloques, l'intérêt des contributions apparaît inégal. Certaines, peu problématisées, proposent un récit linéaire et factuel. D'autres stimulent la réflexion et ouvrent des pistes à de nouvelles recherches. Celles-ci confirmeront sans doute une des constantes mises en évidence par le livre : le caractère subjectif des acteurs de la justice et la dimension contingente de cette dernière.

Ralph Schor

RECHERCHES RÉGIONALES

se propose de faire mieux connaître les Alpes-Maritimes et les contrées limitrophes telles qu'elles apparaissent au travers des recherches en sciences humaines et sociales.

La revue publie, dans un esprit multidisciplinaire, des travaux originaux, des résumés de thèses ou de mémoires de maîtrise, des documents d'archives, des données statistiques, des notes de lecture, toutes les informations qui font progresser la connaissance ou facilitent les études ultérieures.

En assurant ce périodique, la Direction des Archives du Département des Alpes-Maritimes reste fidèle à sa mission qui est essentiellement de fournir aux chercheurs les instruments de documentation indispensables à la réalisation de leur œuvre.

FONDATEURS
Etienne Dalmasso
Andrée Devun

COMITÉ DE RÉDACTION
Hélène Cavalié
Yves Kinossian
Ralph Schor

DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES
CENTRE ADMINISTRATIF DÉPARTEMENTAL
06206 NICE CEDEX 3 - TÉL. 04 97 18 61 71

ISSN 2105 - 2891